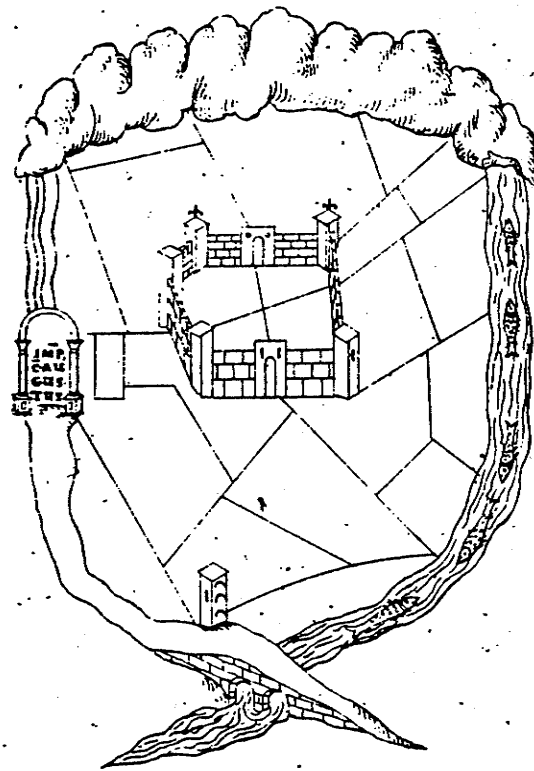


PASCAL ARNAUD

# LA CARTOGRAPHIE A ROME



Tome III.1

Thèse d'Etudes Latines pour le Doctorat d'Etat réalisée sous la direction de  
monsieur le professeur Pierre GRIMAL. Université de Paris IV

1990

**TROISIEME PARTIE:**  
**LES CARTES DANS LA VIE**  
**POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE**  
**DU MONDE ROMAIN.**



## CHAPITRE PREMIER: CARTES MESUREES. CADASTRES ET PLANS DE VILLES ET D'EDIFICES.

Les documents cadastraux de toutes sortes comptent parmi les plus spectaculaires et les plus répandus de la cartographie romaine. Les progrès récents de la photointerprétation nous ont fait découvrir l'ampleur des centuriations de toutes périodes, non seulement en Italie, mais encore dans tout le reste de l'empire. Il n'est en effet de province qui ait échappé à cette pratique. D'une certaine façon, il a donc existé une forme de couverture cartographique de l'empire, car ces cadastrations devaient normalement s'accompagner de cartes ou de plans, dont plusieurs sont parvenus jusqu'à nous. Les manuscrits d'une sorte de manuel d'instruction des arpenteurs-géomètres romains, le *Corpus Agrimensorum*, comportent en effet un assez grand nombre de cartes qui, pour être de facture tardive<sup>1</sup>, n'en possèdent pas moins un grand intérêt intrinsèque, qui vient s'ajouter au fait qu'elles accompagnent des textes qui décrivent d'assez près la méthode de ces techniciens assermentés. Nous avons même l'heureuse fortune, assez rare pour être célébrée, de posséder les fragments de trois grandes cartes cadastrales originales d'époque flavienne, gravées dans le marbre, qui furent progressivement exhumées depuis 1856, à Orange, en Narbonnaise. L'étendue même des cadastrations, à l'échelle de l'empire, a pu faire penser qu'elles ont été à l'origine d'une couverture cartographique du territoire romain comparable à celle de nos actuelles cartes au 1: 50000.

---

<sup>1</sup>J.-N. Carder, *Art-Historical Problems of a Roman Land Surveying Manuscript, The cod. Arcerianus A, Wolfenbüttel*, New-York, 1978, p. 189-195. O.A.W. Dilke, *Illustrations from Roman Land Surveyors' Manuals*, dans *Imago Mundi*, 21 (1967), p. 9-29.

C'est pourquoi ces "cartes" - désignons-les ainsi avant d'aller plus avant - doivent être l'objet d'une étude interne propre à en dégager les principaux caractères et les champs d'application.

Nous les avons regroupées dans ce chapitre avec les plans de villes et d'édifices, qui ne relèvent pourtant pas directement d'une étude sur la cartographie, et qui ne semblent pas à première vue pouvoir s'inscrire dans les mêmes cadres que les relevés de centuriations. Alors que ceux-ci sont normalement désignés, dans une terminologie grecque, du nom de *chorographiaī*<sup>2</sup>, les plans de cités, semblent s'inscrire dans le contexte de la *topographia*. Toutefois, plusieurs auteurs anciens ont fait entrer la cadastration des terres centuriées dans la catégorie des documents topographiques<sup>3</sup>. Il existe, de fait, des analogies flagrantes entre les deux disciplines. Les arpenteurs-géomètres comme les auteurs de plans d'édifices particuliers ou de villes entières, sont également désignés du nom de *mensores* : *agrimensores* pour les spécialistes de la centuriation, *mensores ædificiorum* pour les spécialistes des cadastres urbains. La perche (*pertica*) de dix pieds, qui a pu servir par extension à désigner les terres centuriées<sup>4</sup>, est également le symbole de l'une et de l'autre

<sup>2</sup>IGRRP I. 1365; AE 1947, 61 (cf. *Epigraphica*, 7 (1945), 35-38; Nicolet, *de Vérone au Champ-de-Mars: Chorographia et carte d'Agrippa*, dans *MEFR(A)*, 100 (1988), p. 127 sq.); OGIS 205 = IGRR 1, 1365 (Egypte); J.-G. Tait et C. Préaux, *Greek Ostraca in the Bodleian Library at Oxford*, Londres, 1955, n°s 1725.5; 1738.3; 1759, 3-4; R. O. Fink, *Roman Military Records on Papyrus*, (*Philol. Monogr. Amer. Philol. Assoc.*, 26), Case Western Reserve University, 1971, n°s 25, fgt a, et n° 50, col. 1, ll. 3 et 9.; P. Vierek, *Griechische und griechisch-demotische Ostraka der Universitäts- und Landesbibliothek zu Strassburg*, Berlin, 1923, 664, 669; SIG 685.71; Ps. Callisth. I.31 (à propos d'un plan de ville).

<sup>3</sup> Le lexicographe Hesychios, au V<sup>e</sup> s. de notre ère, donne en effet pour le mot σκάριφος, qui constitue l'un des termes techniques en usage pour désigner la *forma* (cf. Siculus Flaccus, *Condic. Agr.*, 154 La., 118 Thu.) les sens suivants: ζῆσις, μέμησις ἀκριδῆς τόπου (il faut en effet conserver le texte des manuscrits et s'abstenir de corriger en τύπου; C. Julius Hyginus, avait d'ailleurs consacré une partie de son œuvre à la topographie; cf. Dilke, *The Roman Land Surveyors*, Newton Abbot, 1971, p. 38.

<sup>4</sup>Siculus Flaccus, *Condic. Agr.*, 154 La., 118 Thu.: *et quamuis una res sit forma, alii dicunt perticam, alii centuriationem...* "et quoique la *forma* soit une réalité unique, certains l'appellent *pertica*, d'autres centuriation..."

profession: les premiers peuvent en effet porter le nom de *decempedatores*, du nom de cette *decempeda*<sup>5</sup>; les seconds peuvent la faire figurer à titre emblématique sur une face de leur monument funéraire<sup>6</sup>. Leurs champs de compétences respectifs ont du reste pu se recouvrir, puisqu'au nombre des tâches confiées aux *mensores* militaires, que nous trouvons impliqués dans des opérations de cadastration<sup>7</sup>, figuraient la *castrametatio* et les travaux de siège relatifs à des édifices, ou à des groupes d'édifices, qui pouvaient atteindre l'échelle d'une cité<sup>8</sup>. Enfin il est difficile de ne pas rappeler ici l'analyse de P. Janni, qui a fort bien souligné à quel point les plans mesurés ne relèvent pas véritablement de ce qu'il est convenu d'appeler la cartographie, car tant les méthodes qui ont permis leur élaboration que les clés de lecture de ces documents échappent aux pratiques strictement cartographiques; il vaut la peine de donner ici la traduction de ce passage<sup>9</sup>:

"Ici, écrit le savant italien, tout est œuvre humaine, et il manque précisément le type de perception et de réélaboration des données qui constitue l'essence de la cartographie. Qu'il s'agisse de l'*agrimensor* qui répartit les lots de terres entre ceux à qui ils ont été assignés, de l'architecte qui fait le plan d'un temple ou du topographe d'une génération ultérieure qui en dessine le plan, la différence entre eux et un véritable cartographe est fondamentale. Ils ne sont pas tenus de réduire en termes géométriques et mathématiques une réalité qui, pour l'œil désarmé n'a rien

<sup>5</sup>E. Regoli, *Centuriazione e strade*, dans AAVV, *Misurare la Terra: centuriazione e coloni nel mondo romano*, Modène, 1983, p. 108.

<sup>6</sup>*CIL*, VI 1974. Sur l'autre côté de l'autel, une boîte à *uolumina* répond à cette *pertica*.

<sup>7</sup>F.T. Hinrichs, *Histoire des Institutions gromatiques*, Paris, 1989, p. 167 sq. (= *Die Geschichte der gromatische Institutionen*, Wiesbaden, 1974, p. 158 sq.).

<sup>8</sup>R. Sherk, *Roman Geographical Exploration and Military Maps*, dans *ANRW* II.1, Berlin / New York, 1974, p. 551 sq.

<sup>9</sup>*La Mappa e il Periplo*, Rome, 1984, p. 63 sq.

de géométrie, ni de mathématique, comme dans le cas du milieu géographique; ils partent de figures et de formes que l'intelligence humaine maîtrise depuis des temps immémoriaux<sup>10</sup>. Le travail de reproduction se déroule entièrement dans le cadre de ces formes, entre choses homogènes, et il n'y a pas à fournir le travail de conquête intellectuelle nécessaire pour réduire à une ligne tracée sur une feuille la forme d'une grande île ou d'un continent. La différence est la même que celle qui sépare la représentation d'un édifice en formes géographiques régulières de sa représentation graphique achevée en perspective. L'intervalle de temps qui sépare ces deux conquêtes est colossal: il se mesure en millénaires, et peut-être même en nombre de millénaires...

Nous percevons aujourd'hui la terre comme une surface, comme un être à deux dimensions, mais pour en arriver là, il a fallu acquérir un immense pouvoir d'abstraction (...). Il était certainement facile en revanche de dessiner sur une feuille le rectangle qui avait donné à l'architecte la forme de base du temple qu'il construisait, les deux lignes sécantes qui constituaient la base du plan d'un camp militaire ou d'une cité, ou le réseau de perpendiculaires qui sépare les lots d'une centuriation"

Deux idées majeures se dégagent, à notre sens, de ce passage essentiel. La première est à notre sens que la représentation planimétrique non d'ensembles géographiques naturels, mais de paysages façonnés par

<sup>10</sup> Les textes littéraires que nous examinerons au prochain chapitre et qui nous montrent des soudards occupés à tracer, de leur doigt mouillé de vin, le plan de leurs plus belles batailles sur le lieu de leurs agapes montrent bien ce que la cartographie de petits espaces saisis par l'expérience avait de familier. P. Janni, *Gli antichi e i punti cardinali: rileggendo Pausania*, dans P. Janni et E. Lanzillotta (édd.), *ΓΕΩΓΡΑΦΙΑ (Atti del 2° Convegno Maceratese su Geografia e Cartografia Antica (Macerata, 16-17 Aprile 1985))*, Rome, 1988, p. 79 sq. a bien montré d'autre part que les modes de repréage dans l'espace, en particulier par rapport aux points cardinaux, sont radicalement différents selon que l'on est en présence de petits ou de grands espaces. La référence aux points cardinaux est réservée aux premiers.

l'homme, constitue le stade le plus archaïque de l'acquisition de la maîtrise conceptuelle de l'espace: ce ne sont pas des formes brutes livrées d'emblée que reproduisent ces documents dont l'origine se perd dans les brumes du néolithique<sup>11</sup>, mais des formes déjà connues car façonnées par l'homme. Le *mentor* n'est pas seulement appelé à effectuer le relevé d'un paysage; il fabrique ce paysage en effectuant lui-même la *diuisio* qui est l'objet même de la représentation qu'il devra finalement en produire.

*cl est à point commun à des cartes*

Le deuxième point important réside à notre sens dans le fait que la structure des cadastres romains les tire du côté des plans d'architecte et non du côté de la cartographie; quant aux termes techniques qui les désignent, ils sont également susceptibles de désigner des plans d'architecte, mais pas des cartes à proprement parler. Les difficultés rencontrées par les historiens récents pour qualifier les cadastres d'Orange en témoignent largement. A. Piganiol et le chanoine Sautel<sup>12</sup> adoptaient prudemment la désignation de "documents cadastraux". F. Salviat<sup>13</sup> lui a naguère préféré celle de "plans cadastraux", tirant ainsi ces représentations du côté du plan plutôt que de la carte. Au reste, la distinction du plan et de la carte à des limites floues qu'aujourd'hui encore il est malaisé de cerner avec précision, et qui ne tiennent pas seulement à l'étendue de la représentation. Sans doute peut-on dire, en reprenant les analyse de P. Janni, que les plans ont trait à des objets façonnés par l'homme, qui constituent l'essentiel de la représentation, alors que les cartes, sans pour

<sup>11</sup> Sur l'existence de plans dès la préhistoire, cf. C.D. Smith, *Cartography in the Prehistoric Period in the Old World: Europe, the Middle East, and North Africa*, dans Harley/Woodward, *History...*, p. 54 sq.; sur les plans babyloniens, A.R. Millard, *Cartography in the Ancient Near East*, dans *ibid.*, p. 107 sq.; sur les plans égyptiens, A.F. Shore, *Egyptian Cartography*, dans *ibid.*, p. 117 sq.

<sup>12</sup> *Les documents cadastraux de la colonie romaine d'Orange*, (Suppl. Gallia, XVI), Paris, 1962.

<sup>13</sup> *Orientation, extension et chronologie des plans cadastraux d'Orange*, dans *RAN* 10 (1977), p. 107 sq.



autant éliminer les modifications apportées par l'homme à son milieu, ne les considèrent que comme des éléments, parmi d'autres, venus modifier le paysage naturel. Il est très éclairant pour notre objet que, selon la définition qu'en donne Balbus, la *forma* soit également la représentation et l'objet représenté: ce qui est incrit dans les limites qu'a créées l'arpenteur<sup>14</sup>. C'est parce qu'il crée la limitation qu'il crée la *forma* avant d'en figer le dessin dans le bronze, si bien que l'on finit par ne plus savoir si le dessin reproduit l'objet fini ou s'il lui préexiste... Pour utiliser la langue des cartographes modernes, la cartographie à proprement parler suppose un levé; les plans cadastraux des anciens ne sont qu'un relevé: le contenu préexiste au fond de carte<sup>15</sup>.

### 1. Les plans cadastraux des Agrimensores.

#### a. Les Agrimensores.

L'identité et le statut des hommes qui furent appelés à exercer les fonctions de *mentor* nous sont inégalement connus. Pour l'époque républicaine, leur existence est largement attestée, mais les appelle alors plutôt *finitores*<sup>16</sup>. Cicéron nous renseigne sur l'origine *ex equestri loco* de ces *mentores*<sup>17</sup>, qui étaient donc issus de familles équestres, mais qui n'étaient pas eux-mêmes des chevaliers. Leur travail débouchait apparemment, comme plus tard sous l'empire, sur la production d'une *forma* de bronze. Nous en connaissons en effet au moins un exemple,

<sup>14</sup>104.1 La: *Forma est quæ sub aliquibus finibus continetur.*

<sup>15</sup>R. Brunet, *La carte, mode d'emploi*, Paris, 1987, p. 9 sq.

<sup>16</sup>Cf. AAVV, *Misurare la terra*, p. 109; Hinrichs, *op. cit.*, p. 79 sq. (= p. 76 sq. de l'édition allemande)

<sup>17</sup>Cic., *Leg. agr.*, 2.13.32; cf. Cl. Nicolet, *Les finitores ex equestri loco de la loi Seruilia de 63 av. J.-C.*, dans *Latomus*, 29 (1970), p. 72 sq. Hinrichs, *op. cit.*, p. 87 sq. (= p. 84 sq.) a souligné l'absence d'un corps de *mentores* sous la République.

puisque nous savons qu' en 162 avant notre ère, P. Cornelius Lentulus, alors consul suffect, avait fait afficher dans l'*Atrium Libertatis* une *forma* de l'*ager Campanus*<sup>18</sup> issue de relevés effectués alors qu'il était préteur urbain, en 165. Le consulaire M. Cæcilius, M.f., Metellus en avait probablement fait réaliser une autre en Sardaigne en 112 avant notre ère<sup>19</sup>.

*de l'œuvre grecque sur base de belles formes (des- de la civilisation) forme de Sylla*

Sous l'empire, notre documentation se fait plus riche, conséquence logique de l'extension des territoires soumis, de la gestion du fisc, du nombre de conflits de bornage, et de l'importance du *corpus* épigraphique disponible. On a pu se fonder sur un mot de Trajan, dans une lettre-réponse à Pline le Jeune<sup>20</sup>, pour souligner l'abondance des *mensores* dans toutes les provinces; l'empereur s'excusait en effet de ne pouvoir lui envoyer des *mensores* en lui disant:

*in omni prouincia inueniuntur quibus credi possit, et ideo non deerunt tibi, modo uelis diligenter excutere.*

"Dans toutes les provinces, il y en a (= des *mensores*) auxquels on peut se fier; je pense donc que tu trouveras ton affaire pour peu tu te donnes la peine de fouiller".

<sup>18</sup>Granius Licinianus, XVIII, éd. Flemisch, p. 10: *formamque agrorum in æs incisam ad Libertatis fixam reliquit*. Cf. Hinrichs, *op. cit.*, p. 57

<sup>19</sup> Il s'agit probablement de la *Tabula ahenea* de Metellus, mentionnée par *CIL* X 7852, l. 7, qui n'est autre que la *forma... quæ in prouincia esset* émentionnée à la ligne 17 du même document. Th. Mommsen, *Decret des Proconsuls von Sardinien L. Helvius Agrippa von J. 68*, dans *Hermes*, 2 (1867), p. 106 (= *Ges. Schr.*, V.1, p. 328) a bien souligné que le Metellus mentionné dans ce document ne peut-être que le consul de 115 qui triompha de la Sardaigne en 111 avant notre ère. Il souligne néanmoins (*ibid.*, p. 125 sq. = p. 328 sq.) qu'il a probablement existé (en 6 de notre ère) un proconsul de Sardaigne du nom de Q. Cæcilius M.f. Metellus Creticus, consul en 7 de notre ère, connu par une inscription lacunaire (*CIL* X, 7581). On admet généralement que le Metellus de l'inscription est le consul de 115, cf. Hinrichs, *op. cit.*, p. 119 sq.

<sup>20</sup>*Epist.*, X.18.3; en réponse à X.17b.2.



no (w) u a 7 -

2/15/1974

On peut néanmoins se demander jusqu'à quel point le *mentor* demandé par Trajan est bien un *agrimensor*. Il semble en effet plutôt ressortir du contexte qu'il s'agissait d'un *mentor aedificiorum* <sup>21</sup>. C'est en effet à propos de la constructions d'édifices dans la ville de Pruse que Pline demande l'envoi de ce *mentor* à Trajan, afin de vérifier les *mensuræ* de l'édifice; le gouverneur suspectait en effet, à bon droit semble-t-il, la malhonnêteté des entrepreneurs. C'est encore d'édifices qu'il est question lorsque l'empereur expose les raisons qui l'empêchent d'accéder à la demande de son subordonné:

*Mensores uix etiam iis operibus quæ aut Romæ aut in proximo fiunt, sufficientes habeo.*

"J'ai à peine assez de *mentores* pour suffire au travaux en cours dans Rome et ses parages". On pense bien évidemment au Forum et au port de Trajan, c'est-à-dire à des activités qui n'avaient que peu à voir avec la cadastration des terres agricoles. Si l'on sait que les *agrimensores* avaient le statut d'expert pour trancher dans les causes *de limitibus* <sup>22</sup>, les remarques de Trajan sur l'existence de quelques hommes de bonne foi parmi ceux-ci semble peu compatible avec l'assimilation de ces *mentores* à des *agrimensores*. Ce texte semble donc être à exclure, quoique le terme *mentor* recouvre probablement un champ de compétences très varié, et que rien ne prouve que le même homme n'ait pu, en se désignant du seul nom de *mentor*, agir en qualité d'*agrimensor* et de *mentor aedificiorum*.

*Prose 1 Pl. de var. — c. 16 de l'édifice de "mentores" avec aedificiorum.*

L'inventaire des inscriptions relatives à des *mentores* a été bien établi par Hinrichs, mais doit être complété par celui de Sherk pour les

<sup>21</sup>Dilke, *The Roman Land Surveyors*, Newton Abbot, 1971, p. 42.

<sup>22</sup>*Misurare la Terra*, p. 111. Un jugement du gouverneur semble néanmoins toujours avoir été nécessaire.

*mentores* militaires<sup>23</sup>. Il en ressort que ces techniciens appartenaient à quatre groupes bien distincts:

- des *mentores* militaires, parmi lesquels on compte des légionnaires, des prétoriens et des auxiliaires<sup>24</sup>. Une inscription d'Afrique<sup>25</sup> ~~permet d'estimer le nombre des *mentores* légionnaires au nombre d'un par cohorte~~<sup>26</sup>. Ils étaient en tout cas assez nombreux dans la *Prima Adiutrix* pour dédier, dans une autre région de l'empire, une inscription à leur Génie<sup>27</sup>. *mais on peut se demander s'il s'agissait de mentores fumentarii (Viminacium: III, 8112 et AE. 1973, 971)*

- des esclaves et affranchis impériaux des *tabularia* impériaux<sup>28</sup>.

- des employés des collectivités locales<sup>29</sup>.

- des *mentores* libres exerçant une profession libérale<sup>30</sup>.

<sup>23</sup>Hinrichs, *op. cit.*, p. 167 sq. (= 158 sq.); R. Sherk, *Roman Geographical Exploration and Military Maps*, dans *ANRW*, II.1, New-York - Berlin, 1974, p. 546-551.

<sup>24</sup>*CIL* III, 586 (= *ILS* 5947 a); 3343; 8112 (cf. 12656); 10976; V, 7368; VI, 2518; 3606; 2692; 32 520; 32536b; 32 882; dans la liste, on note un *mentor librator* prétorien (VI 2754) qui alliait les qualifications de métreur (*mentor*) à celle de niveleur (*librator*); VIII, 2564 (= *ILS* 470); 2856 sq.; 2935; 2946; 3028; 3074; 11428; on peut aussi signaler le témoignage indirect de 22 786; XIII, 6538; *AE* 1904, 72 (cf. J. Carcopino et H. Focillon, *Inscriptions Latines d'Afrique*, dans *BCTH*, 1904, p. 208-212); *AE* 1947, 61 (cf. *Epigraphica*, 7 (1945), 35-38; Nicolet, *de Vérone au Champ-de-Mars...*, dans *MEFR(A)*, 1988, p. 127 sq.; cf. *supra*, p. 296 sq.); *OGIS* 205 = *IGRRP*, 3, 1365 (Egypte); J.-G. Tait et C. Préaux, *Greek Ostraca in the Bodleian Library at Oxford*, Londres, 1955, n°s 1725.5; 1738.3; 1759, 3-4; R. O. Fink, *Roman Military Records on Papyrus*, (*Philol. Monogr. Amer. Philol. Assoc.*, 26), Case Western Reserve University, 1971, n°s 25, fgt a, et n° 50, col. 1, ll. 3 et 9. Les *Mentores* militaires sont comptés parmi les *immunes* par le *Digeste*, 50.6.7. Cf. aussi *Liber Coloniarum*, dans Blume, Lachmann, Rudorff, 1848, t. 1, p. 244 et 251 sur les mentions de *mentores* prétoriens dans le *Corpus Agrimensorum*. Le pseudo-bouclier de Doura (cf. Sherk, p. 551), ne saurait être invoqué comme preuve de la présence de *mentores* dans la 20e cohorte des Palmyréniens.

<sup>25</sup>*AE* 1904, 72 (cf. J. Carcopino et H. Focillon, *Inscriptions Latines d'Afrique*, dans *BCTH*, 1904, p. 208-212); Sherk, *art. cit.*, p. 548 sq.

<sup>26</sup>Ce chiffre semble confirmé par *CIL* III, 8112, de Viminacium, datée, comme la précédente du début du III<sup>e</sup> s.; cette inscription compte en effet 11 *mentores* que Sherk, *loc. cit.*, répartit à raison d'un par cohorte, la première cohorte ayant un double effectif. *Tpis à Viminacium AE 1973, 971: Dedicace au Génie des Mentores (déb. 3<sup>e</sup> s.)* < *sehollee*

<sup>27</sup>*CIL* III, 10 976, Brigetio.

<sup>28</sup>*CIL* III, 2124; 2128; V, 8319; VI, 8912 sq.; 9619 - 21; VIII, 12636-39; 12912 sq.; 24690; 25988; VII, 420; XII, 4490. *AE 1980, 953*

<sup>29</sup>*CIL* IV, 5405; 5407; V, 5315; 6786; IX, 699; 821.

<sup>30</sup>*CIL* II, 1598; III, 1220; 6041 [classé à tort par Hinrichs au nombre des *mentores* des collectivités locales]; VI, 198; XIV. 23; *IGRRP* I, 709.8.

mais le dédicant est défendeur  
honorum → ces mentores  
fumentarii  
fumentarii

à l'empire

comp. d'un par  
tabularia  
M. N. N. (1981) 979  
comme un  
mentor adf.  
à l'empire

(AE 1983 /  
991 = J. Reynolds,  
Lyon Studies, 42  
(1980-81) 150-2

Ces documents permettent de couvrir la quasi-totalité du territoire soumis à Rome; ils semblent donc confirmer l'affirmation de Trajan, quoique la majorité d'entre eux soit essentiellement liée aux services publics, armée, fisc ou collectivités locales. Les noms qui les désignent semblent toutefois opérer des distinctions; dans les inscriptions et *papyri* grecs, ainsi que dans quelques inscriptions latines<sup>31</sup> les *mensores* sont liés explicitement à la *chorographia*, c'est-à-dire à la mesure d'une *chora* : il sont alors sans aucun doute des *agrimensores* chargés de mesurer un territoire. Ils peuvent être "arbitres et horothètes" - traduction grecque du mot latin *finitor*<sup>32</sup> - ou *mentor agrarius*<sup>33</sup>, voire *geometra*<sup>34</sup>. Ces spécifications les distinguent peut-être néanmoins d'une partie au moins des *mensores* tout court, aux compétences plus variées<sup>35</sup>. De fait, si l'on examine un tant soit peu le champ des capacités de certains d'entre eux, militaires ou civils, engagés pour certaines opérations, on se rend compte qu'ils constituaient un véritable corps d'ingénieurs, aptes à construire des camps, des routes et des ponts, à effectuer des travaux d'hydraulique ou de siège, à creuser des tunnels: ce qui explique qu'à l'occasion, ils se désignent également comme niveleurs<sup>36</sup>. Il est donc tentant de distinguer trois catégories de *mensores* : les *agrimensores*, exclusivement aptes à dresser

<sup>31</sup>CIL VIII, 12914; cf. aussi AE (1947), 61 et Cl. Nicolet, *de Vérone au Champ-de-Mars...*, dans *MEFR(A)*, 1988, p. 127 sq.. Nous pensons qu'il n'y a pas lieu de développer dans cette inscription *chorographiar(um) [ite]m cælatori*, mais que l'ancienne lecture *chorographiar[io] item cælatori* doit être conservée; cf. *supra*, p. 326 sq.

<sup>32</sup>IGRRP I, 709.8: ὄροι Κοροκοπιῶν φύλης Ῥοδοπηίδος τεθέντες ὑπὸ Φλ. Σκέλητος κριτοῦ καὶ ἑροθέτου.

<sup>33</sup>CIL VI, 3606.

<sup>34</sup>CIL III 6041; V 8319; VIII 11428 (*mentor geometra*). la plupart des *mensores* des *tabularia* impériaux, employés dans les services gestionnaires des propriétés impériales ou du fisc, étaient sans doute essentiellement des *agrimensores*, quoiqu'ils soient le plus souvent désignés comme simple *mensores*.

<sup>35</sup>CIL V 6786 représente toutefois, sur le monument funéraire d'un *Mensor Vluir*, une *Groma*, qui en fait indiscutablement un *agrimensor*. Était-ce là néanmoins son seul champ de compétences?

<sup>36</sup>CIL VI 2754.

mon = en est  
sans doute pas  
de mensur...

des relevés cadastraux dans un contexte rural, et à intervenir dans les controverses afférentes à ce milieu, des *mensores ædificiorum* spécialement formés aux relevés urbains, et les *mensores* tout court, véritables ingénieurs propres à intervenir dans toutes les situations qui requéraient la présence d'un technicien rompu aux exercices de nivellement, au maniement et à l'utilisation de plans cotés, et à la topométrie<sup>37</sup>. Sous l'empire, de tels hommes devaient se rencontrer le plus souvent dans l'armée et dans les professions libérales. Quelques-uns, sans doute assez réputés, enseignaient même leur discipline.\*

\*  
VI. 32.536 b

#### b. Les plans cadastraux

A partir des mesures qu'ils effectuaient sur le terrain, les *agrimensores* parvenaient à établir un double document composé d'une carte, établie sur un support périssable de lin désigné comme *linteum* ou *mappa*†, et d'un livre de commentaire. Nous pouvons nous faire une idée de ces cartes grâce au texte du *Corpus Agrimensorum*, qui y renvoie souvent, lorsqu'il parle des *formæ*. Encore ce mot désigne-t-il également la terre centuriée dans sa réalité matérielle, l'ensemble des documents destinés aux archives, ou, parmi eux, la seule carte.

A en juger par ces textes, la première limite des cartes cadastrales est qu'elles ne semblent avoir véritablement eu trait qu'aux terres centuriées, c'est-à-dire à l'*ager diuisus et adsignatus*. C'est du moins le cas qui semble monopoliser l'attention des auteurs du *Corpus Agrimensorum*,

<sup>37</sup>Sherk, *art. cit.*, p. 541 sq.; 551 sq. L'élaboration de cartes militaires, contre l'opinion de Sherk, p. 558 sq. ne nous ne semble pas pouvoir être strictement incluse dans leur champ de compétences, du moins au sens où nous entendons aujourd'hui le terme carte militaire. Cette hypothèse se fonde essentiellement sur les notices relatives à la *forma Æthiopiæ* rapportée par les prétoriens de Néron. ceux-ci ont en effet mesuré des distances, mais que le résultat fût réellement cartographique est à notre sens difficilement défendable. Cf. *infra*, ch.2, ainsi que sur la carte de Doura-Europos.

ou typhos  
pentacbe  
+ forme  
chorographe

†

même si des *formæ* ont pu être dressées à l'initiative de particuliers<sup>38</sup>, car ces dernières étaient dénuées de toute valeur. Il pouvait certes apparaître aux marges ou dans la trame de la centuriation des terres indivises: montagnes, marécages, *compascua* ou *subsiciua*, mais le cadre normal de la *forma* demeure la centuriation<sup>39</sup>, et ce n'est que pour autant que ces accidents irréguliers en brisaient l'ordonnance géométrique qu'ils avaient l'heur d'y figurer.

C'est ainsi que des jugements rendus à l'occasion de conflits de bornage, en Grèce, par exemple, quoiqu'impliquant des *mensores*, l'ont été hors de toute *forma*, car il n'avaient pas trait à des zones centuriées. Il fallait alors, à partir de la tradition orale et des documents existants, rechercher l'emplacement des bornes anciennes<sup>40</sup>, faire l'inventaire des transferts de propriété, et se lancer dans une enquête toponymique préalable à des fouilles, destinées à exhumer les anciennes bornes<sup>41</sup>. De la même façon, s'agissant de l'*ager occupatorius* (ou *agri arcifinales*), Siculus Flaccus souligne que les seules *formæ* dressées l'étaient à l'initiative de particuliers, et étaient dépourvues de toute valeur juridique<sup>42</sup>:

<sup>38</sup>Contre l'opinion de Dilke, *Land Surveyors*, p. 115, qui considère que les plans cadastraux d'Orange ne sont pas des cartes cadastrales au sens propres, parce qu'ils sont limités aux terres centuriées/ Kubitschek, sv *Karten*, dans *RE* X.2 (1919), c. 2026, rappelle que les propriétaires pouvaient faire établir des *formæ* de leurs terres. Il se fondait pour cela sur Horace, *Epist.*, I.16.4., qui, en réalité, doit être écarté, cf. H. Thédenot, sv *Forma*, dans *DAGR*, Paris, 1896; Siculus Flaccus, *condic. agr.*, La. 138.11 sq., dit toutefois à propos de l'*ager occupatorius* que des *formæ* étaient dressées par de simples particuliers; celles-ci n'avaient néanmoins aucune valeur légale: *Horum ergo agrorum nullum est æs, nulla forma quæ publicæ fidei possessoribus testimonium reddat; quoniam non ex mensuris actis unus quisque modum accepit, sed quod aut excoluit, aut in spem colendi occupavit. quidam uero possessionum suarum priuatim formas fecerunt, quæ nec ipsos uicinis nec sibi uicinos obligant, quoniam res est uoluntaria.*

<sup>39</sup>Cf. Siculus Flaccus, *Condic. Agr.*, LA 154. 9-14.

<sup>40</sup>Le bornage devait être décrit par un texte du type de celui qui fut édicté par Q. et C. Minucii en règlement du conflit opposant les Genuates aux Vitures. Cf. *CIL* I2.2 584 (= 199) = *ILS* 5946. Ce type de documents semble exclure l'existence de *formæ* cartographiées, qui auraient rendu inutiles les laborieuses descriptions des limites que l'on y rencontre.

<sup>41</sup>*CIL* III.586 (= *ILS* 5947a); 367.

<sup>42</sup>La. 138.11 sq.; cf. Nicolet, *Inventaire...*, p. 167



*Horum ergo agrorum nullum est æs, nulla forma quæ publicæ fidei possessoribus testimonium reddat; quoniam non ex mensuris actis unus quisque modum accepit, sed quod aut excoluit, aut in spem colendi occupavit.*

" Pour ces terres, il n'existe aucun document de bronze, aucune *forma* qui ait une valeur publiquement reconnue pour témoigner en faveur des propriétaires; c'est que chacun d'eux a reçu son lot non à la suite de mesures, mais pour l'avoir mis en valeur, ou occupé dans l'intention de le mettre en cultures".

A la différence des cartes très ouvragées qui nous sont parvenues dans le *Corpus Agrimensorum*, les *formæ* douées de *fides publica* devaient néanmoins être cartographiquement fort austères, et dépourvues des embellissements de la cartographie que nous avons jusqu'ici examinée, tels que les vignettes décoratives, par exemple. Nous en avons la preuve dans un passage d'Hygin<sup>43</sup>: pour les *siluæ* et autres anomalies, l'arpenteur devait prendre soin de représenter la forme irrégulière de la zone concernée, avec une borne à chaque angle, et remplir la totalité du cadre ainsi obtenu d'une légende dont la mise en page devait être conçue de telle façon que l'espacement des lettres permît d'occuper tout la surface concernée.

Parler d'austérité est peu dire: à lire les textes du *Corpus Agrimensorum*, on a nettement l'impression que ces "cartes" devaient

<sup>43</sup>Limit. Const., p. 196 sq. La = 159 sq. Thu: *in forma ita ut erit ostendemus, SILVAS siue PASCVA PVBLICA siue utrumque. Quatenus erit, inscriptione repleuimus ut et in forma loci latitudinem rarior litterarum dispositio demonstret; harum siluarum extremitatem per omnes angulos terminauimus.* L'ensemble du passage est illustré dans l'Arcerianus A (f° 145) par une figure (183 La. 122 Thu.) qui reproduit en réalité une vignette; P (f° 99 r) est plus proche de la lettre du texte et ne fait figurer qu'une inscription dans un cadre anguleux. Ce sont les figures 185 et 186 La qui semblent rendre compte du type de mise en page que suppose ce passage.

essentiellement consister en système de lignes orthogonales<sup>44</sup> correspondant aux centuries, localement perturbées par des anomalies traitées sur le mode de figures géométriques. Les cases, régulières ou irrégulières, ainsi obtenues étaient autant de support d'inscriptions. Le contenu de chacune d'elles, notamment les découpages du parcellaire à l'intérieur de chaque centurie, ne devait en effet pas être normalement dessiné<sup>45</sup>: aussi bien Hygin<sup>46</sup> considère-t-il comme une innovation récente d'un évocat de Trajan l'usage d'inscrire à l'intérieur des centuries le contour de chaque lot, le nom du propriétaire, la longueur, la largeur et la surface (le *modus*). Une telle innovation n'a pas nécessairement été généralisée à partir de cette date! Elle nous est seulement présentée sous les traits d'une idée astucieuse, que rien ne permet de caractériser comme un usage établi. Car, toute médaille ayant son revers, si elle présentait des avantages indéniables pour prévenir les litiges entre propriétaires de terres mitoyennes, elle supposait un accroissement assez considérable de l'échelle, et donc de l'encombrement de la carte ainsi obtenue...

Les zones exclues de la centuriation (montagnes, marécages, rivières, routes, etc...), qui constituaient autant de points de repère en cas d'enquête ultérieure, pouvaient également figurer dans le tracé<sup>47</sup>, quoiqu'à en croire

<sup>44</sup>Hygin, La 202.11-17.

<sup>45</sup>Piganiol-Sautel (1962), p. 40.

<sup>46</sup>La 121; cf. les remarques très justes de Cl. Nicolet, *op. cit.*, p. 167. Ce passage pose un problème de traduction. L'expression *extrema linea* doit sans doute s'entendre comme complément de moyen de *compræhendit*, et désigne alors non la ligne d'écriture du *liber æris*, comme le pensait Dilke, *Surveyors*, p. 42, mais comme la ligne dessinée qui limite chaque parcelle (Nicolet, *loc. cit.*; Déléage, *Cadastrés...*, p. 191). C'est du reste le sens qu'a généralement le mot *linea* dans d'autres passages d'Hygin. Cf. par ex. La 202.15 sq.: *Libros æris et typum perticæ totius lineis descriptum secundum suas determinationes adscriptis adfinibus tabulario Cæsaris inferemus.*

<sup>47</sup>Du moins leurs noms figuraient-ils, en compagnie de "signes": cf. Iun. Nips., 293 La: *sed et quibusdam regionibus, sine typo uel forma regionis, in qua parte agri sis, inuenire non potes, nisi ex typo uel forma regionis ipsius. Sunt enim in typo montium uocabula et alia signa complura ex quibus possis scire in qua parte agri sis.*

elles ne pouvaient  
pas être dessinées  
sur le terrain par  
des bornes qui  
portent les noms  
et figures...

pour la  
du terrain  
de la carte



la description d'Hygin (202 La), seules fussent vraiment nécessaires à la *forma* les lignes de séparation des centuries.

Les cadastres d'Orange ne représentent que les routes et les cours d'eau. Les montagnes, même lorsqu'elles étaient aussi abruptes que les Alpilles ne semblent pas avoir été distinguées, car elles étaient intégrées à la centuriation. Dans le détail, la fidélité de leurs tracés à leur disposition originale demeure en partie soumise à caution. Une centurie traversée par une route apparaît bien comme telle dans le plan cadastral, mais il ne faut pas y rechercher une exactitude trop poussée. Aussi bien les proportions respectives de ces accidents et de la centurie que la forme des centuries obéissent à des échelles fantaisistes ou, pour le moins, fluctuantes<sup>48</sup>. A quoi bon du reste représenter ces centuries à l'échelle, puisque la forme et les dimensions du référent (sauf indication contraire un carré de 20 *actus* et de 2400 pieds de côté pour chaque centurie) étaient connues? Le maillage des centuriations était en quelque sorte une indication suffisante. on aboutissait ainsi à des déformations assez importantes pour que les centuries carrées de 200 jugères des cadastres B et C fussent représentées sous forme de rectangles. Les plans cadastraux, comme les autres cartes, étaient soumis aux contraintes imposées par l'espace disponible sur leur lieu d'affichage. Pour austères qu'elles fussent, les *formæ* cadastrales, destinées à être en permanence exposées aux yeux du public, devaient être belles avant que d'être exactes<sup>49</sup>.

<sup>48</sup> Aussi bien pour les cadastres d'Orange que pour un grand nombre de manuscrits du *Corpus agrimensorum*, ces carrés sont devenus des rectangles; peut-être convient-il à cet égard de nuancer l'avis de Cl. Nicolet, *Inventaire...*, p. 170 relativement au nécessaire respect de l'échelle par ces plans: pas plus que la *Forma Urbis*, les cadastres ne devaient respecter strictement une échelle rendue superflue par l'inscription de mesures ou par la connaissance préalable des dimensions d'une centurie. Cf. sur ce point les remarques de P. Janni, *op. cit.*, p. 125, n. 125.

<sup>49</sup> Hyg., *Const. Lim.*, 166.6 La = 131.4 sq. Thu. *Formarum pulcher habitus ipsorum etiam agrorum speciosa designatio.*

la description d'Hygin (202 La), seules fussent vraiment nécessaires à la *forma* les lignes de séparation des centuries.

Les cadastres d'Orange ne représentent que les routes et les cours d'eau. Les montagnes, même lorsqu'elles étaient aussi abruptes que les Alpilles ne semblent pas avoir été distinguées, car elles étaient intégrées à la centuriation. Dans le détail, la fidélité de leurs tracés à leur disposition originale demeure en partie soumise à caution. Une centurie traversée par une route apparaît bien comme telle dans le plan cadastral, mais il ne faut pas y rechercher une exactitude trop poussée. Aussi bien les proportions respectives de ces accidents et de la centurie que la forme des centuries obéissent à des échelles fantaisistes ou, pour le moins, fluctuantes<sup>48</sup>. A quoi bon du reste représenter ces centuries à l'échelle, puisque la forme et les dimensions du référent (sauf indication contraire un carré de 20 *actus* et de 2400 pieds de côté pour chaque centurie) étaient connues? Le maillage des centuriations était en quelque sorte une indication suffisante. on aboutissait ainsi à des déformations assez importantes pour que les centuries carrées de 200 jugères des cadastres B et C fussent représentées sous forme de rectangles. Les plans cadastraux, comme les autres cartes, étaient soumis aux contraintes imposées par l'espace disponible sur leur lieu d'affichage. Pour austères qu'elles fussent, les *formæ* cadastrales, destinées à être en permanence exposées aux yeux du public, devaient être belles avant que d'être exactes<sup>49</sup>.

<sup>48</sup>Aussi bien pour les cadastres d'Orange que pour un grand nombre de manuscrits du *Corpus agrimensorum*, ces carrés sont devenus des rectangles; peut-être convient-il à cet égard de nuancer l'avis de Cl. Nicolet, *Inventaire...*, p. 170 relativement au nécessaire respect de l'échelle par ces plans; pas plus que la *Forma Urbis*, les cadastres ne devaient respecter strictement une échelle rendue superflue par l'inscription de mesures ou par la connaissance préalable des dimensions d'une centurie. Cf. sur ce point les remarques de P. Janni, *op. cit.*, p. 125, n. 125.

<sup>49</sup>Hyg., *Const. Lim.*, 166.6 La = 131.4 sq. Thu. *Formarum pulcher habitus ipsorum etiam agrorum speciosa designatio.*

Il est aussi curieux, au moins en apparence, de la part de "cartographes", de voir que les auteurs du *Corpus agrimensorum* mettent surtout l'accent sur l'écriture lorsqu'ils parlent des *formæ*. C'est le verbe *scribere* qui caractérise l'essentiel de leur intervention<sup>50</sup>. C'est que les inscriptions n'y manquaient pas! On y trouvait normalement, dans le cas de terres assignées, les noms des bénéficiaires de l'allocation, suivi de la superficie allouée à chacun, et, de façon générale, pour chaque centurie, l'indication de la nature des parcelles - c'est-à-dire leur statut, et, le cas échéant, la mention de leur caractère inculte<sup>51</sup>. Les *formæ* cadastrales semblent donc pouvoir se définir comme des inscriptions monumentales (il s'agissait normalement de Tables de bronze) rédigées dans les cadres graphiques réguliers de la centuriation.

C'est précisément l'image des cartes cadastrales que nous donnent à bon droit les documents connus sous le nom de "cadastres d'Orange". Car, quoique l'on ait pu dire, ce sont bien des *formæ*. Le texte de l'inscription dédicatoire qu'A. Piganiol a cru pouvoir restituer semble en effet les assimiler à une *forma* tout à fait ordinaire dont seules les inscriptions comportent des renseignements d'une nature quelque peu différente de celle que l'on devait normalement trouver dans une *forma*<sup>52</sup>. Les plans, *hol*

<sup>50</sup>Thu. 71.12; 73.7; 79.17; 80.1.

<sup>51</sup>Cf. Hyg., p. 112.25 La (=73.4 Thu) [cf. aussi *Limit. Const.*, p. 196 sq. La = 159 sq. Thu: et *supra*, n. 43]: *in forma generatim enotari debebit LOCA CVLTA et INCVLTA, SILVÆ*. C'est le sens qui semble se dégager de Front., *Controu. agr.*, 45.16 sq. La: *Si et mensura sit recens, et iam modus secundum centuriam conueniat et loci natura indicetur et cultura, nihil impedit secundum formas æstimatum peteret: lex enim modum petiti definite prescribit cum antequam mensura agri agatur modus ex forma pronuntiatum cum loco conueniat*. On trouve chez Frontin deux autres allusions au *modus*: l'une indique que l'on peut le rechercher sur la *forma*: *Quom autem in adsignato agro secundum formam modus spectetur...* (45.11 La); l'autre suggère que parfois cette information faisait défaut (*Cum enim modum loci nulla forma præscribit et controuersia oritur, solent quidam per inprudenciam mensores arbitros conscribere* [43.22 La]). Dans ces conditions, les *mensores*, nous précise-t-il, ne pouvaient trancher...

<sup>52</sup>[*formam prop*] *oni* [iussit, adnotato] in sin[gular] centurias] annuo uectigali ...

Ch. Seurmeq, *obes* JS (1965) | . 784 a propos de corrigé en  
ex formis prop]oni [iussit, adnotato] in sin[gular] centurias] -  
cf. F. I. Hinrichs, | . 138 (= | . 145) -

cadastraux d'Orange étaient en effet plus exclusivement liés à la perception du *uectigal*, et moins nettement tournés vers la description des limites. Rédigés, dans leur ensemble, et pas seulement le seul cadastre B, à en croire l'inscription dédicatoire, en 77, à l'occasion d'une vaste mise à jour des cadastres ordonnée par Vespasien dans l'espoir de récupérer tous les revenus afférents à l'*ager occupatorius* et aux *subsicivæ*, ces trois plans de marbre, qui ont probablement été précédés de cadastres plus anciens<sup>53</sup>, ont fait couler, à bon droit, beaucoup d'encre. Si l'on a d'abord pensé qu'ils correspondaient à trois états successifs du même parcellaire, les récentes analyses de G. Chouquer et de F. Salviat nous permettent toutefois de voir plus clair dans ces documents<sup>54</sup>. Les orientations différentes de chacun d'eux permettent en effet de mieux comprendre leur disposition dans le bâtiment qui devait initialement les recevoir, à quelque cent mètres au Nord du *Frons scenæ* du célèbre théâtre de la ville<sup>55</sup>: ils devaient être affichés sur trois murs d'une même cour ou d'un même portique disposés

<sup>53</sup>Le fgt opistographe 47 (Piganiol-Sautel (1962), p. 128 sq.; [cf. *infra*, Annexe 1]) mentionne directement sur sa face A les dotations faites aux soldats :

*D(extra) D(ecumanus) I U(ltra) K(ardinem) III  
militibus extr(ibutario)  
iugera C,  
rel[i]q(ua) colon(iæ) C,  
poss(essoribus) STF I uti du[m]  
[as]ses æris XXVIII (soluant).*

*R(ei) [p(ublicæ) CC]*

<sup>54</sup>F. Salviat, *Orientation, extension et chronologie des plans cadastraux d'Orange*, dans *RAN* 10 (1977), p. 107 sq.; *Le cadastre B d'Orange, la route antique au Sud de Montélimar, le problème de Dourion et le cours inférieur de la Berre*, dans *RAN*, 18 (1985), p. 277 sq.; *Quinte-Curce, les Insulæ Furianæ, la fossa Augusta et la localisation du cadastre C d'Orange*, dans *RAN* 19 (1986), p. 101 sq. G. Chouquer, *Localisation et extension géographique des cadastres affichés à Orange*, dans *Cadastres et espace rural. Approches et réalités antiques. Table-ronde de Besançon, mai 1980*, Paris, 1983, p. 275-295

<sup>55</sup>Dans le secteur où ont été retrouvés ces fragments, on ne peut dresser le plan d'aucun édifice cohérent, les fouilles ayant été très ponctuelles. Tous les fragments exhumés depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> s. n'ont peut-être pas été retrouvés sur leur lieu initial de conservation. Cf. Annexe 1. Récemment, Fr. Gasparri, *Notes médiévales sur les documents cadastraux de la colonie romaine d'Orange*, dans *BSNAF*, 1988, p. 147-153, a tenté de défendre la thèse de la découverte *in situ*. L'argumentation est néanmoins loin d'être pleinement convainquante. Cf. en particulier les remarques d'A. Chastagnol dans la discussion qui fait suite à l'article.

en fer-à-cheval, et dont l'orientation réelle correspondait à celle de la carte que chacun d'entre eux portait<sup>56</sup>. Le cadastre A, orienté le Sud en haut occupait le mur Sud, le cadastre B, orienté l'Ouest en haut, le mur Ouest, et le cadastre C, orienté le Nord en haut, le mur Nord (cf. pl. CXVII.2).

Les plus récents travaux de F. Salviat semblent définitivement imposer la localisation du cadastre C dans la région de Valence, où l'existence de centuriations est bien attestée par photographie aérienne<sup>57</sup>. Les trois cadastres d'Orange nous donneraient donc, du Nord au Sud, les cadastres de Valence (C), d'Orange (B) et d'Arles (A)<sup>58</sup>. Sur la raison d'être de ces trois cadastres à Orange, nous aurons l'occasion de revenir; dans l'immédiat, c'est avant tout l'aspect de ces cartes qui retiendra notre attention.

<sup>56</sup>Le premier à avoir émis l'hypothèse que les 3 plans trouvaient place sur trois murs partageant la même orientation que chacun des plans est J.-H. Oliver, *North, South, East, West at Arausio and Elsewhere*, dans *Mélanges Piganiol*, Paris, 1966, t. II, p. 1075-79. F. Salviat (1977) a fait définitivement tomber les objections formulées par Dilke (1971), p. 224.

<sup>57</sup>*Quinte-Curce, les Insulæ Furianæ, la fossa Augusta et la localisation du cadastre C d'Orange*, dans *RAN* 19 (1986), p. 101 sq. G. Chouquer, *Localisation et extension géographique des cadastres affichés à Orange*, dans *Cadastres et espace rural. Approches et réalités antiques. Table-ronde de Besançon, mai 1980*, Paris, 1983, p. 275-295, se fondait essentiellement sur des parentés toponymiques pour localiser le cadastre C en Camargue. L'analyse du toponyme *Fossa Augusta* comme un véritable canal de navigation proposée par F. Salviat ne laisse néanmoins guère de doutes quant à la localisation septentrionale des *Insulæ Furianæ*. Sur les traces aériennes de cette centuriation, cf. *Cadastres et espace rural. Approches et réalités antiques. Table-ronde de Besançon, mai 1980*, Paris, 1983, p. 142, fig. 5.

<sup>58</sup>L'intersection du *Kardo* et du *Decumanus* du cadastre A se situe à proximité de Saint-Etienne-du-Grès, l'antique *Ernaginum*, et couvre au moins la région comprise entre les Alpilles, Salon-de-Provence, et la Durance, cf. G. Chouquer, *art. cit.* Les centurions de ce cadastre ont double superficie. Cf. pl. LIX; à ce propos se pose le problème du fragment opistographe n° 47, cf. Piganiol/Sautel (1962), p. 128 sq. la présence, indubitable, d'une double centurie (pl. LVII.2) suggère qu'il se rattache à la même *pertica* que le cadastre A. Il ne se rattache pas pour autant au cadastre A: il est clair en effet que cette face est gravée d'une autre main que celle qui a gravé le cadastre A. La mention probable sur ce fragment de terres d'état (*R(ei) [P(ublicæ) CC]*), d'ailleurs mentionnées sur le seul cadastre A, rend cette attribution extrêmement vraisemblable. Le nœud de la *pertica* unique d'Arles, Nîmes et Avignon se situant aux environs d'*Ernaginum*, le fragment se situerait donc (DD I, VK III) au Sud-Est immédiat de Tarascon, c'est-à-dire sur la rive gauche du Rhône et sur le territoire d'Arles. Cf. *Annexe 1* et pl. LVIII.



Leurs dimensions étaient assez considérables, puisque les dimensions du cadastre B, seules estimées avec certitude, s'élèvent au moins à 5,90 m. de haut par 7,56 m. de large<sup>59</sup>; les hypothèses de F. Salviat, qui n'ont pas à ce jour rencontré de réelle objection, permettent de restituer une extension environ identique en hauteur pour les trois cadastres; l'échelle oscille entre 1: 5000 et 1: 6000.

C'est précisément l'échelle qui semble donnée dans une tête de chapitre des *Casæ litterarum* <sup>60</sup>; elle est parfaitement logique et commode dans le système numérique romain, soit que l'on admette qu'elle se réduit en réalité à une échelle théorique de 1: 4800 qui ferait correspondre un pied à 40 *actus*, équivalant au côté de deux centuries ordinaires, soit, <sup>+ raison</sup> que l'on considère qu'à un pied correspondait un mille romain<sup>61</sup>. Pour ces deux raisons de bons sens<sup>62</sup>, le 1 : 5000 devait constituer un rapport particulièrement pratique et maniable.

Il est dès lors probable que le choix de l'échelle des cadastres d'Orange est moins le fait de sa monumentalité que d'un usage propre aux cadastres dans leur ensemble, qui avaient eux-mêmes adopté cette échelle

<sup>59</sup>Piganiol-Sautel (1962), p. 136; Dilke, *Surveyors...*, p. 160.

<sup>60</sup>*INCIP. ET DE CASIS LITTERARVM MONTIVM IN PED. V. FAC. PEDE VNO* (p. 331 La.). O. Dilke (dans Harley Woodward, *History...*, p. 226) a proposé de lire à la place de V le chiffre  $\bar{V}$ , ce qui conduirait à faire d'un pied sur la carte 5000 pieds dans la réalité, soit une échelle de 1: 5000. Un rapport de 1: 5 n'aurait de toutes les façons aucun sens, alors que l'usage de la haste horizontale comme multiplicateur est normalement attestée dans les manuscrits latins, notamment chez Pline l'Ancien, et dans quelques inscriptions (cf. par ex., *CIL*, V. 5262 = *ILS* 2927; VIII. 7095 = *ILS* 2933). On peut, comme Dilke, développer *PEDE UNO* en *PEDE(m) UNO*, ce qui constitue un vulgarisme assez banal, ou considérer que le point après *FAC* est le signe d'une abréviation qui pourrait se développer en *FAC(to) PEDE UNO*. Le sens ne semble néanmoins guère faire de doute.

<sup>61</sup>Le texte des *Mensurarum genera*, qui, dans le *Palatinus*, fait suite aux *Casæ Litterarum* rappelle du reste (p. 339 La.) *miliarius habet pedes V*.

<sup>62</sup>Les fluctuations d'échelle que l'on note dans les cadastres d'Orange portent au moins sur 1: 1000; elles montrent à quel point la variation de 1: 200 que l'on enregistre entre le 1: 4800 et le 1: 5000 pouvaient être tenues pour parfaitement négligeables.

de travail<sup>63</sup>. Les plans d'Orange ont probablement reproduit *ne varietur* le fond de carte des *formæ* sur lesquelles ils se sont fondés. Le 1 : 5000 est du reste sensiblement l'échelle en usage dans les plans cadastraux français modernes.

Une différence importante les sépare néanmoins: c'est la présence, dans les centuries, d'un texte abondant réalisé avec le pas d'écriture en usage dans la plupart des Actes monumentaux que nous a légués l'épigraphie, ce qui réduit d'autant le nombre des informations susceptibles de s'inscrire dans chacun des cadres correspondant à 708 m. de côté ainsi obtenus - sauf pour le cadastre A, aux doubles centuries. Ces "cartes" se présentent en effet sous l'aspect de série de cases grossièrement carrées, généralement rectangulaires, qui ne respectent que de façon très approximative l'échelle théorique<sup>64</sup>, et dans lesquelles ont été portées ces inscriptions.

Il ne s'agit certes pas des noms des bénéficiaires des allocations de terres au moment de la déduction de la colonie - et c'est là la différence essentielle qui sépare ce document de cadastres à proprement parler -, mais, comme le précise l'inscription qui surmontait le cadastre B, à quelques générations de distance de l'allocation, de données relatives aux redevances vectigaliennes dues par les usufruitiers des terres cadastrées. Plus précisément, le texte s'attache à déterminer la nature juridique du sol et la surface afférente, pour chaque centurie, à chaque type de sol: sol non tributaire, propre aux surfaces allouées, dont les *possessorēs* ne sont pas

---

<sup>63</sup>Nous verrons bientôt que, de la même façon, les plans de marbre de la ville de Rome, quelle que fût leur fonction, se sont tenus à une échelle constante qui était sans nul doute celle de leur modèle.

<sup>64</sup>Les déformations les plus nettes apparaissent dans le cadastre B; dans le cadastre A, les rectangles sont presque des carrés - alors que leur superficie de 400 jugères au lieu des 200 attendus devrait supposer des rectangles; le cadastre C utilise des carrés.



autrement désignés dans le document<sup>65</sup>: terres restituées aux Tricastins, pour le seul cadastre B, presque toutes incultes, mais soumises au tribut; terres vectigaliennes de la colonie, louées à des particuliers dont les noms sont donnés par l'inscription avec mention du montant de la redevance par jugère, de la superficie, et du montant total de l'échéance, terres d'état, pour le seul cadastre A<sup>66</sup>, et, enfin, les fameux *subsiciua*, qui furent au cœur de la tentative de reprise en main par l'état qui motiva les nombreuses cadastrations effectuées à l'initiative de Vespasien et de Domitien, et qui causèrent bien des troubles dans tout l'empire<sup>67</sup>.

Quoique la vocation des trois cadastres ait apparemment été essentiellement fiscale<sup>68</sup>, la nature et l'aspect des *formæ* qui nous sont parvenues semblent être restés à peu près ceux d'une *forma* ordinaire: chacune des centuries y est en effet désignée par sa situation et par son éloignement par rapport au *Kardo* et au *Decumanus* }, et renferme une masse d'informations proche (quoiqu'elle lui soit peut-être légèrement supérieure) de celle qui semble avoir caractérisé la masse des *formæ* <sup>69</sup>.

<sup>65</sup>Alors qu'une *forma* cadastrale normale aurait précisément du s'attacher aux noms des premiers allocataires des lots coloniques. Ici, les noms seont tenus sous silence.

<sup>66</sup>Piganiol (1962), p. 60 sq. a considéré que l'expression ne pouvait renvoyer qu'à l'état romain, et non à la *res publica* concernée par le cadastre A; cette interprétation lui était évidemment imposée par le fait qu'il reconnaissait dans le cadastre A un état antérieur du cadastre B, qui mentionne les *reliqua colonia*; les terre de la *respublica* ne pouvaient donc être les mêmes que les *reliqua colonia*. L'identification du cadastre A avec une *pertica* géographiquement distincte de celle du cadastre B remet aujourd'hui en cause cette interprétation. Le seul point qui semble trancher en faveur de l'interprétation de Piganiol semble aujourd'hui résider dans le fragment opistographe 47, déjà cité, qui associe les *reliqua colonia*, à ce que Piganiol restitue *R(ei) [P(ublicæ) CC]*. Sur les problèmes posés par ce fragment, cf. *Annexe 1*.

<sup>67</sup>Cf. Hygin, 111 La; Sic. Flacc., 133 La.; Suét., *Domit.*, 9; *CIL IX*, 5420; S. Mazzarino, *L'impero Romano*, I, (*Biblioteca Universale Laterza*, 108), Rome/Bari, 1984, p. 281 sq.

<sup>68</sup>Sa préoccupation n'est plus en effet d'instituer des limites, mais de déterminer les prescriptions fiscales qui s'attachent à chaque centurie.

<sup>69</sup>Les *formæ* devaient comporter en moyenne trois noms par centurie, suivis de l'énoncé d'une surface. Cf. Hygin, La 201, qui dans sa formule-type de centurie compte trois *possesores* avec un chiffre de 66,6 jugères chacun, soit un total de 199,8 jugères équivalent à la surface de la centurie (200 jugères).

On trouve ensuite dans les plans cadastraux d'Orange un certain nombre d'indications topographiques intéressantes: les fleuves et les cours d'eau, les canaux de quelque importance, et les routes, pour autant - et pour autant seulement - qu'elles fussent antérieures à la centuriation et constituassent de ce fait des anomalies dans les superficies allouées, y étaient portés (cf. pl. LVII.1; LIX.2; LX)<sup>70</sup>. Les montagnes, même lorsqu'il s'agit de reliefs aussi abrupts que les Alpilles, ne semblent pas, en revanche, avoir été portées sur le document<sup>71</sup>. Mais tous les éléments représentés l'ont été avec une fidélité toute approximative, si bien que c'est à bon droit que Piganiol a remarqué que ces cartes n'offraient qu'une "apparence de précision géographique".

→ *forme Als/Alpilles*

*Cital:* Une seconde série de documents pourrait nous aider à cerner l'image des *formæ*, car elle semble garantie par sa provenance: le *Corpus Agrimensorum* lui-même. Les plus anciens manuscrits, dont aucun ne remonte au-delà du VI<sup>e</sup> s. de notre ère, sont en effet ornés d'un assez grand nombre de cartes qu' O. Dilke a pu classer en plusieurs catégories, selon leur finalité pratique dans les traités qu'elles accompagnent. Généralement réduites à de simples schémas, elles ont en effet pour fonction d'illustrer les problèmes abordés dans le texte en regard duquel elles sont portées. Ceci nous permet sans doute de rendre compte de deux particularités. Ce sont, d'une part, le fait qu'en général elles se bornent à de

<sup>70</sup>L'expérience montre en effet que les routes postérieures aux centuriations ou contemporaines de leur création se coulent normalement dans leurs moules. En revanche des anciennes routes sont portées sur les cadastre A, B et C: on remarque précisément qu'elle ne se confond pas avec le tracé de la centuriation. Selon Th. Pekary, *Untersuchungen zu den römischen Reisstraßen*, Bonn, 1968, p. 27, toutes les *viæ publicæ* étaient représentées.

<sup>71</sup>Cadastre A, DD III, CK I, et DD II / III, CK X, où devraient apparaître les Alpilles, cf. pl. LIX, d'après le plan général de Chouquer.

simples figures géométriques, de la plus grande simplicité, à l'image des schémas des scolies, et non des topographies complexes censées reproduire fidèlement une réalité extérieure, et, d'autre part, le fait que l'on y note la présence d'un registre iconographique beaucoup plus élaboré que celui qui semble avoir pris place dans les *formæ* cadastrales. / On retrouve en effet /0 dans ces cartes les pratiques iconographiques en usage dans la cartographie, en particulier les nombreuses vignettes que nous avons pu étudier à la fin de notre seconde partie. Ceci tient au fait que les manuels devaient instruire; pour ce faire, il fallait impérativement que les villes, les routes, les bois, les monuments, les montagnes qui étaient la matière même du problème posé dans le texte apparussent clairement au lecteur, alors qu'ils n'avaient pas à figurer dans une *forma* définitive, puisque celle-ci caractérisait un stade du travail où le problème posé était, par définition, résolu. D'autre d'autre part, la simplicité relative des figures est le fruit des mêmes préoccupations pédagogiques; elles sont à la limite, arbitraires, car elles doivent être avant tout exemplaires et se borner à l'illustration d'un problème simple et très limité. Enfin, la qualité de l'iconographie, sensible à travers l'abondance et la polychromie des registres décoratifs, caractérise ici des éditions de luxe, qui nous sont parvenues à travers deux classes de manuscrits qui ne donnent pas tout à fait le même Corpus de textes, et qui se distinguent nettement au niveau de l'illustration<sup>72</sup>.

Seuls nous intéresseront donc, dans cette affaire, quelques rares figures qui atteignent une certaine complexité et représentent à la fois le

---

<sup>72</sup> On reconnaît d'ordinaire que le codex *Arcerianus* (Guelferb. 2403) de Wolfenbüttel (A) est datable du VIe s. De l'autre côté, le manuscrit *Palatinus Vatic. lat.* 1564(P), du milieu du IXe s., d'où dépend également le *Gudianus* 105, également du IXe s. (G) représente une classe de manuscrits dont les originaux remontent au VIe ou VIIe s., mais qui ont pu, ici ou là être remaniés. A est généralement considéré comme le représentant le plus fiable de la tradition manuscrite. On mesurera la différence qui sépare les deux classes de manuscrits en comparant les figures qui illustrent le même passage dans A, dans P (pl. LXIII.1/2) et dans G (LXIV.2).

carroyage d'une centuriation et une organisation élaborée des détails topographiques et toponymiques, qui n'apparaissent que dans le manuscrit *Palatinus Vaticanus Latinus* 1564, du IX<sup>e</sup> s.<sup>73</sup>, le *codex Arcerianus* donnant en leurs lieu et place des dessins beaucoup plus simples (pl. LXIII.1/2). Les plus remarquables à cet égard sont les figg. 196 b La(= 135 Thu.) et 197 a La (= 136 a Thu) [pl. LXI; LXIII.1], tirées du manuscrit P (f<sup>o</sup>s 103v-104 et 105v-106). Elles constituent en effet de véritables cartes régionales et non plus de simples plans, et posent, de ce fait, le problème de la possibilité qu'avaient les Romains d'obtenir à partir de leurs plans cadastraux de véritables cartes régionales, dans un format beaucoup plus réduit et maniable que ceux-ci, et susceptibles de fournir des indications de topographie physique et humaine autant que de voirie. Ces cartes, très soignées, ornées de nombreuses vignettes décoratives qui illustrent les villes, les particularités remarquables d'un terroir, ou encore les montagnes, marais, prairies et végétaux, sont en effet très proches de ce que nous savons du reste de la cartographie générale, et semblent à l'occasion plus proches de la peinture que des cartes cadastrales.

Sans avoir soulevé de débats passionnés, la question de l'authenticité de ce corpus de cartes a pu être posée, aucune de ces illustrations n'étant introduite dans le texte par une quelconque formule; il est donc probable qu'elles ne figuraient pas initialement dans les traités. Les spécialistes de la question tendent, de fait, aujourd'hui, à pencher pour une introduction assez tardive<sup>74</sup>. Il semble en effet acquis<sup>75</sup> que les illustrations de

<sup>73</sup>Cf. O.A.W. Dilke, *Illustrations from Roman Land Surveyors' Manuals*, dans *Imago Mundi*, 21 (1967), [p. 9-29] p. 11 sq.

<sup>74</sup>Voir sur ce point la réponse de L. Toneato à O. Dilke, dans *Cadastres et espace rural. Approches et réalités antiuques. Table-ronde de Besançon, mai 1980*, Paris, 1983, p. 299.

<sup>75</sup>J.-N. Carder, *Art-Historical Problems of a Roman Land Surveying Manuscript, The cod. Arcerianus A*, Wolfenbüttel, New-York, 1978, p. 189-195.

*l'Arcerianus* de Wolfenbüttel sont typologiquement caractéristiques de la charnière des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles de notre ère, même si l'on continue parfois à penser qu'il existait déjà des illustrations aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s., librement réélaborées au VI<sup>e</sup> s.<sup>76</sup>. A notre sens, il est probable que les schémas les plus rustiques se rencontraient déjà dans les éditions les plus anciennes, selon un usage assez fréquent dans la littérature technique ou mathématique. En revanche, les illustrations les plus élaborées, que l'on ne rencontre que dans P (pl. LXII) ou qui ne s'accordent pas lorsqu'elles sont présentes dans les deux classes de manuscrits, sont des ajouts très tardifs. Or, ce sont elles qui nous intéressent.

Ce problème, pour important qu'il soit, n'est pourtant pas fondamental pour l'objet de notre étude, aussi surprenant que cela puisse paraître. Le problème essentiel à nos yeux, dans le cadre de notre étude, n'est en effet pas tant de savoir si les auteurs du *corpus* ont ou non joint des cartes à leur traité, mais de savoir si les cartes qui nous sont parvenues à travers cet ouvrage sont ou non représentatives des cadastres romains et de la technique mise en œuvre par leurs auteurs, et ce / quelle que soit la date à laquelle elles y ont été introduites. / analyse

Ce sont les deux grandes cartes, déjà citées, du *Palatinus* qui vont nous intéresser (pl. LXI; LXIII). *L'Arcerianus* se contente en effet de représenter deux grosses vignettes isolées au centre d'une centuriation sans faire figurer le moindre accident topographique, alors que le *Palatinus* montre un système chorographique complexe, avec des légendes précises, des représentations de montagnes, de routes, de bois, de rivières, ainsi que des anomalies de la centuriation. Il / certes possible que les deux villes anonymes que montre *l'Arcerianus* en face des mêmes passages (LXIII.2) / est

<sup>76</sup>J. Deckers, *Tradition und Adaptation. Bemerkungen zur Darstellung der christlichen Stadt*, dans *MDAI(R)* 95 (1989), [p. 303-382], p. 310.



reproduisent les deux vignettes de la *Colonia Iulia* et de l'*Oppidum Atelle* de la carte du *Palatinus*, dont les dispositions relatives sont très proches de ce que l'on rencontre dans l'*Arcerianus* (LXIII.1), ce qui pourrait suggérer leur dérivation à partir d'un archétype commun. Elles sont néanmoins assez aberrantes si on les compare à des cadastres. L'introduction de vignettes surdimensionnées, à l'image de celles que l'on trouve dans l'ensemble de la cartographie, brouille les règles d'une lecture fondée sur la reconnaissance, par l'usager, des centuries, qui tenait lieu d'échelle. La vision chorographique du *Palatinus* a fini par réduire les centuriations à un élément décoratif symbolique qui ne reproduit plus l'économie réelle de la zone centuriée ni sa division, à preuve l'absence de matérialisation du *Kardo* et du *Decumanus* <sup>77</sup>, mais se contente de suggérer l'existence d'une telle division.

En fait, si l'on regarde de près la configuration de la plupart de ces cartes, on est en droit de douter avec Castagnoli<sup>78</sup> que ces petites cartes dérivent de réelles *formæ*. Certaines d'entre elles ne sont que des plans généraux et très approximatifs destinés à illustrer une difficulté particulière: c'est le cas par exemple de celle qui illustre la situation d'une *Colonia Claudia*, souvent identifiée avec Avenches<sup>79</sup>, et qui représente trois chaînes de montagnes entre lesquelles s'engagent le *Kardo Maximus* et une centuriation au maillage démesuré (pl. LXII.3). Elle mentionne en effet le territoire des *Tigurini*, dont les limites étaient le lac de Morat, au Nord, le Rhône au Sud, entre Fort-l'Ecluse et le lac, et le Jura à l'Ouest, et Avenches

<sup>77</sup>En réalité, on ne compte pas moins de quatre intersections de lignes rouges orthogonales qui dans la figure précédente (f° 103v-104) servent précisément à désigner le *Kardo* et le *Decumanus* ainsi que les voies. Mais aucun de ces axes n'est ici complet.

<sup>78</sup>*Le formæ delle colonie romane e le miniature dei codici gromatici*, dans *MAL*, 4 (1943), [p. 83 sq.], p. 99.

<sup>79</sup>Dilke, (1962), p. 172; P. 90r (La. fig. 156; Thu. fig. 95).

semble avoir été le centre du *pagus Tigurinorum* <sup>80</sup>. Le Rhône serait alors le fleuve anonyme représenté au bas de la carte. Mais peut-on considérer comme l'écho d'une *forma* réelle un document aussi sommaire, qui pose d'autre part des problèmes d'identification sérieux? Pour identifier cette *colonia Claudia* avec Avenches, il faudrait en effet corriger *Claudia* en *Flauia*. Le Rhône serait d'autre part du mauvais côté des limites. D'autre part, sur les autres cartes de P, la mention des limites d'un territoire s'entend normalement non du territoire représenté, mais du territoire mitoyen. Les *Tigurini* seraient alors des voisins de la colonie. La toponymie, de toutes les façons, évoque moins celle de la région d'Avenches que celle du Lac de Côme: traversé par le fleuve *Addua*, il portait le nom de *lacus Larius*, or la carte représente justement un fleuve *Adum* issu d'un appendice où il est tentant de reconnaître un lac au pied d'un *mons Larus*. Mais on ne connaît pas non plus de colonie *Claudia* dans le secteur... Dans tous les cas, le problème semble insoluble.

Serait-ce alors un exemple totalement fictif formé de l'assemblage de lieux géographiques divers? Ce n'est pas impossible. Si l'on examine en effet les deux cartes les plus complètes que nous ait livrées le même manuscrit P, beaucoup plus riche à cet égard que l'*Arcerianus*, on constate que l'une d'entre elles résiste à toute identification (Pl. LXIII = f°s 105v-106): on a parfois proposé de voir dans la *colonia Augusta*, qui semble constituer le centre du territoire représenté, Aoste, mais aucun des éléments de la toponymie ou du tracé ne se rapporte à ce que nous savons des parages de la colonie augustéenne. On peut y voir une voie consulaire qui unit la "préfecture de la colonie", située à l'extrême gauche sur les confins des Antemniates à la colonie puis atteint l'*oppidum Atelle* sur les

<sup>80</sup> G. Long, sv *Helvetii*, dans W. Smith (éd.) *Dictionary of Greek and Roman Geography*, Londres, 1853, p. 1041



frontières des *Venetiatenses*, avant de traverser la carte vers le bas. La plupart des toponymes ici mentionnés sont bien attestés par ailleurs, mais se rencontrent dans des régions qui s'étendent entre la Campanie, avec *Atella* et la région de Leyde, avec *Caruo* et le fleuve *Renta* ; c'est certes insuffisant pour qualifier cette carte de faux intégral.

Mais il y a au moins là matière à s'interroger, surtout si l'on compare cette carte à celle qui apparaît aux f<sup>o</sup>s 103v-104 du même manuscrit (pl. LXI). Elle représente un territoire dont l'identification, une fois n'est pas coutume, ne semble guère faire de doutes: il s'agit selon toute vraisemblance de la région de Turin, que l'on peut reconnaître dans la vignette centrale désignée comme *colonia Iulia Augusta* ; à droite, on reconnaît la ville d'*Hasta*, l'actuelle *Asti*, et à gauche *Opulentia* (sans doute pour *Pollentia* ). Comme dans le cas de la carte précédente, le maillage des centuriations est plus un symbole qu'une réalité; la forme et les dimensions des centuries varient sans souci de cohérence, et leur nombre est incompatible avec la surface considérable supposée couverte par cette carte. On peut en effet parler de cartes, car plus rien ne subsiste du plan, pas même les agglomérations de quelque importance qui séparent normalement *Asti* antique de Turin, notamment *Carreum Potentia*, l'actuelle Chieri, qui n'avait pas moins que le rang de municipe...

C'est que la source du document n'est pas un cadastre, mais une très vague carte régionale habillée de lignes orthogonales pour ressembler à un cadastre. La disposition des toponymes est en effet aberrante si on la compare à un fond de carte moderne, qui nous donne une idée de la disposition qui aurait pu et dû se dégager d'un relevé de type cadastral (pl. LXIV.1); dans la réalité, qu'aurait dû fidèlement reproduire un relevé cadastral, les trois agglomérations sont grossièrement disposées en un triangle de 40 à 50 kms de côté, comme l'a bien vu l'auteur

frontières des *Venetiatenses*, avant de traverser la carte vers le bas. La plupart des toponymes ici mentionnés sont bien attestés par ailleurs, mais se rencontrent dans des régions qui s'étendent entre la Campanie, avec *Atella* et la région de Leyde, avec *Caruo* et le fleuve *Renta* ; c'est certes insuffisant pour qualifier cette carte de faux intégral.

Mais il y a au moins là matière à s'interroger, surtout si l'on compare cette carte à celle qui apparaît aux f<sup>o</sup>s 103v-104 du même manuscrit (pl. LXI). Elle représente un territoire dont l'identification, une fois n'est pas coutume, ne semble guère faire de doutes: il s'agit selon toute vraisemblance de la région de Turin, que l'on peut reconnaître dans la vignette centrale désignée comme *colonia Iulia Augusta* ; à droite, on reconnaît la ville d'*Hasta*, l'actuelle *Asti*, et à gauche *Opulentia* (sans doute pour *Pollentia* ). Comme dans le cas de la carte précédente, le maillage des centuriations est plus un symbole qu'une réalité; la forme et les dimensions des centuries varient sans souci de cohérence, et leur nombre est incompatible avec la surface considérable supposée couverte par cette carte. On peut en effet parler de cartes, car plus rien ne subsiste du plan, pas même les agglomérations de quelque importance qui séparent normalement *Asti* antique de Turin, notamment *Carreum Potentia*, l'actuelle Chieri, qui n'avait pas moins que le rang de municipe...

C'est que la source du document n'est pas un cadastre, mais une très vague carte régionale habillée de lignes orthogonales pour ressembler à un cadastre. La disposition des toponymes est en effet aberrante si on la compare à un fond de carte moderne, qui nous donne une idée de la disposition qui aurait pu et dû se dégager d'un relevé de type cadastral (pl. LXIV.1); dans la réalité, qu'aurait dû fidèlement reproduire un relevé cadastral, les trois agglomérations sont grossièrement disposées en un triangle de 40 à 50 kms de côté, comme l'a bien vu l'auteur

de la Table de Peutinger, sur la seule foi des réseaux routiers, alors que les trois toponymes sont ici pratiquement alignés.

D'un point de vue strictement cadastral, il est d'autre part bien étonnant de ne pas voir apparaître ici la moindre mention des cités qui limitaient véritablement le territoire de la colonie augustéenne d'*Augusta Taurinorum* : ce rôle n'était en effet dévolu ni à *Hasta* (Asti), ni à *Potentia* (Pollenza), mais à *Segusio* (Suse) à l'Ouest, *Eporedia* (Ivrea) au Nord, *Caburrum* (Cavour) au Sud et *Potentia Carreum* (Chieri) à l'Est<sup>81</sup>. Mais il y a plus: *Pollentia* et *Hasta* sont des villes de Ligurie, qui appartiennent donc à la neuvième région augustéenne; or ce n'est pas là celle de Turin, qui relève pour sa part de la onzième région; d'autre part, non plus que des frontières des régions augustéennes, on ne trouve mention, dans notre carte, de la frontière qui, à quelques milles de Turin, sur la route de Suse, séparait le territoire de Turin et l'Italie de la province des Alpes Cottiennes.

Il y a un motif plus grave encore de se défier de ces cartes comme de reconstructions arbitraires. Nous voulions comparer entre elles les deux grandes cartes de P (pl. LXI; LXIII.1; cf. aussi LXIV.2, d'après G). Le parallèle les accable. On remarque en effet qu'elles sont construites très exactement sur le même modèle. Une grosse vignette hexagonale occupe le centre de la figure et caractérise la colonie. Elle est flanquée à droite d'une petite vignette du même type, et, à gauche, par une vignette carrée. Des voies unissent entre elles ces cités dont l'une au moins, à gauche, suit un tracé voisin dans les deux cas. L'implantation des lieux habités, loin de figurer leur disposition réelle, obéit à des stéréotypes. Les montagnes elles-mêmes occupent des emplacements relativement voisins par rapport aux cités: l'une, importante se trouve sous la vignette de la colonie, séparée

---

<sup>81</sup>G. Cavalieri Manasse, G. Massari, M.-P. Massari, M.P. Rossignani, *Guide archeologica Laterza: Piemonte, valle d'Aosta, Liguria, Lombardia*, Rome-Bari, 1982, p. 51.

de la vignette carrée par un rognon rocheux assez isolé et de peu d'importance; à droite, la petite vignette est à l'abri de son propre système orographique et hydrographique. Le reste n'est que du remplissage...

Rien ne permet donc de rattacher ces cartes à des cadastres réels. On pourrait multiplier les indices en ce sens, et le fait que les vignettes désignant les villes de Minturne ou de Terracine respectent bien la disposition de ces cités de part et d'autre d'un cours d'eau ne change rien à l'affaire. Elles ne révèlent que la relative familiarité de leur auteur avec ces lieux, quand le cadastre est, pour sa part, représenté avec un schématisme qui ne permet en aucune façon de le rattacher à de quelconques *formæ* originales<sup>82</sup>.

Cette constatation doit-elle nous surprendre? Si l'on considère que ces cartes n'avaient de valeur que pédagogique, certainement pas. Sans doute font-elles du reste elles-mêmes l'aveu de leur caractère fictif et conventionnel lorsque, dans les deux grandes cartes du *codex Palatinus* sur lesquelles nous nous sommes arrêté, le cartographe a cru bon d'indiquer, en faisant précéder de *ut* l'ethnique concerné, que les noms de certains voisins du territoire cartographié n'avaient aucune réalité que conventionnelle dans le cadre d'un exercice. C'est ainsi que s'expliquent des légendes aussi surprenantes que *Fines ut Cæsensium*, en bas à droite du f° 104, ou *fines ut Asteonensium*<sup>83</sup> en haut à gauche du f° 103v. L'auteur des illustrations voulait commenter un texte qui traitait des difficultés inhérentes à la représentation de tracés complexes dans le cadre d'une centuriation. Il s'est donc contenté d'intégrer à sa figure un nombre aussi important qu'il le pouvait d'accidents naturels, artificiels ou statutaires susceptibles d'introduire un grain de sable dans la mécanique bien réglée

<sup>82</sup>Cf. Dilke, *GRM*, p. 93.

<sup>83</sup>Peut-être à rapporter au *Cæsonensium* qui apparaît à droite du f° 104?

des découpages orthogonaux; mais pour cela, il s'est fondé sur des cartes dont l'origine est autre que cadastrale, qu'il a pu au besoin créer de toutes pièces pour les besoins de son argumentation, puis il a constitué dans ce cadre un carroyage purement indicatif et des difficultés largement fictives.

Les cartes du *Corpus Agrimensorum* ne nous semblent donc en aucune façon pouvoir être tenues pour représentatives ni des cadastres antiques qu'illustrent, en revanche, sans doute assez exactement les plans cadastraux d'Orange, ni leurs applications possibles.

il faut de fait distinguer entre plusieurs types de documents  
susceptibles d'être désignés par le nom de *forma* et  
c. l'archivage des *forma* cadastrales.  
dont l'aspect, le mode d'archivage & la fonction étaient  $\neq$

Une fois le bornage et l'assignation effectués, et la carte établie par les *mensores*, on admet généralement que la *forma* était copiée en deux exemplaires sur des tables de bronze, l'un étant envoyé à Rome, l'autre étant conservé par la collectivité concernée<sup>84</sup>. C'est si vrai que les auteurs du *Corpus Agrimensorum* considèrent que l'affichage de l'*æs* dans cette collectivité comme un acte symbolique de la fin du relevé: quand on enlève la *groma*, on affiche la table de bronze<sup>85</sup>. On admet souvent, à la suite de Rudorff<sup>86</sup> que l'exemplaire romain était affiché en quelque lieu public, comme l'avait été la *forma agrorum* exposée par P. Cornelius Lentulus dans l'*Atrium Libertatis* et que l'original, *mappa* ou *lintheum*, était seul conservé aux archives impériales dans ce que le *Corpus Agrimensorum* appelle le *tabularium* ou le *sanctuarium principis*, voire que, des deux documents, local et romain, seul celui que conservait la communauté intéressée était de

<sup>84</sup>d'après Siculus Flaccus, *cond. agr.*, 154 La; Hygin, *limit. constit.*, p. 202.

<sup>85</sup>Iun. Nips., 295.11 La.: *Si in agro adsignato aliquis modus iugerationis uacauerit, ne putes subsidium remansisse, quærere debes primum ne post æs fixum et machina sublata secunda adsignatione alicui adsignatum sit.*

<sup>86</sup>*Gromatici ueteres*, Berlin, 1852, II, p. 405.



bronze, le second étant constitué de l'original de lin<sup>87</sup>. Ce débat porte en réalité sur la finalité exacte de ces cartes; car, si depuis Mommsen, il est classique de reconnaître aux *formæ* de bronze et au travail des *mensores* les deux fonctions principales de régler et de figer dans un document l'assignation et le bornage, qui s'accommodent fort bien de Tables de bronze traditionnellement vouées à valoir preuve juridique, on oublie trop souvent la fonction fiscale de ces documents, qui suppose, *a priori*, des documents plus maniables que ces grandes Tables.

C'est dans ce contexte que doit être replacée l'hypothèse de Rudorff. Celui-ci se fondait principalement pour aboutir à cette conclusion sur un passage du *de condicione agrorum* de Siculus Flaccus (154.19 - 155.2 La = 118 sq. Thu):

*Ergo agrorum diuisorum, qui institutis limitibus diuisi sunt* <sup>88</sup>, *formæ uarias appellationes accipiunt. Quidam < in> arbore< i>s tabulis* <sup>89</sup>, *alii in ænis, alii in membr< an>is scripserunt. Et quamuis una res sit forma, alii dicunt perticam, alii centuriationem, alii metationem, alii limitationem, alii cancellationem, alii typon, quod, ut supra diximus, una res est, forma. Quidam formas, quarum mentio habita est, in ære scalpserunt, id est in æris tabulis scripserunt. Hi tamen quicquid instituerunt curandum erit ut fide æstimetur, nequis uoluntario finem proferat. Illa tantum fides uideatur, quæ æris tabulis manifestata est. Quod si quis contra dicat, sanctuarium Cæsaris respici solet. Omnium enim agrorum et diuisorum et assignatorum formas, sed et diuisionum et <assignationum>*

<sup>87</sup>M. Rossella-Filippi, dans *Misurare la Terra*, p. 146.

<sup>88</sup>Cette désignation fait suite à une remarque relative à l'assignation nominative *ad hominem* des lots et à la division par centuries dans le cas d'une division à l'aide de limites instituées.

<sup>89</sup>le texte de P donne *arbores finales*. [peut-être à rapprocher de Siculus Flacc., *Condic. agr.*, La 138.18: *Hi tamen finiuntur terminis et arboribus notatis et ante missis...*]

*commentarios, et principatus in sanctuario habet* <sup>90</sup>.  
*Qualescumque enim formæ fuerint, si ambigatur de ea*  
*fide, ad sanctuarium principis reuertendum erit.*

Ce texte peut se traduire ainsi: «Les *formæ* <sup>91</sup> des terres divisées qui l'ont été dans des limites instituées (dessinées), reçoivent des désignations variables. Certains les ont inscrites sur des panneaux de bois, d'autre sur des tables de bronze, d'autres sur des parchemins. Et, quoique la *forma* constitue une réalité unique, certains appellent "perche", d'autres "centuriation", d'autres encore "bornage", "limitation", "maillage" ou *typos* ce qui, comme nous l'avons dit, constitue une réalité unique: la *forma*. Certains ont gravé dans le bronze - c'est-à-dire qu'ils ont écrit sur des tables de bronze - les *formæ* que l'on a mentionnées. Il faudra néanmoins prendre soin que toutes les limites qu'ils ont instituées soient jugées dignes de foi, de façon à ce que personne ne déplace volontairement les limites. Seules les Tables de bronze doivent être jugées dignes de foi. Et en cas de contestation, il est d'usage de se tourner vers les archives de César. Il tient en effet dans ses archives non seulement les *formæ*, mais aussi les commentaires et l'origine de toutes les divisions et assignations. Quelle qu'ait été le type de la *forma*, si sa fiabilité est mise en cause, il convient de retourner aux archives du prince.»

Ce texte doit être complété par un passage d'Hygin<sup>92</sup>:

*Omnes significationes et formis et tabulis æris*  
*inscribemus, data adsignata, concessa, excepta, reddita*

<sup>90</sup>*diuisionum et assignationum commentarios* Thu.: *diuisionum et commentarios* codd.; *diuisionem et commentarios et principatus* P et La.

<sup>91</sup>Nous conservons ici le terme *forma* qui, mieux que le mot français "carte", justifie du caractère de ces documents qui tiennent avant tout de l'inscription et sont néanmoins inscrits dans un cadre graphique. Ce sont précisément les sens technique et premier du mot *forma*. de plus, le mot *forma* désigne également la représentation et l'objet représenté, cf. Balbus, 104.1 La.

<sup>92</sup>*Limit. constit.*, La 202, 11-17.

*commutata pro suo, reddita ueteri possessori, et quæcumque alia inscriptio singularum litterarum in usu fuerit et in ære permaneat. Libros æris et typum perticæ totius lineis descriptum secundum suas determinationes adscriptis adfinibus tabulario Cæsaris inferemus. Et si qua beneficio concessa aut adsignata coloniæ fuerint, siue in proximo, siue inter alias ciuitates, in libro beneficiorum adscribemus. Et quicquid aliud ad instrumentum mensorum pertinebit, non solum colonia sed et tabularium Cæsaris manu conditoris subscriptum habere debet. typum totius perticæ sic ordinauimus ut omnes mensuræ actæ limites et subsiciuorum lineas ostendat.*

à insérer le  
de la documentation

« Nous inscrirons toutes les informations sur les *formæ* et sur les tables de bronze: ce qui a été donné, assigné, donné en concession, retiré, rendu, échangé, rendu au possesseur ancien, et toutes les inscriptions de quelques lettres qui pourront être de quelque utilité et survivront dans le bronze. Nous déposerons au *tabularium* de César (i.e. aux archives impériales) le livre du bronze et la carte de la centuriation, dont les lignes montreront les bornages et porteront mention des voisins. Si des terres ont été concédées ou assignées à la colonie en gratification, soit dans le voisinage, soit dans d'autres cités, nous les porterons au livre des gratifications. Et tout ce qui a trait à la <sup>documentation</sup> conduite du relevé des arpenteurs devra figurer, signé de la main du fondateur, non seulement dans la colonie, mais encore aux archives impériales. Nous avons arrangé la carte de la centuriation de façon à ce qu'elle montre les limites de la zone mesurée et lignes figurant les *subsiciua*. »

Le premier texte peut prêter à confusion, car il rappelle à bon escient que les *formæ* ont pu prendre des formes extrêmement variables. On se souvient que tous les *mensores* n'ont pas nécessairement fait entrer les mêmes informations dans leurs plans, même si dans les grandes lignes

des normes générales devaient être respectées. La variété des supports mentionnée dans le premier texte peut-elle laisser supposer une différence de nature dans la hiérarchie des *formæ* ? La question mérite au moins d'être posée. Des analyses récentes tendent à confirmer la crédibilité qui s'attachait *a priori* aux documents officiels de bronze réalisés en deux exemplaires<sup>93</sup>, et tendent à placer ceux qui figuraient sur d'autres supports dans une situation d'infériorité par rapport aux actes gravés dans le bronze. Ces derniers étaient les seuls qui eussent valeur de preuve en cas de controverse, et c'est pourquoi la collectivité locale et l'administration en conservaient, chacune, un exemplaire. Ces *formæ* n'auraient donc eu d'autre fonction que de constituer les actes authentiques auxquels on pouvait se référer en cas de litige.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner, l'hypothèse de Rudorff s'accorde en réalité avec une autre vision des archives impériales qui se satisferait plutôt de supports moins encombrants et plus maniables que des Tables de Bronze. Elle suppose une différence d'utilisation et postule que des documents plus souples étaient réservés à l'usage quotidien de l'administration: on passe alors de l'acte inerte au document actif. De fait, on a justement pu faire remarquer que les cadastres d'Orange donnent probablement une idée de la dimension - gigantesque - des *formæ* de bronze, puisqu'ils adoptent apparemment l'échelle qui semble avoir été usuelle pour ces plans et le pas d'écriture normal des textes normalement gravés sur les *Tabulæ*<sup>94</sup>, ce qui suppose des dimensions assez conséquentes. Rien n'indique malheureusement l'existence de documents réalisés à une moindre échelle, fussent-ils de lin.

<sup>93</sup>C. Williamson, *Monuments of Bronze: Roman Legal Documents on Bronze Tablets*, dans *Classical Antiquity*, 6 (1987), p. 160 sq.

<sup>94</sup>Cf. *Misurare la Terra*, p. 146; cf. aussi Castagnoli, *Le formæ delle Colonie Romane nelle miniature dei codici gromatici*, dans *MAL* 4 (1943), p. 99 sq..

D'autre part, si la vision centralisatrice de Ruddorff se fonde sur le postulat d'une distinction entre le *sanctuarium* et le *tabularium principis*, qui n'est rien moins que démontrée, et sur une vision très romanocentrique de la gestion de l'empire, elle s'accorde peu avec l'idée que l'on peut aujourd'hui se faire de l'administration impériale en la matière. Si le document visé était un instrument usuel de l'administration, il n'avait en effet pas à figurer au *sanctuarium* de César, mais dans les locaux du service compétent. En matière fiscale, en particulier, les *tabularia* provinciaux semblent avoir été, plus que l'administration centrale, susceptibles d'utiliser les encombrantes *formæ* <sup>95</sup>.

Enfin, si les documents de bronze ont bien joui d'une crédibilité particulière, il faut se garder de surinterpréter le texte que nous avons cité, et de négliger le fait que des documents légaux, tout à fait officiels, pouvaient sans difficulté être véhiculés par d'autres supports que le bronze, même lorsqu'ils étaient destinés à l'affichage public, en particulier par des *mappæ* de lin ou par des tablettes de cire, voire par des rouleaux de papyrus: un texte du *Code Théodosien* et une peinture de la *Casa del Toro* (cf. Pl. CXVII.1), à Pompéï, l'attestent<sup>96</sup>. Une certaine liberté semble donc être restée, au moins nominalement, possible dans le choix du support, de la même façon que le détail du contenu pouvait connaître quelques variations d'une *forma* à l'autre.

Mais cette liberté dut demeurer bien fictive: Siculus Flaccus a seulement voulu souligner le fait que les *formæ* n'étaient pas toujours de

<sup>95</sup>Cf. E. Posner, *Archives in the Ancient World*, Harvard, 1972, p. 199. C'est ainsi que l'on connaît un assez grand nombre de *mensores* attachés aux *tabularia* impériaux, cf. *CIL* III, 2124; 2128; V, 8319; VI, 8912 sq.; 9619 - 21; VIII, 12636-39; 12912 sq.; 24690; 25988; VII, 420; XII, 4490.

<sup>96</sup>*Cd. Thd.* 11.27 (*de alimenta quæ inopes*). *Æreis tabulis uel cerussatis aut linteis mappis scripta per omnes ciuitates Italiae proponatur lex*. "Que cetet loi soit placardée dans toutes les cités d'Italie sur des Tables de bronze, des tablettes de cire ou des pièces de lin".

Mais pour être  
 avec un autre prototype



bronze; ce faisant, il n'a pas entendu signifier que les plans dressés sur d'autres supports étaient voués à d'autres utilisations. Il s'est contenté de mettre en garde ses lecteurs contre le fait que ces documents étaient privés de toute valeur juridique et qu'il convenait dès lors de se reporter à l'*exemplar* de bronze conservé au *Tabularium* de Rome - ou affiché dans un lieu public -, qui seul faisait foi en cas de litige. De fait, pour Hygin, *æs* (et) *forma* sont synonymes<sup>97</sup>, et il serait impossible de comprendre l'expression *libri æris* comme allusion à un "livre de bronze"; il ne fait pas de doutes qu'en réalité, ce sont les livres qui accompagnaient "le bronze" qu'elle désigne. Or ce "bronze" ne saurait être que la *Tabula* sur laquelle a été gravée la *Forma* .

On pourrait difficilement trouver meilleure preuve que les *formæ* étaient normalement des documents gravés dans le bronze. Outre la valeur symbolique et juridique qui s'y attachait, ils présentaient en effet sur les autres documents l'avantage d'être résistants et durables<sup>98</sup> et leur falsification, quoiqu'elle fût possible et réprimée, donc attestée, supposait qu'on les retirât pour les regraver, ce qui assurément manquait de discrétion. Le choix du matériau garantissait donc jusqu'à un certain point le public contre d'éventuelles falsifications; c'est précisément pourquoi le *Digeste* mentionne les *formæ agrorum* dans un contexte où il est question de la falsification des *Tabulæ* de bronze<sup>99</sup>.

<sup>97</sup>*Cond. agr.*, 121.7-24 La: *in ære, id est in formis*. Cf. aussi 202 11-17, cité ci-dessus.

<sup>98</sup>CIL IX 2827 (= ILS 5982): une sentence rendue par C. Hevidius Priscus, sans doute le préteur de 70, montre les lacunes dues à l'usure d'un libelle réalisé en 19 de notre ère. Le texte de l'arbitrage porte en effet, à propos de l'absence d'une mesure, l'indication suivante: *neque / apparet , quod pedes scripti essent / propter uetustatem libelli interrupti in ea parte in qua numerus pedum scritus (sic) uidetur fuisse*. "On ne peut lire le chiffre de pieds inscrit, à cause de la dégradation du libelle, qui est déchiré là où le nombre de pieds aurait du être inscrit".

<sup>99</sup>Le *Digeste* ( 48.13.10 ) semble faire tomber sous le coup de la *lex Iulia peculatus* les personnes reconnues coupables d'un tel délit: *qui tabulam æneam leges formamue agrorum aut quid aliud continentem refixerit quid inde immutauerit lege Iulia peculatus tenetur*. "Quiconque aura retiré une Table de bronze contenant une carte

Les seuls plans doués de quelque valeur semblent donc en la matière avoir été gravés sur des Tables de bronze<sup>100</sup>; Siculus Flaccus mentionne certainement les autres cas pour deux raisons, soit que la *forma* provinciale ne fût pas en bronze par négligence des *ensores* ou des autorités locales, soit, plus probablement qu'il ait en tête les cas où de simples particuliers, comme nous l'avons vu, faisaient établir des *formæ* dépourvues de toute valeur juridique. Aucun élément positif ne semble donc plaider en la faveur de la présence aux archives impériales de la *mappa*. Car c'est précisément la forma des archives impériales que l'on consultait en cas de contestation.

Un texte essentiel le confirme: il s'agit d'un jugement rendu par le proconsul de Sicile L. Helvius Agrippa en Mars 69 de notre ère<sup>101</sup>, dans un conflit opposant les *Gallilenses* aux *Patucenses*, et gravé sur une table de bronze conservée à Sassari. Les premiers avaient usurpé une partie des terres des seconds. Dans cette controverse qui mettait aux prises deux communautés, un premier jugement avait été rendu par le procureur M. Iuuentius Rixa, qui avait enjoint aux *Gallilenses* d'évacuer les terres usurpées avant le 1er Octobre 68; ce jugement avait été rendu par le procureur sur la foi d'un document très ancien, puisqu'il s'agissait d'une Table de bronze illustrant les limites telles qu'elles avaient été fixées par M. Metellus lorsqu'il réprima la révolte de l'île en 114 av. notre ère; mais - comme pour confirmer ce que nous décrit le texte de Siculus Flaccus - les *Gallilenses* ne reconnurent pas le témoignage de ce document et profitèrent

---

cadastrale ou un texte de loi pour en modifier le texte tombera sous le coup de la *lex Julia* sur le pécuniaire".

<sup>100</sup>mais sans doute certains documents de marbre pouvaient-ils être reconnus, si l'on songe aux cadastres d'Orange, qui connurent sans doute deux états, tous deux en marbre, et aux deux *Formæ Urbis* de Rome.

<sup>101</sup>*CIL* X, 7852 = *ILS* 5947; Sur ce document, cf. Th. Mommsen, *Decret des Proconsuls von Sardinien L. Helvius Agrippa vom J. 68*, dans *Hermes* 2 (1867), p. 102-127 (= *Ges. Schr.*, V.2, p. 324-351), qui datait l'inscription de 68.

↳ cite des choses de détail -

du changement de statut de la province pour obtenir, le 1er septembre 68, du proconsul, qui désormais l'administrait, un délai supplémentaire, jusqu'au premier décembre de la même année, et ce pour aller chercher à Rome, au *tabularium* du prince la *tabula* afférente.

*Et postea Cæcilius Simplex uir clarissimus, ex eadem caussa aditus a Galillensibus dicentibus: tabulam se ad eam rem / pertinentem ex tabulario principis adlaturos, pronuntiauerit humanum esse / dilationem probationi dari, et in k. Decembres trium mensum spatium dederit, intra quam diem nisi forma allata esset, se eam, quæ in prouincia esset, secuturum.*

"Après cela, le clarissime Cæcilius Simplex alla, pour la même affaire, trouver les Gallilenses, qui lui déclarèrent "qu'ils iraient chercher aux archives impériales la Table qui avait trait à cette affaire"; il décida qu'il était un devoir d'humanité de leur offrir un délai pour qu'ils présentent leurs preuves et leur donna trois mois, jusqu'au premier décembre. Si, au jour dit, la *forma* n'avait pas été apportée, il suivrait celle qui se trouvait dans la province". (ll. 13-17).

Ce texte montre clairement qu'il n'existait que deux documents: l'un était conservé dans la province, l'autre à Rome, aux archives impériales, au *tabularium principis*, conformément aux témoignages d'Hygin et de Siculus Flaccus<sup>102</sup>. Tous deux sont à l'évidence des Tables de bronze<sup>103</sup>, puisque l'on trouve indifféremment, pour désigner l'exemplaire des archives, les termes de *Tabula* et de *forma*, et que la *forma* conservée dans la province

<sup>102</sup>ll. 14-15: *tabulam se ad eam rem / pertinentem ex tabulario principis adlaturos.*

<sup>103</sup>Il est vraisemblable que le document comportait plusieurs Tables: les intéressés ne parlent que d'aller chercher la *Table qui avait trait à cette affaire*. Peut-être s'agissait-il d'un document non cartographique dont une table décrivait spécifiquement le tracé des limites des deux communautés. Plus vraisemblablement, tout le relevé cadastral ne tenait pas sur une seule table. On n'allait donc chercher que celle qui correspondrait à la portion de territoire concernée.

ne peut être que celle sur laquelle s'était fondé le jugement précédent, et dont la valeur était précisément contestée par les *Gallilenses* : c'est-à-dire la table de bronze de Metellus. En l'absence de toute autre *forma* dans la province, un problème se pose: le cadastre de Metellus avait-il trait à la dernière division en date? C'est probable; il aurait alors de fortes chances de remonter à la fin du second siècle avant notre ère, et l'exemplaire des archives impériales avait dès lors sans doute le même âge que celui de la province! La seule différence résidait alors dans le soupçon de falsification - ou de détérioration - qui s'attachait à la *forma* locale, du fait de son ancienneté. / e

On croit donc pouvoir en déduire que les archives impériales avaient centralisé tous les cadastres, y compris ceux d'époque républicaine. Cela suppose un encombrement considérable, qui, au moins pour l'époque concernée, s'accorde mal avec l'extension du palais impérial. C'est dès lors probablement au vieux *Tabularium* républicain que devait être dévolue la conservation de ces documents bien encombrants, stockés plutôt qu'affichés<sup>104</sup>. A moins, mais l'hypothèse est difficile à admettre, que les *Gallilenses* ne voulussent faire allusion à une Table plus récente. Cet épisode montre en tout cas que les *Tabulæ* des archives impériales étaient moins des instruments de l'administration que des bases juridiques de règlement en cas de controverse de fine. Cela ne ~~v~~ut pas dire pour autant que leur consultation, même dans ces cas précis, fût simple. / e

Un second délai fut en effet accordé par Helvius Agrippa aux *Gallilenses* jusqu'au 1er Février 69. En vain; la *forma* n'arriva jamais en Sardaigne... A la mi-Mars, les *Gallilenses* étaient définitivement sommés d'évacuer les terres usurpées avant le 1er Avril. Compte tenu de la situation politique en Janvier 69, les hommes au pouvoir à Rome devaient

<sup>104</sup>Cf. E. Posner, *Archives in the Ancient World*, Harvard, 1972, p.192.

avoir d'autres soucis que la *forma* de Sardaigne. Mais du premier Septembre au premier Décembre 68, la situation pouvait paraître assez stable pour permettre aux plaignants de ramener de Rome le document recherché... Faut-il incriminer les lenteurs de l'administration ou l'inefficacité du système? Ce serait sans doute pousser bien loin les implications d'une affaire qui semble avoir eu pour moteur essentiel la mauvaise foi des *Gallilenses*, visiblement décidés à faire traîner l'affaire en longueur, et à profiter ainsi des nombreux changements politiques de ces années noires, qui pouvaient, comme toutes les situations confuses, laisser espérer l'étouffement de l'affaire.

L'enseignement principal de cet épisode n'en demeure pas moins que c'est la *forma*, et elle seule, que l'on a cherché à consulter, ce qui est normal dans une controverse *de fine*, qui a ici impliqué le procureur, puis deux proconsuls<sup>105</sup>.

Ce n'était néanmoins pas toujours le cas, car la *forma* n'était pas le seul document que l'on pût consulter: dans un autre conflit, qui met aux prises une collectivité et un particulier, ce n'est pas la *forma*, mais le libelle auquel on a dû se référer<sup>106</sup>. Sans doute s'agit-il de l'un des documents qui, de l'avis concordant de Siculus Flaccus et d'Hygin, figuraient en compagnie de la *forma* aux archives impériales. Le plus souvent désigné est le *liber æris*, c'est-à-dire le livre spécifiquement destiné à accompagner la *forma* de bronze; mais il n'était pas le seul. Hygin mentionne en effet à côté de lui le *liber beneficiorum*, où étaient consignés les divers privilèges concédés aux cités, parmi lesquels les gratifications de terres. Mais il ne semble pas

<sup>105</sup> Mais qui, d'un avis souvent admis, auraient tout aussi bien pu être du ressort d'un simple *ensor* assermenté. Cf. *Misurare la Terra*, p. 111. En réalité, il semble que même dans les cas où un *ensor* était commis, il appartenait au proconsul de trancher, cf. *CIL* III. 586 = *ILS* 5947a.

<sup>106</sup>*CIL* IX 2827 (= *ILS* 5982).



que le *liber beneficiorum* ait été conservé en même temps que la *forma* et qu'il ait constitué avec elle un tout, comme c'était le cas de la *forma* et du *liber æris*.

*H. Penzance* Le ~~texte~~ de Siculus Flaccus, cité plus haut, ~~qui~~ constitue une dernière *H. 9* source d'information sur l'archivage des cadastres au *tabularium* impérial. Ce texte est malheureusement obscur; il l'est d'autant plus que le texte des manuscrits peut difficilement être conservé. Les manuscrits donnent en effet *omnium enim agrorum et diuisorum et assignatorum formas sed et diuisionum et commentarios et principatus in sanctuario habet*; Lachmann éditait le texte ainsi: (...) *formas sed et diuisionem et commentarios et principatus in sanctuario habet*, tout en proposant dans l'apparat-critique de lire *descriptionem et*; Thulin a pour sa part suppléé *assignationum*, reprenant ainsi le couple *diuisorum et assignatorum* de la ligne précédente, dont le rappel pourrait avoir paléographiquement justifié l'omission de ce mot; il a donc édité le texte suivant: (...) *formas, sed et diuisionum et <assignationum> commentarios, et principatus in sanctuario habet*. La séquence des *et* semble en effet imposer l'existence d'une lacune: le premier d'entre eux est à l'évidence indissociable de *sed*; il s'inscrit dans un mouvement qui prend en compte non seulement les *formæ*, mais aussi les pièces dont la description suit. Il reste donc deux *et* qui peuvent soit coordonner tous deux *commentarios et principatus*, avec répétition du *et* - on peut alors conserver le texte des manuscrits -, soit utiliser le premier *et* pour coordonner *diuisionum* et un mot manquant - c'est la solution retenue par Thulin, à cette différence que celui-ci semble faire de *principatus* le sujet de *habet* et du *et* qui le précède celui qui doit être associé à *sed*. On peut encore considérer que les deux *et* coordonnent trois éléments placés sur le même plan: *diuisionem, commentarios et principatus*

- et c'est là la solution retenue par Lachmann, contraint de corriger *diuisionum* en *diuisionem*.

Nous serions tenté de retenir la solution qui nous dispenserait d'avoir à corriger le texte, et supposerait la seule présence aux archives des *commentarii* et des *principatus* des divisions: *diuisionum et commentarios et principatus*, les *commentaires* et l'*origine* qui rendaient compte des divisions. Appliqué au régime politique, le mot *principatus* est en effet bien abstrait<sup>107</sup> pour être considéré comme le sujet du verbe *habet*, et la conjonction *et* serait bien éloignée de *sed*. Il semble donc préférable d'en faire un accusatif pluriel sur le même plan que *commentarios*. Non seulement on traduirait ainsi le texte des manuscrits, mais encore, pour le sens, cette fonction serait satisfaisante, et s'accorderait avec ce que nous pouvons savoir des cadastres, sur lesquels les assignations et les divisions étaient systématiquement désignées du nom du premier allocataire ou du premier propriétaire: ce serait ici le sens de *principatus*. Quant aux *commentarii*, on les considère comme les rapports du fondateur<sup>108</sup>. C'est indéniable, mais n'est-ce pas quelque peu restrictif? On peut en effet se demander si les termes *commentarii* et *principatus* ne désignent pas la double teneur du *liber æris*, où l'on trouvait sans aucun doute les informations relatives à la conduite de la limitation, puis au tirage au sort, avec la mention des premiers propriétaires, et les éventuelles modifications apportées au procès-verbal de tirage au sort par accord mutuel, échange ou autres procédures<sup>109</sup>.

Un règlement de conflit de bornage que l'on a déjà mentionné fait appel à un *libellus* qui pourrait bien indiquer la teneur du *liber æris*. On y

<sup>107</sup> Aussitôt après, le texte emploie, fort justement le mot *princeps* pour caractériser le *tabularium principis*.

<sup>108</sup> Nicolet, *Inventaire...*, p. 165, citant, outre ce passage, Hygin, 118 La.

<sup>109</sup> Cf. Hygin, p. 203 La.

libellus au

trouvait en particulier, avec des indications métrologiques et topographiques étonnantes des informations relatives à des mesures prises d'un grand chêne à un canal, par exemple<sup>110</sup>. Il est donc bien tentant de voir dans l'ensemble des pièces citées par Siculus Flaccus une seule réalité, le *liber æris*, qui comportait sans doute le rapport du fondateur, lequel était tenu d'apposer sa signature sur le *liber æris*, et l'état descriptif détaillé du parcellaire portant mention de l'origine de la propriété et des points de repère topographiques ou toponomastiques.

*Forma* et *liber æris* se complétaient donc naturellement; cela ne semble pas avoir pour autant induit leurs utilisateurs à les utiliser conjointement. En principe, c'est à la *forma* que l'on fait appel; le seul exemple que nous ayons pu trouver d'utilisation d'un libelle ne fait aucune mention d'une *forma* qui, dans ce cas précis, faisait probablement défaut... Mais à quoi pouvaient bien servir ces cartes? Car, au fond, le problème de savoir si ces cartes étaient réalisées en deux ou en trois exemplaires, si elles étaient de bronze, de pierre ou de toile, et conservées à Rome ou en province, ne sont que des aspects particuliers d'une question plus vaste, essentielle à notre propos: celle de leur fonction.

#### d. Utilité et utilisation de ces cartes.

Alors que ces plans ont eu un rôle fiscal important à jouer dans la perception des *vectigalia* afférents aux terres concernées, la seule utilisation que l'on puisse leur attribuer avec certitude en se fondant sur les textes relève du droit public... Sans doute n'y a-t-il pas lieu d'en être exagérément surpris. Il semble en effet qu'il n'ait pas été d'usage de mettre à jour ces documents<sup>111</sup>, et l'état semble avoir fait preuve, à l'égard des

<sup>110</sup> CIL IX 2827 (= ILS 5982).

<sup>111</sup> Cl. Nicolet, *Inventaire...*, p. 168.

terres dont il était le propriétaire légal, d'un laxisme qui ne laisse pas d'étonner; l'histoire de la location de l'*ager publicus* semble en effet ponctuée de crises marquées par la volonté impériale de récupérer les revenus d'un bien qui était celui de l'état. C'est ainsi que l'on a connu le véritable roman à épisodes que constitue le problème de la récupération des *subsiciua* sous les Flaviens. Ces entreprises s'accompagnent de mises à jour générales qui supposent l'établissement de nouveaux cadastres, comme à Orange; mais elles témoignent aussi du laisser-aller qui avait généralement précédé ces périodes, le plus souvent éphémères, d'agitation, et de la difficulté que rencontrait l'administration dans la mise à jour de ces documents.

Comme tous les documents de bronze réalisés en deux exemplaires<sup>112</sup>, et comme nous le dit bien Siculus Flaccus, ces documents étaient avant tout réalisés pour valoir ce que de droit. Ils étaient des preuves reconnues par la justice en cas de contestation. Comme dans le cas des diplômes militaires, une copie réputée conforme, était laissée aux intéressés, et une autre, l'original, ou *exemplar*, conservé aux archives impériales, ou en quelque lieu public de la capitale, devait permettre de trancher en cas de différend. Du moins était-ce la situation idéale.

Tel aurait en effet dû être le cas dans la controverse de Sardaigne. Il appartenait alors à ceux qui contestaient l'authenticité de la *forma* de faire la preuve de leurs assertions en allant eux-mêmes chercher l'original à Rome, ou sa copie conforme. Selon quelles modalités, si l'on imagine la taille que devait atteindre ces documents, et avec quelles garanties pour la partie adverse, on aimerait le savoir.

---

<sup>112</sup>C. Williamson, *Monuments of Bronze: Roman Legal Documents on Bronze Tablets*, dans *Classical Antiquity*, 6 (1987), p. 160 sq.; *Misurare la terra*, p. 146.

Il est néanmoins certain que la *forma* locale, ou, en dernier recours, celle du *tabularium principis*, devait permettre de trancher rapidement dans les controverses de limites et que c'est bien là la seule utilisation pratique que lui confèrent les *Gromatici* était précisément de trancher aussi rapidement que possible ces litiges<sup>113</sup>; sa foi était en effet incontestable. Mais le travail pouvait être de quelque importance. Il apparaît en effet que ces documents n'étaient pas tenus à jour entre deux relevés généraux, du moins à notre connaissance. Il fallait donc, en cas de contestation, reprendre l'enquête à zéro et reconstituer attentivement les mutations et transferts de propriété<sup>114</sup>. S'agissant de parcelles au tracé régulier, comme c'était le cas des terres centuriées, l'opération n'était pas des plus difficiles. Elles s'avéraient beaucoup plus délicates dans le cas de terres comme les *subsiciua*, au tracé irrégulier, et dans celui de forêts et de terres en friches. Or précisément, ces territoires étaient les plus fréquemment usurpés.

119 On est donc tenté de ~~ne~~ voir dans les *formæ* de bronze, telles que nous les décrivent les *Gromatici*, moins des archives destinées à la gestion de l'empire à proprement parler que des documents juridiques laissées en dépôt. L'état y trouvait néanmoins son compte à plus d'un titre.

120  
 121  
 122  
 123  
 124  
 125  
 126  
 127  
 128  
 129  
 130  
 131  
 132  
 133  
 134  
 135  
 136  
 137  
 138  
 139  
 140  
 141  
 142  
 143  
 144  
 145  
 146  
 147  
 148  
 149  
 150  
 151  
 152  
 153  
 154  
 155  
 156  
 157  
 158  
 159  
 160  
 161  
 162  
 163  
 164  
 165  
 166  
 167  
 168  
 169  
 170  
 171  
 172  
 173  
 174  
 175  
 176  
 177  
 178  
 179  
 180  
 181  
 182  
 183  
 184  
 185  
 186  
 187  
 188  
 189  
 190  
 191  
 192  
 193  
 194  
 195  
 196  
 197  
 198  
 199  
 200  
 201  
 202  
 203  
 204  
 205  
 206  
 207  
 208  
 209  
 210  
 211  
 212  
 213  
 214  
 215  
 216  
 217  
 218  
 219  
 220  
 221  
 222  
 223  
 224  
 225  
 226  
 227  
 228  
 229  
 230  
 231  
 232  
 233  
 234  
 235  
 236  
 237  
 238  
 239  
 240  
 241  
 242  
 243  
 244  
 245  
 246  
 247  
 248  
 249  
 250  
 251  
 252  
 253  
 254  
 255  
 256  
 257  
 258  
 259  
 260  
 261  
 262  
 263  
 264  
 265  
 266  
 267  
 268  
 269  
 270  
 271  
 272  
 273  
 274  
 275  
 276  
 277  
 278  
 279  
 280  
 281  
 282  
 283  
 284  
 285  
 286  
 287  
 288  
 289  
 290  
 291  
 292  
 293  
 294  
 295  
 296  
 297  
 298  
 299  
 300  
 301  
 302  
 303  
 304  
 305  
 306  
 307  
 308  
 309  
 310  
 311  
 312  
 313  
 314  
 315  
 316  
 317  
 318  
 319  
 320  
 321  
 322  
 323  
 324  
 325  
 326  
 327  
 328  
 329  
 330  
 331  
 332  
 333  
 334  
 335  
 336  
 337  
 338  
 339  
 340  
 341  
 342  
 343  
 344  
 345  
 346  
 347  
 348  
 349  
 350  
 351  
 352  
 353  
 354  
 355  
 356  
 357  
 358  
 359  
 360  
 361  
 362  
 363  
 364  
 365  
 366  
 367  
 368  
 369  
 370  
 371  
 372  
 373  
 374  
 375  
 376  
 377  
 378  
 379  
 380  
 381  
 382  
 383  
 384  
 385  
 386  
 387  
 388  
 389  
 390  
 391  
 392  
 393  
 394  
 395  
 396  
 397  
 398  
 399  
 400  
 401  
 402  
 403  
 404  
 405  
 406  
 407  
 408  
 409  
 410  
 411  
 412  
 413  
 414  
 415  
 416  
 417  
 418  
 419  
 420  
 421  
 422  
 423  
 424  
 425  
 426  
 427  
 428  
 429  
 430  
 431  
 432  
 433  
 434  
 435  
 436  
 437  
 438  
 439  
 440  
 441  
 442  
 443  
 444  
 445  
 446  
 447  
 448  
 449  
 450  
 451  
 452  
 453  
 454  
 455  
 456  
 457  
 458  
 459  
 460  
 461  
 462  
 463  
 464  
 465  
 466  
 467  
 468  
 469  
 470  
 471  
 472  
 473  
 474  
 475  
 476  
 477  
 478  
 479  
 480  
 481  
 482  
 483  
 484  
 485  
 486  
 487  
 488  
 489  
 490  
 491  
 492  
 493  
 494  
 495  
 496  
 497  
 498  
 499  
 500  
 501  
 502  
 503  
 504  
 505  
 506  
 507  
 508  
 509  
 510  
 511  
 512  
 513  
 514  
 515  
 516  
 517  
 518  
 519  
 520  
 521  
 522  
 523  
 524  
 525  
 526  
 527  
 528  
 529  
 530  
 531  
 532  
 533  
 534  
 535  
 536  
 537  
 538  
 539  
 540  
 541  
 542  
 543  
 544  
 545  
 546  
 547  
 548  
 549  
 550  
 551  
 552  
 553  
 554  
 555  
 556  
 557  
 558  
 559  
 560  
 561  
 562  
 563  
 564  
 565  
 566  
 567  
 568  
 569  
 570  
 571  
 572  
 573  
 574  
 575  
 576  
 577  
 578  
 579  
 580  
 581  
 582  
 583  
 584  
 585  
 586  
 587  
 588  
 589  
 590  
 591  
 592  
 593  
 594  
 595  
 596  
 597  
 598  
 599  
 600  
 601  
 602  
 603  
 604  
 605  
 606  
 607  
 608  
 609  
 610  
 611  
 612  
 613  
 614  
 615  
 616  
 617  
 618  
 619  
 620  
 621  
 622  
 623  
 624  
 625  
 626  
 627  
 628  
 629  
 630  
 631  
 632  
 633  
 634  
 635  
 636  
 637  
 638  
 639  
 640  
 641  
 642  
 643  
 644  
 645  
 646  
 647  
 648  
 649  
 650  
 651  
 652  
 653  
 654  
 655  
 656  
 657  
 658  
 659  
 660  
 661  
 662  
 663  
 664  
 665  
 666  
 667  
 668  
 669  
 670  
 671  
 672  
 673  
 674  
 675  
 676  
 677  
 678  
 679  
 680  
 681  
 682  
 683  
 684  
 685  
 686  
 687  
 688  
 689  
 690  
 691  
 692  
 693  
 694  
 695  
 696  
 697  
 698  
 699  
 700  
 701  
 702  
 703  
 704  
 705  
 706  
 707  
 708  
 709  
 710  
 711  
 712  
 713  
 714  
 715  
 716  
 717  
 718  
 719  
 720  
 721  
 722  
 723  
 724  
 725  
 726  
 727  
 728  
 729  
 730  
 731  
 732  
 733  
 734  
 735  
 736  
 737  
 738  
 739  
 740  
 741  
 742  
 743  
 744  
 745  
 746  
 747  
 748  
 749  
 750  
 751  
 752  
 753  
 754  
 755  
 756  
 757  
 758  
 759  
 760  
 761  
 762  
 763  
 764  
 765  
 766  
 767  
 768  
 769  
 770  
 771  
 772  
 773  
 774  
 775  
 776  
 777  
 778  
 779  
 780  
 781  
 782  
 783  
 784  
 785  
 786  
 787  
 788  
 789  
 790  
 791  
 792  
 793  
 794  
 795  
 796  
 797  
 798  
 799  
 800  
 801  
 802  
 803  
 804  
 805  
 806  
 807  
 808  
 809  
 810  
 811  
 812  
 813  
 814  
 815  
 816  
 817  
 818  
 819  
 820  
 821  
 822  
 823  
 824  
 825  
 826  
 827  
 828  
 829  
 830  
 831  
 832  
 833  
 834  
 835  
 836  
 837  
 838  
 839  
 840  
 841  
 842  
 843  
 844  
 845  
 846  
 847  
 848  
 849  
 850  
 851  
 852  
 853  
 854  
 855  
 856  
 857  
 858  
 859  
 860  
 861  
 862  
 863  
 864  
 865  
 866  
 867  
 868  
 869  
 870  
 871  
 872  
 873  
 874  
 875  
 876  
 877  
 878  
 879  
 880  
 881  
 882  
 883  
 884  
 885  
 886  
 887  
 888  
 889  
 890  
 891  
 892  
 893  
 894  
 895  
 896  
 897  
 898  
 899  
 900  
 901  
 902  
 903  
 904  
 905  
 906  
 907  
 908  
 909  
 910  
 911  
 912  
 913  
 914  
 915  
 916  
 917  
 918  
 919  
 920  
 921  
 922  
 923  
 924  
 925  
 926  
 927  
 928  
 929  
 930  
 931  
 932  
 933  
 934  
 935  
 936  
 937  
 938  
 939  
 940  
 941  
 942  
 943  
 944  
 945  
 946  
 947  
 948  
 949  
 950  
 951  
 952  
 953  
 954  
 955  
 956  
 957  
 958  
 959  
 960  
 961  
 962  
 963  
 964  
 965  
 966  
 967  
 968  
 969  
 970  
 971  
 972  
 973  
 974  
 975  
 976  
 977  
 978  
 979  
 980  
 981  
 982  
 983  
 984  
 985  
 986  
 987  
 988  
 989  
 990  
 991  
 992  
 993  
 994  
 995  
 996  
 997  
 998  
 999  
 1000

<sup>113</sup>Cf. La. p. 17.5; 43.22; 154.19 etc...

<sup>114</sup>Nicolet, *Inventaire...*, p. 168, et Hygin, p. 130 sq.



l'amphithéâtre, qui ne fut sans doute pas étrangère aux ressentiments nés de cette décision impériale. Le fait que les inscriptions attestant le règlement de litiges aient sensiblement toutes trait aux limites de deux communautés montre assez l'intérêt que portait l'état à ces problèmes, sources de tensions toujours susceptibles de dégénérer.

Mais ce n'est pas tout. L'empereur, premier propriétaire de l'empire, et l'état, propriétaire de l'*ager publicus*, avaient l'un et l'autre tout intérêt à préserver grâce/ au cadastre, l'intégrité de leurs biens et à assurer la rentrée des rentes vectigaliennes afférentes à leur location. Il n'est pas étonnant dans ces conditions de rencontrer au *tabularium* du *tractus Karthaginiensis*, dont les terres étaient louées à des *conductores*, une solide infrastructure de *ensores* placés sous les ordres d'un *præpositus mensorum* <sup>115</sup>.

C'est précisément pour ramener dans le domaine public les *subsiciua* usurpés par des particuliers que Vespasien ordonna dans tout l'empire des relevés cadastraux dont les cadastres d'Orange nous donnent probablement un exemple. Cette tentative fut du reste à l'origine d'une crise sociale et politique grave qui, de coups de force en dérobades, s'acheva, sous Domitien, sur ce qu'il est convenu d'appeler un échec pour le gouvernement central. De façon générale, il appartenait aux cadastres de bien distinguer le public du privé.

Les cadastres d'Orange peuvent-ils, à cet égard, s'inscrire dans le cadre d'utilisation plus efficiente que celle des *tabulæ* gisant au *tabularium* de la capitale? Ceux-ci sont en effet d'une nature quelque peu particulière. Il se distinguent tout d'abord des *formæ* normales en ce qu'ils sont gravés dans le marbre et non dans le bronze, qui semble avoir normalement caractérisé les *formæ* cadastrales. Serions-nous alors dans l'un des cas

<sup>115</sup>CIL VIII, 12912 sq. 25988 (= ILS 9387); cf. Hinrichs, *loc. supra cit.*

*Libel -*  
 limites, mentionnés par Siculus Flaccus, de *formæ* réalisées sur d'autres supports? C'est peu probable, et nous avons vu que les cadastres d'Orange ne sont pas des *formæ stricto sensu*. Leur valeur est sans doute dès lors tout autre que celle des *formæ* mentionnées par les *Gromatici*, dans la mesure où ils n'ont visiblement pas été conçus pour être utilisés comme preuve dans une controverse sur les limites: leur contenu ne l'eût pas permis.

D'autre part, comme l'ont montré les études récentes, on ne trouve pas ici le plan d'un territoire de cité, mais trois plans conservés en un même lieu, qui couvraient trois *perticæ*, qui elles-mêmes regroupaient plusieurs territoires<sup>116</sup>. Au bout du compte, c'est toute la vallée du Rhône qui était affichée à Orange, des frontières de ~~la Lyonnaise~~ à Aix-en-Provence du Nord au Sud, et de cette ville à Tarascon, voire à Nîmes, d'Est en Ouest. Il ne s'agit donc sans doute pas d'une entreprise purement monumentale propre à cette cité; si c'avait été le cas, on s'expliquerait du reste mal la présence des informations données pour chaque centurie. Leur regroupement en un même lieu de la colonie d'Orange pourrait enfin remonter à la période augustéenne, si nos analyses sont exactes (cf. *Annexe 1*). *Vienne*

Sans doute a-t-il fallu quelque raison importante pour regrouper, dès cette époque, à Orange, ces trois cadastres, qui couvrent une large moitié de la Narbonnaise. On avait un temps pensé que ces documents, tout comme les inscriptions dites des *merides*, exhumées avec elles, provenaient du *Tabularium* de la ville; on expliquait ainsi la mention des sommes dues à la colonie dans les inscriptions relatives à chaque centurie. Mais aujourd'hui, on sait que les chiffres étaient donnés pour les trois *perticæ*; *le des Arées*

<sup>116</sup>On aimerait savoir si le territoire de Nîmes, qui appartenait à la même *pertica* qu'Arles, était également représentée sur le cadastre A. Rien ne permet à ce jour de s'en faire l'idée. *Libel*

cette explication ne saurait donc tenir. C'est à une instance supérieure à l'échelon municipal qu'il faut attribuer l'affichage de plans cadastraux qui couvraient la quasi-totalité de la vallée du Rhône jusqu'à la Viennoise au Nord et au territoire de Marseille au Sud. C'est sans doute à un *tabularium* impérial qu'étaient associées ces archives, qui étaient sans doute en partie des documents de travail. Mais en quel sens et dans quel but?

Les petites trames de centurries qui apparaissent, à une échelle très largement inférieure à celle des cadastres, sur des fragments isolés<sup>117</sup>, s'ils ne sont pas de simples jeux de lapicides, avaient peut-être pour vocation de donner, à hauteur d'œil, un tableau d'assemblage susceptible de permettre la localisation rapide, sur le plan principal, des quatre secteurs de chaque cadastre, et d'accélérer la recherche de l'information; mais on imagine mal des fonctionnaires monter de façon régulière jusqu'à quelque 6 m. de haut pour y rechercher des informations... Seul le contenu du document peut nous aider.

La préoccupation n'est évidemment pas d'ordre parcellaire, puisque les noms des détenteurs des terres assignées ne sont jamais désignés; seul semble avoir présenté d'intérêt pour les auteurs - et donc pour les utilisateurs - de ces documents la nature juridique, et donc fiscale, du sol. Dans ces conditions, les préoccupations fiscales semblent avoir présidé à sa conception, même si le montant des recettes de l'état n'est pas mentionné dans les fragments parvenus jusqu'à nous. C'est que ces plans, fondés sur la *forma* cadastrale devaient essentiellement être destinés à d'éventuelles vérifications, et c'est sans doute précisément parce que les redevances dues à l'état étaient mentionnées sur d'autres documents, plus maniables, tablettes ou registres, que seules ont été inscrites sur la pierre les redevances dues aux colonies, inscrites, et publiquement affichées, pour

<sup>117</sup>Sautel-Piganiol, *op. cit.*, p. 19 et pl. II.

mémoire, et non pour un usage quotidien. Du moins la mention de ces dernières semble-t-elle témoigner, quelques décennies avant l'apparition des curateurs de cités, de l'intérêt du pouvoir impérial pour la gestion financière des collectivités locales, en mémorisant les recettes régulières qu'elles étaient en droit d'escompter. Associés aux pratiques administratives, les cadastres d'Oranges jouaient donc vraisemblablement un rôle plus monumental qu'ordinairement utile, et supposent que l'efficacité administrative à proprement parler était réservée à d'autres documents. Comme les *formæ* de bronze, les plans cadastraux d'Orange étaient dévolus au contrôle plus qu'à la gestion. Leur présence ne semble en tout cas avoir eu aucun caractère de nécessité.

Avec le cadastre d'Orange, nous sommes néanmoins probablement en présence du "troisième document" cher à Rudorff. Une fois le relevé de base effectué, chaque service particulier pouvait sans doute en faire exécuter une copie, à la même échelle, pour ses besoins propres, à partir de l'une ou l'autre des Tables de bronze. Il semble possible de se fonder, pour trouver un parallèle à cet usage, sur les conclusions qu'a récemment tirées E. Rodríguez-Almeida<sup>118</sup> du fragment de plan de Rome découvert *via Anicia*. Celui-ci proviendrait en effet des services gestionnaires du lit du Tibre: il s'est fondé sur un plan beaucoup plus complet, dont il a gardé le tracé, tout en limitant l'épigraphie aux seuls éléments susceptibles d'intéresser le service concerné. Il y a tout lieu de reconnaître un processus analogue dans le cas des "cadastres" d'Orange. Fondés sur des *formæ*, ils en ont sans doute conservé les tracés, tout en en modifiant le contenu épigraphique pour le conformer aux besoins du service concerné.

Mais dans cette affaire, même lorsqu'une carte, qui n'était plus strictement une *forma*, figurait dans des archives impériales comme base

<sup>118</sup> *Un frammento di una nuova pianta marmorea di Roma*, dans *JRA*, 1 (1988), p. 120-131.

→ voir les notes *Archeo de Caselli*.

apparente de gestion, plusieurs limites apparaissent. C'est sans doute dans des bureaux décentralisés que l'on a utilisés de tels documents, dont la concentration dans la capitale n'aurait guère eu de sens. Seules les *formæ* de bronze destinées à permettre de trancher dans les controverses *de fine* étaient accumulées étaient probablement conservées à Rome. D'autre part, la présence, monumentale, de ces cartes suppose une fois encore que le rôle principal était dévolu, dans la gestion de l'empire, à des sources d'une autre nature. L'acte cartographique que constituait la division était à la base de ces documents plus maniables, mais l'affichage des *formæ* devait essentiellement son existence à l'espérance de vie et à la solidité du matériau, à un format peu compatible avec une autre forme de stockage, et au fait qu'elles préexistaient aux autres documents. Elles étaient une base documentaire, conservée pour vérification éventuelle, et non l'instrument de travail lui-même.

Enfin, il faut bien prendre conscience des lacunes immenses qui marquent la couverture cadastrale de l'empire. Les *formæ* n'existaient pratiquement que là où l'*ager publicus* avait été assigné et divisé, ou alloué. Il devait donc être très difficile, et pour tout dire impossible, d'assembler ces plans pour en tirer des cartes. Différemment orientés non seulement cartographiquement, mais encore dans la réalité, il ne pouvaient que très difficilement être regroupés en un seul document, même lorsque la possibilité théorique d'un tel assemblage semble garantie par la mitoyenneté des zones cadastrées. Ce n'est de fait pas un hasard que trois cadastres théoriquement susceptibles d'être mis bout à bout aient été présentés côte à côte à Orange. L'eût-on voulue que l'entreprise de fusion en un document unique eût été vouée à l'échec. C'est qu'outre les difficultés déjà signalées, les cadastres, destinés à la représentation des seules terres cultivables, étaient entièrement inaptes à représenter l'architecture



détaillée des vallées et des montagnes, qui constituent les éléments organisateurs du paysage géographique ou chorographique. Ils n'en retiennent que quelques point isolés à titre de repères topographiques. Le changement d'échelle est impossible à partir de cartes mesurées. Comme le soulignait déjà Ptolémée, il existait entre les trois regards géographique, chorographique et topographique des différences de nature insurmontables...

## 2. *Les mensores ædificiorum, les cadastres urbains et les plans d'édifices .*

### a. Les hommes et leurs méthodes.

En l'absence d'un manuel ancien, du type de celui qui existait pour les *Gromatici* , nous sommes malheureusement bien pauvres dès qu'il s'agit d'eux, notamment sur les méthodes employées. La bibliographie moderne sur la question est à l'image des sources, et se réduit à peu de chose<sup>119</sup>. Notre documentation se résume donc pour l'essentiel à l'épigraphie et à des sources sans rapport immédiat avec les *mensores* . Les plans d'édifices isolés<sup>†</sup>, voire de villes entières (pl LXV sq.), quoique relativement rares, sont en effet bien attestés par l'épigraphie et par l'archéologie, ainsi que par les sources littéraires. On cite même parfois une lampe où l'on croit reconnaître l'image d'un camp romain<sup>120</sup>! Mais même sans

<sup>119</sup>Fabricius, sv. *Mensores*. 3, dans *RE* 15.1 (1931), col. 959; la contribution la plus prolixie est sans doute celle de Ruggiero, *Diz. Epigr.*, 1, p. 206-208.

<sup>120</sup>Lampe: M. Gichon, *The Plan of a Roman camp Depicted upon a Lam from Samaria*, dans *Palestine Exploration Quarterly*, 104 (1972), p. 38-58.

prendre en compte ces documents mineurs, qui présentent peu de points de comparaison avec les plans beaucoup plus élaborés qui seuls retiendront ici notre attention, on ne peut nier l'existence de plans qui témoignent de l'activité des *mensores ædificiorum*.

Il est probable que leurs méthodes faisaient appel à un matériel moins élaboré que celui que devaient utiliser normalement les *agrimensores* : la seule pierre historiée qui nous renseigne à ce sujet associe en effet le souvenir de l'un de ces *mensores* à une *decempeda* et à des *codices* <sup>121</sup>, ce qui représente au demeurant une instrumentation réduite. Elles devaient néanmoins faire appel à la compétence de métreurs-niveleurs dès qu'une certaine pente était présente, comme c'était notamment le cas dans la ville de Rome<sup>122</sup>. Contrairement à l'opinion professée par Fabricius, on ne peut affirmer avec certitude que l'on ait compté parmi eux des militaires. Parmi les militaires supposés, on compte en effet un prétorien, qu'Hinrichs classait parmi les *agrimensores*, mais qui est

---

<sup>121</sup>*CIL* VI, 1975. T. Statilius Aper, de la tribu *Voltinia*. La pierre est conservée au Musée du Capitole.

<sup>122</sup>Fabricius, *loc. cit.*, a cru reconnaître dans l'inscription (*CIL* VI, 2754) d'un prétorien *mentor-librator un mentor ædificiorum*.

attesté dans une inscription de la ville de Rome<sup>123</sup>, un *mentor* de Tibur où l'on a parfois vu, sans fondement un bénéficiaire<sup>124</sup>, un vétérane<sup>125</sup>, et un certain Sempronius Fortunatus mentionné par une inscription de Salone, sur la foi de la seule mention *Natione Kampanus*, bien insuffisante pour en faire à coup sûr un militaire<sup>126</sup>...

En tout état de cause, qu'ils fussent des hommes libres, des affranchis ou des esclaves, les *mentores*

---

<sup>123</sup>CIL VI. 2754; Hinrichs, *op. cit.*, p. 168 (=159). inscription d'un *mentor librator* de la 10<sup>e</sup> cohorte prétorienne, probablement du III<sup>e</sup> s. On pourrait y ajouter l'inscription d'un autre *mentor*, sans autre spécification, de la 9<sup>e</sup> cohorte prétorienne (VI, 2692). Il n'est pas exclu que les attributions des *mentores* prétoriens recouvrant probablement entre autres choses l'installation du camp et d'autres travaux d'édilité aient eu des qualifications aussi bien propres à les faire employer à l'établissement des cadastres ruraux qu'à des tâches plus urbaines.

<sup>124</sup>CIL XIV, 3713 = *Inscr. Ital.*, IV.1, 252. Mommsen, commentant une autre inscription mentionnant un bénéficiaire du préfet de la ville Valerius Asiaticus (CIL IX, 1617), pensait dans le lemme de cette dernière que le Poly]bius mentionné dans notre inscription était évocat du même, préfet; Degrassi a bien remarqué (*loc. cit.*) que ce *mentor* est en réalité l'affranchi de Valerius Asiaticus: non seulement l'ordre de l'énoncé Poly]BIO VALERI ASIA/[tici p]RÆFEC VRBIIS / [-- mens]ORI ÆDIFICIORUM... ne correspond pas à celui que l'on trouve normalement lorsque l'on mentionne le supérieur d'un bénéficiaire, mais à celui d'une filiation, mais encore le propre père de ce *mentor*, qui lui dédie le monument funéraire porte comme *nomen* celui de Valerius Asiaticus, dont il était l'affranchi. Notre *mentor* n'étant désigné que par un *cognomen*, nous serions tenté de reconnaître en lui non un affranchi, comme le pensait Degrassi, mais un esclave du préfet de la ville.

<sup>125</sup>CIL IX, 1612

<sup>126</sup>CIL III, 2129.

*œdificiorum*, qui s'en tenaient sans doute rarement à cette seule spécialité, devaient se répartir entre *mensores publici* et *mensores priuati*. Leur champ d'activité semble s'être partagé entre trois domaines bien précis, qui tous faisaient appel à une série de pratiques conventionnelles aussi bien établies que celles qui étaient en usage dans les *formæ agrorum* <sup>127</sup>: limitation par des cippes des zones urbaines publiques ou privées, et, ce qui nous intéresse plus directement, établissement de *formæ* mentionnées par les inscriptions et vérifications à partir de ces documents <sup>128</sup>, qu'il s'agît de contrôler le statut d'un

<sup>127</sup>On note en effet dans tous les plans parvenus jusqu'à nous les mêmes usages: ce sont toujours les rez-de-chaussée qui sont représentés - sauf pour les grands monuments publics - et des signes conventionnels, en particulier le triangle inscrit dans un rectangle, qui indique l'accès à un étage (*FUR*, p. 202 sq.), et par voie de conséquence l'existence d'un étage au moins. Cet usage se vérifie sur le plan de Pérouse (*CIL* VI, 29847a), sur la copie d'un fragment de cadastre effectuée au XVII<sup>e</sup> s et conservée dans le Cod. H. 180 inf (f<sup>o</sup> 48v-49r) de la Bibliothèque Ambrosiane (pl. LXVIII.2), sur le plan de l'*Isola Sacra* (*FUR*, p. 208), cf. pl. LXX.1, et sur le plan de *via Anicia* (pl. LIX). On peut dès lors parler d'un système de signes conventionnels propre à tous ces plans.

<sup>128</sup>Cf. *CIL* VI, 919, de 47 de notre ère, qui dit que par sénatus consulte, les censeurs Claude César et L. Vitellius ont rendu au domaine public les lieux qui s'étendaient à partir des piles de l'aqueduc et des colonnes et qu'occupaient des privées, en se fondant sur le témoignage d'une *forma* qui n'est sans doute pas la *forma aquarum*, comme le pensait Ruggiero, sv *Forma*, dans *Diz. Epigr.*, p. 186 sq. mais plutôt une *forma urbis*. (*l]oca a pilis et coum(nis) | quæ a priuatis | possidebantur caussa | cognita ex forma in | publicum restituerunt .)*



secteur ou la conformité d'un édifice aux plans qui en avaient été dressés<sup>129</sup>. Leur art s'approche donc largement de ce que nous connaissons des *agrimensores*, et comporte de nombreux liens avec des reproductions cartographiques. /e

Ils ont également eu sans doute à intervenir avec un statut, sinon d'architecte, du moins de conducteur de travaux, dans la construction de monuments: ce sont en effet les grandes réalisations monumentales de Rome et de sa région qui ont fourni à Trajan l'excuse de ne pas envoyer à Pline le *mentor* demandé. Enfin, Ruggiero<sup>130</sup> a bien souligné que la spécificité de cette catégorie de *mentores* devait résider dans la capacité qu'ils avaient dévaluer la valeur d'un bien mesuré. L)

Il est dans tous les cas assez remarquable que les représentants de cette profession ne soient quasiment attestés qu'à Rome par l'épigraphie. Parmi celles qui ne proviennent pas de la capitale, trois inscriptions ont été découvertes en Italie, dont deux dans la zone des cent

---

<sup>129</sup>Pline J., *Epist.*, X.17 sq.

<sup>130</sup>sv *Mensor ædificiorum*, dans *Diz. Epigr.*, p. 207, d'après *CIL* VI. 10 233.

milles autour de la capitale<sup>131</sup>, et la troisième à Bénévent<sup>132</sup>. Une seule est provinciale et nous vient de Salone, mais le *mentor* est d'origine italienne<sup>133</sup>. Parmi les inscriptions de la ville de Rome, l'une dépasse en importance toutes les autres en ce qu'elle atteste l'existence d'un affranchi impérial du nom de Patiens, exerçant les fonctions de *TABVL(arius) ME(n)SORVM AEDIFICIOR(um)*, qui, avec un autre affranchi, *A COMMENT(ariis) RAT(ionum) HEREDITAT(ium)*, dressa un cippe funéraire en l'honneur d'un *nomenclator* défunt<sup>134</sup>. Il serait sans doute erroné de voir dans ce *tabularius* le fonctionnaire chargé de centraliser les *tabulae* cadastrales de Rome. Il est plus raisonnable d'y voir le comptable d'un service de l'administration impériale. Nous aurions ainsi la preuve de l'emploi à Rome, sous les Antonins, d'un service permanents de *mentores* .

#### b. Plans de ville.

<sup>131</sup>*CIL* XIV, 3032 ( Préneste). 3713 = *Inscr. Ital.*, 252( Tibur), qui mentionne précisément un *mentor* affranchi - ou plus probablement esclave - du préfet de la ville.

<sup>132</sup>*CIL* IX, 1612. Urne dédiée au vétéran *mentor aedificiorum* L. Herennius Fuscus par sa fille.

<sup>133</sup>*CIL* III, 2129. Sempronius Fortunatus, *natione Kampanus*.

<sup>134</sup>*CIL* VI, 8933.

C'est de fait à Rome que leur activité a été la plus marquée, du moins à en juger par les vestiges que nous en avons conservés. Ce sont moins ici les nombreux cippes de limitation des zones publiques, du lit du Tibre, de l'incendie de Rome<sup>135</sup>, etc... qu'ils nous ont laissés que les traces matérielles de plans urbains qui retiendront notre attention.

Le témoignage le plus éclatant, celui qui nous intéressera au premier chef, demeure le vaste plan de marbre dressé sur l'ordre de Septime-Sévère, entre 203 et 211, comme l'indique la représentation, au pied du Palatin et du palais impérial, du *Septizodium* ↙, le grand nymphée sévérien, qui marquait le terme de la *via Appia* ↘. On sait qu'il était affiché sur le mur d'un exèdre attenant au Temple de la Paix de Vespasien, et mitoyen d'un édifice identifié avec une bibliothèque attachée au Forum de la Paix, le dernier de l'alignement des forums impériaux<sup>136</sup>.

<sup>135</sup>Cf. par exemple *ILS*, 5922a-5943b.

<sup>136</sup>L'essentiel des informations relatives à la compréhension générale du document figure dans G. Carettoni et alii, *la Pianta Marmorea di Roma*, Rome 1960, désormais abrégé *FUR*. L'énorme travail de mise à jour effectué par E. Rodríguez-Almeida, *Forma Urbis Marmorea, aggiornamento generale 1980*, Rome, 1981, désormais abrégé *FUM*, essentiel à l'histoire de la topographie

Le choix de ce site n'était peut-être pas sans rapport avec la préfecture de la Ville<sup>137</sup>, qui occupait précisément le portique attenant au temple de Tellus, situé immédiatement derrière le côté du Forum de la Paix où était affiché le plan de marbre sévérien; or c'est probablement du temple de Tellus que provient le fragment d'un autre plan de marbre, dit "fragment de via Labicana", découvert *in situ* (pl. LXVIII.1).

On a généralement surtout déduit de cette implantation, sans jamais pouvoir le démontrer, que le plan sévérien a pris la place d'un plan de l'époque de Vespasien, puisqu'il est associé à la restauration générale du complexe flavien, consécutive à un incendie qui l'avait détruit en 192, et qu'une mesure de la Ville a été effectuée par Vespasien et Titus<sup>138</sup>. Si l'argument relatif à l'orientation de la *Forma Urbis* ne nous semble pas pouvoir, à lui seul, démontrer l'existence d'un plan augustéen à l'origine du découpage et de la numérotation

---

romaine, a permis de nombreuses attributions nouvelles, mais n'a pas apporté de changements importants quant à l'interprétation générale du document. Cf. aussi Dilke, *GRM*, p. 104 sq.

<sup>137</sup>Nicolet, *Inventaire...*, p. 173.

<sup>138</sup>Pline, *HN*, III.66 sq.

des régions de la ville<sup>139</sup>, E. Rodríguez-Almeida<sup>140</sup> pense avoir démontré que la description varronienne des régions de la Ville suppose l'existence dès l'époque républicaine. Les Actes de la *Table ronde sur la cartographie ancienne* tenue à Paris en Septembre 1987, où doit paraître cette contribution<sup>141</sup>, n'étant pas parus à ce jour, et son auteur n'ayant pas été en mesure de la présenter oralement à la dite Table-ronde, nous ne pouvons que prendre acte de cette opinion, qui s'avère au reste conforme à l'argumentation formulée par Cl. Nicolet en faveur de l'existence d'un cadastre urbain dès l'époque républicaine, même s'il ne peut être absolument démontré que ce cadastre avait une forme cartographique<sup>142</sup>.

L'obligation faite aux riverains d'entretenir les voies que stipule la Table d'Héraclée semble en effet supposer l'existence d'un cadastre propre à indiquer le

<sup>139</sup>Cf. *supra*, p. 475 sq..

<sup>140</sup>*Un frammento di una nuova pianta marmorea di Roma*, dans *JRA*, 1 (1988) [p. 120 - 131], p. 128 et n. 17.

<sup>141</sup>Elle sera intitulée *La Forma Urbis Romæ, da Varrone ai Cataloghi costantiniani*.

<sup>142</sup>*La Table d'Héraclée et les origines du cadastre romain*, dans *Urbs: espace urbain et Histoire, 1er s. av. J.-C. - IIIe S. ap. J.-C.*, (Coll. *EFR*, 98), Rome, 1987, p. 1 - 25. L'argumentation générale est reprise de façon plus succincte dans *id.*, *Inventaire...*, p. 174 sq. Cf. en particulier p. 176, où l'auteur estime à bon droit avérée "l'existence de livres, sinon de plans, de type cadastral".

Cf. Coarelli.



nom des riverains et l'étendue de voie que bordait leur propriété, et seul susceptible de permettre d'estimer le montant de la quote-part exigible de chacun lors des travaux de réfection engagés par l'édile. Un argument plaide dans tous les cas en faveur de l'enregistrement des plans de monuments au cadastre, et vraisemblablement en faveur de l'existence précoce d'un plan de la Ville dès l'époque de Néron, et probablement au moins dès celle de Claude<sup>143</sup>: on rencontre en effet dès cette période, sur des plans d'édifices, des signes conventionnels, par exemple pour représenter les accès aux étages et indiquer par là que les bâtiments comptaient plus d'un niveau, qui sont bien attestés dans le plan de marbre sévérien. Ils supposent nécessairement que ces conventions étaient alors assez bien établies pour laisser entrevoir une ancienneté conséquente.

Il est donc fort tentant de faire remonter l'origine des plans de Rome au moins à l'époque augustéenne, et

---

<sup>143</sup>Cf. *CIL* VI, 29847a = 8692; cf. pl. LXXIV. On note en particulier le même symbole que celui qui apparaît dans la *forma Urbis* pour désigner les accès aux étages. Pour l'époque de Claude, *CIL* VI, 919, de l'an 47, mentionne la restitution au domaine public de zones voisines de soutènements d'aqueducs; or cette sentence a été rendue à partir d'une *forma* qui n'est sans doute pas celle de l'aqueduc, mais plutôt celle de la ville.

sans doute même plus tôt. On ne peut malheureusement émettre à cet égard que des présomptions, auxquelles l'analyse de la Table d'Héraclée et des maigres fragments de cartes cadastrales urbaines parvenus jusqu'à nous, particulièrement, et presque<sup>1</sup> exclusivement, attachés à l'énoncé de la mesure des rues, confère un poids plus que conséquent. A tout prendre, l'intérêt manifesté par Auguste pour la *ensoria potestas* et pour la *cura uiarum*, deux domaines liés de très près, nous le verrons, à notre cadastre, suggère de reconnaître en l'époque augustéenne<sup>144</sup> une date de naissance minimale pour le plan cadastral de Rome, qui existait selon toute vraisemblance dès la République.

Le plan sévérien dont les fragments sont parvenus jusqu'à nous était un document de dimensions assez colossales, puisque l'on estime sa superficie à plus de 235 m<sup>2</sup>, pour une largeur de 18, 10 m. et une hauteur de 13 m.<sup>145</sup>; nous n'en possédons malheureusement que le

---

<sup>144</sup>La division en régions de la Ville a très certainement supposé à l'époque d'Auguste un inventaire et une mesure analogues à ceux que la ville connut sous Domitien.

<sup>145</sup>*FUR*, p. 199.

dixième seulement. Son échelle moyenne est de 1:240<sup>146</sup>, soit un pied sur la carte pour 240, soit deux *actus* ↗, ou un jugère, dans la réalité. Comme pour les *formæ agrorum*, ↗ l'échelle retenue, que nous retrouverons dans d'autres plans, l'a donc été essentiellement pour des raisons de commodité; mais on sait que, comme c'est normalement le cas pour les autres édifices ou groupes d'édifices dont le plan est parvenu jusqu'à nous, cette échelle est extrêmement fluctuante<sup>147</sup>. On a même pu supposer que certaines zones dépourvues d'édifices, comme il en existait un assez grand nombre dans la Ville, n'étaient pas représentées sur la carte, ou l'étaient du moins d'une façon très discrète et modeste<sup>148</sup>. Cela tient probablement aux

<sup>146</sup>*ibid.*, p. 206.

<sup>147</sup>Kubitschek, sv. *Karten*, dans *RE* X (1919), col. 2034 sq.; O.A.W. Dilke, *Maps in the Treatises of the Roman Land Surveyors*, dans *Geographical Journal*, 127 (1961), [p. 417-426], p. 425, parlait d'une échelle moyenne de 1:300 et de larges oscillations autour de cette moyenne. O.A.W. Dilke et M.S. Dilke, *Perception of the Roman World*, dans *Progress in Geography*, 9 (1976), p. 9-28 ont pu situer plus précisément ces oscillations entre 1: 189 et 1: 413. Comme nous le verrons, si les chiffres indiqués sur le plan d'Urbino sont bien l'indication des mesures des deux côtés du complexe, celui était carré, alors qu'il apparaît sous l'aspect d'un rectangle très marqué sur le plan; quant au plan de Pérouse, il adopte trois échelles différentes pour les trois parties du complexe. Cf. *FUR*, p. 209 sq.

<sup>148</sup>*FUR*, p. 199, n. 2. Sur les fluctuations d'échelle, cf. *infra*, pl. CXXIII, d'après Rodríguez-Almeida, *FUM*, fig 11, qui montre la forme que prendraient les plaques de marbre qui composaient le

méthodes de mise en œuvre de ce plan, qui, à la différence des cadastres agraires, semble moins avoir consisté dans la représentation d'une surface régulièrement divisée à l'intérieur de laquelle on insérait les accidents naturels ou artificiels qui venaient briser l'harmonie de cette division, que dans la simple mise bout à bout de plans isolés d'édifices ou de petits groupes d'édifices.

Le plan tel qu'il a été reproduit au Temple de la Paix, de l'avis général, n'est pas un cadastre au sens propre du terme. Il ne porte en effet ni la mention des dimensions, ni celle des propriétaires. Seuls sont légendés les noms de quelques grands édifices, qui constituent autant de points de repère. Mais la *forma Urbis* est le reflet d'un original plus complet, qui va nous intéresser plus que sa copie, et qui était certainement, pour sa part, un cadastre au sens propre, quand le plan sévérien n'était sans doute qu'une réalisation de prestige.

L'examen détaillé des fragments conservés a en effet montré que l'ébauche réalisée à la pointe graffitée

---

plan sévérien si on en reporte les limites sur un fond de carte moderne, à échelle constante, de la Ville...

avant la gravure a été réalisée alors que les plaques étaient déjà fixées au mur, d'un seul tenant, à partir d'un original de même échelle<sup>149</sup>. Or cette ébauche était plus complète que celle qui est parvenue jusqu'à nous, et portait en particulier en avant des portiques, l'alignement des toitures<sup>150</sup>. Certaines particularités sont également frappantes. On remarque en effet sur ce plan, comme sur la plupart de ceux qui nous sont parvenus, que tous les édifices, sans exception, sont représentés en plan au niveau du rez-de-chaussée<sup>151</sup>, ce qui ne saurait manquer d'évoquer les prescriptions relatives à l'entretien des chaussées par les riverains ou Cl. Nicolet a vu la preuve de l'existence précoce d'un cadastre urbain, et la présence d'échoppes, qui semblent avoir intéressé les services gestionnaires du cadastre<sup>152</sup>. Car cette particularité ne saurait renvoyer à des plans d'architecte.

La représentation des grands monuments publics n'accorde en effet aucune attention à la nature des

---

<sup>149</sup>FUR, p. 201.

<sup>150</sup>FUR, p. 201.

<sup>151</sup>L'existence d'étages est néanmoins toujours indiquée par la présence d'un signe conventionnel en V inversé inscrit dans un rectangle, qui souligne l'existence d'un escalier conduisant à un étage.

<sup>152</sup>Cf. l'inscription dite "des *merides*" d'Orange )



soutènements dont l'importance architectonique est pourtant essentielle. Au rez-de-chaussée, leur emprise au sol est seule représentée sur le plan, qui s'intéresse essentiellement au niveau d'usage, c'est-à-dire aux structures que portent les substructions, qu'il reproduit dans le détail. C'est le cas des temples construits sur des esplanades ou, tout simplement, du Temple des Castors<sup>153</sup>, au Forum Romain, dont seul est donné le plan de la cella, de la colonnade et de l'emprise du podium, alors que l'on sait que ce dernier abritait une annexe de l'office des poids et mesures et des activités bancaire<sup>154</sup>. C'est aussi celui des théâtres et des amphithéâtres, dont les structures architectoniques ont été ignorées des auteurs du plan, au profit de la représentation des *cunei* et des *mæniana*. Sur le plan d'Urbino (pl. LXXIII.1), le plan du niveau supérieur du mausolée qui a été représenté, seule l'emprise de la base carrée du rez-de-chaussée ayant été retenue<sup>155</sup>. En revanche, les alvéoles de soutènement des gradins du cirque Maxime ont été représentées avec force

---

<sup>153</sup>*FUR*, pl. 21.

<sup>154</sup>Juvénal, XIV, 260; *CIL* XI, 6726; V, 8119.4, etc...

<sup>155</sup>*CIL*, VI, 29847. Cf. Chr. Hülsen, *Piante icnografiche di Roma incise in marmo*, dans *MDAI(R)*, 5 (1890), [p. 46-63], p. 54.

détails; on a pu supposer que cette particularité était due à la présence de gradins en bois. C'est tout à fait possible. C'est peut-être aussi la conséquence de la présence, dans ces alvéoles, des nombreux cabinets d'astrologues et de nombreuses autres professions alimentées par les secteurs d'activités liés au Cirque Maxique? On sait en effet que ces échoppes furent le point de départ du grand incendie de Rome. Leur présence a donc pu être déterminante dans les choix relatifs à cette représentation.

La problématique de la *Forma Urbis* vient d'être renouvelée par la découverte, en 1983, d'un fragment d'un autre plan de la Ville (pl. LXIX.1) *via Anicia* dans le *Trastevere*, à Rome<sup>156</sup>; il éclaire à notre sens à son tour un autre fragment (pl. LXVIII.1) découvert *in situ* à la fin du siècle dernier *via Labicana*, entre les Thermes de Titus et

---

<sup>156</sup>Publié par M.-L. Conticello de' Spagnolis, *Il tempio dei Dioscuri nel Circo Flaminio*, (LSA 4), Rome 1984 [1985] ; commenté à peine publié par F. Castagnoli, *Un nuovo documento per la topografia di Roma antica*, dans *St. Rom.*, 33 (1985), p. 205-211 et, plus brièvement, et tributaire des interprétations de la première édition, alors seule disponible, Cl. Nicolet, *Inventaire...*, p. 173 sq.. La dernière lecture de ce document, et la plus complète, accompagnée d'une solide mise au point, est celle de E. Rodríguez-Almeida, *Un frammento di una nuova pianta marmorea di Roma*, dans *JRA*, 1 (1988), p. 120-131.

le Colisée<sup>157</sup>, et le *codex ambrosianus* (pl. LXVIII.2), qui n'est autre que la copie manuscrite, conservée à la bibliothèque Ambrosienne, d'un fragment de plan découvert à Amelia, à quelque quatre-vingts kilomètres au Nord de Rome, connu au XVI<sup>e</sup> s. et perdu depuis<sup>158</sup>. Le fragment de *via Anicia* - en réalité un groupe de fragments - donne l'image du temple de Castor et Pollux *in Circo*, ainsi qu'une file de boutiques portant l'indication des noms du propriétaires (pl. LIX.1) (une certaine *Cornelia* et ses associés), et, à gauche, un vaste complexe de boutiques organisées autour de ce qui semble être un *macellum*, avec encore ici la mention - malheureusement lacunaire - du nom des propriétaires, lesquels pourraient bien être les mêmes que ceux des boutiques de l'îlot

<sup>157</sup>*CIL* VI, 29846; *NS* (1890), 81; *BC* (1890), 176; (1892), 137; *RM* (1890), 46,n.1; 304; *FUR*, p. 207 et Tav. Agg. G, fg. 51.

<sup>158</sup>*Cod. H* 180 inf. (f° 48v-49r); *FUR*, p. 208 et Tav. Agg. G; fg. 49. Ce plan présente toutes les caractéristiques stylistiques (double trait pour les murs) et épigraphiques (noms des propriétaires) de plan découverts postérieurement à la date de rédaction de cette copie, alors que ces deux particularités sont absentes de la *Forma Urbis*. Contrairement à l'opinion de Hülsen (*art. cit.* [1890], p. 60 sq.), il ne saurait donc dériver des fragments alors connus du plan sévérien, même s'il peut être démontré que l'auteur de la copie et l'inventeur des premiers fragments de la *forma Urbis* se sont rencontrés peu avant que la copie ne fût exécutée. Son authenticité n'a pas à être suspectée, car on peut difficilement accuser la copie d'avoir emprunté à la *Forma Urbis* des informations qu'elle ne pouvait y trouver...

voisin<sup>159</sup>. Ces boutiques ouvrent vers le bas sur une rue limitée elle-même par une ligne brisée bordée vers la rue de carrés, et accompagnée de chiffres de l'autre côté de la ligne. Cette ligne est elle-même doublée d'une autre ligne brisée dont elle est séparée par un monument dont la terrasse - et, comme l'a naguère reconnu E. Rodríguez-Almeida, partie de la façade - apparaît à droite du fragment.

Celui-ci ne saurait appartenir à la *forma Urbis*. Comme le fragment de *via Labicana*, il est en effet plus soigné que le plan sévérien, en particulier lorsqu'il choisit de représenter les murs non par un seul trait, mais par deux traits parallèles (pl. LXX.2)<sup>160</sup>, selon une convention que le plan du Forum de la Paix n'a adoptée que pour les monuments publics de quelque importance, mais qu'adopte, comme les deux autres plans, un fragment découvert dans la nécropole de l'*Isola Sacra* à Ostie (pl.

---

159---]AE

---]ET

---]VM

peut-être pour *Corneli*]AE / ET / [soci]VM

<sup>160</sup>Le fait de représenter un mur sous la forme de deux traits parallèles suggère en général dans le plan sévérien l'existence d'un mur mitoyen.

LXX.1)<sup>161</sup>. Comme le fragment de *via Labicana* et le *codex ambrosianus*, il indique d'autre part les noms des propriétaires, qui n'ont nullement intéressé l'auteur de la *Forma Urbis*. Comme le plan de *l'Isola Sacra*, comme le plan dit "d'Urbino" (pl. LXXIII.1), et comme probablement le plan de *via Labicana* <sup>162</sup>, il semble enfin n'indiquer les mesures que le long des rues.

C'est paradoxalement en cela qu'il se distingue le plus de ces derniers plans, car E. Rodríguez-Almeida, à qui nous emprunterons l'essentiel des remarques qui suivent, a montré que les mesures du plan de *via Anicia* ne sont pas relatives à la rue, mais à des segments rectilignes de la ligne qui la borne au Sud, et dans laquelle on peut reconnaître la ligne des cippes de limitation du lit du Tibre, qui sont représentés chacun par les carrés qui apparaissent sur cette ligne.

---

<sup>161</sup>Cf. G. Becatti, dans *RAP*, 21 (1945-6), p. 130; *FUR*, p. 208. .

<sup>162</sup>Pl. LXVIII.1 a et b; Le lemme du *CIL* VI. 29846 propose de lire *LA* ou *EX*; mais les noms des propriétaires ou les identifications de monuments sont normalement inscrits à l'intérieur des limites du monument lui-même, alors que dans les rues, il est usuel de trouver la mesure d'une file de boutiques correspondant à un tronçon rectiligne de rue ou la mesure de ce tronçon de rue.



Si l'on compare en effet ce fragment à celui de la nécropole de l'*Isola sacra* (pl. LXX.1), on remarque en effet que ce dernier donne normalement, pour chaque rue, deux mesures qui correspondent aux deux alignements de la voie, ce qui n'est pas le cas ici; on note d'autre part que les autres rues ou ruelles, autant qu'il soit possible d'en juger compte tenu de l'état fragmentaire du plan de *via Anicia*, semblent dépourvues de telles indications. Les distances ne s'entendraient donc pas d'une voie, mais de l'intervalle *recta regione* entre les deux cippes extrêmes d'un même alignement. La deuxième ligne, qui apparaît au bas de la première serait donc la ligne des basses eaux du Tibre, ce qui expliquerait par ailleurs, dans l'intervalle entre la ligne des cippes et celle des basses eaux, la présence d'un monument dont le caractère public ne fait aucun doute, et dans lequel E. Rodríguez-Almeida a reconnu une *statio alvei Tiberis* épigraphiquement attestée dans le secteur.

Ces éléments lui ont finalement suggéré que l'existence de ce plan, qui semble accorder un intérêt particulier au lit du Tibre, doit être rapportée à la présence de cette *statio*, où il était probablement affiché. L'orientation du document, quoiqu'en pense E. Rodríguez-

Almeida, nous semble confirmer cette hypothèse. Quoique les marges actuelles du document, visiblement retaillé pour être réutilisé, ne puissent être tenues pour originales, on ne peut à notre sens contester que l'orientation de ce plan n'est plus celle de la *Forma Urbis*. Les légendes de notre fragment ne sont en effet pas vraiment alignées sur les bâtiments qu'elles désignent, comme c'est le plus souvent le cas dans la *Forma Urbis*, mais suivent un alignement auquel le chiffre *LIIII* de la mesure du lit du Tibre tente lui-même de se conformer, et qui forme avec la base actuelle du fragment un angle de 8°. Ceci suppose que le plan de *via Anicia* présentait avec la *Forma Urbis* une différence d'orientation de 115°, l'axe principal étant passé du Sud-Est au Nord-Est<sup>163</sup>. Or ceci s'explique sans mal si l'on suppose que le but de ce plan n'était pas de représenter la ville dans son ensemble, mais les secteurs de celle-ci qui jouxtaient le lit du Tibre, défini par ses cippes de limitation. Ce plan aurait donc représenté soit l'intégralité du cours urbain du fleuve, soit la partie de celui-ci qui relevait de la *statio alvei Tiberis* où il était affiché.

---

<sup>163</sup>Cf. pl. LXI.2 et *supra* p. 475 sq.

Il est pourtant certain, comme l'avait déjà vu F. Castagnoli<sup>164</sup> que le fragment de *via Anicia* a pour origine le même plan cadastral que la *forma Urbis*. Il en partage notamment l'échelle. F. Castagnoli avait émis quelques réserves à cet égard, mais E. Rodríguez-Almeida a pu montrer que, par chance, on peut faire coïncider la *forma Urbis* et le fragment de *via Anicia* (pl. CXVII.2), et que ces deux documents sont très exactement réalisés à la même échelle de 1:240. Une conclusion s'impose nécessairement: c'est que non seulement ils se fondent sur la même opération de relevé, mais encore qu'ils se fondent tous deux sur une même carte originale réalisée, elle aussi, à la même échelle.

→ la même conclusion < fait par N. Steinhilber

L'état de conservation des autres plans de la Ville est si fragmentaire qu'ils sont bien difficiles à exploiter; du moins ont-ils le mérite de témoigner de la diffusion à Rome de tels documents. Le plus important d'entre eux est probablement celui de la *via Labicana*; il le doit moins à sa superficie qu'à son lieu de découverte. Il a en effet été découvert *in situ* dans le portique attenant au temple de

---

<sup>164</sup>(1985), *cit.*

Tellus<sup>165</sup>, connu pour avoir été orné d'une peinture - probablement une carte - de l'Italie; il s'agit surtout d'un site que Lanciani, lorsqu'il publiait ce fragment, avait déjà identifié avec le siège de la Préfecture de la Ville<sup>166</sup>, au préfet de laquelle nous avons déjà trouvé attaché un *mentor ædificiorum*... Or il n'est pas indifférent de noter que l'intégralité des plans de cités parvenus jusqu'à nous, d'Amelia à la nécropole du port de Trajan, ainsi que la quasi-totalité des inscriptions mentionnant des *mentores ædificiorum* viennent de la zone des cent milles autour de Rome placée sous l'autorité du préfet de la Ville. L'existence d'un lien structurel entre l'autorité de ce fonctionnaire et l'existence de plans aussi structurés est donc probable, sans être, actuellement, formellement démontrable.

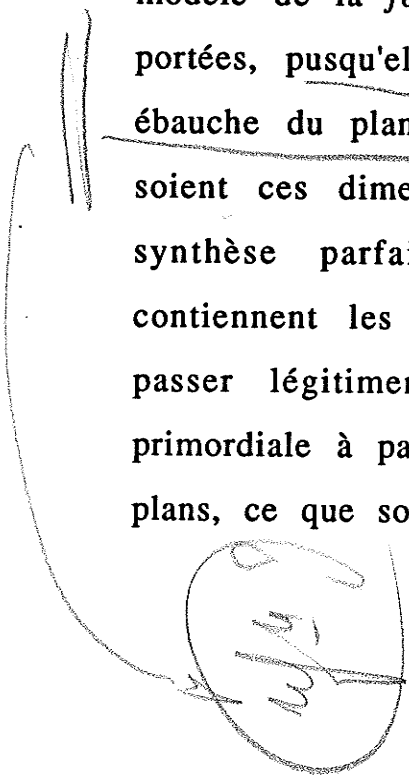
Le plan de *via Labicana* est malheureusement très mutilé. On peut encore y voir les parties mitoyennes de trois bâtiments d'un même îlot, qui vers le haut du fragment, s'achevait, comme il est fréquent, par une série

---

<sup>165</sup>Cf. Varron, *RR*, I.2.1; *supra*, p. 340 sq.

<sup>166</sup>F. Coarelli, *Guida Archeologica di Roma (Guide archeologica Laterza, 7)*, Rome-Bari, 1983, p. 209. Lanciani, *BC*, 1892, p. 37, affirme l'avoir lui-même trouvé en place sur un mur du portique.

de boutiques ouvertes sur la rue. Les noms des propriétaires sont indiqués dans les îlots, et les murs sont symbolisés, comme dans le plan de *via Anicia*, par une ligne double, qui est elle-même doublée lorsque le mur est mitoyen et sépare deux lots. Ce plan est donc pour l'essentiel conforme à ce que nous avons rencontré dans les autres plans, encore que les propriétés y soient plus nettement indiquées que sur les autres documents. Un détail renforce une originalité qui en fait le plus détaillé des plans parvenus jusqu'à nous: une ligne simple marque l'alignement des façades (ou des toitures?) lorsque celles-ci sont interrompues au niveau du sol par des ouvertures. Cette particularité rapproche à l'évidence ce fragment du modèle de la *forma Urbis*, où ces indications étaient portées, pusqu'elles avaient été tracées dans la première ébauche du plan de marbre définitif. Aussi réduites que soient ces dimensions, ce fragment apparaît comme la synthèse parfaite de toutes les informations que contiennent les autres fragments connus. Il peut donc passer légitimement comme un rescapé de la carte primordiale à partir de laquelle étaient dressés les autres plans, ce que son appartenance probable aux locaux de la



préfecture de la Ville rend probable. On y trouvait sans doute même les mesures qui semblent à première vue y faire défaut.

Le long de la rue, la base de deux lettres reste en effet lisible. Le lemme du *CIL* propose *LA* ou *EX*. Nous sommes d'avis d'y lire une mesure *LX[--]* relative à un groupe de cinq *tabernæ* dont trois apparaissent encore (pl. LXVIII.1 a-b). Le chiffre était sans doute centré, comme c'était apparemment l'usage, au milieu de l'intervalle concerné par la mesure, c'est-à-dire ici au niveau de la troisième alvéole de la file de boutiques, où le plan laisse clairement apparaître l'accès à la partie centrale de la propriété. La limitation de ce pâté de maison à cinq alvéoles s'accorde du reste assez bien avec la mise en page imposée par le développement du *nomen* du propriétaire, sans doute *Æl[ius]* ou *Æl[ianus]*; la lettre *P*, visible parmi les boutiques, pourrait constituer le prénom, et s'accorderait bien, pour peu qu'on (la) développe *LX* en *LX[xx]* ou *LX[xxx]*, avec la longueur des boutiques du plan de *via Anicia* : ici, 54 pieds le long des cippes du lit du Tibre y correspondent en effet, de l'autre côté de la voie, à trois boutiques, là 51 pieds à quatre boutiques. L'ordre de

149



grandeur semble donc plaider en faveur de l'identification de ces indications avec un chiffre. A en juger par le fragment de *via Anicia*, et par le reste de la documentation disponible, les noms des propriétaires occupaient normalement l'intérieur des flôts, les mesures figurant le long des voies auxquelles elles avaient trait. C'est donc sans doute le cas ici.

Les chiffres portés sur le plan se trouveraient dès lors coïncider avec l'alignement sur rue relevant d'une même propriété bâtie. De tels chiffres n'apparaissent pas dans le *codex ambrosianus*, où les noms des propriétaires sont pourtant notés. La probabilité de les y trouver serait pourtant très faible si l'on tient compte du fait que la plaque semble s'être interrompue précisément, en haut du fragment, le long de l'alignement rectiligne du bâtiment, et que les boutiques qui apparaissent ailleurs sur cette pièce n'ouvrent pas sur des rues, mais sur deux monuments: l'un à droite, désigné par les lettres *MVM* <sup>167</sup>,

---

<sup>167</sup>A s'en tenir à la copie parvenue jusqu'à nous, il faudrait peut-être voir là une abréviation du type de celles qui apparaissent au Bas-Empire, pour *M(onument)um*, qui pourrait avoir été suivie d'un nom propre au génitif, mais c'est assez peu vraisemblable, car les symboles utilisés semblent renvoyer à une cour intérieure. La pierre, à en croire le relevé, n'était pas lacunaire, ce qui rendrait assez peu probable la restitution d'un

l'autre en bas, désigné comme ---/N; ces deux constructions sont caractérisées par une ligne simple bordée régulièrement de petits carrés, qui se distingue des doubles traits qui servent à indiquer les murs des propriétés bâties. Une comparaison avec les autres plans conservés permet d'y reconnaître soit les substructions d'esplanades, soit, plus vraisemblablement, des péristyles ou des cours intérieures à colonnades, la ligne simple marquant l'alignement des toitures; ces boutiques devaient donc ouvrir non sur rue, mais sur cour, et rien ne permet d'affirmer que les chiffres manquaient.

Quant au plan de *l'Isola Sacra* (pl. LXX.1), dans l'état fragmentaire et dégradé où il nous est parvenu<sup>168</sup>, s'il ne mentionne aucun nom de propriétaire, il présente lui aussi des chiffres le long des rues. Comme dans les autres documents, ils correspondent non aux mesures des voies, mais à celles des alignements sur voie. C'est ainsi que la deuxième voie, en partant du haut, porte deux chiffres qui correspondent apparemment l'un à la file de boutiques qui

---

simple nom propre commençant par *Mum*---; mais peut-on vraiment faire confiance à la copie si l'on sait qu'un éclat de la pierre aura suffi à faire disparaître la fin de ce nom?

<sup>168</sup>Il a en effet été piqueté après emploi pour permettre l'accrochage des enduits peints de la tombe où on l'a découvert.

la borde en haut, et l'autre au mur rectiligne de l'îlot qui la limite en bas: on donnait donc une mesure par élément de trottoir. Ceci va nous permettre de calculer l'échelle de ce plan. Dans le cas de murs aveugles, comme c'est le cas de la rue qui occupe l'arrière de la file de boutiques, en haut du fragment, un accès pourrait avoir servi de borne à la mesure. Le chiffre CLVII[I], en haut est en effet étrangement supérieur à celui de CCXXIX que l'on peut lire pour le côté parallèle du même îlot, alors que celui-ci apparaît visiblement comme un parallélogramme. La limite gauche de cet îlot est visible sur le fragment (cf. pl. LXIX.2). On doit donc avoir une valeur de LXXI pieds pour l'ensemble des trois boutiques et de l'accès aux étages. On obtiendrait, sur la base de ce fragment d'îlot une échelle de 1: 217 qui est extrêmement voisine de l'échelle de 1: 240 qui constitue l'échelle moyenne de la *Forma Urbis*.

La mesure en pieds des façades sur voie semble en tout cas avoir joué un rôle essentiel dans ces cartes, comme l'atteste un dernier exemple: le plan dit "d'Urbino" (pl. LXXIII.1), dont la provenance est en réalité

romaine<sup>169</sup>, et qui semble représenter un complexe funéraire. A la différence d'un autre plan de complexe funéraire, également de provenance romaine et d'époque Néronienne, dit "plan de Pérouse", qui a respecté les normes iconographiques des plans de ville de type cadastral, le plan d'Urbino a moins mis l'accent sur le plan des constructions que sur celui des jardins, quoique les fluctuations d'échelles aient mis l'accent sur le mausolée, représenté proportionnellement, à une échelle double de celle qui a été retenue pour le tracé des jardins<sup>170</sup>. Deux symboles, de petits cercles d'une part, et un fin piquetage de l'autre, désignent en effet les premiers des arbres, les seconds la végétation basse; à deux reprises ce second symbole est en effet accompagné de la légende *harundinetum* ; il désigne alors les roseaux qui bordaient les canaux ou occupaient les fossés. L'un de ces bancs de roseaux ne doit pas être pris pour la voie qu'il borde: il s'agit sans doute d'un simple fossé empli de roseaux, peut-

<sup>169</sup>CIL VI, 29847; *FUR*, p. 207 sq.

<sup>170</sup> Sur les plans de Pérouse et d'Urbino, cf. J.M.C. Toynbee, *Death and Burial in the Roman World*, Londres, 1971, p. 98 sq.; P. Grimal, *Les Jardins Romains*, Paris, 3e éd., 1984, p. 22 sq. et fig. 33; p. 77 et fig. 3. Chr. Hülsen, *art. cit.* (1890), p. 47 sq. (Pérouse), p. 53 sq. (Urbino). Sur l'échelle du plan d'Urbino, *ibid.*, p. 55.

être un ancien canal d'irrigation partiellement comblé, sur lequel des passages sont ménagés, que l'auteur du plan a représentés.

Mais il est intéressant de noter que l'auteur a consacré une attention particulièrement marquée aux voies et à leur statut juridique, explicité par des légendes. On note en effet deux *viæ priuatæ*, en haut et à gauche du complexe, dont les mesures sont données, et s'élèvent respectivement à *DXLVI* et *DXXIII* pieds; enfin, en haut et à gauche, on trouve une voie désignée comme *via Pu[blica]* et dont seule la partie qui borde le fossé empli de roseaux a été représentée, avec l'énoncé de la longueur *MCXXXXCIII*. C'est que, dans le cadre d'un plan limité à une propriété seul intéressait l'auteur du plan - et son commanditaire avec lui - la partie de la voie qui bordait la propriété.

Il est difficile de ne pas rapprocher ces particularités de l'analyse qu'a faite Cl. Nicolet des prescriptions relatives à la voirie contenues dans la Table

d'Héraclée<sup>171</sup>, sans doute de 45 avant notre ère, et de ne pas établir un rapport étroit entre les plans cadastraux urbains et la voirie; ce document donnait en effet pouvoir à l'édile compétent de procéder à l'adjudication des travaux d'entretien et de réfection des voies dont la charge incombait au propriétaire riverain, en cas de défaillance de celui-ci, et ce à l'intérieur de la ville et dans un rayon d'un mille autour de celle-ci; Un tel règlement suppose l'existence d'archives où étaient consignées l'identité des propriétaires et la longueur de voies à la charge de chacun (ll. 32 sq.).

Si rien dans ce texte de loi n'impose formellement de reconnaître dans ces pièces d'archives un plan, le parallèle avec le contenu des documents que nous avons pu étudier confère un poids certain à l'hypothèse. On sait que l'entreprise de mesure de la Ville ordonnée par Vespasien et Titus à laquelle fait allusion Pline (*HN* III, 66 sq.) a consisté essentiellement en longueurs de voies. A ce qu'il apparaît dans les plans parvenus jusqu'à nous - qui tous semblent provenir de locaux liés de près à

---

<sup>171</sup>*CIL* I, 206; Girard, p. 71 sq.; Brunns, *FIRA*, p. 104-113. Elle donne le texte de la *lex Iulia municipalis*.



l'administration, et tous appartiennent à la zone placée sous l'autorité du Préfet de la Ville - l'attention de leurs auteurs semble s'être concentrée sur deux aspects: les mesures des façades sur rues, et leur mesure par unité de propriété; or on touche ici du doigt le deuxième aspect du cadastre romain, bien mis en évidence par Cl. Nicolet: c'est en effet par l'intermédiaire des propriétaires que s'effectuaient les recensements.

L'importance de ces plans cadastraux pour la gestion de la Ville et de ses habitants est donc indéniable à plusieurs titres; il est néanmoins peu vraisemblable qu'ils aient pu à eux seuls suffire à gérer l'espace urbain sous ces divers aspects, et ce d'autant que, comme pour les cadastres ruraux, les mises à jour devaient constituer des entreprises colossales, dont la fréquence, fatalement, ne devait pas être grande<sup>172</sup>; il faut donc supposer que, comme les cadastres agraires, les cadastres urbains enregistraient les noms des premiers propriétaires dans le

---

<sup>172</sup>C'est le sens du passage de Pline, *HN*, III, 66 sq., qui atteste sous Vespasien une gigantesque opération de mesure de la Ville. Cela souligne assez la rareté de telles entreprises. Si la fréquence avait été plus grande, on n'aurait pas eu besoin de les graver dans la pierre, ou alors l'entreprise eût été insensée. On ne grave dans la pierre que ce dont la validité est supposée durable. /s

cadre de chaque relevé; les mutations, et les locations] devaient être enregistrées pour leur part dans d'autres documents plus souples et plus maniables que les immenses plans qui nous sont parvenus, et dont l'échelle moyenne, au 1:240, semble avoir constitué une caractéristique commune. Elle pourrait donc bien avoir été normalement en usage pour de tels documents.

Nous serions également tenté de croire que les services du cadastre enregistreraient à la construction les plans de chaque édifice particulier, sans doute dessinés sur parchemin<sup>173</sup>; c'est du moins ce que suggère le plan "dit de Pérouse" (pl. LXXIV), qui fut en réalité découvert à Rome. Il était probablement affiché sur la façade d'un complexe funéraire réalisé à l'époque de Néron par des affranchis impériaux, et représentait le plan de l'ensemble, qui apparaît composé de trois éléments distincts, qui sont sans doute à identifier avec les trois bâtiments que mentionne la dernière ligne de l'inscription, où l'on peut lire *forma]S AEDIFICI CVSTODIAE ET MONUMENTI*. Ce plan est coté dans le détail, et dessiné selon des conventions

<sup>173</sup>Cf. Gell., XIX.10.2: *fabri ædium complures (...) ostendebant depictas in membranulis uarias species balnearum.*

identiques à celles qui apparaissent dans les plans de marbre de Rome et d'Italie, même si la position respective des bâtiments ne reproduit pas nécessairement <sup>l'avec précision</sup> ~~précisément~~ la réalité. Trouver les mêmes signes conventionnels que sur les plans cadastraux dans un document à usage privé suggère que c'est sans doute à partir de ces plans individuels qu'était dressée la matrice du plan général de la ville. Celui-ci tenait lieu et de carte d'assemblage; lui-même et ses nombreuses copies pouvaient bien servir de référence subsidiaire, mais ils ne constituaient sans doute pas le type de document utilitaire que les services gestionnaires de la ville utilisaient couramment. Comme nous l'avons vu s'agissant des relevés cadastraux des terres centuriées, le même plan de base devait néanmoins être appelé à satisfaire à des exigences extrêmement variées, selon les éléments que l'on choisissait d'en retenir: outre la réalisation de prestige, l'administration du lit du Tibre, la délimitation des secteurs privé et public de la Ville<sup>174</sup>, l'entretien de la

---

<sup>174</sup> C'est sans doute à partir de cette *forma*, ou d'une *forma agrorum*, et non pas d'une *forma aquarum*, que l'on a pu déterminer, à Rome, que certains particuliers avaient usurpé le domaine public au pied d'un aqueduc, cf. *CIL VI*, 919. DE 47 de notre ère: *Ti. Claudius Cæs(ar) Aug(ustus) | L Vitellius, P. f., | ex]*

voirie et des monuments, ou la gestion du cens, voire même la protection contre l'incendie, en étaient autant de possibles applications, qui supposaient une sélection de l'information. Ainsi s'expliquent les différences sensibles qui séparent ces divers plans, où les mesures des alignements sur rue peuvent, tout comme les noms des propriétaires ou l'alignement des toitures, être portés ou non, et où les murs peuvent être représentés par un ou deux traits parallèle. Le plus complet, celui de la via Labicana, pourrait bien être le plus proche de la matrice originale, à supposer qu'il n'en soit pas même un fragment, qui supposerait que ce document de référence était conservé dans les locaux de la Préfecture de la Ville.

On mesure ainsi l'importance que pouvait revêtir, pour l'administration de la capitale et de la zone qui relevait de l'autorité de ceux à qui elle avait été confiée, un plan qui ↗, à partir d'un relevé unique, permettait de ↗ donner le jour à une multitude de plans dont le contenu

---

*S(enatus) C(onsulto) / [ce]nsores / [l]oca a pilis et colum(nis) / quæ a priuatis / possidebantur causa / cognita ex forma in / publicum restituerunt.* Le texte de cette inscription illustre parfaitement les préoccupations exprimées dans un Sénatus-consulte émis à l'initiative des consuls Q. Ælius Tubéron et Paulus Fabius Maximus et cité par Frontin, *Aqu. Comm.*, CXXVII.

était sélectionné de façon à répondre à des exigences administratives précises. L'encombrement qu'ils supposent tous et la rigidité du support laissent néanmoins entendre qu'il s'agissait de documents importants, certes, mais somme toute relativement annexes et non d'objet de consultation quotidienne.

**c. Plans de villes hors de la zone des cent milles: d'Aguntum à Madaba.**

Si les mentions de *mensores ædificiorum* hors de cette zone sont rares, une récente découverte nous a livré, en Août 1976, le seul exemple connu d'un plan de ville conservé hors d'Italie; celui-ci a été découvert en fouilles à Aguntum, près de Lienz, en Tyrol oriental<sup>175</sup>. Il n'a pas fallu beaucoup de temps à ses inventeurs pour reconnaître dans ce plan anépigraphe, gravé à la surface d'une *tegula*,

---

<sup>175</sup> W. Alzinger, *Eine Stadtplanfund in Aguntum*, dans *Antike Welt*, 8 (1977), n°2, p. 37 sq.; id., dans *JhÖAI*, 53 (1981-82), p. 50; id., *Aguntum und Lavant, Führer durch die römerzeitlichen Ruinen östtirols*, Vienne, 1985<sup>4</sup>, p. 54-57 et fg. 27-28; F. Brein, dans *Röm. Österr.*, 8 (1980), p. 5 sq.; C. Eibner, *Zur Eichtheitsfrage des Ziegesplanes von Aguntum*, dans *JhÖAI*, 53 (1981-82), p. 50 sq.; S. Moscati, *La Pianta di Aguntum*, dans *Mélanges A.-P. Frutaz*, 1978, p. 53 sq.; E. Weber, dans *Röm. Österr.*, 8 (1980), p. 27 sq. Nous tenons à remercier chaleureusement J. Hiernard, qui a bien voulu attirer notre attention sur ce document méconnu.

celui du *municipium Claudium Aguntum* ( pl. LXV. 1-2). Sa parenté avec la carte des vestiges connus de la cité est du reste si frappante qu'il n'a guère fallu plus de temps pour que des doutes s'élèvent quant à son authenticité. Quoique d'échelle beaucoup plus réduite<sup>176</sup> que la *forma Urbis*, comme l'imposaient les dimensions réduites du support, et par voie de conséquence beaucoup plus rustique et moins détaillé, ce plan donne l'image grossière, d'échelle variable, d'une série de routes et de bâtiments, parmi lesquels un forum et un théâtre, ainsi qu'un certain nombre d'autres monuments connus des archéologues. Parmi eux, on compte en particulier une porte dont l'architecture correspond à l'état de la fin du second siècle, et dont l'environnement édilitaire suggère pour le plan une datation de la première moitié du III<sup>e</sup> s.

La modeste notoriété de cette pièce est malheureusement la conséquence logique des doutes qui,

---

<sup>176</sup>En l'absence de toute mesure exprimée, il n'est pas possible de calculer avec précision le rapport d'échelle; au terme d'une comparaison avec les éléments connus de la ville d'Aguntum, en particulier les voies et la maison à *atrium*, il semble néanmoins possible de situer cette échelle entre le 1: 500 et le 1: 600. Mais le plan est beaucoup plus imprécis que la *forma Urbis*, et les fluctuations d'échelle semble avoir été beaucoup plus importantes.

*Urbis*



dès sa publication, ont été formulés quant à son authenticité<sup>177</sup>. C'est que la tuile, hélas, n'a pas été retrouvée en place, dans une couche archéologique, quoiqu'elle ait été découverte en fouille, comme nous avons eu déjà l'occasion de le signaler. Le fait que plusieurs monuments représentés sur ce plan, dont le forum et le théâtre n'aient pas été portés à la lumière a pu intriguer, mais l'emplacement du théâtre, aujourd'hui recouvert par un parking, a été reconnu par photographie aérienne<sup>178</sup>. Cette confirmation par l'archéologie aérienne semble à elle seule authentifier la pièce, à moins qu'il ne s'agisse d'un faux récent fondé précisément sur ces reconnaissances aériennes. Or les expertises pratiquées par les laboratoires de criminologie et de physique de Vienne semblent avoir authentifié avec certitude ce fragment, puisqu'il est certain que les cassures de la tuile et l'incision des lignes du plan remontent à une époque ancienne, que l'on ne peut autrement préciser. Cl. Eibner a même pu déterminer que les lignes en question ont été gravées au stilet sur la tuile déjà dure, mais avant

---

<sup>177</sup>F. Brein, E. Weber, *loc. cit.*

<sup>178</sup>S. Moscati, *art. cit.*, p. 54.

sa cuisson<sup>179</sup>, ce qui demeure bien intrigant, et rappelle facheusement ce que l'on peut observer d'un faux notaire: l'itinéraire de Momignies<sup>180</sup>... Cette authentification se trouve donc poser plus de problèmes qu'elle n'en résout. La coïncidence des vestiges connus et des vestiges représentés est en effet trop exacte pour ne pas être suspecte (pl. LXV.1-2). On voit d'autre part assez mal pourquoi on serait aller graver un plan sur une tuile *avant* la cuisson. C'est insensé. Les tracés sont trop complexes pour être un jeu d'esclave employé dans une fabrique de tuiles, et si ce plan était autre chose qu'un jeu, on n'avait nul besoin de le graver sur une tuile, à moins qu'il ne s'agît d'un matériau de rebut et de remploi, ce qui n'est pas le cas si le plan a été gravé avant cuisson. Enfin, on saisit mal l'utilité d'un plan totalement dépourvu de légendes.

La fonction de cette pièce, pour autant que l'on en admette l'authenticité, comme ce sera ici le cas, est en effet plus qu'énigmatique. W. Alzinger<sup>181</sup> faisait le constat désabusé de l'impuissance dans laquelle on se trouvait à

---

<sup>179</sup>*loc. cit.*

<sup>180</sup>Cf. *supra*, p.381 sq.

<sup>181</sup>(1977), p. 40.

peine on cherchait à en saisir l'utilité et la fonction. S. Moscati, convaincu de l'authenticité du document, a tenté d'aller plus loin et a proposé d'y reconnaître l'ébauche d'un plan du type de la *forma Urbis*. C'est extrêmement peu probable. Nous avons vu en effet que tous les plans de marbre de Rome ont adopté une échelle moyenne de 1:240 parce qu'elle était une échelle de travail commode qui mettait en coïncidence parfaite le pied et le jugère, et qui était apparemment aussi celle du modèle commun de tous ces plans. Carettoni avait fort justement prononcé à propos du tracé à la mine de la *Forma Urbis* le mot de "calque transparent". Seule cette échelle permettait de faire apparaître tous les détails nécessaires à l'utilisation pratique, à des fins d'administration, d'un cadastre, qui devait faire apparaître les limites de propriété et des mesures. Rien de tel n'apparaît dans le plan d'Aguntum, qui est entièrement muet. Nous pourrions voir dans l'usage d'une tuile de remploi, peut-être recuite accidentellement dans un incendie, une pièce d'archives comparable aux *ostraca* bien attestés dans les archives militaires; mais sa fonction exacte reste pour l'instant

énigmatique. Mais la gravure avant cuisson semble s'y opposer formellement...

Le fait que nous ne puissions pas à ce jour justifier des raisons et du contexte d'un tel plan ne suffit toutefois pas à en rejeter définitivement l'authenticité compte tenu des expertises effectuées sur cette pièce. Mais de fort doutes subsistent à notre sens / L'existence de plans / de villes dans un tout autre secteur de l'empire, au III<sup>e</sup> s. de notre ère, semble en tout cas avérée si l'on examine attentivement les vignettes de la mosaïque de Madaba<sup>182</sup>. Certes, cette carte est postérieure à l'invasion arabe, mais on a pu récemment montrer le caractère anachronique des vignettes qui désignent les grandes villes, et dont le modèle semble remonter au III<sup>e</sup> s. de notre ère<sup>183</sup>. Les grandes villes, comme *Eleuthéropolis*, *Néapolis*, Péluse, Jérusalem, *Karak Moba*, Ascalon, Gaza, et, jusqu'à un certain point, *Saphita*, sont en effet représentées, d'une façon assez originale, en plan total ou partiel, ce qui constitue un choix tout à fait original dans la typologie des

---

<sup>182</sup>Cf. pl. LXXI sq.

<sup>183</sup>P. Donceel-Voûte, *La carte de Madaba: Cosmographie, anachronisme et propagande*, dans *Revue Biblique*, 95-4 (1988), p. 519 - 542.

vignettes. Dans l'état du document qui nous est parvenu, ces plans sont fort éloignés de la *Forma Urbis*, puisqu'ils ont en quelque sorte reconstruit sur les fondations des élévations, si bien que l'architecture apparaît comme couchée à terre sur le plan des principaux axes<sup>184</sup>, qui seul demeure apparent, comme si la cité était vue depuis le haut à partir de l'Ouest. La disposition des principaux monuments publics par rapport à ces axes est néanmoins fidèle à la réalité<sup>185</sup>.

Si l'on examine attentivement le plan de Jérusalem (pl. XXLVI.2) tel qu'il nous a été transmis dans la carte de Madaba et tel qu'il apparaît à travers une carte archéologique, la comparaison montre néanmoins très vite qu'il s'agit de plus et d'autre chose que d'une simple extrapolation iconographique effectuée par le cartographe à partir de souvenirs personnels. On remarque en particulier (pl. LXXI.1-2) que la rue II présente une

---

<sup>184</sup> Sur cette convention, cf. A.-L. et M. Levi, *Itineraria Picta*, Rome, 1962, p. 51 sq.; 163 sq..

<sup>185</sup> O. Marucchi, *la Pianta di Gerusalemme nel Mosaico di Madaba*, dans *N. Bull. d. Archeol. Christ.*, 5 (1899), p. 43-50 et Tav.I.; M. Avi-Yonah, *The Madaba Mosaic Map*, Jérusalem, 1954, p. 50 sq.; p. 74, n° 116.

angulation marquée, qui reparaît sur le plan<sup>186</sup>. Le décompte des tours et l'emplacement des portes, ainsi que la voirie qui leur était liée apparaissent également dans le détail, comme apparaissent très précisément les deux villes, romaine et byzantine, limitées par leurs deux enceintes. On ne peut du reste qu'être frappé, compte tenu de quelques distorsions imposées par l'insertion des élévations de quelques édifices - par l'exactitude du tracé du côté sud de l'enceinte intérieure, romaine (pl. LXXI.2-3), ainsi que de l'emplacement des tours que l'on y rencontrait et des portes qui y étaient ouvertes, alors que l'enceinte byzantine est très grossièrement représentée. Ceci n'est guère concevable que si ces formes ont été tracées à partir d'un plan, et tranche nettement avec la forme ovale que le cartographe a uniformément donné aux villes par commodité. Certains détails de l'enceinte pré-byzantine, comme le saillant à deux tours qui apparaît dans l'angle Sud-est entre l'église 34 et la tour n, en haut

---

<sup>186</sup>Si la rue III, conduisant à la porte D, dans la réalité, ne part pas de cet angle, on remarque que la porte E coïncide, elle, avec cette angulation; à l'époque romaine une rue l'unissait néanmoins sans doute à la rue II, qu'elle devait rejoindre précisément de la façon qu'illustre la vignette. L'insertion ultérieure de l'esplanade 32, propre à la période byzantine, a du perturber le schéma sur lequel s'est fondé le cartographe byzantin.



et à droite de la vignette (pl. LXXI.1), se retrouvent très exactement dans le plan authentique (pl. LXXI.2). Or, si l'on se penche maintenant sur la vignette de Gaza, on constate immédiatement que non seulement, comme celle de Jérusalem, elle donne l'image d'une topographie urbaine dont la complexité est rendue avec assez de détails, mais encore que, comme celle de *Saphita*, elle a conservé des traits qui trahissent l'usage direct d'un plan. Dans les deux cas, un théâtre et la *porticus post scenam* qui le jouxte ont été représentés non en élévation, mais en plan (pl. LXXII).

Nous nous croyons donc fondé à penser que le cartographe qui a élaboré le carton de la mosaïque de Madaba a créé ces grandes vignettes en se fondant sur des plans existants de ces cités, qu'il a librement réélaborés pour leur conférer un aspect plus esthétique et plus immédiatement intelligible, et pour y intégrer des édifices chrétiens qui l'intéressaient plus que tout le reste. L'exactitude de ces plans, tant en matière de reproduction des limites et du réseau urbain des cités concernées que s'agissant de celle des édifices particuliers, dépassait largement celle qu'offrent ceux des villes médiévales, et

ne trouve guère de points de comparaison que dans ceux des *mensores ædificiorum* romains. Les plans de cité sont donc bien attestés dans l'empire au plus tard au III<sup>e</sup> s. Nous ne pouvons néanmoins affirmer avec certitude qu'il s'agissait de plans cadastraux comparables, en fonction et en aspect, à la *forma Urbis* <sup>187</sup>. Le caractère original du plan d'Aguntum - s'il est bien authentique - irait même plutôt à l'encontre de cette thèse.

---

<sup>187</sup>Nous mentionnons ici pour mémoire l'inscription dite des "mérides" d'Orange (cf. Riccobono et alii, *FIRA*, III, n°109; Piganiol-Sautel (1962), p. 329 sq.), où il est question de location de lots publics situés en bordure de voie; il s'agissait probablement des emplacements situés sous les portiques où les commerçants pouvaient sortir leur étalage le jour, pour une redevance assez coûteuse d'un denier par lot; or ces lots sont simplement numérotés de I à VI par l'inscription, sans autre spécification, ce qui fait dire à Cl. Nicolet, *Inventaire...*, p. 174, que ces numéros renvoient nécessairement "à un plan directeur ou à une matrice cadastrale"; c'est bien possible, mais ce n'est pas certain; nous n'avons en effet noté aucune notation de ce type dans les fragments de plans cadastraux, fragmentaires il est vrai, que nous venons d'étudier. L'identification de ces lots était certainement rendue possible par un autre document, mais celui-ci n'a pas nécessairement été constitué d'un plan.

### 3. Plans d'aqueducs.

Parmi les plans dont l'empire romain a régulièrement pu faire usage il faut enfin mentionner ceux qui avaient trait à la gestion des aqueducs. Le terme de *forma* est en effet régulièrement employé à leur sujet, jusqu'à devenir synonyme du mot aqueduc<sup>188</sup>; c'est du reste en ce sens qu'il faut entendre le *comes formarum*, ou "comte des aqueducs" du Bas-Empire<sup>189</sup>. L'ouvrage le plus prolixe qui nous soit parvenu sur le sujet et qui constitue aujourd'hui l'essentiel de notre documentation est du reste dû à un certain Sextus Julius Frontin, qui ne fait peut-être qu'un avec l'auteur des *Stratagèmes* et de plusieurs livres d'art gromatique<sup>190</sup>, et qui a rassemblé en un livre de

---

<sup>188</sup>Cf. Ruggiero, *Diz. Epigr.*, sv *forma*, p. 186 sq.

<sup>189</sup>A.H.M. Jones, *The Later Roman Empire*, Oxford, 1964, t. II, p. 691; 695; R.J.A. Talbert, *JRS* 77 (1987), p. 210 sq. a bien corrigé l'erreur de Dilke, *GRM*, p. 167, pour lequel le *comes formarum* gérait le corpus de cartes de l'empire qui, selon lui avait donné naissance aux illustrations de la *Notitia Dignitatum*. Le *comes formarum* n'avait en réalité d'autre tâche de gérer les aqueducs.

<sup>190</sup>p. 1-58 La.

*Commentaires* l'ensemble des éléments nécessaires à la gestion du service des eaux de la ville de Rome, dont la direction lui avait été confiée par l'empereur Nerva.

Le terme de *forma*, pour désigner non l'aqueduc lui-même, mais le document, n'est toutefois guère attesté que dans une inscription célèbre qui a trait à la construction d'un aqueduc en Afrique<sup>191</sup>, et non à son fonctionnement. Il s'agissait sans doute alors du plan que devaient suivre les ingénieurs et qui, dans ce cas précis, ne l'avait apparemment pas été. Le début du texte des *Commentaires* de Frontin nous donne, dans les notices qu'il consacre à chaque aqueduc de Rome, une série importante de mesures relatives à son cheminement; elles supposent une *mensura* détaillée, mais Frontin demeure muet sur

---

<sup>191</sup>*CIL* VIII, 2728.58: *ergo ego qui primus libram feceram, ductum assignaueram, fieri institueram secundum formam quam Petronio Celeri procuratori dederam, opus effeci* ; Dans la Table de Lamasba (*CIL* VIII, 4440.3 = *ILS* 5793, largement commentée par V. Heitland, *Agricola*, Cambridge, 1921, p. 293), la restitution de ce mot demeure hypothétique; au reste, même si l'on en conserve le texte restitué, le mot *forma* n'y désigne pas strictement le plan, mais l'ensemble des données relatives au fonctionnement de l'aqueduc, contenant ses spécifications techniques et son règlement. C'est probablement la différence qui la sépare de *CIL* XIV. 3676 et VI, 1261, qui portent chacune un plan, mais qui ne livrent aucune information susceptible de permettre le fonctionnement de l'aqueduc.

leur dérivation à partir de *formæ* et sur l'usage éventuel de plans par l'administration... Le plus souvent, les problèmes susceptibles de se poser, soit qu'il s'agît de réparations à effectuer, soit qu'il s'agît de récupérer des surfaces attachées à l'aqueduc (routes attenantes ou superstructures), devaient pouvoir se régler soit à partir du plan contemporain de la construction, soit à partir d'une *forma* cadastrale, du moins en milieu urbain.

Des plans spécifiques aux aqueducs, heureusement, nous sont connus pour être représentés dans deux inscriptions, qui toutes deux nous fournissent ce qui a parfois été perçu comme des règlements d'irrigation<sup>192</sup>. Comme pour les cadastres d'Orange, des préoccupations vectigaliennes semblent avoir en réalité présidé à la rédaction de ces "cartes". Elles sont en effet moins destinées à répartir équitablement l'eau entre les bénéficiaires qu'à permettre le calcul de la redevance due par chacun des bénéficiaires de l'eau publique, sachant quels étaient le nombre des conduites et le nombre d'heures d'irrigation, tous renseignements qu'elles

---

<sup>192</sup> Dilke, *GRM*, p.110; id., dans Harley/Woodward, *History...*, p. 210 sq. *Cital.*

fournissaient<sup>193</sup>. La première (pl. LXVII.2)<sup>194</sup>, n'est pas la plus détaillée. / cette plaque, brisée à droite, faisait certainement partie initialement d'un plan plus complexe qui portait sur l'ensemble du réseau d'irrigation lié à l'aqueduc concerné. Il s'agit d'une inscription de Tibur, aujourd'hui perdue, qui nous montre, de façon assez sommaire, deux conduites d'eau, dont l'une voit sont tracé volontairement interrompu (comme ↗ celles qui ↘ apparaissent sur l'autre document), et sous lesquelles figure à chaque fois un texte qui décrit d'abord un prénom et un nom au génitif, où l'on reconnaît généralement celui du bénéficiaire, propriétaire ou usufruitier, un surnom au datif ou à l'ablatif, sans doute celui qui était attaché à la désignation du *fundus* <sup>195</sup>, puis la nature et le module des canalisations, et enfin les heures de mise en eau<sup>196</sup>.

<sup>193</sup>Cf. Th. Mommsen, *Römische Urkunden: I. Edikt Augusts über die Wasserleitung von Venafro*, dans *ZRW*, 15 (1850), [p. 287-371], p. 307 sq. = *Ges. Schr.*, III.3, [p. 75-97], p. 87 sq.

<sup>194</sup>*CIL* XIV, 3676 = *Inscr. Ital.*, IV.1, 239; contrairement à l'opinion de Dilke, *loc. cit.*, un plan -schématique il est vrai, accompagne l'inscription.

<sup>195</sup>Degrassi, *Inscr. Ital.*, ad loc.; Dessau, *CIL*, ad loc.

<sup>196</sup>Le deuxième des noms, celui de L. Primus, du *fundus* Sosianus, est incrit immédiatement



La seconde inscription<sup>197</sup> est beaucoup plus intéressante pour notre propos. Elle semble dater de l'époque augustéenne, et pourrait avoir trait à la zone de Tusculum<sup>198</sup>. Sa structure est à peu près analogue à celle de la précédente; il s'agissait sans doute en effet également à l'origine d'une vaste table de marbre. On y voit deux conduites principales, segmentées comme l'une de celles de l'inscription de Tibur, et des séries d'informations écrites relatives aux détails de l'alimentation, comparables à ce que l'on rencontrait sur l'autre carte. Le parallèle, qui mérite d'être souligné, s'arrête là. En ce qui concerne le tracé, on peut noter qu'il est infiniment plus complexe et plus détaillé que le précédent; on y voit en effet, d'une part des ramifications, et d'autre part des appendices de deux sortes, dont les uns, de forme polygonale, semblent être des *fontes*, et les

---

<sup>197</sup>CIL VI, 1261.

<sup>198</sup>Elle mentionne en effet des affranchis d'Auguste et de Jules César; les conduites mentionnées sont donc au plus tard contemporaines d'Auguste, et sans doute assez tôt dans le règne, puisque des affranchis de César sont encore mentionnés. La localisation de ces terres à Tusculum, supposée par Mommsen, se fonde sur le parallèle avec Frontin, 9: (*aquam Crabram Agrippa*) *Tusculis possessoribus relinquendam credebat; ea namque est quam omnes uillæ tractus eius per uicem in dies modulosque certos dispensatam accipiunt* .

autres, réduits à de simple lignes plus étroites divergeant à partir de la conduite principale, les émissaires secondaires destinés à amener l'eau de la conduite principale à la propriété; il semble du reste que les inscriptions de commentaire aient trait à ces petites lignes divergentes, qu'elles doivent caractériser et qui permettent de rattacher précisément le texte de chaque notice à un secteur précis du plan: on en voit une sur la conduite supérieure, et une autre sur la conduite inférieure; ces inscriptions donnent comme la précédente un nom complet au génitif, parfois deux, suivi d'un surnom au datif ou à l'ablatif; la parenté est donc totale avec le document précédent; lorsque deux noms au génitif apparaissent, c'est en compagnie du nom de Jules César; le *CIL* y voit avec raison la mention d'affranchis de César, Dilke<sup>199</sup> le dictateur lui-même; la mention d'un affranchi d'Auguste exclut formellement cette identification<sup>200</sup>. Le texte mentionne ensuite le nombre des conduites, qui n'est pas nécessairement celui qui apparaît sur le plan, où, par convention, elle est toujours unique, et les heures de

---

<sup>199</sup>*Loc. cit.*

<sup>200</sup> col. a: --JAVGVSTI L(iberti) THYRSI.

bénéfice de l'eau. Lorsque celles-ci ne sont pas mentionnées (*b*), ce bénéfice devait être permanent. Les découpages énigmatiques des conduites principales en tronçons séparés par des blancs devaient correspondre à des archives d'un autre type susceptibles, en l'absence de toute donnée topographique hormis la désignation des fonds de terre, de permettre leur identification et de connaître leurs spécifications afin de prémunir l'état contre toute fraude que pourrait mettre en évidence une inspection sur le terrain.

Comme les cadastres et les plans de marbre de la ville de Rome, ces règlements étaient donc des émanations directes de l'administration; comme eux, ils semblent avoir été liés de près à des préoccupations fiscales; comme eux, ils présentaient un double caractère de document d'archives et de réalisation monumentale. On touche ici à la limite de leur utilisation; car on ne peut les qualifier absolument d'instruments de l'administration, dans la mesure où ils semblent moins constituer la matière documentaire essentielle à la gestion quotidienne du service concerné que des pièces susceptibles de permettre la vérification, l'ancrage dans la réalité, ou la garantie des renseignements contenus dans des pièces complémentaires plus maniables et plus faciles à tenir à jour. Les dimensions énormes de ces plans sont sans doute en effet le fruit d'une exigence de nature propre à la quantité d'informations retenue, et du choix d'échelles opératoires, plutôt que la conséquence de leur présentation monumentale. Forme et fonction de ces documents sont en effet indissociables et tous les problèmes s'enchaînent: la rareté des mises à jour, qui représentaient des entreprises colossales et donc

coûteuses imposait le choix de supports durables, comme la pierre ou le bronze, mais moins maniables que des pièces plus fragiles; ce choix incitait à son tour à espacer les mises à jour.

Par leur forme cartographique et par la nature de leur support, ils devaient couper court à toute discussion dans l'interprétation des documents annexes et ainsi à la fois assurer la paix sociale et garantir les intérêts fiscaux de l'Etat-proprétaire face aux particuliers et aux collectivités. Telle semble avoir été la fonction première de ces plans plutôt destinés par vocation à être conservés qu'à être strictement utilisés.

Dans notre recherche des traces de l'utilisation de cartes par les Romains, les plans de toute nature constituent donc un jalon essentiel; mais ils ne constituent pas et n'ont pas permis d'élaborer des cartes à proprement parler susceptibles de permettre à l'utilisateur d'évoluer dans l'espace ou de maîtriser conceptuellement l'espace, soit qu'ils eussent trait à des surfaces trop limitées, par exemple les plans de cités, soit qu'ils n'eussent d'intérêt que pour le contenu de chaque élément de la grille des centuriations. Dans notre enquête, la cartographie militaire

constitue donc une étape essentielle: celle-ci, à en croire certains auteurs anciens et la plupart des savants modernes, a en effet pu concerner des surfaces considérables, et néanmoins résulter de mesures, non plus cadastrales, mais routières, et être l'objet d'une utilisation régulière.

## CHAPITRE DEUXIEME: LES CARTES MILITAIRES.

S'il est fréquent de voir les érudits modernes faire allusion aux cartes militaires romaines, l'usage de cartes à des fins militaires par les Romains ne fait pas l'unanimité. Si R. Mc Mullen se plait à imaginer Constantin et son état-major penchés sur la Table de Peutinger, pour Charlesworth, inversement<sup>1</sup>, "Rome a conquis l'empire sans cartes et l'a administré grâce à elles". D'autres supposent un développement précoce et systématique de la cartographie militaire, rendu nécessaire par l'accroissement numérique des corps expéditionnaires, par les difficultés posées par la concentration des troupes et par la multiplication des opérations combinées. Pour d'autres encore, l'absence de toute espèce de mention de cartes dans les récits d'expéditions suffit à en écarter l'utilisation et jusqu'à l'existence. Là encore, les documents disponibles devront donc être analysés précautionneusement et minutieusement de façon à ce que nous puissions émettre des hypothèses raisonnables quant aux types de documents cartographiques utilisés par les militaires romains, à la nature de leur utilisation et à la période durant laquelle ils ont été en usage, ce qui sera le plus souvent délicat. Le silence général dont la majorité des historiens de la chose militaire entoure ces cartes indique néanmoins à quel point nos sources sont rares et laconiques.

---

<sup>1</sup>R. Mc. Mullen, *Roman Government's Response to Crisis, AD, 235-337*, Yale, 1976, p. 68; il était du reste convaincu que l'usage de cartes militaires était indubitable, mais que la compétence de ceux qui les réalisaient étaient douteuse, car pour lui la Table de Peutinger était l'archétype de la carte militaire à Rome; il a été vivement critiqué sur ce point par le regretté sir Ronald Syme dans l'un de ses derniers articles: *Military Geography at Rome*, dans *Classical Antiquity*, 7.2 (Oct. 1988), p. 235, où il fait montre de la plus extrême prudence quant à l'usage de cartes militaires. M.-P. Charlesworth, *Trade Routes and Commerce of the Roman Empire*, Cambridge, 1924, p. 13.



Il nous faut en réalité distinguer entre trois types de cartes également versés au dossier de la cartographie militaire, mais susceptibles d'avoir été maniés dans des intentions bien différentes. Les unes, en effet étaient des documents monumentaux destinés à être présentés au public; œuvres de propagande, elles sont susceptibles de refléter indirectement et la familiarité des militaires avec les cartes et l'aspect éventuel de celles-ci, mais n'évoquent pas nécessairement les documents réellement utilisés sur le terrain. D'autres pouvaient être utilisées à des fins tactiques, pour régler, dans le détail, le mouvement de certaines unités ou pour préparer un combat; ces cartes tiendaient lieu de nos actuelles cartes d'état-major, à défaut d'en avoir l'aspect. Ce sont les fameux *itineraria picta* mentionnés par un célèbre passage de Végèce. D'autres enfin, plus stratégiques et géopolitiques, ont pu intéresser d'importantes parties du monde connu et faire appel à des représentations plus "géographiques". C'est l'une des fonctions qui a pu être assignée à la "carte d'Agrippa". Loin de généraliser, il nous faudra donc examiner spécifiquement chacun de ces dossiers bien particuliers.

### 1. *Les cartes triomphales*

On peut considérer comme avéré que les triomphateurs ont exposé des cartes à l'occasion de la célébration publique de leur victoire<sup>2</sup>. Il reste néanmoins à préciser avec quelle fréquence et pour montrer quelles cartes; or c'est précisément là que les opinions divergent<sup>3</sup>.

Leur existence est garantie par un passage de Tite-Live relatif au triomphe de Ti. Sempronius Gracchus, après son expédition victorieuse contre la Sardaigne, puisque l'on y apprend que dès la première moitié du

<sup>2</sup>Cf. R. K. Sherk, *Roman Geographical Exploration and Military Maps*, dans *ANRW*, II.1, Berlin / New-York, 1974, p. 259.

<sup>3</sup> Cf. R. Syme, *art. cit.*, p. 234 leur dénie toute valeur militaire.

Second siècle, un général pouvait déposer une carte de la Sardaigne dans le Temple de *Mater Matuta*, déesse latine de la fécondité, au *Forum Boarium* :

*Eodem anno, tabula in æde Matris Matutæ cum indice posita est: «Ti. Semproni Gracchi consulis imperio auspicioque legio exercitusque populis Romani Sardiniam subegit». Sardinia forma erat, atque in ea simulacra pugnarum picta.*

(XLI.28.8).

"La même année (i.e. en 175, an 579 de Rome), on déposa dans le temple de *Mater Matuta* un tableau avec l'inscription suivante: «sous l'*imperium* et les auspices du consul Ti. Sempronius Gracchus, la légion et l'armée du peuple romain ont soumis la Sardaigne». C'était la forme de la Sardaigne, à l'intérieur de laquelle on avait peint l'image des combats".

La nature de ce document ne fait aucun doute, car Tite-Live a bien précisé qu'il ne s'agissait pas d'une Table ordinaire, qui aurait pu porter une inscription seulement, ni d'un simple tableau sur lequel on aurait peint des combats, mais bien d'une *forma*<sup>4</sup>, terme dont nous avons pu voir qu'il est le seul qui soit le plus souvent dépourvu d'ambiguïté pour désigner une représentation cartographique; l'hésitation est d'autant moins permise que le caractère pictural de la représentation ne fait aucun doute et que cette *forma* sert elle-même de cadre à d'autres représentations. Mais si personne à notre connaissance n'a à ce jour remis en cause la nature cartographique de cette œuvre, les interprétations varient sensiblement dans le détail; certains<sup>4</sup>, donnant au mot *forma* son sens technique de "carte cadastrale", ont pu y voir une carte détaillée, véritable "carte d'état-major" de la Sicile, accompagnée de la représentation cartographique des combats. Cette vision de la carte de la Sardaigne, conforme aux représentations que l'on peut rencontrer dans les manuels modernes d'histoire militaire, pourrait

<sup>4</sup>R. Girod, *La géographie de Tite-Live*, dans ANRW, II.30.2, Berlin/New-York, 1982, p. 1211.

également se fonder sur quelques passages que l'on invoque quelquefois pour accréditer la diffusion des plans de bataille.

Certains citent, dans la foulée, une élégie de Tibulle<sup>5</sup> où le poète nous montre un vétéran attablé dans une taverne, occupé à faire à un civil le récit, cent fois répété, de ses exploits passés, appuyés sur un plan de situation tracé à même la table d'un doigt trempé dans le verre de vin dont les vapeurs animaient la conversation:

(...) *alius sit fortis in armis,  
Sternat et aduersos Marte fauente duces;  
Ut mihi potanti possit sua dicere facta  
Miles, et in mensa pingere castra mero.*

(I.10.29 sq.)

"Qu'un autre que moi montre son courage dans les armes, et qu'avec la faveur de Mars, il terrasse les généraux ennemis, pour que je puisse, autour d'une coupe, écouter ce soldat me raconter ses exploits, et le voir peindre son camp sur la table, d'un doigt trempé dans le vin pur". Il est évident que ce texte a été surinterprété et qu'il n'y a jamais été question du tracé des plans de bataille, mais beaucoup plus prosaïquement, de la représentation d'un camp, dont on sait bien que la forme régulière n'appartient pas précisément à ce qu'il est convenu d'appeler une cartographie élaborée<sup>6</sup>.

<sup>5</sup>On cite souvent (cf. Sherk, *art. cit.*, p. 599 et n. 78), à tort, comme une confirmation des informations contenues dans ce texte un autre passage de Tibulle (I.6.19 sq.) où il est bien question de tracer des signes sur la table à l'aide d'un doigt trempé dans le vin, mais ce passage n'a à voir qu'avec une stratégie peu militaire, puisqu'il y est question de stratégie amoureuse et de signes de reconnaissance ainsi tracés par la belle infidèle désireuse de communiquer avec le galant sans éveiller les soupçons d'un mari jaloux... Il semble donc difficile d'en tirer argument en matière de cartographie militaire.

<sup>6</sup>Cf. M. Gichon, *The Plan of a Roman Camp Depicted upon a Lamp from Samaria*, dans *Palestine Exploration Quarterly*, 104 (1972), p. 38-58.

On peut invoquer aussi un texte d'Ovide qui nous montre, dans une autre taverne, des vétérans de la guerre de Troie refaire l'Histoire et revivre la bataille en se fondant sur un schéma tracé au vin sur la table:

*Hac ibat Simoïs, hac est Sigeia tellus  
Hic steterat Priami regia celsa senis,  
Illic Æacides, illic tendebat Ulixes ...*

(*Her.* I. 31 sq.)

"De ce côté-ci coulait le Simoïs; de cet autre, c'est la terre de Sigée. Ici se dressait le palais élevé du vieux Priam: c'est là que se dirigeait l'Eacide, là que ce dirigeait Ulysse".

On le voit donc, les attestations de telles "cartes militaires" sont limitées aux descriptions de tavernes et nous renvoient, pour l'une à un camp militaire, pour l'autre à la guerre de Troie. A l'évidence, ces schémas tracés sur la table constituent un véritable *topos* littéraire propre à la description de la faune qui fréquentait les débits de boisson, même lorsqu'il ne s'agissait plus de mettre en scène la conversation de vétérans, mais la stratégie amoureuse<sup>7</sup>. Si stratégie il y a, ce n'est pas celle qui nous intéresse pour notre propos. ces passages n'ont donc de valeur que pour témoigner de la nature du breuvage préféré des vétérans ou lorsqu'ils attestent l'intégration à un mode de représentation planimétrique de données perçues par la seule expérience sensible. Sur aucun de ces deux points, il n'y a lieu d'être surpris...

Le passage de Tite-Live constitue donc un témoignage unique qu'il nous faut bien étudier pour lui-même<sup>8</sup>. La seule interprétation plausible

<sup>7</sup>Tib., I.6.19. La belle infidèle communique ainsi, à l'insu d'un partenaire jaloux, avec un galant, à l'aide de signes convenus tracés sur la table avec un doigt mouillé de vin.

<sup>8</sup>R. Syme, *loc. cit.*, considère que les *situs depicti* envoyés par Corbulon à Néron (Pline, *HN*, VI. 40) étaient des cartes monumentales à intégrer dans la série des documents sans fonction militaire; il les compare du reste à l'*Italia Picta* du Temple de

que l'on puisse en fournir consiste selon nous à donner à *forma* non le sens technique de "carte cadastrale", mais son sens fréquent de "contour". Il désigne sans doute ici une forme simple, peut-être la semelle de sandale à laquelle les géographes anciens se plaisaient à comparer l'île, en tout cas une forme schématique, à l'intérieur de laquelle figurait une véritable peinture représentant une scène de combat: le mot *simulacra* ne laisse guère de doute à ce sujet, car, dans d'autres descriptions de triomphes, il est largement attesté pour désigner les images portées lors de la procession<sup>9</sup>. L'ensemble devait donc présenter un aspect comparable à l'image que nous ont livrée quelques monnaies de Lilybée (pl. XLIII.2), frappées sous la domination romaine, à une époque proche de celle qui nous intéresse ici. Sur cette série monétaire, on a représenté au centre d'un triangle qui n'est autre que la *forma* de la Sicile une tête voilée de la Sibylle<sup>10</sup>.

Dans le cas de la Sardaigne, il n'est pas impossible que la forme de l'île ait été comparable à celle des cartes qui représentent la Bretagne dans la *Notitia Dignitatum* ; il s'agit alors d'une forme fermée sans rapport nécessaire avec la forme réelle ou supposée de l'île (pl. XXXIX), mais qui suffisait à désigner "une île" dont l'identité était précisée par le texte de la dédicace, qui devient une véritable légende; cette forme cartographiée devenait à son tour le cadre de l'autre élément de ce tableau, à savoir la représentation figurée des combats, commentée par la seconde partie de la légende: on devait y voir Ti. Sempronius Gracchus et l'armée romaine soumettant l'adversaire. L'association de la légende, de la forme et des

---

Tellus (Varron, *RR*, I.2.1). Nous verrons bientôt que la nature cartographique des peintures de Corbulon - en réalité sans doute un seul document - n'est pas démontrée.

<sup>9</sup>Tac., *Ann.*, II.41; Liv., XXVI. 21.

<sup>10</sup>*BMC, Sicily*, p. 95, n°s 4-6. Cf. G.-F. Hill, *Coins of Ancient Sicily*, 1906, pl. XIV, n° 18, p. 112; Levi, *IP*, p. 32 n. 34 et fig. 2.

combats permettait de montrer génériquement les batailles qui avaient présidé à la conquête de la Sardaigne.

Parler de cartes exposées dans ce triomphe apparaît donc quelque peu excessif. Kubitschek<sup>11</sup> a par ailleurs bien montré que les images géographiques portées en procession dans les triomphes n'étaient nullement des cartes, mais des allégories. On en trouvera une conformation supplémentaire dans un passage de l'*Art d'aimer* d'Ovide, où le galant en mal de conquête amoureuse étalera son savoir, réel ou feint, en commentant pour l'objet de ses désirs les diverses particularités présentées dans le cortège à l'admiration du public:

*Atque aliqua ex illis cum regum nomina quæret,  
quæ loca, qui montes quæue ferantur aquæ  
omnia responde : nec tantum si refer.  
Hic est Euphrates, præcinctus harundine frontem;  
cui coma pendet cærule, Tigris erit".*

(A. Am. I. 219 sq.)

"Et quand l'une d'elles te demandera quels sont les noms des rois, quels sont les lieux, les montagnes, les cours d'eaux que l'on porte ainsi, dis-lui tout, et n'attends pas qu'elle te le demande; et ce que tu ignoreras, parles-en en homme instruit: voici l'Euphrate, les tempes ceintes de roseaux; et celui-là, avec sa chevelure bleue qui pend, eh bien, ce sera le Tigre!". Comment dire plus clairement que les *aquæ* mentionnées ainsi montrées au peuple n'étaient autres que des divinités fluviales telles qu'on les rencontre dans le même contexte sur les monuments triomphaux, comme étaient sans doute allégoriques les allégories des *loca* et des *montes*.

<sup>11</sup>sv *Karten*, dans *RE* X.2, col. 2042, se fondant sur Quint., *Inst. Or.*, VI.3.61 et Claud., *El. Stil.*, III.22 sq.

Et c'est sans doute encore à des représentations figurées plutôt qu'à des cartes que Pline faisait allusion dans son *Histoire Naturelle*, lorsqu'il nous rapporte un incident qui opposa Mancinus à Scipion Emilien, par tableau interposé:

*Fecit hoc idem et L. Scipio, tabulamque victoriae suae Asiaticae in Capitolio posuit: idque ægre tulisse fratrem Africanum tradunt, haud immerito, quando filius eius illo praelio captus fuerat. Non dissimilem offensionem et Æmiliani subiit Lucius Hostilius Mancinus, qui primus Carthaginem irruperat, situm eius oppugnationesque depictas proponendo in foro, et ipse adsistens populo spectanti singula enarrando.*

(XXXV. 7)

"L. Scipion fit de même; et il exposa au Capitole un tableau représentant la victoire qu'il avait remportée en Asie. On rapporte que son frère l'Africain le prit mal, car son propre fils avait été capturé dans la bataille. Lucius Hostilius Mancinus, qui le premier avait pris pied dans Carthage pendant l'assaut n'offensa pas moins Scipion Emilien en exposant au Forum une peinture représentant son site et les assauts et , debout à côté, en en expliquant au peuple les détails". On a pu penser que le terme de *situs depictus* avait là son sens cartographique, ce qui est tout à fait possible, et depuis le siècle dernier, nombreux sont ceux qui ont traduit cette expression par "plan de la ville" ou "carte de la ville", de même que l'on traduit la même expression chez Pline à propos des documents envoyés à Néron par Corbulon par "les cartes de la région"<sup>12</sup>. Mais, si l'on replace le passage dans contexte, chez Pline, il est à peu près certain, dans le cas nous intéresse, qu'il ne s'agissait en rien d'un plan de la ville et de ses abords, comme il est également possible, du reste, que les "cartes" de Corbulon

---

<sup>12</sup>HN, VI. 40.



*ital*

n'aient en réalité pas été autre chose que des peintures de paysages accompagnées de légendes. Ceci ne veut pas dire que les mensores civils ou militaires engagés dans des travaux de siège n'aient pas eu à dresser, pour la conduite des sapes, de tunnels ou de fortifications, de plans de ces ouvrages. C'était une des exigences de leur art. Mais <sup>/c</sup> les plans perdaient toute espèce d'intérêt une fois l'ouvrage achevé, et peuvent difficilement être assimilés à des entreprises "cartographiques".

Le passage de l'encyclopédiste relatif aux mésaventures picturales des deux Africains est en effet entièrement consacré à l'histoire de la peinture militaire romaine et à la tradition héritée de Fabius Pictor qui, selon G.-Ch. Picard, devait donner naissance au relief historique romain. Si l'épisode de L. Hostilius Mancinus s'insère si bien dans ce développement relatif à une série de tableaux qui tous représentent des prises de villes et des scènes de combat, au même titre que la *forma Sardinia* de Ti. Sempronius Gracchus, c'est qu'il est l'un d'entre eux. Or tous ont une valeur artistique telle que Pline va bientôt les comparer, au chapitre 8, aux œuvres grecques consacrées au même sujet (et qui allaient peu à peu envahir l'art triomphal avec l'avènement de l'empire)

*contribuer à*

Il s'agissait donc, sans aucun doute possible, d'un tableau au sens où nous l'entendons aujourd'hui; peut-être réalisé dans le style du relief historique bien connu de l'art triomphal à l'époque impériale, <sup>l'il</sup> racontait en images les étapes de la prise de la Carthage, et donnait le beau rôle à Mancinus jusqu'à lui permettre d'obtenir le consulat à la suite de cet épisode.

L'étude du déroulement du triomphe et des manifestations connexes ne nous permet donc pas d'établir que des cartes dépassant le niveau d'un simple schéma, quelle qu'en fût la nature, militaire ou civile, aient pu être normalement présentées au public, et ne nous renseigne pas sur la

cartographie militaire. Mais sur le terrain, généraux et soldats utilisaient-ils des cartes?

## 2. Végèce et le problème des *itineraria picta*.

Le seul document attestant de manière incontestable l'existence de cartes militaires est un texte bien connu, mais tardif, de Végèce, qui décrit la souhaitable utilisation d'itinéraires *non tantum adnotata sed etiam picta*. Ce passage très souvent cité par les historiens modernes a toutefois fréquemment été utilisé d'une manière à notre sens abusive. Les problèmes essentiels qu'il pose n'ont que rarement été pris en compte: la question de l'aspect précis des documents auxquels pensait Végèce a généralement été éludée par leur réduction pure et simple à "des cartes militaires"; les limites posées par l'auteur lui-même à la diffusion et à l'usage de telles cartes n'ont d'autre part que trop peu mises en évidence; enfin, on aimerait savoir à quelle période il convient d'attribuer la réalisation et l'utilisation de ces "itinéraires non seulement annotés, mais peints", dont certains auteurs font remonter l'origine à l'époque hellénistique<sup>13</sup>.

### a. L'usage militaire des itinéraires annotés à l'intérieur des limites de l'empire.

Malgré toutes les incertitudes qui entourent encore la vie et l'œuvre de l'écrivain, il est très probable que P. Renatius Vegetius écrivit, sans doute à la fin du IV<sup>e</sup> s., un manuel d'instruction militaire à la demande de l'empereur Théodose pour l'éducation de ses fils Honorius et Arcadius<sup>14</sup>.

<sup>13</sup>Th. Pekary, *Untersuchungen zu den römischen Reisstraßen*, Bonn, 1968, p. 57. M. Rostovtzeff, *Histoire économique et sociale du monde hellénistique*, Paris, 1989, p. 737 sq.

<sup>14</sup>La datation de l'œuvre de Végèce reste controversée. La datation que nous retenons ici, a été défendue par S. Mazzarino, *Trattato di Storia Romana*, Rome, 1956, II, pp. 487-489 et 542-543, A. Neumann, sv *Vegetius*, dans *RE Suppl.* X (1965), coll. 992-

Ceux-ci ne devaient pas profiter de cette collection, finalement plus philosophique que pratique, des applications à l'art de la guerre des inventions de l'*ingenium* autant que l'on eût pu le souhaiter, puisqu'ils trouvèrent mieux et autre chose en la personne de Stilichon, dont leur père finit par faire leur tuteur. A défaut de changer le destin de l'empire, Végèce nous a pour le moins laissé son traité, l'*Epitome rei militaris*, et dans ce traité un passage qui va nous intéresser tout particulièrement et sur lequel beaucoup a déjà été écrit. L'auteur y traite des moyens dont le général dispose pour évoluer en terre étrangère.

*Primum itineraria omnium regionum in quibus bellum geritur, plenissime debet habere perscripta, ita ut locorum intervalla non solum passuum numero, sed viarum qualitate perdiscat, compendia, deverticula, montes, flumina ad fidem descripta consideret usque eo ut sollertiores duces itineraria provinciarum in quibus necessitas gerebatur, non tantum adnotata sed etiam picta, habuisse firmentur, ut non solum consilio mentis, verum aspectu oculorum viam profecturus eligeret.*

(*Epit. r. mil.* III.6)

"(Le général) doit d'abord avoir des itinéraires complets et écrits en toutes lettres<sup>15</sup> de toutes les régions où l'on fait la guerre, de façon à pouvoir connaître, pour l'intervalle entre deux stations, non seulement les

1020, A.H.M. Jones, J.R. Martindale, J. Morris, *The Prosopography of the Later Roman Empire*, Cambridge, 1971, p. 763, A. Chastagnol, *Végèce et l'Histoire Auguste*, dans *Bonner Historia Augusta Colloquium, 1971*, (*Antiquitas* IV.11), Bonn, 1974, p. 59-80, T. - D. Barnes, *The Date of Vegetius*, dans *Phœnix*, 33 (1979), p. 254-257 et G. Sabbah, *Pour la datation théodosienne du de Re Militari de Végèce*, dans *Centre J. Palerne, Mém. II*, 1980, p. 131-135; une datation plus tardive, du règne de Valentinien III, a été proposée par W. Goffart, *The Date and Purpose of Vegetius' De Re Militari*, dans *Traditio*, 33 (1977), p. 64-100; C.D. Gordon, *Vegetius and the proposed Reforms of the army*, dans *Polis and Imperium, Studies in Honour of E.T. Salmon*, Toronto, 1974, p. 35-38; E. Birley, *The Dating of Vegetius and Historia Augusta*, dans *Bonner Historia Augusta Colloquium, 1982-1983*, Bonn, 1985 (= *Papers, 1929-1986*, Amsterdam, 1988, p. 58-68).

<sup>15</sup>Plutôt que "détaillés"; il semble que le sens à retenir soit celui qui a trait au plein développement des chiffres. Cf. n. 16.

distances en milles, mais encore la qualité des routes, et prendre en considération les carrefours, les raccourcis, les montagnes, les fleuves, fidèlement décrits. C'est si vrai que l'on assure que les généraux les plus habiles ont eu des itinéraires non seulement annotés, mais aussi peints, de façon à pouvoir choisir la route, avant de partir, non seulement par l'effet d'une décision intellectuelle, mais aussi pour en avoir eu la vision oculaire".

Végèce distingue en fait ici trois types d'itinéraires: ce sont tout d'abord les itinéraires simples, réduits à des listes d'étapes accompagnées des distances séparant les divers points les uns des autres. Ces documents sont du modèle que nous ont transmis l'*Itinéraire d'Antonin* et d'assez nombreux témoignages épigraphiques; c'est sans doute pourquoi Végèce ne les décrit pas. Sa description commence avec les *itineraria adnotata*, sont néanmoins insuffisants en territoire ennemi et impropres à une utilisation militaire. Pendant les marches, le soldat, *impeditus*, est mal armé, fourbu; son attention se relâche; il risque à chaque instant un raid de l'ennemi, une ruse, une embuscade, et ce d'autant qu'il évolue dans un terrain qu'il ne connaît en principe pas d'expérience, mais qu'il découvre à chaque pas. Pour prévenir de tels dangers, le chef a le devoir de prendre des précautions élémentaires; il doit en particulier accroître considérablement sa connaissance du terrain en se référant sans cesse à des itinéraires plus élaborés et plus complets. Ce sont ceux qu'il nous décrit au début du passage, et dans lesquels il faut reconnaître les *itineraria adnotata* mentionnés plus bas.

Ces itinéraires doivent porter les toponymes, et surtout les chiffres de distance en toutes lettres et non pas seulement en chiffres latins. Le participe *perscripta* ne désigne en effet sans doute pas la précision ou l'exhaustivité du contenu, comme l'admettent en général les commentateurs, mais doit avoir ici le sens technique qu'on lui connaît bien,

en particulier lorsqu'il s'agit de transcrire des chiffres<sup>16</sup>, et qui n'est autre que celui du verbe "développer" dans le sens où l'utilisent les épigraphistes. On sait en effet que la transmission des chiffres, compte tenu de leur système d'abréviation, était très aléatoire, et conduisait à de nombreuses erreurs, qui pouvaient être dramatiques dans le contexte d'expéditions militaires. Végèce souhaite donc naturellement que, comme dans tous les cas où l'on souhaitait éviter la confusion, comme par exemple dans les testaments, les chiffres soient écrits en toutes lettres. On reconnaît bien là en Végèce le Comte des Largesses Sacrées, plus habitué que quiconque à manier les chiffres...

Mais Végèce exigeait plus des itinéraires que devaient utiliser les chefs. Ceux-ci devaient en effet être exhaustifs et donner des informations très variées: les renseignements que l'on devait y trouver comprenaient, outre ceux qui figuraient sur tout itinéraire normal la viabilité des routes, qui seule permet de transcrire en termes de durée les distances trop abstraites, ainsi que les croisées de chemins, sources possibles d'erreurs et instruments de la stratégie, puisque les intersections permettent seules de briser la logique linéaire d'un espace strictement itinéraire. Végèce n'indique en rien les modalités pratiques de leur représentation. Ces documents figuraient-ils seulement l'emplacement des carrefours et les points vers lesquels on pouvait se diriger à partir d'eux? C'est probable, mais tout dépend du sens que l'on choisit de donner à *deverticula*, qui, dans ce contexte, est bien attesté dans trois sens tous plausibles ici: celui de "chemin de traverse", c'est à dire tous les chemins qui, comme autant de rameaux, divergent à partir du tronc commun de l'itinéraire considéré, voire celui, connexe, d'"échappatoire", au sens où ces chemins de traverse permettent, en cas d'opposition marquée de l'ennemi, servir sinon à

<sup>16</sup>Cf. Suét., *Galba*, 5.3; Cic., 2 *Verr.* II. 888; V. 48; *leg. agr.* I. 2; cf. Cl. Nicolet, *L'inventaire du Monde*, Paris, 1988, p. 294, n. 29

connaître une retraite honteuse, du moins à contourner la difficulté. Celui de "raccourci" qu'il a ordinairement dans la langue des itinéraires, lorsqu'il a trait à tout chemin destiné à assurer la desserte directe de deux points<sup>17</sup>. Il peut enfin avoir le sens de "gîte d'étape"<sup>18</sup>.

Végèce demande donc beaucoup à son document, surtout lorsqu'il envisage des carrefours ou des itinéraires optionnels qui confèrent à la masse documentaire une ébauche de spatialisation. La particularité de ce que P. Janni a pu désigner comme "l'espace odologique" est en effet d'être par nature linéaire et l'on comprend mal comment un itinéraire pourrait simultanément se donner lui-même et donner les voies qui en dérivent ou qui le traversent, si ce n'est à travers une collection d'itinéraires; on peut en effet imaginer que, pour chaque embranchement, le document d'origine portait la destination possible, voire, si elle était lointaine, quelques jalons intermédiaires importants. Or c'est précisément là la structure des têtes de chapitre de l'*Itinéraire d'Antonin*. Il devait donc être relativement aisé de se reporter à chacun de ces tronçons d'itinéraires à partir des indications portées par l'itinéraire initial, et de construire des opérations combinées à partir de leur croisement. Le maniement de l'itinéraire *adnotatum* semble en tout cas avoir été le privilège exclusif du général et de son état-major qui l'utilise pour la conception des opérations.

Jusque là, les itinéraires parvenus jusqu'à nous, qui ne représentent sans doute qu'une goutte d'eau dans l'océan de ceux qu'inventoriaient les services de l'administration impériale, nous permettent de concevoir ce que Végèce a en tête lorsqu'il parle de l'itinéraire *adnotatum* : celui-ci devait largement se confondre, n'y ajoutant que des commentaires, avec ceux dont

<sup>17</sup>Par exemple, en Sardaigne, *It. Ant.*, 82, 8 sq.: *a portu Tibulas per compendium Ulbia m.p. XVI*, qui permet d'aller directement d'un point à l'autre en évitant l'itinéraire de 80 milles qui longe la côte entre les deux points (cf. *ibid.*, 78.5 sq.).

<sup>18</sup>*Liv.*, I.51.8; *Tac., Ann.*, XIII.27.



disposait l'administration civile<sup>19</sup> et que l'auteur avait sans doute seuls à l'esprit. Pourtant, déjà, des problèmes apparaissent pour peu que l'on songe aux conditions d'une utilisation militaire antérieure au Bas-Empire: si à la fin du IV<sup>e</sup> s., les armées impériales devaient essentiellement œuvrer à la défense du territoire et intervenir à l'intérieur des frontières, dans des régions sur lesquelles on était le mieux informé, on voit mal comment les armées auraient normalement disposé de documents aussi détaillés pour les pays étrangers dans lesquels se situait la majeure partie de leur activité à l'époque classique. Il suffit, pour s'en persuader, de comparer la densité des itinéraires de la Table de Peutinger à l'intérieur des limites de l'empire, où tous ne sont pourtant pas représentés, loin s'en faut, et hors de celles-ci, où ils se réduisent à quelques grands itinéraires en Asie.

Ces difficultés ne font que croître lorsque l'on essaie de comprendre ce que Végèce entendait vraiment par *itineraria picta*, puisque le texte indique clairement qu'il s'agissait d'*itineraria non tantum adnotata, sed etiam picta*, c'est-à-dire d'itinéraires possédant toutes les qualités des précédents, auxquelles venaient s'ajouter celles d'une représentation graphique. A écouter Végèce, on a en effet le sentiment que l'apport de l'image ne modifiait pas en profondeur la structure des itinéraires précédemment décrits, ce qui ne manque pas de surprendre.

Il semble, de fait, difficile d'inscrire les renseignements exigés de l'itinéraire annoté ailleurs que sur une carte d'un type voisin de nos

<sup>19</sup>L'*Itinéraire d'Antonin* est tout autre chose qu'un itinéraire militaire de l'empire, voire qu'un livret du *Cursus publicus*; il reproduit sans doute néanmoins, sous une forme considérablement allégée, les documents utilisés par le *cursus publicus*; cf. N. Reed, *Pattern and Purpose in the Antonine Itinerary*, dans *AJPh*, 99 (1978), p. 228-254. Nous serions tenté de voir dans l'*Itinéraire d'Antonin* un abrégé tardif issu d'un *corpus* lui-même dérivé de la publication isolée, peut-être à l'occasion de voyages impériaux, de documents du *cursus publicus*. Le terme de *via militaris* ne doit pas égarer l'esprit quant à la nature des voies romaines. R. Rebuffat, *Via militaris*, dans *Latomus*, 46 (1987), p. 53-67) vient tout récemment de montrer que ce terme ne désigne pas autre chose que des "routes nationales". Les *mansiones* du *cursus publicus* fournissaient néanmoins ordinairement le cadre du ravitaillement des troupes en déplacement dans l'empire, cf. SHA, *Alex. Sev.*, 47.

qui elle-même tendait à relativiser l'usage des *itineraria picta*. Il en fait du reste lui-même l'aveu: c'est la tradition qui rapporte que de tels itinéraires ont été utilisés dans le passé par des chefs particulièrement habiles. C'est dire que les *itineraria picta* n'étaient pas systématiquement disponibles, et qu'ils n'étaient pas centralisés par l'administration de tutelle et distribués à tous les chefs, puisqu'il leur appartenait de faire réaliser ces documents plus performants. Si l'on suit de près le texte de Végèce, on a donc l'impression que loin d'être banalisé, l'usage de cartes militaires non seulement restait exceptionnel, mais relevait d'un passé quasi-mythique: celui des *exempla des sollertiores duces*.

Cette impression se confirme si l'on continue la lecture du texte, que les savants ne citent que très rarement. Elle est pourtant assez instructive et nous amène bien loin des exigences formulées dans le premier passage que nous avons cité, aux antipodes de la cartographie militaire... C'est en effet, au bout du compte, à des guides locaux que l'on ferait normalement appel... et Végèce de s'étendre sur les précautions à prendre: on les choisira sûrs, afin d'éviter toute trahison, et on les tiendra sous bonne garde, sans craindre d'en faire exécuter quelques-uns pour l'exemple au moindre soupçon.

*Ad hoc a prudentioribus et honoratis ac locorum gnaris separatim debet universa perquirere, et veritatem colligere de pluribus: præterea sub periculo eligendarum viarum, duces idoneos scientesque percipere, eosque custodiæ mancipare, addita pænæ ostentatione vel præmii. Erunt enim utiles, cum intellegent, nec fugiendi sibi copiam superesse, et fidei præmium, perfidiæ parata supplicia.*

"Pour cela, (le général) doit recueillir séparément toutes les informations, auprès de notables avisés qui connaissent les lieux, et établir la vérité en se fondant sur plusieurs témoignages; ensuite, dans le danger

que représente le choix d'un itinéraire, il devra choisir des guides capables, qui connaissent bien le terrain, et les tenir sous bonne garde, en mettant bien en évidence le châtimeut ou la récompense qui les attendent. Il seront en effet utiles dès lors qu'ils auront compris qu'il n'ont pas la possibilité de fuir et que la fidélité sera récompensée, quand les supplices attendent la trahison".

En cela, il est confirmé par Ammien Marcellin, lorsque celui-ci nous raconte la campagne de Constance contre les Alamans Gondomade et Vadomaire, au printemps 354. L'armée, concentrée, à Châlons sur Saône, bénéficie d'une solide ligne de ravitaillement qui l'unit à l'Aquitaine, et qui est accidentellement perturbée par des inondations. Elle dispose également d'un plan de bataille assez précis, certainement fondé sur un itinéraire. L'armée gagne d'abord Augst, puis les rives du Rhin, qu'il était prévu de franchir sur un pont de bateaux. Mais là, tout ce gâte. La masse des Alamans interdit de jeter ce pont de bateaux sur l'autre rive. Or, l'armée n'a pas d'itinéraire de rechange. Seule "l'arrivée providentielle d'un guide qui connaissait la région" lui sauva la mise<sup>22</sup>...

Dès que l'on arrive réellement en pays ennemi, c'est donc, à en croire Végèce et Ammien, aux guides locaux que l'on fait appel et non à des documents préétablis. Ces méthodes avaient-elles permis à Rome de conquérir le bassin Méditerranéen? Voire... dès l'époque républicaine, nous connaissons, nous le verrons, un assez grand nombre de reconnaissances préalables à des opérations. Une meilleure connaissance du terrain ne suffisait pourtant pas à assurer la victoire. Comme l'a bien signalé Syme, il ne semble pas en effet que les défaites les plus cinglantes qu'ait dû essuyer Rome aient été dues à la méconnaissance du terrain. De fait, dans bien des

---

<sup>22</sup>XIV.x.6 sq. *Et cum id impossibile uideretur, imperator, cogitationibus magnis attonitus, quid capesseret ambigebat. 7. Ecce autem ex inproviso index quidam regionum gnarus aduenit...*

cas, sous le Haut-Empire, il semble que le terrain ait été préparé par des espions et que des lieux aient été reconnus à l'avance pour l'établissement des camps, et ce dans le cadre d'opérations combinées, qui supposent l'établissement préalable d'itinéraires assez complets. La familiarité qui pouvait en découler ne doit toutefois pas égarer: pour des opérations de grande envergure, en particulier en Orient, la connaissance du terrain n'était pas sans limites: c'est ainsi qu'au-delà de Ctésiphon, les notions de géographie utilitaire que pouvaient avoir les Romains semblent s'être faites bien floues<sup>23</sup>. Mais, contrairement à l'opinion de Strabon, la défaite de Crassus, par exemple, ne saurait être attribuée à sa méconnaissance du terrain: aidé par des rois locaux, il suivait en effet des pistes régulièrement pourvues de points d'eau et s'engageait dans une région qu'avait déjà traversée, dix ans plus tôt, Afranius. Lui-même avait pu en 54, reconnaître une grande partie du terrain sur lequel il s'engageait en 53. La défaite eut des raisons tactiques; mais la décision stratégique du vaincu d'opérer un repli stratégique vers Carrhes pour rejoindre les montagnes et, par là, remonter avec son armée soit vers les passes de Gordyène, soit vers l'Arménie montre une maîtrise relative de la géographie locale. Pourtant, Strabon est sans appel dans sa condamnation de l'ignorance géographique de Crassus, et ne laisse guère entendre que le triumvir ait disposé de cartes dans cette opération...

Dans certains cas, peut-être limites, dans des protectorats comme la Judée, où la présence romaine était établie de longue date, la progression de l'armée pouvait même être précédée par des éléments du génie ( les

<sup>23</sup>R. Syme, *Military Geography in Rome*, dans *Classical Antiquity*, 7.2 (Oct. 1988), p. 248 sq. Cf. Velleius II, 109.5. D'autres opérations de reconnaissances sont attestées, en particulier dans les îles britanniques, comme celle qu'effectua un certain Démétrios en 83 (ou en 63, la date étant controversée, cf. H. Dessau, dans *Hermes* 46 (1911), p. 156-160; ce Démétrios est probablement Scribonius Dèmétrios, auteur de l'inscription d'une lamelle de plomb découverte à York, *IG XIV. 2548 = IGRRP I.1*), selon le témoignage de Plutarque (*Def. oracul.*, 18 = *Moral.*, 419 E). En Orient, les connaissances des Romains ne semblent pas avoir été très claires au-delà de Ctésiphon.

δοροτοί) chargés de remettre les voies en état, de les débroussailler, voire de rectifier le tracé pour en éliminer les détours<sup>24</sup>. Nous savons enfin que Sévère-Alexandre avait coutume de faire afficher à chacune de ses campagnes un édit où était portée la suite des étapes de l'itinéraire impérial, assortie de la liste des endroits où l'armée devait être ravitaillée. Cette publication s'interrompait à la frontière de l'ennemi pour des raisons évidentes de secret militaire<sup>25</sup>, mais les informations dont disposait l'état-major ne disparaissaient pas pour autant. *L'Histoire Auguste* insiste en effet à deux reprises dans ce passage sur l'existence de plans précis d'invasion, qui, à l'en croire, avaient été plus souvent qu'à leur heure vendus à l'ennemi<sup>26</sup>.

Mais ces plans devaient se fonder sur des documents moins complets (à preuve l'exemple de la guerre alémannique de Constance),

<sup>24</sup> Joseph., *BJ*, III.6.2; V.2.1. Ces travaux étaient rendus nécessaires par l'utilisation de machines de siège de grandes dimensions.

<sup>25</sup> SHA, *Sev. Alex.*, 44: *Tacebantur secreta bellorum, itinerum autem dies publice proponebantur, ita ut edictum penderet ante menses duos, in quo scriptum esset: «illa die, illa hora ab urbe sum exiturus, et si dei uoluerint, in prima mansione mansurus»; deinde, per ordinem mansiones, deinde statiuæ, deinde ubi annona eset accipienda, et id quidem eo usque quamdiu ad fines barbaricos ueniretur. Iam enim inde tacebatur et omnes ambulabant, ita ne dispositionem Romanam barbari scirent.* " Les secrets militaires étaient passés sous silence, mais on affichait publiquement l'ordre de marche. On publiait en effet deux mois à l'avance un édit où il était écrit: «tel jour, à tel heure, je quitterai la ville, et, si les dieux le veulent, je séjournerai à la première étape»; ensuite, dans l'ordre, les gîtes d'étape, les lieux de relâche, et ceux où l'on devait recevoir du ravitaillement, et ainsi de suite jusqu'à l'arrivée sur les frontières des barbares. En effet, à partir de ce point, le secret était de mise, et chacun marchait de façon à dérober aux barbares les plans romains". L'usage de publier l'itinéraire impérial était sans doute la conséquence de la nécessité où délégations et ambassades étaient de pouvoir rencontrer l'empereur au cours de son voyage. Chaque cité était ainsi prévenue de la date prévue pour l'arrivée de l'empereur et se préparait pour l'accueillir comme il se devait. On a probablement conservé un itinéraire de ce type dans une inscription romaine (*CIL VI, 5076*) où l'on peut sans doute reconnaître une partie du voyage d'Hadrien en Orient, au mois d'Octobre 117; cf. Syme, dans *ZPE*, 73 (1988), p. 160; Miller, *IR*, c. 664. Mais les distances n'y sont pas portées.

<sup>26</sup> A la suite du passage cité, on trouve en effet ces remarques: *Certum est autem numquam id quod proposuerat fefelisse, cum diceret «nolle ab aulicis suas uendi dispositiones», quod factum fuerat sub Heliogabalo, cum ab eunuchis omnia uenderentur.* "Il est du moins certain qu'il ne manqua jamais son but en disant «qu'il ne voulait pas que ses plans fussent vendus par des courtisans», ce qui s'était fait sous Héliogabale, quand les eunuques vendaient tout".

même lorsque, comme dans le cas de Sévère-Alexandre, ils se déroulaient essentiellement sur des terrains rendus familiers aux armes romaines par plusieurs campagnes; la complexité nécessaire des itinéraires propres aux régions comprises dans l'empire tenait en effet à la complexité-même d'un ravitaillement qui était fourni à l'armée à chaque étape, alors qu'une fois la frontière franchie, le soldat emportait avec lui les dix-sept jours de ravitaillement réglementaires<sup>27</sup>. Il ne fait néanmoins guère de doutes que des reconnaissances de tout type devaient donner naissance à des itinéraires des territoires ennemis, dont la *forma Æthiopiæ* de Néron à peut-être constitué un cas, et qui, nous le verrons bientôt, n'avaient sans doute pas la complexité de ceux qu'envisage Végèce.

Que les itinéraires aient constitué le document privilégié des militaires n'est guère contestable, surtout à partir du second siècle de notre ère, lorsque les armées romaines furent appelées à intervenir désormais essentiellement sur des terrains bien connus, et plus encore lorsque les opérations se déroulèrent à l'intérieur-même des frontières de l'empire, dans des contrées familières à l'administration et parcourues de voies.

Parmi les documents versés au dossier de la géographie militaire des Romains, on cite régulièrement<sup>28</sup>, en association avec le texte de Végèce, un texte de Saint Ambroise<sup>29</sup>, qui assimile les chemins du Seigneur à ceux qu'emprunte le soldat muni de sa feuille de route. L'auteur, fils d'un préfet du prétoire des Gaules, fut lui-même évêque de Milan dans les années qui suivirent la mort de Constantin et gouverneur de Ligurie et d'Emilie en

<sup>27</sup> *Ibid.*, 47: *milites expeditionis tempore sic disposuit ut in mansionibus annonas acciperent, nec portarent cibaria decem et septem, ut solent, dierum, nisi in barbarico.* "Il prit des dispositions pour que, pendant la durée des expéditions, les soldats reçussent leur ravitaillement dans les gîtes d'étape et n'eussent pas à porter, comme à l'accoutumée, dix-sept jours de nourriture, sauf en territoire ennemi".

<sup>28</sup> K. Miller, *Die Welkarte des Castorius*, Ravensburg, 1888, p. 65.

<sup>29</sup> *Comm. ad Psalm .CXVIII. V. 2 (= Patrol. Latine, XV, 1251)*

374; il mourut fin 397. Il était donc, par son père ou par son expérience personnelle, un familier des cercles du pouvoir et des rouages de l'administration et de la défense de l'empire, à l'époque même où Végèce écrivait son abrégé d'art militaire. Même en tant qu'évêque, il avait accès, ne l'oublions pas, aux services du *cursus publicus*. A l'entendre, "le soldat en marche n'établit pas lui-même les étapes de son itinéraire, il ne choisit pas de son propre chef le chemin qu'il suit et ne va pas s'amuser sur une autre route en s'éloignant des enseignes<sup>30</sup>; au contraire, il reçoit de son chef un itinéraire qu'il observe, et il se conforme à l'ordre de route qui lui a été tracé. Il marche avec ses armes sans s'éloigner de son chemin, et trouve les vivres et le ravitaillement que l'on a préparés pour lui. S'il a pris une autre route, il ne reçoit pas de vivres et ne trouve pas de gîte d'étape préparé. C'est que le général a tout fait préparer pour ceux qui suivent l'intégralité du plan tracé, et non pour ceux qui sont allés s'éloigner à droite ou à gauche de l'itinéraire prescrit". Ces itinéraires permettent de "choisir les cités où l'on séjournera trois jours, quatre jours, voire plus, si les eaux y sont abondantes, si elles sont des places commerciales"<sup>31</sup>. Ces documents devaient donc aider les chefs à établir le meilleur itinéraire, et les soldats à respecter les plans prévus. Mais ils décrivent selon toute vraisemblance un monde compris dans les limites de l'empire où Ambroise nous montre le fonctionnement normal des *mansiones* de l'annonne militaire telles qu'elles avaient été mises en place par Septime-Sévère<sup>32</sup>

Contrairement à l'opinion de Miller<sup>33</sup>, qui reconnaissait dans ce texte une allusion à un *itinerarium pictum*, il y a tout lieu d'y reconnaître le

<sup>30</sup>Ne pas respecter l'itinéraire prescrit est donc assimilé à une désertion qualifiée.

<sup>31</sup>*Eliguntur ciuitates in quibus triduum, quadriduum et plures interponantur dies, si aquis abundant, si commerciis frequentantur.*

<sup>32</sup>Cf. D. van Berchem, *L'annonne militaire dans l'empire romain au IIIe s.*, dans *Mém. SNAF*, 8e sér., X (1937), p. 117.

<sup>33</sup>*loc. cit.*



souvenir d'un *itinerarium adnotatum*, mentionnant, entre autres, les points d'eau et les possibilités de ravitaillement, pour chacun des toponymes visés, et dont deux versions sont mentionnées par St Ambroise. La première consiste en un texte, assorti de nombreux commentaires, grâce auquel le général règle la marche de son armée et peut planifier ses déplacements. Sa fonction essentielle est de permettre de choisir la route la meilleure; c'est en tout point l'*itinerarium adnotatum* de Végèce.

La seconde version, celle sur laquelle Ambroise s'étend le plus, est, pour sa part, la feuille de route remise au soldat ou au commandant du détachement. Il s'agit d'un document plus simple, qui ne réunit que les informations strictement nécessaires à la marche du soldat, et qui ne comprend plus que la succession des endroits où il doit faire étape, et ce qu'il y trouvera. On est alors très en deçà de l'*itinerarium adnotatum* de Végèce. Dans la suite du passage d'Ambroise, Dieu s'adresse à Moïse, et lui confie l'itinéraire nécessaire à la fuite d'Egypte, ce qui permet à l'auteur de filer la métaphore itinéraire qu'il a mise en œuvre depuis le début, conformément au texte du Psaume 118, nous dévoilant ce qu'il a en tête lorsqu'il parle d'itinéraires:

*Sed revertamur ad confectionem itineris et ordinem mansionum. Et tu sequere spiritualiter hanc legem viandi. (...) sequitur mansio in Mirra, hoc est amaritudine; non omnes mansiones æquales sunt. Inde ventum est in Helim, ubi fontes duodecim et septuaginta arbores palmarum (...) inde Rafidin, quod est laudatio iudicii, inde sequitur Sina...*

"Mais retournons à l'établissement de l'itinéraire et à l'ordre des étapes: et toi, suis en esprit Ma Loi et Mon chemin. (...) Ensuite, il y a l'étape de *Mirra*, c'est-à-dire d'"amertume"; toutes les étapes ne sont pas égales. De là on parvient à *Helim*, aux douze sources et aux soixante-dix palmiers (...),

et de là à *Rafidin*, c'est-à-dire à la "louange du jugement", ensuite, il y a *Sina*."

Il n'est pas difficile de retrouver sous la métaphore les étapes d'un itinéraire réel, qui mentionne par exemple le mont Sinaï. Cet itinéraire comporte de nombreux commentaires, parmi lesquels des traductions de toponymes, imposées sans doute par la métaphore d'Ambroise, mais qui nous renvoient à un usage bien attesté dans les itinéraires, y compris peut-être dans les itinéraires militaires: Ammien Marcellin, par exemple, ne traduit dans toute son œuvre que trois toponymes syriaques, alors que nombre de toponymes de même origine auraient pu être facilement traduits si Ammien avait parlé le syriaque; or, de ces trois toponymes, deux sont également traduits par la Table de Peutinger<sup>34</sup>. Il s'agit donc là d'un usage bien établi. D'autres éléments, relatifs à la végétation, nous ramènent à des commentaires qui ne sont pas sans rappeler ceux que l'on trouvait dans les documents ramenés d'Ethiopie par les explorateurs de Néron<sup>35</sup>. Mais rien n'indique jamais qu'il s'agisse d'une carte de quelque espèce que ce fût.

Pourtant, l'administration disposait assurément de documents assez performants. Aucun auteur n'en a mieux suggéré l'existence qu'Ammien Marcellin. Membre à partir de 354 des *protectores domestici*, officier d'état-major du maître de la milice Ursicin, il remplissait en effet dans les bureaux des tâches d'information et de police militaire |, avant d'être sans doute chargé du ravitaillement pendant la campagne de 363; il semble du reste souvent manifester une meilleure connaissance des documents en

<sup>34</sup>Amm. XVIII.vi. 13: *Maiacarire nomine (...) cui fontes dedere vocabulum gelidi = Ta., X. 4/5 : Aque frigide*. Amm. XXIV.ii.7: *Nahamalcha nomine quod fluvius regum interpretatur* et vi.1: *flumen Naharmalcha nomine quod amnis regum interpretatur = Ta. X. 4: Naharra / Monumenta Regum*. Cf. L. Dillemann, *Ammien Marcellin et la géographie de l'Euphrate et du Tigre*, dans *Syria*, 38 (1961), p. 97 sq.

<sup>35</sup>*Infra*, p. 671 sq.

usage dans l'armée romaine que des opérations de terrain, même lorsqu'il nous parle des guerres contre les Perses<sup>36</sup>, auxquelles il a lui-même pris part; il semble d'autre part que, pour rédiger après coup son œuvre historique, il ait puisé largement dans les archives, sans pour autant négliger les informations orales et les souvenirs personnels<sup>37</sup>. Les deux fonctions qu'il a exercées successivement semblent donc l'avoir prédisposé à avoir une bonne connaissance des itinéraires qui nous intéressent ici.

Vraiment, la logistique militaire n'avait plus de secrets pour lui. Miller avait pensé, en se fondant sur plusieurs passages de l'historien, que certaines aberrations dans la disposition respective qu'il assignait à certains lieux dans plusieurs passages de son œuvre remontaient à des cartes régionales proches par leur conception de nos actuelles cartes d'état-major, et dont Ammien n'avait pas reconnu l'orientation réelle. Il suffisait selon l'érudit allemand de faire effectuer un quart de tour à la description pour retrouver l'orientation réelle. L. Dillemann<sup>38</sup> a émis à cet égard des

<sup>36</sup>Entre 350 et 354, puis en 362-363. Il joua un rôle actif dans la première campagne, en particulier en 359. En 363, il semble en revanche embarqué sur la flotte de l'Euphrate en qualité de chargé du ravitaillement; cf. L. Dillemann, *Ammien Marcellin et la géographie de l'Euphrate et du Tigre*, dans *Syria*, 38 (1961), p. 94 sq. et 143 sq. Il doit à ses fonctions d'avoir eu en mains la lettre de Sapor (XVIII.ii.3) et la lettre de Procope (vi. 18); cf. Dillemann, *art. cit.*, p. 103.

<sup>37</sup>L. Dillemann, *Syria*, 38 (1961), p. 92 souligne bien que les livres qui nous sont parvenus d'Ammien commencent en 354, c'est-à-dire précisément avec les premiers souvenirs de première main de l'auteur. Il ont sans doute distingué, au point de justifier leur conservation exclusive, les livres parvenus jusqu'à nous, qui par la valeur de leur information, contrastaient sans nul doute avec les 13 livres de compilation qui couvraient deux siècles et demi d'histoire... Ce changement brutal dans la façon d'écrire l'histoire revêt aux yeux de l'auteur de cet article une importance telle qu'il en déduit qu'Ammien n'a pas pu naître en 330, mais sans doute en 335, car l'année 354, qui instaure une véritable rupture dans l'œuvre, devait nécessairement correspondre au passage de la compilation au souvenir personnel.

<sup>38</sup>L. Dillemann, dans *Syria*, 38 (1961), p. 106, contre Miller, *MM* VI, p. 83 - 89. Des réserves avaient déjà été formulées par V. Gardthausen, *Die geographischen Quellen Ammians*, dans *Feckensens Jb f. kl. Ph.*, Suppltd., VI, 1873, [p. 509-556], p. 538 sq., et par Th. Mommsen, *Ammians Geographica*, dans *Hermes*, XVI (1881), p. 602-636 (= *Ges. Schr.*, VII, p. 393 sq.). Gardthausen penchait pour l'utilisation principale d'une géographie schématique; Mommsen a au contraire mis en évidence l'éclectisme des sources. Plus récemment, I. Gualandri, *Fonte geografiche di Ammiano Marcellino*, XXII.8, dans *PP*, 23 (1968), p. 198-210 a souligné l'influence sur Ammien non seulement de Denys le Périégète, mais plus encore des scolies à Denys, ainsi que

réserves très pertinentes, quoique lui-même pensât que parmi les sources d'Ammien figuraient des cartes. C'est bien possible, et ici ou là, nous rencontrerons un écho probable de l'archétype de la Table de Peutinger; mais deux réserves doivent être formulées à cet égard. D'une part, il ne semble pas qu'Ammien, en eût-il la connaissance, se soit réellement fondé sur des cartes dans ses descriptions géographiques; d'autre part, lorsque l'on croit déceler chez lui la trace de la connaissance d'une carte, il s'agit apparemment de quelque document voisin de la Table de Peutinger, dont rien n'indique qu'elle eût un quelconque caractère militaire.

Comme toujours en pareil cas, il est très délicat de trancher dans l'interprétation, toujours subjective et fort contestée, des passages qu'avait avancés Miller, et c'est plutôt à d'autres développements d'Ammien que nous ferons appel pour comprendre, autant que possible, une partie du fonctionnement des "archives géographiques" de l'armée. Un épisode se détache rapidement du lot et nous révèle mieux que tout autre la nature des renseignements disponibles. Il s'agit de l'affaire, qui lui a sans doute été narrée par Ursicin en personne<sup>39</sup>, de la trahison d'Antonius. Ce renégat, menacé dans ses biens par le fisc, qu'Ammien déteste autant que la majorité des autres écrivains de la même période, décida en effet de passer avec sa famille et ses biens au parti de Shapûr pourvu de nombreux renseignements militaires qu'il n'eut guère de mal à obtenir; car, comme Ammien Marcellin, Antonius, après avoir été *rationarius* auprès du duc de Mésopotamie, était devenu *protector*. Il avait donc accès exactement aux mêmes documents que l'historien, qui parle de ce sujet en connaissance de

---

d'Apollonios de Rhodes et de ses scolies; elle donne donc raison à Mommsen quant à l'éclectisme des sources d'Ammien. Au reste, celui-ci pourrait bien avoir été le plus souvent tributaire de sources littéraires peu claires, ainsi lorsqu'il commet des erreurs énormes sur des régions qu'il a pourtant fréquentées, par exemple lorsqu'il situe (XV.10.11) la Durance du mauvais côté des Alpes, alors qu'il l'a vue de ses yeux; cf. R. Mc Mullen, *Roman Government's Response to Crisis, AD 235-337*, Yale, 1976, p. 53.

<sup>39</sup>L. Dillemann, *Ammien Marcellin et les pays de l'Euphrate et du Tigre*, dans *Syria*, 38 (1961), p. 103

cause, et s'étend assez longuement sur cette histoire, dont il nous livre ainsi un récit doublement sûr:

*Rimabatur tectius rei publicæ membra totius et, utriusque linguæ / sciens, circa ratiocinia versabatur, qui vel quarum / litteras virium / milites ubi agant, vel procinctus tempore quos tuerentur describens; itidem armorum et commeatuum copiæ, / M aliaque usui bello futura an abunde suppetant, indefessa / scitatione percontans. Et cum totius Orientis didicisset interna, virorum stipendiique parte maxima per Illyricum distributa, ubi distinebatur ex negotiis seriis imperator.*

(XVIII.5)

"Il explorait en cachette les membres de l'état tout entier, et, comme il était familier des deux langues, il avait accès aux comptes, et consignait quels soldats, de quelles forces, étaient en activité dans quel secteur et quels combats ils devaient livrer<sup>40</sup>. Son investigation intarissable alla jusqu'à établir le compte des armes, du ravitaillement, des finances et de façon générale de tout ce qui peut servir la guerre. Et quand il eut examiné l'anatomie de l'Orient, alors que la majeure partie des hommes et des fonds nécessaires à la solde étaient répartis en *Illyricum*, où l'empereur était retenu par de longues campagnes (il prit ses mesures pour s'enfuir en Perse)"

Les documents qu'a utilisés Antonius, et qu'il a tous trouvés disponibles dans sa province, ne manquent pas d'évoquer pour nous un autre document comparable, qui a fait couler beaucoup d'encre<sup>41</sup>. Nous voulons parler du *breviarum totius imperii* laissé par l'empereur Auguste à son successeur, et dans lequel on trouvait un état de l'empire, avec, en

<sup>40</sup>Nous retrouvons là les fameux plans d'invasion mentionnés dans SHA, *Alex. Sev.*, 44 et 47.

<sup>41</sup>H. Malcovati, *Imperatoris Cæsaris Augusti fragmenta*, Turin<sup>4</sup>, 1964, p. 98-103.; Cl. Nicolet, *L'inventaire du monde*, Paris, 1988, p. 192 sq. Déjà C. Jullian, *Le Breviarium totius imperii de l'empereur Auguste*, dans *MEFR*, 3 (1883), p. 149-182.

particulier, les effectifs militaires et les lieux de cantonnement. Ce mémoire occupait un des trois *volumina* scellés qui avaient été déposés avec son testament auprès des Vestales et devaient être ouverts et lus par son successeur en présence du Sénat: les deux premiers contenaient les instructions pour ses funérailles, le second le texte des *Res Gestæ*, le troisième, écrit de sa main, un état de l'empire dont Suétone, Tacite et Dion Cassius nous révèlent le contenu:

*Quantum militum sub signis ubique esset, quantum pecuniæ in aerario et fiscis et uectigaliorum residuis. Adiecit et libertorum servorumque nomina a quibus ratio exigi posset*

(Suét. Aug. 101.4)

"Combien il y avait de soldats sous les enseignes et leur disposition, combien il y avait d'argent dans le Trésor et les diverses caisses, et ce qui restait dû des revenus publics. Il avait ajouté également le nom de ses affranchis et de ses esclaves auxquels on pouvait réclamer des comptes<sup>42</sup>"

(...) Τὸ τρίτον τὰ τε τῶν στρατιωτῶν καὶ τῶν προσόδων τῶν τε ἀναλωμάτων τῶν δημοσίων, τὸ τε πλῆθος τῶν ἐν τοῖς θησαυροῖς χρημάτων, καὶ ὅσα ἄλλα τοιούτοτροπα ἐς τὴν ἡγεμονίαν φέροντα εἶχε.

(Dion, 56.33.2)

"Le troisième (document) contenait un état des armées, des revenus et des dépenses publiques, le montant des sommes contenues dans les diverses caisses, et toutes choses de cette espèce qui touchaient à l'administration de l'empire".

(...) *proferri libellum recitarique iussit. Opes publicæ continebantur, quantum civium sociorumque in armis, quot*

<sup>42</sup>Trad. Cl. Nicolet, *op. cit.*, p. 294, n. 27.

*classes, regna, provinciæ, tributa aut vectigalia, et necessitates ac largitiones. Quæ cuncta sua manu perscripserat Augustus addideratque consilium coercendi intra terminos imperii, incertum metu an per invidiam.*

(Tac. Ann. 1.11)

"Il fit apporter le mémoire et en donna lecture publique. Il contenait les ressources de l'état: combien de citoyens et d'alliés étaient sous les armes, le nombre des flottes, les royaumes, les provinces, les impôts directs et indirects, les charges régulières et les libéralités. Auguste avait mis ces renseignements par écrit de sa propre main et en toutes lettres, et y avait ajouté le conseil de maintenir l'empire à l'intérieur de ses frontières, par peur ou par jalousie, on ne sait".

Ces trois textes nous montrent qu'un document qui n'était pas géographique dans son essence contenait des renseignements géographiques nombreux, mais sans doute sous forme de simples listes. La modélisation intellectuelle de l'espace ainsi décrit n'était en effet pas donnée dans le document. On a parfois fait le rapprochement entre ce document et un discours que Flavius Josèphe<sup>43</sup> prête à Agrippa II de Judée; destiné à détourner les Juifs de se révolter contre Rome, il nous donne un tableau étonnant de la géographie administrative et des forces de l'empire romain, dans son état de 66 de notre ère. On y trouve non seulement les effectifs militaires en nombre de navires<sup>44</sup>, de légions<sup>45</sup> ou d'hommes<sup>46</sup>,

<sup>43</sup>*B. Jud.*, II.16, 363-389; cf. L. Friedländer, *De fonte quo Josephus*, BJ, II.16.4 *uteretur*, Progr. Königsberg, 1873. Cf. Nicolet, *Inventaire*, p. 196 sq.

<sup>44</sup>*B. Jud.*, II.16, 367: les peuples d'Asie riverains du Pont-Euxin Oriental, *Colchi, Tauri, Bosphorani*, riverains du Pont et du Méotide sont dits soumis à l'autorité de 3000 soldats et de quarante navires.

<sup>45</sup>*Ibid.*, 368: 2 légions surveillent les *Illiri*; 377: 8 légions en Germanie; 378: 4 légions en Bretagne; 387: deux légions en Egypte.

<sup>46</sup>*Ibid.*, 367: 3000 hommes dans le Pont-Euxin oriental; 373: 1200 hommes dans les Gaules.



des renseignements fiscaux relatifs au tribut et à l'Annone<sup>47</sup>, mais aussi une description géographique des provinces, dont certaines sont mesurées en jours de marche<sup>48</sup>, et des comptes de cités pour l'Asie ou la Gaule<sup>49</sup>.

Tous ces renseignements provenaient-ils néanmoins d'un seul et même document? Il y a tout lieu d'en douter. Tout d'abord, il apparaît que les renseignements fournis manquent de cohérence, comme si l'historien juif, mêlant limites de régions, mesures en journées de marche, énumérations de peuples et décompte cités, avait mentionné des informations puisées à plusieurs sources d'inégale valeur et de nature différente. S'il existe bien des renseignements d'ordre fiscal susceptibles de provenir d'un *breviarium totius imperii*, les renseignements d'ordre géographique n'étaient sans doute pas empruntés directement aux états de l'empire. D'une part, les informations délivrées dépassent le cadre de l'empire, avec la description de l'Ethiopie; on pourrait certes intégrer cette excursion hors des limites de l'empire à un document qui aurait pris en compte les expéditions menées précisément dans les années qui ont précédé 66, mais d'autres éléments laissent sceptique.

On ne peut, par exemple, qu'être frappé par l'adoption d'une toponomastique qui fait fi des découpages administratifs réels. Josèphe ne donne pas en effet les noms des Provinces, mais les noms des Peuples, selon une tradition géographique ancienne qui n'a pas cours en géographie administrative: c'est ainsi qu'il parle des Illyriens, ce qui constitue une approximation peu satisfaisante pour caractériser en réalité probablement

<sup>47</sup>*Ibid.*, 383, 386: l'Afrique fournit huit mois de blé à Rome, l'Egypte quatre mois et un tribut mensuel égal au tribut annuel de la Judée.

<sup>48</sup>*Ibid.*, 369: limites de des *Illiri*; 371: limites de la Gaule; 383: limites du continent africain et de Ethiopiens; 385: limites de l'Egypte, accompagnées du nombre des Egyptiens du Plat-Pays. Pour les dimensions des Thraci, Josèphe-Agrippa donne une largeur égale à 5 journées de voyage, pour une longueur de 7 journées (368).

<sup>49</sup>363: 500 cités en Asie; 372: 35 *ciuitates* de la Gaule.

*Les limites de l'empire  
au nord par le Danube (cf. Dureau)*

la province de Mésie<sup>50</sup>, et qu'il considère à l'évidence sous l'unique dénomination de Gaulois non seulement les habitants des Trois Gaules, mais encore ceux de la Narbonnaise. Même lorsqu'il énumère les limites et les dimensions des pays concernés, voire lorsqu'il énumère le nombre des cités ou décrit leurs dimensions, il demeure entièrement dans les cadres imposés par Posidonius d'Apamée à la géographie<sup>51</sup>.

On note d'autre part des difficultés d'ordre chronologique dans le tableau des légions: Josèphe compte en effet 8 légions en Germanie, ce qui est incompatible avec la situation en 66, puisqu'il n'y eut jamais sous Néron que 7 légions pour les deux Germanies; en revanche, il y avait bien 8 légions en Germanie sous les Flaviens. L'historien n'aurait donc disposé que d'un état des contingents d'époque flavienne; mais si les Illyriens surveillés par deux légions sont ceux de Mésie, le tableau de la garnison de cette province est bien contemporain de Néron, les légions de Mésie étant au nombre de quatre sous les Flaviens... Le problème disparaît si l'on suppose que la province visée n'est pas la Mésie, mais la Pannonie, qui a été également pourvue de deux légions sous Néron et sous les Flaviens; mais la mention des incursions des Daces plaide plutôt en faveur de la Mésie<sup>52</sup>... Il existe donc là un véritable problème!

La mention, à deux reprises, d'effectifs quantifiés en hommes, en Gaule et en Pont oriental, pourrait bien renvoyer à la situation militaire des années 70-75 consécutive à la révolte de l'empire gaulois et aux mouvements des Alains: s'agissait-il alors d'emprunts à des documents administratifs ou de notices historiques? Il est difficile de le préciser; mais il n'est pas difficile de trouver d'où les listes de légions pouvaient provenir:

<sup>50</sup>C'est l'opinion, de G. Vitucci dans son édition de la *Guerre des Juifs* (Fondazione L. Valla, Milan, 1974, p. 635, n. 25), mais on pourrait également penser à la Pannonie.

<sup>51</sup>Cf. P. Pédech, *L'analyse géographique chez Posidonius*, dans *Mélanges R. Dion (Cæsarodunum, IX bis)*, Paris, 1974, [p. 31-43], p. 33 sq.

<sup>52</sup>Cf. Schulten, sv *Legio*, dans *RE* XII.2 (1925), c. 1363 sq.

il semble en effet avoir été d'usage courant de mentionner certaines légions dans les itinéraires: l'*Itinéraire d'Antonin* en mentionne quelques-unes, et l'on en a également des traces chez le géographe Anonyme de Ravenne<sup>53</sup>; l'archétype de la Table de Peutinger, dont dépendent ce dernier et ses sources, devait donc lui-même en porter la mention. A preuve le fait que les cantonnements légionnaires de l'époque antonine y sont tous marqués d'une vignette. Dans le corpus itinéraire, la liste en est pourtant généralement non seulement chronologiquement peu cohérente, mais encore fragmentaire, puisque l'on ne dépasse pas, en combinant toutes les sources itinéraires disponibles, le chiffre de 22 légions, y compris deux créations de Dioclétien, sur la trentaine que comptait l'empire. On pourrait alors rendre compte de leur mention épisodique chez Josèphe, et des difficultés chronologiques que nous y avons rencontrées plus facilement que si l'on fait dépendre l'historien de listes exhaustives comparables à celles que nous a transmises Dion Cassius<sup>54</sup>.

Ptolémée nous aide à préciser notre vision de ces documents ; lui-même mentionne en effet explicitement les bases de 15 légions, dont 12 sont précisément désignées par leur numéro et par leur surnom. Elles n'apparaissent que dans la moitié occidentale de l'empire. On pourrait penser que, chez un tel auteur, ces mentions étaient des emprunts à des cartes.

On peut être d'en rechercher le modèle à travers les cartes qui accompagnent les rubriques de la *Notitia Dignitatum*, qui pourraient suggérer l'existence de représentations analogues, mais de meilleure

<sup>53</sup> Dans le même développement, en IV.7.: *V Macedonica* à *Potaisa*, et *I Italica* à *Novæ*.

<sup>54</sup> LV.23 sq. Mais Dion ne disposait pas de listes sûres pour l'époque d'Auguste, pour laquelle il disposait de plusieurs traditions divergentes, apparemment à travers le témoignage d'historiens. La façon dont Dion Cassius publie les listes contemporaines de son époque, au ch. 24, suggère que, pas plus que la marche des armées impériales, la disposition des légions n'était cachée au public.

qualité, à une époque antérieure. Celles qui nous sont parvenues à travers cet ouvrage tardif ne sont en effet guère que des apparences de cartes conférées à des toponymes disposés en colonnes. Quand des particularités topographiques remarquables organisent le tracé, on se rend compte que les toponymes ne sont pas bien situés par rapport à elles: *Amida* est ainsi représenté sur la rive gauche du Tigre dont elle occupe la rive droite (pl. XL.1) et toute la topographie de la Haute Egypte est mal située (pl. XL.3) par rapport au cours du Nil.

Par chance, Ptolémée a commis deux erreurs qui nous permettent d'affirmer que sa source consistait en une série d'itinéraires initialement disposés sur deux colonnes et qui devaient se lire de gauche à droite, puis de haut en bas. A plusieurs reprises, Ptolémée conserve en effet la structure même de l'énoncé itinéraire, par exemple en II.9, où l'on peut lire ὑφ' ἧν Οὐδέτερρα, ἐν ἧ λεγῶν λ' Οὐλπία, εἶτα ..., εἶτα ..., εἶτα ... En II. 14, l'ordre de son énumération suit très exactement l'ordre des stations de la Table de Peutinger. Mais il y a plus: à deux reprises, le géographe a attribué les légions non pas à la ville qui constituait leurs quartiers d'hiver, mais à un toponyme mineur voisin: la 14<sup>e</sup> légion *Germanica* (*sic*) dans laquelle il n'est pas difficile de reconnaître la 14<sup>e</sup> *Gemina*, est ainsi placée à φλέξον, qui n'est autre que l'*Ad Flexum* de la Table de Peutinger (IV.3), deuxième station à partir du véritable emplacement des quartiers de la légion, à savoir *Carnuntum* (II.14). En II. 9, c'est une erreur probablement issue d'un titre de rubrique comme ceux qui apparaissent dans l'*Itinéraire d'Antonin*, où devait être annoncé un itinéraire de *Colonia Traiana* à Mayence (ou vice-versa), qui est à l'origine de la localisation erronée de la 22<sup>e</sup> *Primigenia* à *Traianè* alors qu'elle se trouvait normalement à Mayence,

dont la mention suit immédiatement dans le texte de Ptolémée (  $\epsilon\lambda\tau\alpha$   $\text{Μογοντακον}$  )<sup>55</sup>.

L'*Itinéraire d'Antonin* comprend dans l'emplacement assigné aux légions un certain nombre d'incohérences chronologiques qui invitent à penser que les itinéraires sur lesquels s'est fondé le compilateur étaient tenus à jour avec un soin variable; Josèphe a donc pu tirer une large part de ses informations d'un itinéraire dont l'utilisation transparait peut-être dans le passage relatif à la Thrace (II.16, 368), où les longueur et largeur sont curieusement évaluées en journées de marche.

Chez Ammien Marcellin, on reconnaît probablement la même dualité d'information documentaire, puisque c'est également grâce à des pièces dont la nécessité première était d'ordre financier (*ratiocinia*) qu'Antonius a pu tout savoir de l'organisation précise du système militaire au moment exact où il allait pouvoir agir. Mais ce sont d'autres sources d'information qui vont nous intéresser ici: celles qui lui ont permis d'avoir de la topographie de la Mésopotamie une connaissance qui faisait défaut aux Perses, mais que les Romains, en près de deux siècles d'occupation, avaient acquise et figée dans des documents à l'usage des militaires, mais propres à des territoires contrôlés par Rome.

Le renégat Antonius, fort de ses connaissances en matière de toponymie, et non content d'avoir confié à Shapûr des renseignements

---

<sup>55</sup>On rencontre dans d'autres ouvrages des erreurs analogues, qui atteste la fréquence de la disposition en deux colonnes des toponymes d'un même itinéraire: l'*Itinéraire d'Antonin*, 132, place ainsi la 7e légion Claudienne (la 8e d'après les manuscrits) à *Margo*; ailleurs en 131, 1-5, on trouve la séquence *Aqua viva - Iovia hic Sinista - Lentulis - Sirota Marinianis*, alors que la Table de Peutinger (IV. 3 sq.), infiniment plus détaillée et certainement plus exacte, donne *Aqua viva (...) - Sinista (...) - Luntulis (...) Iovia - Sirutis*, ce qui ne s'explique que si l'on avait initialement la disposition suivante:

*Aqua viva            Sinista*  
*Lentulis Iovia*  
*Sirotis    Marinianis.*

on en trouve encore d'autres exemples chez le Ravennate, IV.7, p. 188.3 Parthey.

militaires sur l'état de l'empire, finit en effet par offrir aux Perses ses services de guide et de conseiller militaire. Et c'est à ce propos que la question des itinéraires se pose avec une acuité particulière, car Ammien nous apprend que les connaissances d'Antonius en la matière ont fait de lui le meilleur guide possible pour les Perses, privés d'une semblable connaissance du terrain:

*Cuius rei, prosperante deo, ductorem fore spondebat*

(XVIII.6).

Lorsques les troupes perses, ayant dépassé Nisibe, arrivent à la villa de *Bebasè*, elles choisissent de se diriger, après bien des hésitations, vers *Amida* (Diyarbakir), par un chemin pourtant notoirement difficile "de cent milles environ, jusqu'à *Constantina*, dans un paysage désolé qui souffre d'un sécheresse perpétuelle et où l'on ne trouve que le peu d'eau que livrent les puits"<sup>56</sup>, elles sont déjà informées des difficultés, mais aussi des possibilités de ravitaillement en eau qu'ils trouveront et de la distance qu'ils auront à parcourir, sur une voie romaine pourvue de milliaires que mentionne Ammien (*centesimo lapide*)... C'est alors qu'une crue de l'Euphrate leur interdit cet itinéraire et qu'Antonius intervient sûrement pour la première fois dans son rôle de guide, quoiqu'il soit certainement à l'origine des informations précédentes. Le roi suivra à la lettre ses instructions et la parallèle des deux passages ne manque pas d'intérêt:

*Antonius dicere quid sentiat iussus orditur, flecti iter suadens in dexterum latus, ut per longiorem circuitum omnium rerum usu regionum feracium et consideratione ea, qua rectus pergeret hostis, adhuc intactarum, castra duo præsiaria*

<sup>56</sup>XVIII.7: *Cumque Bebasen villam venissent, unde ad Constantinam usque oppidum, quod centesimo lapide disparatur, arscunt omnia siti perpetua, nisi quod in puteis aqua reperitur exilis, quid agerent diu cunctati (...) cognoscunt Euphratem (...) late fuis gurgitibus evagari.*

*Barzala et Laudias peterentur sese ductante, ubi tenuis fluuius prope originem et angustus , nullisque adhuc aduenis aquis adulescens, facile penetrari poterit ut vadosus. His auditis , laudatoque suasore et iusso ducere, qua norat, agmina cuncta ab instituto itinere conversa prævium sequebantur.*

(XVIII.7)

"Antonius, prié de donner son avis, s'exécuta et leur conseilla de gagner, sous sa conduite, les deux forteresses de *Barzala* et de *Laudias*. En faisant, par la droite, un détour qui rallongeait le chemin, on aurait à disposition des régions riches de toutes sortes de produits et, jusque là, épargnées par la marche, en droite ligne, de l'ennemi. Là, le fleuve, proche de sa source, était encore maigre et étroit, n'ayant pas encore été grossi de l'apport de ses affluents, pouvait être facilement traversé, car il était guéable. A ces mots, on le félicite, et on lui ordonne de montrer la route qu'il connaît bien, et toute l'armée, changeant de direction, suit la voie qu'il lui ouvre".

*Rex cum populo suo gentibusque quas ductabat a Bebase loco itinere flexo dextrorsus, ut monuerat Antoninus, per Horren et Meiacarire et Charcha, ut transiturus Amidam, cum prope castella Romana venisset, quorum unum Reman, alterum Busan appellatur, perfugarum indicio didicit multorum opes illuc translatas...*

(XVIII.10)

"Conformément aux injonctions d'Antoninus, le roi, avec son peuple et les nations qu'il avait sous ses ordres, avait , depuis *Bebasè*, infléchi sa route et décrit une courbe par *Horrè*, *Meiacarire* et *Charcha*, comme pour aller au-delà d'*Amida*. Comme il arrivait dans le voisinage de deux forts romains, dont l'un porte le nom de *Reman* et l'autre celui de *Busan*, il apprit



par des transfuges que les biens de nombreux particuliers y avaient été transférés..."

La manœuvre n'est pas très difficile à comprendre: au lieu de continuer directement vers *Amida*, les troupes du Grand Roi ont pris d'abord la route de Tigranocerte; elle nous révèle au moins deux points importants. Le premier est qu'une armée de l'importance de celle du Roi des Perses, comparable à celle des corps expéditionnaires romains, pouvait fort bien se déplacer sans carte, mais sous la seule conduite d'un guide.

Mais ce guide, dans le cas qui nous intéresse, avait précisément l'usage des documents utilisés par l'armée romaine. A lire de près le texte d'Ammien, il semble bien que ces documents, relatifs à des terres d'empire, ont appartenu à la catégorie des *itineraria adnotata*: ceux-ci ont permis à Antonius de connaître l'existence du deuxième itinéraire, avec les distances et, probablement les chemins secondaires<sup>57</sup>, les possibilités de ravitaillement et la nature des contrées traversées. Mais rien n'indique qu'il se soit agi d'une carte. L'idée du *flexus* est tout à fait naturelle dans la mesure où elle oppose à la rectitude de l'itinéraire le plus court la courbe imposée à l'esprit par l'itinéraire le plus long, de la même façon que la mention "à droite" s'entend bien évidemment par rapport à l'axe de progression.

Ammien lui-même finit par se perdre totalement dans la géographie d'une région qu'il pourrait connaître à double titre, parce qu'elle est proche d'*Amida*, où il eut le malheur de perdre son empereur, et où il était en première ligne lors des événements rapportés dans cet épisode, mais aussi dans la mesure où elle concerne deux forts romains dont il aurait pu connaître l'emplacement. L. Dillemann a en effet reconnu dans les places de

<sup>57</sup>Le second texte indique assez clairement que la route empruntée ne menait pas normalement à *Amida*, mais au-delà; il devait nécessairement exister sur les itinéraires connus d'Antonius une quelconque mention d'un compendium reliant cet itinéraire à la ville d'*Amida*.

*Reman* et de *Busan* deux appellations du toponyme *Charcha* <sup>58</sup>, qu'Ammien mentionne dans l'itinéraire de Shapûr.

Il est donc probable qu'Ammien, à son tour, a suivi ces évolutions sur un itinéraire comparable, peut-être lorsqu'Ursicin, ou quelque autre, lui aura narré l'épisode. Comme dans plusieurs autres cas<sup>59</sup>, Ammien n'a pas ici compris que ces trois noms étaient trois appellations différentes d'une même place; or Ammien a certainement été informé de cette affaire à *Amida* sensiblement au moment des faits. S'il n'a pas fait le lien entre les trois noms, s'il considère comme des réalités géographiques différentes les formes torturées d'un même toponyme, c'est que les documents dont il disposait alors en qualité de *protector domesticus* ne lui permettaient pas de faire autrement. Or, ces dédoublements d'un même toponyme sous des formes différentes, si fréquents chez Ammien, sont typiques d'une perception non-cartographique de l'espace. On a du mal dans ces conditions à imaginer qu'il pût s'agir de cartes.

Le récit des opérations consécutives à la prise de *Singara* et la description de l'itinéraire suivi par Shapûr, évitant Nisibe, et parvenant sous les murs de *Bezabdè* a invité L. Dillemann à penser que "l'état-major d'Ursicin disposait d'un plan des routes, suivant les conseils du contemporain Végèce", et que ce plan n'était ni la Table de Peutinger, ni de véritables cartes, comme le pensait Miller, mais peut-être un des fameux *itineraria picta* dont nous parvenons difficile à saisir la nature et l'aspect précis. On peut en effet lire dans ce passage:

*Nisibin vitans (...) dextrum latus itineribus petit obliquis  
Bezabden*

---

<sup>58</sup>*art. cit.*, p. 105

<sup>59</sup>*Thebeta*, par exemple, est désignée tantôt sous la forme *Hibita* (XXV.ix.3), tantôt sous la forme *Thilsaphata*; le Zab est appelé une fois *Anzaba* (XVIII.vi.19), et une fois *Diabas* (XXIII.vi.21). Cf. L. Dillemann, *art. cit.*, p. 109 et n. 3 sur ces confusions et sur la déformation des toponymes chez Ammien.

(XX.vii.1)

"Évitant Nisibe, il prend à droite et gagne, par un chemin détourné, la ville de *Bezabdè*". Ammien décrit ensuite le site et les défenses de la cité, et donne l'identité des troupes qui en constituaient la garnison et le nom de la région où se situait cette ville. Shapûr connaît bien la région, et évite Nisibe d'expérience pour s'être déjà brisé les dents sur ses robustes défenses, et c'est là qu'il prend à droite pour emprunter une route romaine dont le tracé a été reconnu sans difficulté sur le terrain. La description que fait Ammien de la cité dénote de sa part une connaissance directe de ce site, et il faut se garder de voir dans la mention *dextrum latus*, qui, comme nous l'avons déjà signalé, s'entend ici par rapport à l'axe de progression du voyageur, l'expression d'une spatialisation iconographique précise. Outre l'expérience personnelle d'Ammien, l'usage d'un *itinerarium adnotatum*, où Végèce nous apprend que les embranchements étaient mentionnés, ainsi que les chemins de traverse, aura suffi à produire ces informations.

Cette conception, très littéraire et entièrement abstraite, ou au contraire très vécue, de l'espace peut avoir de quoi nous choquer, habitués que nous sommes à consulter de cartes. Ce serait oublier que le mode descriptif en usage chez les géographes classiques était entièrement fondé sur le modèle de ces itinéraires. L'espace y était linéaire et se composait de toponymes concaténés qui constituaient un espace narratif "odologique", une forme d'itinéraire fictif parcouru abstraitement par un voyageur imaginaire, qui, à chaque toponyme pouvait trouver un embranchement susceptible de le conduire à une autre ligne descriptive d'autres toponymes également concaténés et situés au-dessus ou au-dessous, à droite ou à gauche de la ligne imaginaire précédente<sup>60</sup>.

<sup>60</sup>Cf. P. Janni, *La mappa e il periplo*, Macerata/Rome, 1984, p. 120 sq. Ammien Marcellin (XIV.8.5-14) adopte précisément ce mode de représentation pour décrire la Syrie.

Il semble donc que les témoignages relatifs aux itinéraires propres à l'évolution de l'armée à l'intérieur de l'empire se bornent pour l'essentiel à des *itineraria adnotata* d'un type assez proche de celui qu'indique Végèce. A part leur mention dans ce texte, les témoignages en faveur de cartes itinéraires font en revanche défaut. L'argument *ex silentio* est toujours difficile à exploiter, mais il est ici assez spectaculaire, compte tenu du nombre de textes anciens relatifs aux choses militaires. P. Janni<sup>61</sup> rappelait récemment qu'on chercherait en vain la trace de l'utilisation pratique de cartes dans l'Antiquité. Le texte de Végèce constitue à cet égard une exception bien isolée à une règle dont la validité saute tragiquement aux yeux. Ceci confirme à notre sens les limites explicites que formulait Végèce quant à leur usage, lorsqu'il soulignait que l'on rapportait que les meilleurs chefs du passé avait fait réaliser de telles cartes. Il est difficile de les réduire plus nettement au rang de curiosité ou d'amélioration de détail.

Pour limité que fût leur usage, nous devons néanmoins prendre acte de leur existence. Comme nous avons eu l'occasion de le souligner plus haut<sup>62</sup>, il est possible de concevoir l'aspect que pouvaient revêtir ces *itineraria picta* grâce à un document médiéval qui présente toutes les caractéristiques d'un *itinerarium adnotatum et pictum* à la mode de Végèce: l'itinéraire de Londres à Jérusalem de Matthieu de Paris (pl. LI-LIII). Il s'agit alors de documents aux limites de la cartographie, qui constituaient néanmoins probablement une amélioration sensible des itinéraires écrits, sans que les caractères et les insuffisances propres à la notion même d'itinéraires, et tout particulièrement une perception linéaire de l'espace, fussent entièrement éliminés. Du moins devait-il faciliter le choix entre plusieurs routes susceptibles de conduire en un même lieu.

---

<sup>61</sup>*Ibid.*, p. 25.

<sup>62</sup>p. 297 sq.

L'hypothèse de cartes d'état-major ou de cartes militaires à grande échelle appliquées au territoire de l'empire semble peu plausible, même si les cartes de centuriation permettaient théoriquement une couverture cartographique précise de l'empire: nous avons vu, en effet, au chapitre précédent que les cartes cadastrales n'étaient pas propres à être assemblées entre elles. Chaque *pertica* couvrait d'autre part une superficie rarement supérieure à une ou deux journées de marche; enfin, rien n'indique que les montagnes mentionnées par Végèce y aient jamais été inscrites. Quant aux cartes plus générales du *Corpus Agrimensorum* que l'on a parfois pensé dérivées de cadastres, et qui représentent, comme celle de la région de Turin, dans un format maniable, le réseau des voies inscrit dans son environnement naturel et urbain (pl. LXI sq.), nous avons vu qu'elles sont, en réalité, le plus souvent aberrantes.

Faut-il alors penser que les informations recueillies à l'occasion de reconnaissances effectuées en territoire ennemi, nécessairement moins riches en informations que les itinéraires combinables et optionnels inventoriés pour les terres d'empire, étaient l'objet d'une cartographie plus spatialisée? Plusieurs passages, relatifs notamment à des documents établis sous le règne de Néron, pourraient le laisser penser.

b. L'exploration des territoires étrangers, les mensores militaires et les "cartes" de Néron.

Certains ont pensé que Jules César avait utilisé des cartes pendant ses campagnes en Gaule. On pourrait se fonder à cet égard sur le caractère structuré de sa description, entièrement organisée par rapport à un *Kardo* et à un *Decumanus* imaginaires<sup>63</sup>. On reviendra bientôt sur ce problème, et s'il est indéniable que César a une vision très cohérente, à défaut d'être toujours exacte, de la géographie de la Gaule et des régions adjacentes, les cartes itinéraires du type de celles dont Végèce nous suggère l'existence semblent peu impliquées par le texte de César. Le conquérant des Gaules ne nous épargne pourtant guère les étapes de son raisonnement stratégique et tactique, mais jamais, lorsqu'il doit prendre une décision dans laquelle des considérations d'ordre géographique jouent un rôle essentiel, il ne mentionne la moindre carte, même lorsque nous avons la certitude que le général a fait explorer, comme en Bretagne, les régions inconnues de façon à en avoir une connaissance suffisante, jusqu'à mettre

---

<sup>63</sup>Pour l'usage de cartes, cf. L.-A. Constans (éd.): Jules César, *Bellum Gallicum*, Paris, CUF, t. II, p. 141, n. 1, et introd., p. XIV. Sur l'organisation de l'espace selon un *Kardo* et un *Decumanus*, cf. M. Rambaud, *L'espace dans le récit césarien*, dans *Mélanges R. Dion (Cæsarodunum, IX bis)*, Paris, 1979, p.111-129; mais la démonstration vaut surtout pour les espaces limités, par exemple pour la description du siège d'Alesia, ce qui est assez logique si l'on sait que la mise en place des travaux du génie a sans doute exigé toute la science de *mensores* qui ont imposé à la représentation des lieux; par ailleurs, la représentation de l'espace sous la forme d'un cercle divisé par deux diamètres perpendiculaires ne semble pas faire de doutes. On sera plus réservé quant à l'adoption d'un tel schéma pour de grands espaces; quoiqu'il en soit, l'auteur n'en conclut jamais pour autant à l'usage de cartes et pense même que l'intervention de César s'est développée sans grande connaissance préalable du terrain. Il a d'autre part bien mis en évidence la faculté qu'avaient les Romains d'assimiler les paysages et à les combiner sans l'aide de cartes comparables à nos cartes modernes. R. Girod, *Vision et représentation géographique chez les anciens*, dans *Mélanges R. Dion (Cæsarodunum, IX bis)*, Paris, 1979, p. 495 a contesté toute forme d'utilisation de cartes par Jules César, mettant en avant "une tradition orale et livresque".

en œuvre des calculs de latitude<sup>64</sup>. on voit du reste assez mal quel type de cartes assez performant il aurait pu utiliser. Ce que l'Antiquité nous a livré de meilleur à cet égard est la carte de Ptolémée, qui s'est fondé sur la totalité du matériel littéraire et cartographique disponible à Alexandrie - autant dire sur la totalité de la documentation de son époque. Son travail prend en compte plusieurs siècles d'occupation romaine. Mais on voit mal un général se lancer dans des opérations avec de tels documents. Comme tous les autres géographes, et comme tous les cartographes anciens, Ptolémée conçoit en effet les montagnes comme des lignes et non comme des espaces. Comment organiser, avec de telles cartes le siège d'une région entière? Des itinéraires étaient plus efficace. Même les plus habiles *mensores*, en temps de paix, auraient mis des années à mener à bien la couverture planimétrique du territoire. Si César a une perception indéniablement spatialisée de la Gaule et de la Bretagne, celle-ci préexiste à la conquête. C'est à sa culture et à Posidonius d'Apamée qu'il le doit, et non à des documents d'usage militaire.

Strabon, quelques décennies plus tard, met sur le compte de l'ignorance où étaient les généraux du terrain dans lequel ils évoluaient, les défaites de Crassus (et peut-être de Marc-Antoine), face aux Parthes, et de Varus, face aux Germains<sup>65</sup>: à défaut de prouver que la défaite était réellement le fruit de l'ignorance géographique des généraux, ce qu'elle n'était pas<sup>66</sup>, ce témoignage atteste au moins que ces généraux manquaient normalement de tous les renseignements, cartographiques ou de quelque

<sup>64</sup>Par ex., *BG*, 4. 20 sq.; cf. Sherk, *art. cit.*, p. 543.

<sup>65</sup>I.1.17, C. 10: (Strabon parle de l'intérêt de la géographie) *έάσας δέ τὰ παλαιά, τήν νυν Ρωμαίων στρατείαν επί Παρθυαίους Ικανόν ήγοομαι τούτων τεκμήριον· ώς δ' αὐτως τήν επί Γερμανούς και Κελτούς, έν έλσει και δρυμοίς άβάτοις έρημίαις τε τοπομαζούντων τών βαρβάρων και τὰ έγγύς πόρω ποιούντων τούς άγνοοοσι και τας δόους επικρυπτομένων και τας εϋπορίας τροφής τε και τών άλλων.*

<sup>66</sup>R. Syme, *Military Geography at Rome*, dans *Classical Antiquity*, 7.2 (Oct. 1988), p. 235



autre forme que ce fût, dont les itinéraires du Bas-Empire permettaient l'accès aux stratèges.

Même lorsque des expéditions ou des reconnaissances étaient menées par des généraux en campagne ou par des envoyés spéciaux, les rapports qu'ils rendaient, le plus souvent, semblent avoir conservé une forme toute littéraire. C'est du moins le cas de deux rapports commandés par l'empereur Auguste comme préalables à des expéditions. C'est tout d'abord l'ouvrage géographique dédié par Juba II de Maurétanie à Caïus César avant l'expédition que celui-ci projetait en Arabie, en 1 avant notre ère<sup>67</sup>. On pourrait penser qu'il s'agissait là d'une production strictement utilitaire: on en est bien loin, car si les fragments que nous en a conservés Pline l'Ancien comprennent bien des renseignements géographiques, il semble bien que ce livre, sans doute assez volumineux, était une synthèse générale non seulement des connaissances géographiques relatives à ce pays, mais encore de son histoire et de ses particularités botaniques<sup>68</sup>.

Ce n'est pas un cas isolé: il est assuré que ces caractéristiques s'appliquent également à l'ouvrage rédigé à la demande du même Auguste, dans le cadre de la même expédition de Caïus César, par un certain Denys de Charax, natif de *Spasinu Charax*, en Elymaïde, dans l'actuel Chott-al-Arab. Cet homme, à en croire Pline l'Ancien, avait été envoyé en avant par l'empereur pour rédiger un Mémoire sur l'Orient<sup>69</sup>. On songe alors à une

---

<sup>67</sup>HN, VI.141: *In hac tamen parte arma Romana sequi placet nobis Iubamque regem, ad eundem Gaium Cæsarem scriptis uoluminibus de eadem expeditione Arabica. Ibid., XII.31. Iuba rex iis uoluminibus quæ scripsit ad G. Cæsarem Augusti filium ardentem fama Arabia, tradit conforti esse caudacis, ramis aceris maxime Pontici, succum amygdalæ modo emittere.*

<sup>68</sup>HN, VI. 139: *Spasines* satrape d'Antiochos; XII. 31: description de l'arbre à encens.

<sup>69</sup>HN, VI. 141. *Hoc in loco genitum esse Dionysium, terrarum orbis situs recentissimum auctorem, quem ad commentanda omnia in orientem præmiserit diuus Augustus ituro in Armeniam ad Parthicas Arabicasque res maiore filio, non me præterit, nec sum oblitus sui quemque situs diligentissimum auctorem uisum nobis introitu operis.*

reconnaissance matérielle du terrain qu'il était du reste logique de confier à un naturel du pays, plus susceptible de passer inaperçu dans son œuvre d'espionnage qu'un Grec ou qu'un Romain.

Il y a pourtant tout lieu de penser qu'il n'en a rien été. Si l'allusion à Denys de Charax est la seule que nous ait livrée la littérature ancienne, il est en effet admis que ce Denys de Charax est en réalité le géographe plus connu Isidore de Charax. Le nom de Denys lui a sans doute été attribué par un copiste frappé par la mention *terrarum situs recentissimum auctorem* qui y aura reconnu Denys le Périégète, très populaire pendant toute l'antiquité tardive et au Moyen Age. Outre un ouvrage général de géographie souvent cité par Pline, on connaît d'Isidore de Charax un itinéraire de l'empire parthe<sup>70</sup>, les Staqmoia Parqikoia, autrement connues libel. sous le nom de *Mansiones Parthicae*. Les allusions historiques qu'il contient permettent de le dater du règne d'Auguste, et précisément d'une date proche de l'ère chrétienne<sup>71</sup>.

Il est donc plus que tentant de faire le rapprochement avec le Mémoire demandé par Auguste; le parallèle est si évident que libel. l'identification n'a plus guère été contestée à notre sens. Le caractère itinéraire de cet ouvrage est du reste tout à fait compatible avec l'usage pratique que l'empereur était en droit d'en escompter. Les allusions historiques que l'on y rencontre démontrent que les données avaient été récemment mises à jour, mais elles nous montrent aussi que ce document était, comme l'œuvre de Juba, plus et autre chose qu'un simple instrument militaire. Les allusions au massacre de ses concubines par Phraate lors du retour de Tiridate (ch. 1) manifestent un goût pour l'anecdote et le *curiosum* qui se répète à plusieurs reprises dans l'opuscule. Il est du reste

<sup>70</sup>W. Schoff, *Parthian Stations by Isidore of Charax*, Londres, 1914, réimp. Chicago, 1976 a publié, outre le texte des *Mansiones Parthicae*, l'ensemble des fragments connus d'Isidore de Charax.

<sup>71</sup>*Ibid.*, p. 17.

extrêmement probable que cet itinéraire fort simple, en réalité un "périple" de l'empire parthe ne constituait qu'une partie - probablement l'introduction géographique - d'un ouvrage plus vaste intitulé *Périégèse de la Parthie*, dont, outre le titre, un long fragment relatif à la pêche des perles dans le golfe Persique nous a été conservé par Athénée (III.46, p. 93, D). Nous sommes alors bien loin de la géographie militaire au sens strict... Ces publications ne sont pas sans évoquer les ouvrages *ad usum Delphini* de l'époque moderne. Plus destinées à l'honnête homme qu'au chef de guerre, ces productions fournissaient un cadre très complet conforme aux conceptions de Posidonius, qui semblent avoir été normalement acceptées par l'aristocratie du premier siècle avant Jésus-Christ. Elles devaient laisser à d'autres documents, plus strictement utilitaires, le soin de préparer les opérations militaires proprement dites.

De véritables explorations semblent avoir été entreprises sur l'ordre des empereurs. Nous connaissons ainsi la mission d'un certain Démétrios, chargé de reconnaître les confins de la Bretagne, soit en 63, sous Néron, soit en 83, sous Domitien<sup>72</sup>. L'épisode n'est pas une fantaisie littéraire. Sa réalité est certifiée par une dédicace effectuée en Bretagne, sur une lamelle de plomb, aux dieux du prétoire par ce Démétrios, dont le nom complet était Scribonius Démétrios<sup>73</sup>. Il était accompagné d'une "escorte royale" et devait naviguer pour "enquêter et voir". Ce Démétrios nous est connu par un autre passage de Plutarque (*Def. oracul.*, 2, 410 A), qui nous le présente à son retour de Bretagne, lorsqu'il rencontre un autre voyageur, un certain

<sup>72</sup>Plut., *Def. oracul.*, 18 = *Moral.*, 419 E: πλεῦσαι δ' αὐτὸς ἱστορίας καὶ θεῶς ἕνεκα πομπῆ τοῦ εἰς τὴν ἔγγιστα κειμένην τῶν ἐρήμων. La datation de l'épisode est controversée, cf. Dessau, dans *Hermès*, 46 (1911), p. 156-160. ~~de l'épisode est controversée, cf. Dessau, dans *Hermès*, 46 (1911), p. 156-160.~~

<sup>73</sup>Lamelle de plomb découverte à York, *IG XIV*. 2548 = *IGRRP* I.1. Son *nomen* laisse entendre qu'il était citoyen romain. θεοῖς | τοῖς τοῦ ἡγεμονικοῦ πραιτωρίου Σκριβ(ωνίου) | Δημήτριος. Cette dédicace pourrait laisser penser qu'il était escorté de prétoiriens. (to πομπῆ τοῦ Scribonius)

à vérifier

Scribonius

Libel  
Libel

Cléombrote de Sparte, qui avait navigué, par simple curiosité, nous dit le moraliste, sur la mer Erythrée. Il est alors qualifié de "grammairien". Ce n'est donc pas un militaire, mais un civil grec érudit qui a été chargé d'une investigation dont on suppose parfois qu'elle a débouché sur la production d'une carte<sup>74</sup>. Le terme d'ἱστορία qui caractérise sa mission se rencontre en effet chez Ptolémée (VIII.1.3 sq.) pour désigner le travail préalable à la rédaction de certaines cartes. Mais Plutarque ne nous dit rien des résultats de sa mission, qui se perdent définitivement. Le fait qu'elle ait été confiée à un grammairien pourrait laisser à penser qu'elle avait des visées au moins partiellement géographiques.

D'autres explorations furent sans doute effectuées par ailleurs, soit à l'initiative des empereurs, soit à celle des généraux, mais les informations issues de ces reconnaissances semblent être restés dispersées, et n'ont apparemment jamais été centralisées au sein d'un service de l'administration impériale, laissant apparemment sans lendemain l'espoir formulé par Strabon de voir la géographie mise à la disposition du militaire et de l'homme d'état.

L'armée impériale disposait pourtant d'arpenteurs-cartographes. Ce pouvaient être des civils reconnus pour leur compétence particulière, appelés par l'armée, comme ce fut le cas de Balbus pendant les guerres daciennes de Trajan, et à qui l'on demandait de remplir des tâches aussi variées que la conception des ouvrages nécessaires à la prise d'une ville ou que la mise en place de routes - et vraisemblablement de systèmes de centuriation organisés sur ces axes routiers<sup>75</sup>, toutes opérations qui supposaient à des titres divers, des relevés "cartographiques" comparables à ceux que nous avons étudiés au chapitre précédent.

<sup>74</sup>R. Mc Mullen, *Roman Government's response to Crisis, AD 235-337*, Yale, 1976, p. 53, qui situe, à tort, l'épisode sous Hadrien.

<sup>75</sup>Cf. *Gromatici*, 92 sq. La.; Sherk, *art. cit.*, p. 541.

Mais elle disposait, dans ses propres rangs, de nombreux *mensores*, dont les capacités étaient identiques à celles des *mensores* civils, et qu'il est donc tentant d'assimiler à des cartographes<sup>76</sup>. Les témoignages sont assez nombreux sur ce point pour éliminer toute hésitation à ce sujet: on les trouve dans tous les corps d'armée, de la légion<sup>77</sup> aux auxiliaires<sup>78</sup> sans oublier le prétoire<sup>79</sup>, qui fournit l'essentiel de ces techniciens.

Leurs tâches étaient variées: on se souvient qu'elles allaient de l'implantation du camp à la gestion du *territorium legionis*, en passant par la division et la centuriation de colonies militaires, la conception et la construction des routes et la conduite des travaux de siège. On retrouve là des tâches qui ne sont en rien différentes de celles des *mensores* civils. On ne s'étonnera donc pas d'y rencontrer moins des cartographes militaires à proprement parler que des arpenteurs militaires susceptibles de dresser, pour les civils des cartes cadastrales: tel soldat de la troisième légion Cyrénaïque, un certain T. Servilius, a pu faire en Nubie une *Chorographia*, puisqu'il se dit  $\chi\omega\rho\omicron\gamma\rho\acute{\alpha}\phi\eta\sigma\alpha\varsigma$ <sup>80</sup>, et plusieurs autres se donnent le titre de *Chorographi*<sup>81</sup>. En douterait-on que l'épithète d'un prétorien de Vérone, doté, nous l'avons vu, d'une double qualification, de géomètre-arpenteur et de graveur, nous en apporterait la preuve: il pouvait ainsi rester maître de tous les stades du travail d'arpentage, depuis la mesure sur le terrain jusqu'à la production de l'*exemplar* de bronze destiné à faire foi en cas de

<sup>76</sup>*Ibid.*, p. 545.

<sup>77</sup>Apparemment simples soldats, attestés pour la *I Adiutrix* (CIL VI, 3606; III, 10976), la *II Adiutrix* (III, 3433), la *III Augusta* (VIII, 2856 sq., 2935, 2946, 3028, la *III Cyrenaica* (OGIS 205 = IGRR 1, 1365) et la *VII Claudia* (III, 8112, cf. 12656). Il y en avait un par cohorte, selon Sherk, *art. cit.*, p. 547.

<sup>78</sup>Sherk, *art. cit.*, p. 551 sq.

<sup>79</sup>Sherk, *art. cit.*, p. 549 sq.

<sup>80</sup>OGIS, I. 205 = IGRRP, III. 1365.

<sup>81</sup>CIL VIII, 12914; J. Tait & C. Préaux, *Greek Ostraca in the Bodleian Library at Oxford*, Londres, 1955, n°s 1725.5; 1738.3; 1759.3-4.

attention  
aux  
mensores  
pretoires

contestation éventuelle. Notre *mentor* prétorien ne dressait donc pas des cartes militaires, mais celles de *perticæ* toutes civiles...

Ce sont pourtant bien des prétoriens que nous retrouvons dans une opération bien moins innocente, due à l'initiative de l'empereur Néron. Elle présente plusieurs points communs avec celle de Dèmétrios en Bretagne, dont elle pourrait être contemporaine. Pline dans son *Histoire Naturelle* (XII.19) nous parle en effet d'une *Aethiopiae forma* que l'on aurait apportée à Néron et que l'auteur latin semble avoir consultée pour la rédaction de son oeuvre encyclopédique<sup>82</sup>. Le terme *forma* suggère en apparence une vision parfaitement spatialisée de l'espace, et ce que nous appellerions aujourd'hui sans hésiter une carte, ce qui n'est sans doute pas le cas des *itineraria picta*.

On met généralement cette carte en relation avec la mission d'exploration effectuée sur le l'ordre de Néron par des centurions entre 61 et 63 de notre ère<sup>83</sup>, à la recherche des sources du Nil, dans un but purement scientifique et désintéressé, à en croire Sénèque, ou pour servir de base à l'expédition projetée par Néron en Ethiopie, si l'on préfère le témoignage de Pline l'Ancien<sup>84</sup>; Sénèque décrit l'opération en ces termes:

*Ego quidem centuriones duos, quos Nero Cæsar, ut aliarum virtutum, ita veritatis in primis amantissimus, ad investigandum caput Nili miserat, audivi, narrantes longum illos iter peregisse, quum a rege Æthiopiæ instructi auxilio,*

<sup>82</sup> S'il n'est pas exclu que Pline l'ait vue à la cour de Néron lorsqu'elle y a été apportée par ses auteurs, la précision de la citation du document suggère qu'il a pu le revoir après cette occasion.

<sup>83</sup> W. Schur, *Die Orientpolitik des Kaisers Nero*, (*Klio*, 15), 1923, réimpr. anast. 1963, p. 52.

<sup>84</sup> Sur cet épisode, cf. aussi Pline, *HN*, VI. 181 qui affiche clairement le but belliqueux de Néron; E.-M. Sanford, *Nero and the East*, dans *HSCPh*, 48 (1947) p. 889 sq.; W. Schur, *op. cit.*, p. 41; R. Sherck, *Roman Geographical Exploration and Military Maps*, dans *ANRW*, II.1 (1974), p. 540 sq.; J. Desanges, *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique*, Rome, 1978, p. 325 sq.

*commendatique proximis regibus, penetrassent ad ulteriora. Equidem aiebant: « pervenimus ad immensas paludes, quarum exitum nec incolæ noverant, nec sperare quisquam potest, ita implicitæ aquis herbæ, et aquæ nec pediti eluctabiles, nec navigio, quod nisi parvum et unius capax, limosa et obsita palus non ferat. Ibi, inquit, uidimus duas petras, ex quibus ingens vis fluminis excidebat.»*

(Sén., *Quæst. Nat.* VI.8. 3 sq.)

"En ce qui me concerne, j'ai personnellement entendu le récit de deux centurions, que Néron - qui, au premier rang de ses nombreuses vertus compte un amour ardent de la vérité - avait envoyés à la recherche de la source du Nil. Ils avaient parcouru un long chemin équipés avec l'aide du roi d'Ethiopie, qui les avait recommandés aux autres rois, lorsqu'ils voulurent aller plus loin. « Mais, disaient-ils, nous parvînmes à d'immenses marécages dont les indigènes ne connaissaient pas la fin, et dont personne ne peut espérer la connaître: les herbes se mêlent en effet aux eaux, et l'eau elle-même constitue un obstacle insurmontable aussi bien pour un homme à pied que pour un homme embarqué sur un navire, que le marécage, vaseux et herbeux, ne porte que s'il est de petites dimensions et d'une capacité n'excédant pas un homme. Là, dit-il, nous vîmes deux rochers d'où s'échappait la puissance énorme du fleuve»".

Savoir si cette exploration, qui a conduit les centurions jusqu'au confluent du Nil et du Sabat, quelque 800 kms au Sud de Khartoum, aux environs du neuvième parallèle, ne fait qu'une avec celle que décrit Pline l'Ancien a été l'objet de nombreuses discussions<sup>85</sup>, puisque Sénèque parle de deux centurions envoyés jusqu'à cette latitude très basse dans un but strictement scientifique et avec l'aide du roi, quand Pline nous dit que

<sup>85</sup>F. Hintze, *Studien zur Meroitischen Chronologie*, Berlin, 1957<sup>2</sup>, p. 28 sq.; 70 sq. tenait absolument à distinguer deux opérations consécutives, contre l'avis de Schur, *loc. cit.*; J. Desanges, *loc. cit.* et E. Cizek, *Néron*, Paris, 1982, p. 340 y voient une expédition unique.



l'envoi de simples soldats prétoriens (*militēs prætoriani*), commandés par un tribun devait préparer le terrain à une expédition militaire<sup>86</sup> dirigée contre une reine<sup>87</sup>; de plus, les informations recueillies par Pline d'après les prétoriens de Néron ne semblent pas avoir dépassé la latitude de Méroë: au Sud de cette ville, l'encyclopédiste ne disposait en effet plus de données chiffrées en milles et devait visiblement puiser à d'autres sources<sup>88</sup>. Pline nous présente en effet l'expédition de Néron en ces termes:

*Certe solitudines nuper renuntiavere principi Neroni missi ab eo milites prætoriani cum tribuno ad explorandum, inter reliqua bella et Æthiopicum cogitanti*

(Pline, *HN*, VI. 181)

"Les soldats prétoriens envoyés sous le commandement d'un tribun pour faire du renseignement par l'empereur Néron, qui parmi tant de projets de guerre entretenait celui d'une guerre en Ethiopie, lui ont naguère rapporté que (ces villes) n'étaient plus que solitudes".

On a donc parfois distingué entre deux missions successives, la première étant celle des centurions de Sénèque, et la seconde celle des prétoriens de Pline; cette dernière aurait été préliminaire aux mouvements de troupes enregistrés en 66 dans la région et qui semblent avoir été préalables à une expédition qui ne devait finalement pas avoir lieu<sup>89</sup>. La première se situerait entre 61 et 63, la seconde après Août 66. Les

<sup>86</sup>Pline *HN*, VI. 184, les qualifie du reste d'*exploratores*, c'est-à-dire d'espions.

<sup>87</sup>J. Desanges, *op. cit.*, p. 324 a bien montré ce que l'appellation de roi pouvait avoir de fluctuant. Au reste la *forma* n'a pas formellement reconnu que le nom de la reine était en réalité son titre.

<sup>88</sup>Pline, *HN*, VI, 189-197. La source pourrait être un certain Bion, mentionné ch. 191. Les centurions de Néron, s'ils appartenaient à cette expédition, étaient pourtant parvenus au sud de Khartoum, soit au-delà de Méroë.

<sup>89</sup>J. Kolendo. *A la recherche de l'ambre de la Baltique: l'expédition d'un chevalier romain sous Néron*, Varsovie, 1981, p. 47 sq., pense qu'il y a bien eu deux expéditions, l'une avant 64, l'autre en 66

contradictions formelles entre les deux textes s'expliqueraient donc par référence à deux opérations différentes. D'après E. Kornemann, suivi par J. Kolendo<sup>90</sup>, le fait que l'expédition ait été confiée non aux troupes d'Égypte, mais à des prétoriens, doit être mise en relation avec le voyage de Néron en Grèce. Ces prétoriens, attachés à la personne du prince jusqu'en Août 66 auraient alors gagné le Nubie, et leur rapport peu encourageant aurait conduit l'empereur à renoncer à son belliqueux projet. Il y avait alors plus d'un an que la rédaction des *Quæstiones Naturales* de Sénèque était achevée et que leur auteur avait dû mettre un terme à ses jours de la façon que l'on sait. Sénèque ne pouvait donc avoir connaissance de cette expédition.

Pourtant, les objections à cette théorie ne manquent pas: d'un point de vue strictement militaire, il n'est guère pensable qu'un tribun, qu'il est tout à fait naturel de trouver à la tête d'un détachement de prétoriens, ait agi en contact direct avec les soldats, sans le secours des officiers subalternes qu'étaient les centurions dont certains étaient de redoutables techniciens en matière d'arpentage et de mesure. Si un rapport doit être établi avec le voyage de Néron, c'est d'autre part plutôt avec le voyage d'Égypte projeté pour l'hiver 64 et dont les préparatifs allaient bon train lorsqu'ils furent probablement interrompus par l'incendie de Rome<sup>91</sup>. Quant à la différence d'objectifs entre les deux opérations, elle doit être mise en premier lieu au compte des choix politiques de chacun des deux hommes. Pour Sénèque, maître à penser de Néron et initiateur du néronisme, c'est le chantre de paix et l'amoureux de la vérité qu'il convient de célébrer en la personne de l'empereur<sup>92</sup>. La recherche des sources du

<sup>90</sup> Die historischen Nachrichten des Periplus Maris Erythræi, dans *Janus*, I, Festschrift für Lehmann-Haupt, 1921., p. 68; cf. Kolendo, *op. cit.*, p. 42.

<sup>91</sup> E. Cizek, Néron, 1982, p. 146 sq.

<sup>92</sup> Cf. P. Grimal, *L'éloge de Néron au début de la Pharsale est-il ironique?*, dans *REL*, 38 (1960), p. 300-301. J. Brisset, *Les idées politiques de Lucain*, Paris, 1964, p. 190, qui

Nil, ultime secret de la nature, révèle en Néron le *Kosmokrator* <sup>93</sup>, tout comme celle de Bretagne, envoyée aux confins du monde connu. Le témoignage de Sénèque, aussi suspect de flatterie que celui de Pline l'est de malveillance, est peut-être, vu sous cet angle, à remettre à l'honneur. Enfin, si la reconnaissance était effectivement destinée à mettre sur pied l'expédition dont les préparatifs se dessinent en 66, il était de bonne politique de ne pas trahir ouvertement les intentions belliqueuses et la *ratio belli* de l'empereur... Pour Pline, il ne s'agit que d'un projet de guerre supplémentaire et sans avenir, œuvre d'un tyran velléitaire et mégalomane sans politique cohérente; il ne fait aucun doute que l'encyclopédiste se situe là dans la ligne historiographique qu'illustrera ensuite Suétone en la matière.

Il est d'autre part peu plausible que deux expéditions aient été mises en place à aussi peu de distance sur des territoires aussi voisins qui se recoupaient aussi largement entre Syène et Méroë. Reste la différence relative aux régions concernées. Pline ne semble connaître qu'une seule expédition de reconnaissance de Néron en Nubie; or celle que mentionne Sénèque ne saurait être postérieure à 63. Le choix de prétoriens ne doit pas surprendre: plus que tous les autres militaires de l'armée romaine, ils semblent s'être illustrés dans les missions spéciales ou techniques. *Mensores* particulièrement habiles, ils étaient plus indiqués que la garnison locale pour fournir à l'empereur un rapport qu'il avait personnellement demandé. Il est du reste bien probable qu'ils aient constitué l'escorte qui accompagnait Scribonius Dèmétrios dans une mission décidément bien voisine de celle des sources du Nil. Ne faudrait-il pas prudemment conclure que, pendant que certains mesuraient la route et archivaient ce qu'ils

---

ont l'un et l'autre mis l'accent sur le fait qu'un vaste battage, qu'attestent ces deux textes, avait été opéré autour de cette expédition. Lucain comme Sénèque s'inscrivent dans cette opération de propagande.

<sup>93</sup>E. Cizek, *Néron*, Paris, 1982, p. 86

voyaient, d'autres, certainement plus nombreux que les deux centurions mentionnés par Sénèque<sup>94</sup>, partaient en avant pour opérer une reconnaissance d'un autre type destinée à fournir des renseignements de nature différente recueillis dans un document différent? En un sens, on aurait ainsi eue expéditions en une, dont la différence a été accrue par la distance qui sépare l'information orale obtenue par Sénèque de la consultation de la *forma* par Pline.

Les données strictement militaires immédiatement exploitables dans le cadre d'une expédition se bornaient donc à la reconnaissance détaillée du terrain jusqu'à Méroë, la capitale du royaume, dont on pouvait escompter que la prise équivaldrait à la défaite finale de l'Ethiopie. Nous sommes donc d'avis que la reconnaissance des prétoriens avait bien, au moins en partie, une finalité militaire. Est-ce à dire que ce n'était pas le cas de celle que menèrent, beaucoup plus loin au Sud, les deux centurions? Elle semble en effet en tout point différente de celles des prétoriens, notamment si l'on considère le caractère très vague des informations rapportées par les centurions, du moins pour autant que Sénèque a bien voulu nous les révéler. Elle pouvait néanmoins être moins innocente que ne l'a suggéré le philosophe, soit que la recherche des sources du Nil servît de prétexte officiel à une entreprise d'espionnage, soit que la conviction que nourrissait Sénèque d'une prolongation jusqu'à l'équateur habitable du continent austral ne fût à l'origine de la remise à l'honneur de la vieille idée de l'origine orientale du Nil. Lucain, le neveu de Sénèque affirme en effet clairement que les Sères, proches du Caucase, sont les premiers à voir le Nil<sup>95</sup>. A moyen ou à long terme, la recherche des sources du Nil pouvait

---

<sup>94</sup>Car la justification de l'arrêt de l'exploration dans les marais est fournie par la nécessité d'utiliser des embarcations monoplaces, ce qui n'eût pas constitué une excuse valable si les explorateurs n'avaient été que deux.

<sup>95</sup>X. 290 sq. L'importance conférée par le poète à la question des sources du Nil, l'abondante liste qu'il donne des conquérants qui ont entrepris de connaître les

présenter quelque intérêt stratégique pour les opérations projetées dans le Caucase.

Dans tous les cas, les deux opérations doivent donc être dissociées dans notre analyse, et seule celle que décrit Pline nous retiendra. De fait, Sénèque ne fait mention que d'un rapport oral, alors que Pline nous donne plus de détails quant à la nature du document ramené par les prétoriens. Au livre XII.19 de *l'Histoire Naturelle*, l'encyclopédiste fait en effet allusion à une *forma Æthiopiæ* à laquelle il aurait déjà fait mention et qui ne peut renvoyer qu'aux passages où Pline a utilisé le rapport des prétoriens:

*Aethiopiae forma, ut diximus, nuper allata Neroni principi, raram arborem Meroen usque a Syene fine imperii per DCCCCXCVI M. passuum, nullamque aliam nisi palmarum generis esse docuit.*

"La carte de l'Ethiopie, qui, nous l'avons dit, avait naguère été apportée à l'empereur Néron, a montré que de Syène, aux bornes de l'empire, jusqu'à Méroë, sur une distance de 996 milles, les arbres étaient rares, et que la seule espèce rencontrée en était le palmier".

Le texte, en ce qui concerne les chiffres, est peu fiable, mais on s'accorde en général sur celui de 975 milles<sup>96</sup>; quel que soit la valeur retenue, on a maintes fois insisté sur sa précision remarquable au regard

---

sources du Nil, la désir qu'il prête à Jules César de connaître l'origine des sources du Nil précédant la révélation du cours du fleuve (X. 270 sq.) sont probablement l'écho chez Lucain de l'exploration des centurions de Néron. Cf. J. Brisset, *Les idées politiques de Lucain*, Paris, 1964, p. 190. Ptolémée considère également le *Mare Rubrum* (Océan indien) comme une mer fermée, ce qui est la condition *sine qua non* de la possibilité de l'origine orientale du Nil (à laquelle n'adhère du reste pas Ptolémée); il tire probablement cette conviction de Marin de Tyr, dont la production chronologiquement proche de la période néronienne, pourrait avoir été influencée par les convictions qui régnaient alors à la cour.

<sup>96</sup>Koes, s.v. *Meroë*, dans *RE*, XV, coll. 1042 sq., penche plutôt pour la lecture 996 milles données par les mss. pour Pline, *HN*, II, 19.

des estimations des géographes antérieurs<sup>97</sup>, encore que le géographe Artémidore donnât déjà, en son temps, une évaluation approchante de cette valeur<sup>98</sup>. Les prétoriens et leur tribun n'avançaient donc pas en *terra incognita*, loin s'en faut. La précision du chiffre avancé suppose néanmoins l'emploi d'une méthode radicalement différente de celle qu'avaient mise en oeuvre leurs devanciers, et l'on songe bien évidemment à l'application par des prétoriens dans lesquels nous sommes d'avis de reconnaître des *mensores*, des techniques de mesure mises en œuvre pour l'arpentage ou pour la construction des routes. Cette *forma*, constituait en effet en un véritable itinéraire de Syène à Méroë: elle donnait en effet, comme un itinéraire des distances linéaires fractionnées, chiffrées en milles, et apparemment portées sur le document<sup>99</sup>. On est donc en droit de penser à une véritable carte militaire, que l'emploi du mot *forma* suggère nettement. On néanmoins pu exposer en quoi ce document était éloigné d'une carte. Il s'agit en effet d'un itinéraire unique et purement linéaire, qui exclut toutes les données étrangères à la ligne directe Syène-Méroë<sup>100</sup>, et où l'on peut difficilement voir une carte.

Mais cet itinéraire présente plusieurs curiosités: non seulement il adopte des étapes particulièrement longues, mais encore il donne des informations relatives à des régions relativement familières aux Romains. Petronius était en effet parvenu dès 29 avant notre ère jusqu'à *Napata*,

<sup>97</sup>Koes, *loc. cit.*

<sup>98</sup>Cf. P. Pédech, *Sur un fragment du géographe Artémidore*, dans *Le monde grec. Hommages à C. Préraux*, Bruxelles, 1975, p. 318-324.

<sup>99</sup>VI. 184: *A Syene DCCCXLV Neronis exploratores renuntiavere his modis: a Syene Hieran Sycaminon LIV, inde Tama LXXII regione Evonymiton Æthiopum, Primi CXX, Acinam LXIV, Pitaram XXII, Tergedum CIII(...), inde Nabata LXXX, oppidum id parvum inter prædicta solum, ab eo ad insulam Meroen CCLX (...) ipsum oppidum Meroen ab introitu insulæ abesse LXX p.*

<sup>100</sup>Pline ne signale en effet aucune information relative à des localités nilotiques entre *Primis* (= *Premnis*) et *Hiera Sycaminos*: c'est que les prétoriens avaient coupé à travers le désert à travers le pays de Euonymites. Cf. Warmington et Cary, *Les explorateurs de l'Antiquité*, Paris, 1932, p. 251.

qu'il avait prise; or l'itinéraire des prétoriens de Néron ne donne plus aucune étape entre l'île de Méroè et Napata<sup>101</sup>... A moins d'admettre que les estimations en journées de marche au Sud de Méroè proviennent des prétoriens, ce qui nous paraît quelque peu douteux, l'apport de leur *forma* semble donc bien maigre en comparaison de renseignements que ne pouvaient manquer de comporter les rapports de Petronius, puisque l'itinéraire des *ensores* suit très exactement celui de ce général, même lorsqu'ils ont coupé à travers les désert des Euonymites. Une inscription atteste même l'activité "chorographique" d'un certain T. Servilius, soldat et probablement *ensor* de la troisième légion Cyrénaïque à *Pselchis* sous le règne de Tibère, en 35<sup>102</sup>. Serait-ce que la *forma* apportée à l'empereur Néron quoique totalement linéaire, ne se réduisait pas à un itinéraire?

Elle s'en distingue en effet sur plusieurs points, en particulier lorsque l'on y rencontre des mentions relatives à la faune et à la flore: outre le passage cité relatif aux palmiers, on trouve dans le second passage de Pline des informations pour le peu surprenantes, qui associent à des données chiffrées de distance des informations sur la première apparition de telle ou telle espèce animale:

*Insulam Gagaudem esse in medio eo tractu; inde primum visas aves psittacos et ab altera, quae vocetur Artigula, animal sphynxion, a Tergedo cynocephalos (...). Herbas circa Meroen demum viridiores, silvarumque aliquid apparuisse et rhinocerotum elephantorumque vestigia.*

(Pline, *HN*, VI, 184.)

<sup>101</sup>Sur l'itinéraire de Petronius, cf. Strabon, XVII.1.54, C 820. Pline, *HN*, VI, 181-182 donne même la distance de Syène à Napata rapportée par Petronius: 870 milles. Des données chiffrées sur son expédition. Sur les rapports de Petronius, cf. Cl. Nicolet, *Inventaire*, p. 39.

<sup>102</sup>*OGIS*, I. 205 = *IGRRP*, 3, 1365.



"(ils ont rapporté) qu'à mi-chemin se trouve l'île de *Gagaudè* ; c'est là qu'ils commencèrent de voir des perroquets; et après la deuxième île, qui répond au nom d'*Artigula*, le singe-sphinx et, après *Tergedus*, des babouins; (...) qu'autour de Méroè, les herbes rencontrées étaient plus vertes, qu'on pouvait y voir quelque forêt et des traces laissées par des rhinocéros et des éléphants". Ces remarques, ainsi que les distances, pourraient être interprétées comme des légendes de la carte: on rencontre en effet des mentions similaires dans la Table de Peutinger, par exemple *in his locis elephanti nascuntur* ("ici naissent les éléphants" - Seg. XI. 4-5), *in his locis scorpiones nascuntur* ("ici naissent les scorpions"-Seg. XI. 4), ou encore *Campi inhabitabiles propter aquae inopiam* ("plains inhabitables par manque d'eau"- Seg. X. 2).

Mais les informations contenues par la *forma* de Néron - puisqu'à l'évidence, l'ensemble des renseignements qu'en tire Pline, lui-même nous le dit, proviennent de ce document - ne pouvaient guère constituer des légendes. Leur nombre et leur densité l'interdisent. Outre les relations de la flore et de la faune, qui semblent absolument essentielles à ce document, on rencontre en effet des notices importantes sur l'aspect des ports, que l'abri d'une autre île offre, "à droite", à Méroë, ou encore sur le nom de la reine, sur le nombre des constructions, la nature des temples, le nombre d'hommes mobilisables et celui des artisans<sup>103</sup>. Ces remarques nous renvoient à autre chose qu'à une simple carte géographique: nous sommes en effet en présence d'un inventaire géographique qui, par le contenu, ne semble pas si éloigné des mémoires de Juba et d'Isidore de Charax, quoique la mise en forme littéraire lui fasse apparemment défaut.

---

<sup>103</sup>HN, VI. 185 sq. Ces informations sont bien propres à un document militaire. Elles semblent exclure que ce document ait été guidé par le désir de pourvoir en fauves les chasses de l'amphithéâtre.

C'est sans doute dans ce dernier point qu'il faut rechercher la raison d'être de l'emploi du mot *forma*, qui peut à première vue sembler incongru pour désigner une représentation qui ne semble pas avoir eu grand' chose de cartographique. Déjà Detlefsen<sup>104</sup> avait fort justement mis en relation la *forma Æthiopiæ* de Néron avec les *formulæ prouinciarum*; ce faisant, il cessait de privilégier le sens cartographique du mot *forma* au profit de son sens technique aux yeux de l'administration. Le mot *forma* désignait moins l'aspect du compte-rendu que le rapport en forme de compte-rendu lui-même. Les informations contenues dans ce document présentent d'autre part, nous l'avons noté, un étrange mélange de renseignements susceptibles d'intéresser directement l'armée et de curiosités apparemment gratuites associées aux divers points d'un itinéraire qui ne propose pas de variantes. Or cette particularité évoque de très près les *Mansiones Parthicæ* d'Isidore de Charax, c'est-à-dire un autre texte descriptif destiné, au moins officiellement, à préparer une expédition, au point que l'on peut se demander si ces réalisations n'avaient pas autant et plus une valeur symbolique et idéologique qu'une réelle utilité militaire.

Il est remarquable, en tout cas, que le terme qu'emploie Pline pour la désigner n'est pas le même que celui qui caractérise les *situs depicti* adressés d'Orient à Néron par son général Corbulon vers la même époque<sup>105</sup>. Si les documents de Corbulon sont bien des cartes - ce qui n'est

<sup>104</sup>D. Detlefsen, *Die Geographie Afrikas bei Plinius und Mela und ihre Quellen - Die Formulæ Prounciarum, eine Hauptquelle*, (*Quellen un Forschungen zur alten Geschichte und Geographie*, 14), Berlin, 1908, p. 66.

<sup>105</sup>Pline, *HN*, VI, 40. J. Kolendo, *op. cit.*, p. 42 sq. pense qu'il s'agit du rapport des éclaireurs de 66; cf. Dion, *Epit.*, LXII.8.1. Kolendo, *loc. cit.*, pense également que les explorateurs de Corbulon avaient pu parvenir jusqu'aux portes Caspiennes. C'est très douteux. Ou alors, cela indiquerait clairement que ces *situs depicti* n'étaient pas des cartes. Pline, qui précisément connaît la différence entre les Portes Caucasiennes et les Portes Caspiennes et qui a vu les armes romaines s'installer dans la passe de Darial, aux Portes Caucasiennes, ne pouvait contester qu'un tableau qui ne contenait que les Portes Caspiennes. Si l'on veut sauver l'hypothèse de la carte, il faut donc à tout prix admettre avec Pline que Corbulon avait fait parvenir à Néron un document relatif aux Portes Caucasiennes.

pas absolument démontré - c'est peut-être qu'elle désigne des documents de nature différente, obtenus par une technique différente.

Quels étaient donc les documents adressés par Corbulon à son empereur? Le texte de Pline qui les mentionne ne nous renseigne guère, car Pline ne les utilise que pour stigmatiser une erreur très répandue, que l'on retrouvait sur ces documents: la confusion des Portes Caspiennes et des Portes Caucasiennes, qui conduisait à un rétrécissement de 1000 km de la géographie de l'Orient.

*Corrigendus est in hoc loco error multorum, etiam qui in Armenia cum Corbulone gessere. Namque hi Caspias appellavere portas Hiberiæ quas Caucasias diximus vocari, situsque depicti et inde missi hoc nomen inscriptum habent. Et Neronis comminatio ad Caspias tendere dicebatur, cum peteret illas quæ per Hiberiam in Sarmatas tendunt, vix ullo propter oppositos montes aditu ad Caspium mare.*

"Il nous faut corriger ici une erreur générale, que commirent même ceux qui agirent en Arménie sous les ordres de Corbulon. En effet, ils donnèrent le nom de portes Caspiennes aux portes d'Hibérie, dont nous avons dit qu'on les désigne du nom de Caucasiennes: et les représentations des lieux envoyées de là bas portent ce nom inscrit. Et l'expédition dont l'empereur Néron prétendait menacer les Portes Caspiennes avait en réalité pour but les Portes qui par l'Hibérie mènent chez les Sarmates et n'offrent guère d'accès à la mer Caspienne, car les montagnes s'y opposent".

Les *situs depicti*, en effet, pouvaient être des tableaux représentant les paysages dans lesquels on évoluait, du type de ceux que l'on présentait lors de la procession triomphale: le terme de *situs depictus* a déjà été rencontré chez Pline à propos de la prise de Carthage dans un contexte où il

semble assuré que l'expression désigne non une carte, mais un tableau<sup>106</sup>. Dans ces conditions, l'armée de Corbulon, préludant au triomphe, et comme triomphant déjà aurait fait parvenir à l'empereur non pas un, mais des tableaux représentant quelques-unes des étapes glorieuses de la conquête, et au premier rang de celles-ci un tableau, tout à fait normalement caractérisé par une légende, des fameuses "Portes Caspiennes", ou de ce que l'on croyait alors être les Portes Caspiennes.

Il pouvait également s'agir d' une carte (car une carte comporte plusieurs *situs*); elle ne nous donne pas alors une très haute opinion de la vision géographique qui présidait à la conduite des opérations; elle se serait alors contentée de reproduire des erreurs géographiques anciennes et bien attestées, que Pline pouvait sans difficulté contester, depuis que l'installation par Vespasien de troupes dans la passe de Daral, c'est-à-dire dans les portes Caucasiennes, avait permis de constater l'erreur. Cela équivaut à dire que la carte de Corbulon n'était que la copie de cartes plus anciennes, mettant l'accent, comme l'indique le terme *situs* au pluriel, sur la disposition relative des toponymes et sur leur répartition dans l'espace, au lieu de se fonder sur des mesures et sur une exploration du terrain, qui n'était connu et désigné dans ces documents que de seconde main. Ceci ne nous donne pas une très haute idée de la perception géographique que pouvait avoir l'état-major de Corbulon de ces régions à partir de pareilles cartes, et Pline ne manque pas l'occasion d'utiliser l'argument pour ridiculiser une fois de plus les projets grandioses de la fin du règne de Néron.

On est donc conduit à se demander si ces cartes - à supposer qu'elles en fussent réellement - pouvaient avoir une quelconque utilité d'un point de vue militaire. De fait, elles ne semblent nullement utilisées à des fins

---

<sup>106</sup> *HN*, XXXV.7. cf. *supra*, § 1.

militaires; elles sont seulement envoyées par les soldats en opération à l'empereur, sans doute comme preuve de succès quelque peu surestimés dans leur ampleur. Dans ces conditions, on serait tenté de voir dans ce passage une allusion à des tableaux plutôt qu'à des cartes, et s'il s'agissait d'une carte, plutôt un instrument de propagande que l'outil de la conquête. Elles se rattachent plus aux monuments triomphaux, comme la carte de la Sicile exposée dans le Temple de Mater Matuta qu'à une catégorie de documents utilitaires.

Les *situs depicti* de Corbulon, quelle que fût leur nature, semblent donc difficiles à verser à un dossier de la cartographie militaire qui apparaît bien vide, puisque l'on n'y rencontre nulle trace d'une carte militaire au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Au mieux, des itinéraires, linéaires par essence, ont pu être l'objet de développements iconographiques que nous aurions aujourd'hui du mal à taxer de cartes, mais qui ont pu posséder quelque efficacité: les *itineraria picta* que mentionne Végèce. La *forma Æthiopiæ*, peut-être, mais c'est improbable, a pu appartenir à ce type de documents, dont la diffusion auprès des militaires, le témoignage de Végèce est formel à cet égard, n'était plus de mise à son époque, et n'avait jamais eu, dans le passé, qu'un caractère exceptionnel.

c. La carte du pseudo-bouclier de Doura-Europos<sup>107</sup>: un officier romain et la cartographie vers 200 de notre ère.

On a longtemps pensé retrouver la trace d'une carte itinéraire du type de celle que décrit Végèce à travers un fragment de carte découvert en 1921 dans la "tour des archers" à Doura-Europos, sur les rives de l'Euphrate: Rostovtzeff, par exemple, y voyait non seulement un document à la mode de Végèce mais encore la descendance d'itinéraires peints d'époque hellénistique<sup>108</sup>. Ce document, pensait-on, était doublement militaire: non seulement il reproduisait, avec une exactitude du reste soumise à discussion, des documents en usage dans l'armée, mais encore F. Cumont, inventeur du document avait cru pouvoir y reconnaître un fragment de bouclier de parade d'un des archers de la vingtième cohorte des archers palmyréniens.

Ce "bouclier" porte une liste d'étapes où l'on s'accordait à reconnaître l'itinéraire suivi par son propriétaire le long de la Mer Noire depuis le *limes* Danubien jusqu'à l'Euphrate. On y avait lu les noms, suivis de la distance qui les séparait, exprimées en milles, d'une série de stations, désignées par des vignettes à l'image d'une construction surmontée d'un toit à deux

<sup>107</sup>Nous reprenons ici pour l'essentiel une argumentation développée dans deux articles que nous avons récemment publiés: *Observations sur l'original du pseudo-bouclier de Doura-Europos*, dans *REA*, 90 (1988), p. 151-161, et *Une deuxième lecture du «bouclier» de Doura-Europos*, dans *CRAI*, Avril-Juin 1989, p. 373-389.

<sup>108</sup>*Histoire économique et sociale du monde hellénistique*, Paris, 1989, p. 737; cet avis était partagé par W.W. Tarn, *The Greeks in Bactria and India*, Cambridge, 1951, p. 53 sq. Th. Pekary, *Untersuchungen zu den römischen Reichsstrassen*, Bonn, 1968, p. 57 suppose également l'existence de cartes routières séleucides, sur lesquelles s'est, selon lui fondé le géographe Artémidore d'Ephèse. S'il est certain que ce dernier a fait un usage à peu près systématique des itinéraires hellénistiques et romains, il n'existe en revanche aucun document positif en faveur de l'existence de telles cartes et moins encore en faveur de leur utilisation par quiconque.

pentès; sur le fragment entre le Panyosos et Artaxata. Cette liste avait ainsi été fixée par Cumont<sup>109</sup>:

[Π]αν[υσός ποτ(αμός) : μίλ(ια) ...]  
 Ὀδεσσός μίλ(ια) ...]  
 Βυβόνα [μίλ(ια) ...]  
 Κά[λ]αττις μίλ(ια) ...  
 Τομέα μίλ(ια) λγ'  
 Ἰ[σ]τρος ποτ(αμός) μίλ(ια) μ'  
 Δάνουβις ποτ(αμός) [μίλ(ια) ...]  
 Τύρα μίλ(ια) πδ'  
 Βορ[υ]σ[θένης] [μίλ(ια) ...]  
 Χερ[σ]όν[ησος] ----- ]  
 Τραπεζοῦς ----- ]  
 Ἀρτά[ξατα] μίλ(ια) ...]

Comparée à celle que l'on peut faire aujourd'hui de l'original, conservé à Paris, au département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale<sup>110</sup>, où il porte la référence *Suppl. Gr.* 13542- V, cette lecture n'est contestable que dans les restitutions, et la consultation de l'original ne nous a pas permis d'apporter de nouveaux éléments au déchiffrement des légendes, particulièrement dégradées dans l'angle inférieur droit du fragment qui nous est conservé. Pour le reste, à l'exception de quelques menus détails, que nous avons corrigés dans notre liste, tels que la ligature des trois lettres μιλ et non des seules lettres μι, la lecture de Cumont apparaît valide pour les parties lisibles. En revanche, Cumont a parfois des lacunes là où il n'y en avait pas, et il en a tiré des développements inacceptables, en particulier lorsqu'il lisait Ἀρτά[ξατα] μίλ(ια) ...] là où l'original donne, sans lacune, Artax. La restitution globale du document qui

<sup>109</sup>Le document a d'abord été publié par Cumont dans *la Géographie*, XLIII, 1925, 1 sq. et à l'identique dans *Syria*, VI, 1925, 1 sq. Le texte de référence reste celui de la publication des *Fouilles de Doura-Europos*, (BAH, IX), Paris, 1926, p. 323-337. L'aquarelle de Lauras a été publiée par Cumont, *Fouilles ...*, pl. CIX.

<sup>110</sup>La localisation de cette carte était déjà fournie par W. Wolska-Conus, s.v. *Geographie*, dans *Reallexicon für Antike und Christentum*, X (1978), col. 170.



s'en dégageait s'en est trouvée entièrement faussée. L'inventeur avait en effet inféré de son développement Ἀρτά[ξατα μ(λ(ια) ...] l'existence d'un embranchement à hauteur d'Artaxata, capitale de l'Arménie. On pouvait ainsi légitimement penser que cette carte s'inspirait des *itineraria picta* utilisés par un auxiliaire pour se rendre du Danube à l'Euphrate, par les rives du Pont, puis à travers les montagnes d'Arménie. Il l'aurait fait peindre sur son bouclier de parade par un artisan des *canabæ* pour garder intact le souvenir de ses tribulations.

C'est de l'identification de nouveaux détails géographiques et de la découverte d'une inscription en écriture cursive latine que nous partirons pour revenir à la toponymie et à l'identification du secteur géographique qui a été cartographié dans notre document, avant d'aborder le problème de l'origine et de la fonction de ce document.

On peut facilement parvenir à mettre en évidence deux axes de symétrie dans le tracé du Pont-Euxin, grâce aux représentations de navires dont notre fragment nous a conservé les restes (pl. XLVIII). Ces navires sont de deux types. Ce sont tout d'abord des navires à mât central unique dont la poupe possède un gaillard d'arrière bien relevé, et qu'il semble possible d'identifier avec des *curbitæ*, navires marchands caboteurs présents sur tout le littoral méditerranéen. Deux de ces navires ont leur proue affrontée (de celui de gauche, seule la proue est conservée), et c'est très exactement à mi-chemin de ces proues que l'on peut encore voir aujourd'hui une zone blanche bien délimitée à l'encre noire, porteuse de signes énigmatiques sur l'aquarelle qu'en avait publiée F. Cumont, et qui, sur l'original s'est avérée être la partie inférieure d'un cartouche dans lequel figurait une inscription en écriture cursive latine "très soignée" (pl. CXVI). Le soin apporté à cette inscription, sa place centrée entre les deux

proues nous invitent à situer selon l'axe vertical de cette inscription, au centre du cartouche, l'axe vertical de la carte.

Sous la seule des deux *curbitæ* qui nous soit intégralement parvenue, on peut voir une barque à rames et son équipage de sept hommes, et, en-dessous de celle-ci, les têtes des rameurs d'un second équipage, qui nous permet de restituer sous la première une seconde barque identique. Ces barques peuvent être identifiées pour leur part avec des *tesserariæ*: ces embarcations légères accompagnaient normalement les navires de commerce<sup>111</sup>, dont les *curbitæ*, avec pour mission de se rendre au port pour y porter la tessère qui devait en permettre l'accès au navire qu'elle escortait ou de remorquer les navires encalminés. C'est l'une de ces scènes qui est représentée ici: la *curbita*, voiles carguées, a mis à la panne tandis que les équipages des *tesserariæ* ont sorti les rames.

Or, si l'on sait qu'à un navire de commerce correspondait en principe une *tesseraria* (pl. CXVI), on est en droit de considérer que quatre paires de bateaux occupaient chacune un des quatre quartiers du Pont-Euxin, et que la *tesseraria* dont nous ne possédons plus que l'équipage était associée à une *curbita*, de même qu'à la *curbita* dont seule la poupe et une partie du grément sont conservées devait être associée une *tesseraria*. L'axe horizontal de symétrie passerait donc au sommet des têtes de l'équipage de la *tesseraria* mutilée.

Cette hypothèse est confirmée par un détail géographique qui n'avait pas frappé Cumont, et qui demeurait peu lisible sur l'aquarelle de Lauras, mais qui reste très visible l'original. Tout en bas à droite du fragment conservé, là où Cumont croyait voir un embranchement, le long des vignettes qui divergent du Pont-Euxin, on trouve une forme circulaire

<sup>111</sup>J. Rougé, *La marine dans l'Antiquité*, Paris, PUF, 1975, p. 184-187. Cf. infra, pl. CXVI, d'après M. Bollini, *Il porto in un mosaico Riminese*, dans III° Colloquio intern. sul mosaico antico, (Ravenna 6-10 Sett. 1980), Ravenna, 1983, p. 61-63, fig.1

bleue bordée d'un large trait blanc. Cette convention graphique est très exactement celle qu'a utilisée l'auteur de la carte pour représenter les rives du Pont-Euxin. Il s'agit donc d'une autre mer voisine du Pont. Au nord et à l'Est du Danube, seule la mer d'Azov, le lac Méotide des anciens, s'offre à nous. Cette identification à de quoi surprendre si l'on sait que la toponymie proposée par Cumont placerait cette étendue marine au-delà de Trébizonde et d'Artaxata.

C'est oublier qu'avant la seconde guerre mondiale, R. Uhden, qui n'avait pu consulter l'original, avait néanmoins déjà contesté<sup>112</sup>, sur la foi de Strabon, la restitution de Cumont, qui ne permettait pas de donner à cette carte un visage cohérent. Il proposait donc de voir dans *Trapezous* non la ville de Trébizonde, mais le mont *Trapezous*<sup>113</sup> de Chersonèse taurique, et dans *Arta*[...] la ville d'*Ardabda*, autre nom de *Théodosiopolis*, sur la rive européenne du détroit de Kertsch. Depuis, O. Dilke<sup>114</sup> a proposé de lire *Arta*, translittération grecque d'un mot latin formé sur la substantivation de l'adjectif *artus* au neutre pluriel pour désigner "les détroits"<sup>115</sup>. Cette restitution est sans attestation dans la littérature latine, mais elle est nécessaire, et peut trouver des parallèles. Nous avons en effet pu vérifier par examen direct que l'existence, à droite et à gauche de la

<sup>112</sup>R. Uhden, *Bemerkungen zur Kartenfragment von Dura Europos*, dans *Hermes*, LXVII, 1932, 117-125 & fig. 1. La restitution du pont qu'il proposait était très proche de celle que nous proposons ici.

<sup>113</sup>Strabon (VII.4.9, C 309). Le toponyme *Trapezus* du géographe de Ravenne (IV.3 et V.11), *Trapezunte* chez Jornandès (*Get.*, 5), cité en association avec *Chersonè* et *Theodosia*, doit lui aussi être identifié avec ce Mont de Chersonèse taurique.

<sup>114</sup>*Greek and Roman Maps*, Londres, 1985, p. 120 sq.

<sup>115</sup>L'usage de l'adjectif *artus*, *-a*, *-um* en ce sens, s'il n'est pas entièrement dépourvu d'attestation, en particulier chez des auteurs du IV<sup>e</sup> s., pour désigner des détroits fait défaut sous sa forme substantivée, sauf chez Ammien Marcellin, XIV.2.6; cf. *Thes. Ling. Lat.*, II, col. 722, l. 46 sq.; on peut donc se demander s'il ne s'agit pas d'une déformation latine pour *Acra* ou *Ardabda*, deux toponymes voisins, cf. *infra*. La lecture *Arta* est dans tous les cas incontestable sur l'original. Il est peu probable qu'il s'agisse d'un doublet d'*Ardabda*, car là où Uhden, sur la foi de l'aquarelle de Lauras, croyait pouvoir lire [Π]αν[τι]κ[ά]παιον] μη[τ]ρόπολις], on croit plutôt lire [Θ]ολ[δο]σε[ι]α], écrit sur deux lignes, à cause du manque de place du à l'accumulation de vignettes; or il s'agit d'un autre nom d'*Ardabda*.

légende, de vignettes, qui forment un véritable goulet dans lequel les légendes viennent peu à peu s'écraser et s'empiler, ne permet pas de supposer l'existence de la moindre lacune après les lettres *Arta*. On ne peut plus que deviner à la ligne inférieure la distance en milles, malheureusement illisible.

Cette lecture confirme donc les analyses de Uhden et de Dilke et nous permet d'identifier sans difficulté cette entité marine circulaire avec le lac Méotide, dont le centre se trouverait exactement sur l'axe de symétrie horizontal du Pont; cette restitution est conforme à l'opinion commune des anciens, qui s'accordaient à placer ce lac au milieu du côté Nord du Pont<sup>116</sup>, sur l'axe Nord-Sud de la terre, matérialisé dans cette région par le Tanaïs (Don), qui y avait son embouchure. Le document, comme l'avait déjà bien noté Uhden (pl. XLVII.1) était donc orienté l'Ouest en haut.

Nous nous trouvons donc visiblement en présence d'une carte fondée sur une figure symétrique - les quatre couples de navires l'attestent - dont nous avons pu isoler les axes et le centre de symétrie. Si, par simple pliage, nous retraçons les côtes du Pont-Euxin à partir de ces axes de symétrie, nous constatons que le tracé prend la forme d'un cercle à peu près parfait d'un rayon de 24 cm. Les deux mers représentées sur cette carte l'étaient donc sous la forme conventionnelle de cercles dont l'imprécision n'a de coupable que la main du cartographe, qui ignorait à l'évidence l'usage du compas, et qui a dressé, à main levée l'image d'un cercle à peu près parfait.

Cette série de constatations nous permet de modifier sensiblement l'image que nous nous faisons de l'aspect initial de notre document. Sa

---

<sup>116</sup>Cf. par ex. Scylax, *Pér.*, 69; Mel.I.8; Pline, *HN*, II.246; IV. 77: (*Pontus Euxinus*) *magnoque litorum flexu retro curvatus in cornua ab iis utrimque porrigitur, ut sit plane arcus Scythici forma. Medio flexu iungitur ostio Mæotii lacus.*

symétrie apparente nous incite à situer en face du Palus Méotide l'Hellespont, qui pouvait être représenté sous la forme d'un cercle analogue. Quant à l'embranchement supposé en direction de Doura-Europos, il devient ici fantômatique, puisque les vignettes se contentent de suivre une autre route côtière, c'est-à-dire de compléter le premier périple. Nous reviendrons bientôt sur ce point.

La symétrie probable de l'Hellespont et du Palus Méotide, tout comme la raréfaction, sensible sur notre fragment, des vignettes à la partie supérieure de la carte, où la courbure, comme en bas du document du reste, limitait l'espace disponible, nous permet de conjecturer que l'original devait mesurer au maximum un mètre selon l'axe horizontal, et soixante-dix centimètres selon l'axe vertical, et constituait un périple du Pont et des mers adjacentes. En haut et en bas de la figure, une seule vignette pouvait être tangente au cercle du Pont-Euxin. C'est du reste ce qui explique que tous les fleuves suivent une ligne parfaitement horizontale et que la concentration de toponymes soit telle. Plus l'on s'approchait des culminations supérieure et inférieure de la figure, moins les toponymes devaient être denses pour une même portion de circonférence. La hauteur totale ne devait donc guère excéder 50 cm., ce qui est déjà beaucoup pour un seul parchemin. Quant à la largeur, il est difficile de l'estimer à moins de 75 cm., ce qui est aussi aux limites des possibilités offertes par une seule peau. A moins d'admettre l'utilisation d'un vélin, cette carte, aux dimensions d'un tableau rectangulaire, devait être peinte sur plusieurs peaux.

Ces éléments étant acquis, on peut désormais s'interroger sur la nature de son support et sur sa fonction.

Cumont a toujours considéré comme acquise l'appartenance de ce fragment de parchemin à un bouclier; il venait en effet de découvrir dans la "Tour des Archers" plusieurs boucliers de parade ovales attribués à la *Cohors XX Palmyrenorum*, et depuis cette date, il n'a plus guère fait de doute auprès des savants que ce "fragment de parchemin portant une liste d'étapes" fût lui-même le reste d'un bouclier. On pouvait invoquer à cet égard la forme apparemment ovale du Pont-Euxin, si originale dans son schématisme<sup>117</sup>, ou l'épaisseur, soulignée par Cumont, du parchemin.

Pourtant, rien n'est moins sûr. Nous avons en effet pu vérifier que l'épaisseur apparente du fragment est moins celle du parchemin, lequel n'a que peu à voir avec le cuir qui recouvre certains boucliers, que celle des nombreuses couches de peinture qui en couvrent la surface: il semble que sur un épais fond rouge, on ait étendu une couche de peinture bleue uniforme qui a servi de fond au Pont-Euxin et aux bateaux qui en couvrent la surface, et a été recouverte d'une nouvelle couche rouge destinée à figurer les terres émergées, et sur laquelle ont été portées les vignettes et les fleuves.

D'autre part, la structure des boucliers découverts à Doura nous est maintenant bien connue. On en connaît trois types: tout d'abord, les boucliers ovales peints à même le bois<sup>118</sup>. Ce ne saurait être ici le cas. Ensuite, le *scutum* rectangulaire<sup>119</sup>, recouvert d'une couche de cuir encollée de toile de lin pour servir de support à une peinture exécutée

---

<sup>117</sup> Si la disparition de certaines particularités chorographiques (on pense en particulier à la disparition de la Chersonèse Taurique) connaît des parallèles, dans la Table de Peutinger, par exemple, la représentation strictement linéaire de la côte, en contradiction avec l'usage normal de lignes ondulées pour désigner la même réalité, constitue dans l'état actuel de notre documentation un *unicum* qu'il était tentant d'expliquer par les pratiques décoratives bien attestées sur les autres boucliers d'auxiliaires de Doura.

<sup>118</sup> Cf. Rostovtzeff, *Excavations at Dura-Europos, Preliminary Reports: 7th-8th Season*, p. 326 sq.

<sup>119</sup> *Ibid.*, 6th Season, p. 456 sq.

selon les règles de l'art; cette structure n'apparaît pas non plus dans notre fragment. Restent les boucliers exhumés par Cumont<sup>120</sup> dans la Tour des Archers en même temps que notre fragment et malheureusement décrits de façon très succincte dans la publication des premières campagnes: il s'agissait de boucliers ovales dont la dimension moyenne est sensiblement la même que celle des boucliers peints à même le bois (0,90 x 1,10), mais qui sont recouverts d'une couche de cuir qui porte les décors.

Qui a travaillé sur le site de Doura-Europos ne peut qu'être frappé par le fait que du prétendu bouclier qui nous intéresse ne subsiste que le parchemin. En effet, si endommagés fussent-ils, tous les boucliers que nous y avons conservés, sans exception, même lorsqu'ils sont en osier, ont conservé des parties importantes de leur ossature de bois. L'une des caractéristiques de ce site est en effet l'étonnante conservation des bois et autres végétaux. On est d'autant plus surpris de ne pas trouver ce support de bois que tous les savants qui ont étudié ces pièces ont souligné la force étonnante de la colle qui soude littéralement, par-delà les siècles, le parchemin historié à son support. La publication de Cumont nous permet même de préciser la structure complexe de l'encollage des boucliers dont notre fragment s'approcherait le plus et par la composition et par le lieu de découverte: ceux-ci sont encollés sur une trame de fibres végétales elles-mêmes encollées sur le bois. Nous avons pu examiner attentivement la face postérieure de la carte qui nous intéresse. Un premier examen s'est avéré

---

<sup>120</sup>*Fouilles...*, p. 262 sq. Ces boucliers ont été découverts non pas à un endroit où on les aurait abandonnés, mais dans la terre dont les Romains ont volontairement rempli les tours pour leur conférer une bonne résistance aux sapes en même temps qu'ils élevaient un glacis de terre contre la courtine. Il était donc inutile et dangereux de conserver des tours vides. Ces boucliers, comme ceux, inachevés, de Rostovtzeff, étaient donc sans doute des matériaux de rebut, comme les nombreux parchemins que l'on a également découverts dans la Tour des Archers. Cf. P. Arnaud, *CRAI* (Avril-Juin 1989), p.381. Le fragment de carte se rapproche sans doute plus de ces parchemins que des boucliers découverts sur le même emplacement. Tous ceux-ci se caractérisent en effet par leur bel état de conservation: les peaux y adhèrent encore au bois.



négatif. Un examen plus poussé, à la loupe, nous a permis de mettre en évidence quelques rares fibres végétales et la trace en creux dans l'âme du parchemin de ce qui semble avoir été constitué d'une trame de roseaux. Il n'est donc pas impossible de penser à un bouclier, du moins en se fondant sur ces seuls critères techniques.

Mais l'absence de la structure de bois que tous les autres boucliers ont conservée impose au moins de considérer que s'il s'agissait d'un fragment de bouclier, il était déjà réduit au rang de débris fragmentaire lorsqu'il est venu finir dans la Tour des Archers. La présence - au milieu d'une série d'autres objets de rebut, dont plusieurs parchemins d'époque parthe - de boucliers, entiers ceux-là, dans le matériel de cette tour, ne doit donc pas apparaître comme une preuve en faveur de l'identification de notre carte avec un fragment de bouclier: tout ce matériel se réduit en effet à des débris utilisés en remblai. La restitution que nous avons proposée de l'original nous incite elle aussi à exclure l'hypothèse qu'il s'agisse d'un bouclier, quoique les dimensions et la structure de la peau soient théoriquement compatibles avec celles de ces objets. Car, contrairement à l'usage attesté sur tous les autres boucliers connus, non seulement le document est signé par une inscription en cursive latine, mais encore les légendes, fondamentales dans une carte, et la signature, auraient été rédigées horizontalement le long du grand axe, ce qui, les rendant illisibles, constituerait une aberration cartographique<sup>121</sup> et un cas unique dans le *corpus* de nos boucliers, qui ont tous organisé leur décor selon un grand axe vertical conforme aux exigences du port du bouclier et de la lisibilité nécessaire à ces objets de parade et de prestige. R. Sherk<sup>122</sup>, considèrait comme habituel l'usage de représenter des cartes sur des boucliers; la carte

<sup>121</sup> Une fois le bouclier au bras, les légendes se seraient trouvées rédigées de bas en haut ou de haut en bas et seraient devenues illisibles...

<sup>122</sup> *Roman Geographical Exploration and Military Maps*, dans *ANRW*, II.1, Berlin/New-York, 1974, p. 560.

de Doura-Europos se serait alors inscrite dans une longue série qui aurait attesté la diffusion et la familiarité des cartes dans l'armée romaine; mais les références qu'il cite<sup>123</sup> renvoient ... au bouclier d'Achille. Cet argument est donc peu sérieux et ne cesse de faire du document de Doura un cas entièrement isolé s'il s'agit d'un bouclier.

Il y a plus. Le fragment qui nous est parvenu doit s'insérer au voisinage immédiat du centre du bouclier, qui, comme nous l'avons vu devait se trouver à deux centimètres environ sous la limite inférieure de notre fragment. On s'étonne alors de ne trouver aucune trace de l'*umbo*, qui constitue habituellement l'élément essentiel de structuration du décor, ce qu'il pourrait être sans problème au centre d'un espace cartographiquement inutile tel que peut l'être une mer. Une comparaison avec les autres boucliers et avec les autres cartes anciennes montre que l'on trouve ici non les cercles concentriques qui décorent le centre de tous les boucliers, mais les bateaux qui occupent normalement sur les cartes les espaces marins<sup>124</sup>.

On s'étonne plus encore de ne pas trouver la trace matérielle de l'*umbo*, qui devrait apparaître: tous les boucliers de la Tour des Archers, à la différence des boucliers publiés par Rostovtzeff, étaient achevés; or, non seulement le décor ne s'interrompt pas, mais encore nous ne trouvons nulle trace des rivets attendus ou du large trou qui, même dans les boucliers inachevés publiés par Rostovtzeff, marque l'emplacement de l'*umbo*, alors que celui-ci aurait dû recouvrir une bonne partie de notre fragment(pl. LXVIII). Nous sommes donc en situation de douter sérieusement qu'il se soit agi d'un bouclier. Mais si ce n'était le cas, qu'était-ce, et par qui, pour

<sup>123</sup>Ov., *Mét.* 5.189 et 13. 110.

<sup>124</sup>Cf. La mosaïque de Madaba; M. Avi-Yonah, *The Madaba Mosaic Map*, Jérusalem, 1954, p. 19 sq., 40 sq. et pl. 2 & 3.

qui, à partir de quels documents et dans quel but cette carte a-t-elle été réalisée?

R. Rebuffat<sup>125</sup> avait récemment mis en cause l'hypothèse, trop répandue<sup>126</sup>, qu'il pouvait s'agir de la description naïve de l'itinéraire suivi par un soldat, même si l'on conserve la liste de toponymes retenue par Cumont: les étapes sont en effet trop longues pour cadrer avec cette interprétation. Si nous savons que cette carte n'est pas un bouclier et que les particularités iconographiques, en particulier les représentations de bateaux avec leurs équipages, qui avaient invité certains à parler de naïveté, sont en réalité caractéristiques d'autres cartes<sup>127</sup>, il nous faut bien trouver ailleurs le sens de ce document.

Il est certain qu'il a une source itinéraire latine: le mot *Arta*, la forme *Tyra*, typiquement latine<sup>128</sup>, le démontrent assez comme l'usage des milles. On l'a mis en relation avec *l'Itinéraire d'Antonin*: de fait, jusqu'au Danube, il s'accorde avec lui et plus encore avec la Table de Peutinger, qui donne 40 milles d'*Istriopolis* à Tomes et  $22+12 = 34$  de là à *Callatis*, là où la carte de Doura donne respectivement 40 et 33 milles et *l'Itinéraire d'Antonin* 30 et 36 milles<sup>129</sup>. Ensuite, les parallèles sont nombreux avec le Géographe de Ravenne et Jornandès, qui tous deux mentionnent une

<sup>125</sup>Le Bouclier de Doura, dans *Syria*, LXIII, 1986, 88 sq.

<sup>126</sup>A.-L. & M. Levi, *Itineraria Picta, contributo allo Studio della Tabula Peutingeriana*, Rome, 1962, p. 30.

<sup>127</sup>Cf. la mer Morte de la mosaïque de Madaba; M. Avi-Yonah, *The Madaba Mosaic Map*, Jérusalem, 1954, p. 19 sq., 40 sq. et pl. 2 & 3.

<sup>128</sup>Cf. P. Parroni, *Pomponii Melæ de Chorographia libri tres*, Rome, 1984, p. 280: la forme grecque est Τύρας ou Τύρης (Strab. II.107; Ptl. III.5.15; *ps.-Scymn.*, 799 (GGM, I. 229); *Anon. Per. Pont. Eux.*, 62 (GGM I. 418); Stéph. Byz., s.v.; Hdt. IV.5.1. La forme *Tyra* est au contraire typique des auteurs latins, cf. Val. Flacc. VI.84; Plin. IV. 82; Mel. II.7; Ammien Marcellin, XXII.8.41 utilise pour sa part la forme *Tyros*.

<sup>129</sup>pour les deux distances, le périple de l'Anonyme de 500 et celui d'Arrien donnent le premier 40 milles, le second 37,5

abondante série de toponymes communs, mais dont aucun ne semble avoir disposé d'un itinéraire<sup>130</sup>, dont par exemple, le fameux mont *Trapezous* .

Un point reste néanmoins obscur. La plupart des distances ont disparu, et certaines n'ont peut-être même jamais figuré sur notre document: ainsi après *Chersonesos* et *Trapezous*, car la présence à droite d'une vignette ne semble pas avoir laissé une place suffisante pour les y inscrire... D'autre part, on peut encore lire sans hésitation après *Tyra* le chiffre de 84 milles. Ni la table de Peutinger, ni l'*Itinéraire d'Antonin* ne nous ont conservé cette distance, car ils n'en disposaient sans doute pas, mais il est clair que celle-ci est largement sous-estimée si elle s'entend par rapport au Danube, dernier toponyme mentionné si l'on suit le sens du comput précédemment en usage.

Les anciens eux-mêmes ne s'y trompaient pas, puisque l'Anonyme de 500<sup>131</sup> nous donne 148 milles entre *Tyra* et le Danube pour 108 seulement de *Tyra* à Borysthène. Ou bien il y a eu une erreur paléographique, ce qui est au demeurant possible, ou bien, ce qui nous semble plus probable, la distance visée n'est pas celle de *Tyra* au Danube, mais celle de *Tyra* à Borysthène. Cela veut dire qu'avec le franchissement du Danube, le sens dans lequel s'entendent les distances qui suivent les toponymes s'est probablement inversé.

Cela a de quoi surprendre. C'est peut-être pourtant moins étonnant que l'on ne pourrait le croire. On remarque en effet que les distances, au

<sup>130</sup>La table de Peutinger donne une nomenclature apauvrie d'une même série d'origine. Il est remarquable que la Table de Peutinger ne compte plus alors les distances et que Ra., V.11 parte du détroit de Kertsch pour parvenir à *Olviapolis* (les stations de *Dina* et *Nymphe* s'expliquent à partir des deux sanctuaires des Nymphes et de Diane des environs de *Chersonesos*, cf. Mela II.3 sq., et la plupart des stations mentionnées ont des échos chez Pline IV. 85 sq. et Ammien XXII.8) et de là il retourne par *Chersonesos* vers le détroit avant de revenir par le mot *Trapezus* et *Thira* (= *Tyra*) vers *Istriopolis*. A partir d'*Istriopolis*, on retrouve les stations bien connues des itinéraires. Mais jusque là, ni le Ravennate, ni la Table de Peutinger ne disposaient d'itinéraires.

<sup>131</sup>*An. Per.*, 63 (*GGM* I, p. 418); la distance de 148 milles est donnée d'après Artémidore.

lieu d'être portées dans un intervalle, comme sur la Table de Peutinger, sont portées après l'indication de chaque toponyme, ce qui, dans une figure circulaire, ne devait pas manquer de poser des problèmes d'intelligibilité. Il semble bien que l'auteur de la carte n'ait pas utilisé, au-delà du Danube, des itinéraires, mais des périples<sup>132</sup>; or les périples pontiques se déroulent très majoritairement dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, et dans le même sens que celui selon lequel sont, en général, énumérés les itinéraires de la côte Bithynienne. Le changement de sens dans le comput des distances trahirait alors le changement de source.

Ce serait dire, alors, que l'auteur de la carte ne s'est pas fondé sur une autre carte, comme on a pu le penser, mais sur des listes écrites. L'aspect de la carte lui-même le suggère assez nettement. Son originalité apparaît très nettement si on la compare aux autres cartes connues, par exemple la carte de Madaba ou la Table de Peutinger ou même aux grandes cartes médiévales ou à la carte 1 des manuscrits de saint Jérôme (pl. V; IX sq.; XLV; LXXXIX sq.). Notre carte est la seule, à notre connaissance, qui représente les rivages de la mer sous une forme qui ne soit pas celle du trait ondulé qui caractérise la mer, même dans les documents les plus éloignés de la réalité; la mer qui pour tous les autres cartographes constitue un espace inutile pour autant qu'il ne comporte pas de lieux habités, et qui se réduit habituellement sur les cartes à peau de chagrin occupe ici l'essentiel de la superficie, une mince bande marginale étant seule réservée à la représentation de la terre. Elle ne donne pas les routes, mais les distances, lorsqu'il y avait assez de place pour cela, et elle ne représente les

---

<sup>132</sup>Ce n'est qu'ainsi que l'on peut s'expliquer l'aberration itinéraire qui d'Olbia-Borysthène aux détroits de Kertsch consiste à faire le tour de la Chersonèse Taurique au lieu de couper à travers l'isthme.

lieux habités - ou supposés tels <sup>133</sup>- que pour autant qu'ils sont situés sur le littoral.

Nous sommes donc en présence de ce qu'il faut bien appeler un périple, pendant pour une côte de ce que pouvait être un itinéraire peint pour une route terrestre. Le cercle parfait qui limite les mers n'est que le pendant de la linéarité de l'itinéraire. Ici, il adopte une forme fermée conforme à la logique d'un *circuitus*. Le cartographe se désintéresse des golfes, et des autres accidents: seule l'intéresse la suite des toponymes qu'il a relevés sur des listes; il ignore l'existence de plusieurs bouches du Danube, qu'il a transformées en deux fleuves distincts: par rapport à laquelle s'entendent les distances? Il n'a pas non plus reconnu que l'*Ister* et le Danube ne faisaient qu'un lorsqu'une erreur de lecture lui a fait lire *Istros pot(amos)* au lieu d'*Istropolis*, et le mont *Trapezous* devient une ville. Des accidents remarquables du terrain, comme la Chersonèse Taurique, ne viennent pas un instant troubler l'ordonnance parfaite du cercle. On est bien loin ici de la précision descriptive des géographes qui à l'aide des seules ressources de la langue parvenaient à mettre sous nos yeux la forme d'arc Scythe du Pont-Euxin, qui y disposaient avec précision les divers accidents du terrain, situaient les golfes, plaçaient les villes les unes par rapport aux autres sur des alignements d'un bord à l'autre de la mer. La carte ne nous donne pas l'ombre de ces informations...

Elle n'est pas une carte au sens où nous l'entendons aujourd'hui, mais la simple transposition iconographique d'une liste dont elle a conservé la structure. Est-ce à dire qu'elle pourrait être une forme de Portulan?

Certainement pas. L'existence des portulans, ou de toute espèce de carte maritime, dans l'Antiquité, apparaît fort improbable<sup>134</sup>. Rien dans

<sup>133</sup>*Bizonè* était en effet réputée ruinée et déserte dès le Ier s.; il semble qu'un raz-de-marée et des mouvements telluriques avaient englouti la cité.

<sup>134</sup>J. Rougé, *Recherches sur l'organisation du commerce maritime en Méditerranée sous l'empire romain*, Paris, 1966, p. 81 parle d'«instructions nautiques

aucun texte ne nous permet d'en supposer en aucune façon l'existence, même si les périples et stadiasmes sont légion. La cartographie médiévale ne nous aide guère: non seulement nous ne rencontrons aucune corrélation entre le système décoratif des portulans médiévaux et une iconographie ancienne susceptible de trahir l'antiquité de la source, mais encore, comme l'a bien souligné Andrews<sup>135</sup>, les Portulans médiévaux qui nous sont parvenus n'ont jamais eu la moindre fonction pratique. Purement décoratifs, ils étaient destinés à être les fleurons de la bibliothèque des Rois mais en aucune façon à être utilisés en pleine navigation<sup>136</sup>.

On peut du reste s'interroger sur l'utilité qu'aurait pu revêtir un portulan dans les conditions de navigation de l'Antiquité. Ne disposant pas de la boussole ni des moyens de faire un point précis, les navigateurs n'avaient en aucune façon besoin, en haute mer, de cartes dont la spatialisation n'était de toutes les manières pas assez précise pour permettre un positionnement précis du navire. On nous objectera que dans le contexte du cabotage, la situation et la représentation des golfes pouvait être utile. C'est oublier que, pour qui vient du large - et l'on nous permettra de faire ici appel à notre expérience personnelle - pour qui vient du large toute côte apparaît désespérément plate: les plans s'écrasent et l'instrument

---

donnant la description exacte du rivage avec ses points remarquables»; id., *La marine dans l'Antiquité*, Paris, PUF, 1975, p. 24 sq. écrit que la navigation se fonde sur "une littérature que nous nommons périples". L'origine antique des portulans a été particulièrement défendue par R. Udden, *Die antiken Grundlagen der mittelalterlichen Seekarten*, dans *Imago Mundi*, 1 (1935), p. 1-19. Celui-ci se fondait essentiellement sur le périple du livre V de la Cosmographie de l'Anonyme de Ravenne; il a été vivement critiqué sur ce point par J. Schnetz, *Untersuchungen über die Quellen der Kosmographie des anonymen Geographen von Ravenna*, (Stzgsb. d. Bayerischen Akad. Wiss., Philos.-hist. Abteil., 6), Munich, 1942, p. 19 sq.; les références à Strabon, Agathémère et Pline avancées par Udden sont peu convaincantes. L'origine médiévale des Portulans est aujourd'hui très généralement admise, cf. Dilke, *GRM*, p. 130 sq. et surtout p. 143 sq., et T. Campbell, *Portolan Charts from the Late Thirteenth Century to 1500*, dans Harley et Woodward, *History*, p. 381 sq., avec une bibliographie très complète des Portulans médiévaux.

<sup>135</sup>*The Study and Classification of Medieval Mappæ Mundi*, dans *Archæologia*, 75 (1924-25), p. 63 sq.

<sup>136</sup>Cela ne signifie aucunement que des portulans moins élaborés n'aient pas été utilisés par les navigateurs du Moyen Age.



le plus sûr et le plus précis de la navigation reste aujourd'hui encore l'alignement d'amers ou points remarquables que la tradition orale ou des textes rédigés à cet effet permettent encore de nos jours de situer les ports ou de prendre des caps.

Même dans le cas où les cartes marines modernes sont les plus utiles, lorsqu'elles portent la profondeur des fonds marins, telle passe dangereuse ne sera accessible qu'à qui connaîtra l'alignement d'amers qui permettra un atterrissage sans danger... Là encore, des ouvrages rédigés l'emportent de nos jours sur les cartes, qui n'ont d'utilité pour le navigateur moderne que pour autant qu'il a les moyens de faire le point et qu'il dispose de cartes techniquement assez élaborées pour être utilisées. Sur ces deux points, les Anciens étaient cruellement désavantagés. Mais des ouvrages comme le *Périple* d'Arrien, rédigé au début du second siècle de notre ère, ou le *Périple de la mer Erythrée*, sans doute du début du troisième siècle de notre ère<sup>137</sup> leur signalaient les villes, les amers, les fleuves et les ports.

Au reste, de quelle utilité eût été notre document pour les navigateurs alors qu'aucun amer, aucun golfe, aucun cap n'y est mentionné, et quand les distances sont données en milles alors que les navigateurs, tout particulièrement dans ces régions, semblent avoir compté les distances maritimes en stades? Pour les régions de la rive droite du Danube, à l'intérieur de l'empire, les données chiffrées proviennent du reste non

---

<sup>137</sup>J. Pirenne, *Un problème-clé pour la chronologie de l'Orient: la date du «Périple de la mer Erythrée»*, dans *Journ. Asiat.*, 249 (1961), p. 441-459, suivi par F. Altheim et R. Stiehl, *Die Araber in der alten Welt*, I, Berlin, 1964, p. 40-45, IV, 1964, p. 285-288; 493-502. Mais la datation haute du premier siècle de notre ère garde ses défenseurs, cf. G.W. Bowersock, *A Report on Arabia Provincia*, dans *JRS* LXI (1971), p. 223-236, qui montre que la situation décrite pour la Nabatène est antérieure à son annexion par Trajan. Cela veut-il nécessairement dire que la compilation finale soit contemporaine de la situation décrite. Sur ce point, cf. J. Desanges, *L'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique*, (Coll. EFR, n°38), Rome, 1978, p. 322 et nn. 75 sq.

d'itinéraires maritimes, mais des mêmes itinéraires terrestres que ceux sur lesquels se sont fondés la Table de Peutinger et l'*Itinéraire d'Antonin*...

Si l'on veut trouver une explication, c'est donc ailleurs qu'il faut la chercher. On peut tout d'abord essayer de préciser le contexte dans lequel cette carte originale, qui ne semble pas reproduire une carte antérieure, a vu le jour. Le cartographe semblait bien connaître la flotte marchande de Méditerranée, mais le peu d'attention qu'il accorde au grément des navires, si on le compare aux nombreux graffites laissés par les marins de tout poil, suggère qu'il n'était pas lui-même marin. C'est en tout cas dans un des grands ports maritimes de l'orient romain, mais certainement pas dans le contexte du port fluvial de Doura, pour actif qu'il fût, qu'il nous faut rechercher l'origine de la carte. On pourrait bien entendu songer à un port de la côte pontique, puisque c'est précisément cette côte qui a été l'objet de la représentation.

Ce serait sans doute aller un peu vite en besogne. Que l'auteur fût oriental et hellénophone, l'incompréhension où il s'est trouvé de la signification du nom *Arta* le montre tout autant que la signature cursive latine de la carte, qui nous montre que la carte a été rédigée en grec pour une personne dont la langue maternelle était le latin, et qu'elle a donc certainement été rédigée dans la partie grecque de l'empire. Il est tout à fait remarquable que du grand cartouche qui était situé au centre de la carte, seule une partie de la dernière ligne nous soit parvenue. Celle-ci est nettement séparée par une ligne tracée à l'encre noir du reste du cartouche, dont la quasi-totalité a aujourd'hui disparu, mais qui garde des traces illisibles de lettres perdues et devait initialement comporter un texte assez long. En dessous de ce texte et à l'écart de celui-ci quatre lettres restent lisibles dont nous devons la lecture à la courtoisie et à la science de monsieur Robert Marichal, qui nous donnent, dans une écriture

particulièrement soignée et presque calligraphique datable du début du III<sup>e</sup> s. de notre ère, partie d'un nom propre --]gill[-- , ou peut-être C. Gli[--- où l'on nous propose de reconnaître le nom (C. Glitius?) du propriétaire ou du commanditaire de la carte.

Ce propriétaire latinophone résidant à Doura, dans une ville qui, pour être colonie dès le début du III<sup>e</sup> s. n'en reste pas moins grecque ou sémitique d'expression, ne peut guère être recherché que parmi les personnages officiels romains, c'est-à-dire parmi les militaires de la place. Le nom est malheureusement inconnu des documents pourtant nombreux que nous ont livrés les archives militaires romaines de Doura. Ce serait peut-être alors du côté d'Antioche, siège de l'état-major, et avec laquelle Doura entretenait des rapports très étroits, qu'il faudrait rechercher l'origine de notre carte, dont l'auteur était peut-être lié de près ou de loin à l'administration romaine. On ne peut en effet qu'être frappé par l'utilisation assez fréquente d'abréviations, mais aussi de ligatures qui, si elles sont d'usage fréquent en épigraphie latine, brillent par leur absence dans l'épigraphie grecque. Il est selon nous probable que ces particularités sont le fait du brouillon qui avait été effectué par l'auteur et propriétaire de la carte et remis au peintre et au scribe qui furent chargés de lui conférer un aspect plus esthétique tout en respectant scrupuleusement les particularités paléographiques de l'original; or ce propriétaire était un latin, comme l'atteste sa signature, qui aura utilisé pour ses légendes grecques les usages de l'épigraphie latine.

Ce document témoigne en effet par ailleurs d'une recherche esthétique évidente. Il est parfaitement harmonieux et symétrique, jusqu'à l'absurdité, mais il est conforme aux idéaux esthétiques des anciens. La surcharge décorative de cette peinture, le soin mis à la polychromie et à la recherche des contrastes, l'*horror vacui* qui a conduit l'auteur à remplir

l'espace vide de la mer de représentations particulièrement soignées de bateaux que nous retrouvons dans d'autres documents également précieux, comme la mosaïque cartographique de l'église de Madaba, sont autant d'éléments qui nous laissent supposer qu'il s'agissait là d'un document assez coûteux, ou, du moins, d'une œuvre que l'on avait voulu pourvoir de tous les embellissements. Ceci ne suffit sans doute pas à lui conférer une durée de vie en rapport avec l'intérêt que semble lui avoir porté son auteur. Si l'écriture cursive semble dater cette pièce des environs de l'an 200, il nous faut en effet admettre qu'elle était déjà réduite à l'état de détritrus quelque trente-cinq années plus tard, et que son propriétaire l'avait laissée là. Peut-être faut-il y voir un effet de la première prise de la ville et de son occupation temporaire par les Sassanides, mais rien n'est sûr à cet égard.

La même impression de monumentalité se dégage d'un point qui a peu été souligné par Cumont, mais qui frappe particulièrement qui examine pour la première fois l'original, pour peu que cette personne soit quelque accoutumée à consulter des cartes manuscrites anciennes: nous voulons parler de la dimension énorme des vignettes<sup>138</sup> et des légendes. A l'évidence, notre carte n'était pas destinée à la lecture silencieuse et solitaire, mais à un affichage mural, ce que confirme la trame végétale dont nous avons pu reconnaître la trace sur la face postérieure. Cet affichage était-il destiné au public? Certainement pas, et nous nous fonderons pour l'affirmer sur l'usage de l'écriture cursive là où un texte offert à la lecture publique aurait normalement comporté un tel nom en lettres capitales, plus facilement comprises d'un public inégalement alphabétisé.

Que pouvait alors faire une carte du Pont à Doura-Europos? Car il s'agissait sans aucun doute d'une carte du Pont. Nous avons pensé un

---

<sup>138</sup>En moyenne 2 cms de haut pour 2,5 à 3 cms de large.

instant qu'il se pouvait agir d'un fragment d'une immense mappemonde, du type de la mappemonde médiévale du cloître d'Ebsterf, en Saxe, détruite par un bombardement américain en 1943. Cette hypothèse nous semble aujourd'hui à exclure: la forme circulaire et symétrique de la carte, l'emplacement sur son axe médian de l'inscription en cursive nous laisse supposer qu'il s'agissait au contraire d'un unique vélin consacré aux seules rives du Pont. D'utilisation pratique, il ne saurait être question: les étapes sont trop éloignées les unes des autres pour cela, les points de repère trop vagues, sans compter que Doura est bien loin des rives du Pont et que rien ne nous permet de supposer l'existence d'un quelconque lien entre les deux secteurs géographiques sur cette carte; on a surtout voulu faire un bel objet qui honorât son propriétaire par sa monumentalité, et sans doute faut-il supposer que le cartouche supérieur, aujourd'hui perdu contenait, selon un usage bien attesté sur les cartes romaines et médiévales, en particulier dans ce contexte honoratif, monumental et spectaculaire, quelque épigramme? C'est loin d'être improbable.

Quant au choix de représenter le Pont, l'explication nous en est sans doute donnée par la circularité même de son tracé qui évoque à s'y méprendre une mise en forme iconographique du *circuitus Ponti*, de la circonférence du Pont, dont la mesure était, comme celle du Palus Méotide, essentielle à la réflexion des géographes sur la mesure de l'œcumène. Le propriétaire de la carte - qui était probablement aussi l'auteur de son tracé - avait ainsi tenu à montrer à quel point celui chez qui elle était affiché était ouvert aux *artes liberales*.

A défaut, donc, de nous révéler un document utilitaire, la "carte" du Pont de Doura-Europos, pour médiocre qu'elle soit, nous montre à quel point les cartes anciennes pouvaient connaître un sens et des fonctions différents de ceux que nous leur attribuons aujourd'hui, en particulier une

signification mondaine quelquefois difficile à concevoir de notre point de vue. Elle nous montre aussi l'étendue - et les limites - des connaissances géographiques d'un officier romain du III<sup>e</sup> s. de notre ère qui semble avoir été curieux de géographie, mais relativement peu au fait de la cartographie: Son entreprise n'a jamais pu se dégager de sa perception linéaire de l'espace, si tant est qu'elle ait jamais tenté de la faire. Ainsi se pose le délicat problème de savoir quelles étaient les connaissances géographiques des généraux et quelle place tenait la cartographie dans l'acquisition du savoir nécessaire à la conception d'un certain nombre d'entreprises militaires et politiques. On dépasse alors le cadre de la géographie strictement militaire pour passer dans le champ de la géopolitique.

3. *Cartographie, stratégie et géopolitique: le rôle de la cartographie dans la formation géographique des officiers et des administrateurs romains.*

Où les généraux et militaires romains puisaient-ils donc leurs connaissances géographiques, au reste fort inégales, eux qui témoignent parfois d'une vision assez précise des régions souvent vastes où ils sont appelés à agir?

On retrouve très fréquemment l'idée, chez les auteurs anciens, surtout lorsqu'ils se sont piqués eux-mêmes de géographie, que la connaissance de la géographie est nécessaire à l'exercice de la politique et la maîtrise impérialiste du monde connu. Strabon nous rappelle, fort à propos qu'Alexandre le Grand était, seul de son entourage de généraux, avait une vision cohérente des régions traversées, car il s'était fait rédiger une *anagrahè* de ces régions par les personnes les mieux informées, en l'occurrence le Bématistes, et, parmi eux, Bion<sup>139</sup>. Déjà, Polybe, auteur d'un périple des côtes océaniques de l'Afrique sur l'ordre de Scipion Emilien, en 146, pensait que le général devait être féru d'astronomie et de géométrie. Cicéron, que nous avons vu préoccupé par la rédaction d'une *Géographie*, associe intimement, par la bouche de l'orateur Crassus, les commandements militaires et la connaissance des régions du monde<sup>140</sup>. Il ne s'agissait plus alors d'une connaissance géographique, mais d'une connaissance chorographique. Strabon est le plus disert sur le sujet. Pour lui, la géographie est nécessaire à la vie des cités et à la conduite de

<sup>139</sup> Strab., *Géogr.*, II.1.6, C 69; FGH 119 T 3 (19-24) Jacoby.

<sup>140</sup> *De or.*, I, xiv, 60, qui dit des sciences nécessaires à l'orateur: *Quæro enim num possit aut contra imperatorem aut pro imperatore dici sine rei militaris usu aut sæpe etiam sine regionum terrestrium aut maritimarum scientia.*



l'impérialisme<sup>141</sup>. Sa connaissance à la guerre apporte le succès, son ignorance la défaite, à preuve les récents revers de Rome<sup>142</sup>. Il réserve finalement la lecture de son œuvre aux membres de l'aristocratie et à la classe politique<sup>143</sup>. Mais à quel titre? C'est parce qu'il les réserve au même public que celui de ses *Commentaires Historiques*. Ils y ont déjà trouvé des éléments de philosophie morale et politique<sup>144</sup>. Ils y trouveront d'autres informations réservées à ceux qui ont la connaissance des choses humaines et divines: aux philosophes (I.1.1 C 2). On y trouvera de l'utile et de l'agréable, allié à du mémorable (I.1.23, C 13); mais l'utilité couvre des champs très vastes. Outre l'impérialisme et l'administration de la cité, il ne faut pas oublier la chasse (I.1.17, C 10)... Voilà bien l'utilité de la géographie pour un jeune aristocrate! Les connaissances qu'apporte la géographie sont du reste très variées, puisqu'elles ont trait au ciel, à la terre et à la mer, aux plantes et aux fruits, et à tout ce que l'on voit dans toutes les régions. C'est précisément le contenu des ouvrages dédiés à C. César avant son expédition proche-orientale. La géographie ainsi connue n'est pas spécifiquement tournée vers la guerre, mais elle est, au moins sous la république et au début de l'empire, sinon en droit, du moins de fait, l'un des arts libéraux - il sera, plus tard, le sixième selon Isidore de Séville<sup>145</sup>-, qui contribuent à la formation culturelle de ceux qui sont promis à prendre la tête de la cité, et, par voie de conséquence à faire la guerre ou à assurer la politique extérieure de Rome. Cicéron, Pompée et

<sup>141</sup>I.1.1, C 2; I.1.16, C 9

<sup>142</sup>I.1.17, C 11.

<sup>143</sup>I.1.23, C 13. Καὶ μάλιστα τοὺς ἐν ταῖς ὑπεροχαῖς.

<sup>144</sup>I.1.23, C 13.

<sup>145</sup>*Etym.*, I.2.3. *Sexta geometrica, quæ mensuras terras dimensionesque complectitur*. En fait, il s'agit là d'une extrapolation évidente. C'est au mieux, comme chez Géminos ou chez Ptolémée, par le biais de l'astronomie qu'elle se rattache aux *artes liberales*, ou par celui de la philosophie, comme chez Posidonius ou chez Strabon. Cf. M.L. Clarke, *Ancient Education in the Ancient World*, Londres, 1971, p. 49 sq. En réalité, les sources anciennes sont silencieuses sur la place de la géographie dans l'éducation.

Jules César, les rois Juba II de Maurétanie et Antiochos de Commagène, Agrippa, Pline et l'empereur Claude sont autant d'exemples illustres de cet intérêt.

Dès l'époque républicaine, les guerres puniques nous en fournissent quelques illustrations. Ammien Marcellin, qui vient de décrire la route transalpine de Suse à Briançon et la voie héracléenne, nous rappelle un épisode dont le héros n'est autre que P. Cornelius Scipion, le père du premier Africain. Il prend place alors qu'Hannibal venait de franchir le Rhône et que lui-même, à la tête d'une flotte, désirait porter secours à Sagonte assiégée.

*Sed ciuitate Pœnorum Marte deleta, Hannibalem adsequi nequiens, triduo ante transito Rhodano ad Italiæ partes contendentem, nauigatione veloci intercurso spatio maris haud longo, degressurum montibus apud Genuam obseruabat, Liguriæ oppidum, ut cum eo, si copiam fors dedisset, uiarum asperitate fatigato decerneret in planitie. Consulens tamen rei communi, Cn. Scipionem fratrem ire monuit in Hispanias, ut Hasdrubalem exinde similiter erupturum arceret. Quæ Hannibal doctus a perfugis, ut erat expeditæ mentis et callidæ, Taurinis ducentibus accolis, per Tricastinos et oram Vocontiorum extremam, ad saltus Tricorios uenit, (...) excisaque rupe in immensum elata (...) per Druentiam flumen gurgitibus vagis intutum, regiones occupavit Etruscas.*

(Amm. Marc., XV.10)

"Mais comme Sagonte avait été emportée par les armes carthaginoises, et qu'il ne pouvait se lancer à la poursuite d'Hannibal, qui avait traversé le Rhône depuis trois jours et se dirigeait vers l'Italie, il put par une navigation rapide sur une distance maritime assez réduite, prendre position à Gênes, ville Ligure, pour l'attendre au sortir des montagnes et, si le Destin l'accompagnait, combattre en plaine un ennemi fatigué par la difficulté des routes. Mais il n'oubliait pas l'intérêt commun et envoya son

frère Cn. Scipion dans les Espagnes, pour briser les préparatifs d'Hasdrubal, qui s'apprêtait à se lancer dans la même équipée. Instruit de ces faits par des transfuges, Hannibal, dont l'esprit était aussi vif qu'agile, se mit sous la conduite de guides indigènes des Taurins et parvint ainsi par le Tricastin et l'extrême frontière des Voconces, jusqu'au défilé des Tricores. De là, s'ouvrant un passage au travers d'une roche immense, il traversa les flots vagabonds de la Durance et envahit le pays étrusque."

L'épisode est assez connu pour ne pas appeler de gloses particulières. Il est tout à fait révélateur des opérations combinées sur deux, trois, voire quatre théâtres d'opérations simultanés qui émaillèrent une guerre dont le champ de bataille était étendu à la totalité du bassin de la Méditerranée occidentale. Cela suppose de la part des généraux une assez bonne connaissance de la géographie non seulement de l'Italie et de l'Espagne, mais aussi de la Gaule méridionale, et la connaissance de la disposition relative des grands accidents naturels du terrain, et si celle-ci doit beaucoup aux itinéraires, ces derniers n'expliquent pas tout: ainsi, Scipion pensait que la voie héracléenne conduirait nécessairement Hannibal vers Gênes, que l'avance de trois jours qu'avait le Punique ne lui permettrait pas de le rejoindre par voie de terre. Il alla donc l'attendre là où il savait pouvoir l'attendre, et surtout là où il savait pouvoir le devancer non seulement parce que ses navires se déplacent plus vite qu'une armée en marche, mais encore parce que la distance y est plus courte: Scipion a coupé à travers le golfe de Gênes. Il ignorait qu'Hannibal allait opter pour la voie alpine qui allait lui ouvrir les plaines du Nord de l'Italie. Le raisonnement est itinéraire, et militaire en ce qu'il est guidé par le choix du terrain le plus propice à la bataille, mais il permet de tracer, au moins en imagination, un espace, celui du golfe de Gênes, schématisé par un arc et par sa corde. A défaut d'être d'une crédibilité totale, l'épisode,

vraisemblable, nous révèle au moins limites des connaissances géographiques et capacités de spatialisation d'Ammien, qui situe clairement ici la Durance en Italie septentrionale, alors que lui-même a certainement vu la rivière de ses yeux<sup>146</sup>. Il suppose aussi, de la part d'Hannibal des connaissances assez poussées qui s'accorderaient bien avec son éducation hellénistique.

Un siècle et demi plus tard, dans l'hiver 65-64, l'expédition d'Afranius, qui fait un crochet par la Gordyène, envahie par les Parthes, et passe par Carrhes pour rejoindre Pompée en Syrie, suggère une connaissance assez poussée de la topographie locale, quoique les armes romaines n'eussent jamais encore pénétré cette région; cette connaissance - sans doute due à des guides, mais aussi aux nombreuses reconnaissances que Pompée avait poussées jusqu'à la Caspienne<sup>147</sup> - avait néanmoins des limites évidentes, puisque les difficultés du terrain dépassèrent l'estimation du lieutenant de Pompée et qu'il s'en fallut de peu que, sans l'aide apportée par les habitants de Carrhes, son armée entière ne pérît<sup>148</sup>.

Dès la fin de la République, donc, les grands capitaines de Rome semblaient assez férus de géographie et de sciences<sup>149</sup>, et plus n'était besoin d'apporter aux membres du Sénat des figues de Carthage pour leur faire apprécier les distances réelles qui séparaient les pays. Des auteurs comme Polybe avaient largement contribué, sous l'impulsion de Scipion Emilien, au développement de la géographie. La dernière génération de la

<sup>146</sup>Cf. R. Mc Mullen, *Roman Government's Response to Crisis, AD 235-337*, Yale, 1976, p. 53.

<sup>147</sup>Pline, *HN*, VI.51 sq. emprunte à Varron, deux informations liées à l'expédition de Pompée: l'une a trait au taux de salinité des eaux de la Caspienne; la seconde a trait au nombre de journées de voyage nécessaires de l'Indus au Bactrus, et sur la voie fluviale et maritime Indus-Oxus Caspienne-Cyrus-Pont, sans doute dans la perspective d'une expédition.

<sup>148</sup>Dion Cassius, XXXVII.5.5

<sup>149</sup>Les guerres du deuxième siècle avaient amené à Rome les bibliothèques de Carthage et du roi Persée de Macédoine; la conquête allait faire passer rapidement les deux grandes bibliothèques rivales de Pergame et d'Alexandrie dans le sein de Rome.

république, largement formée à l'école de Posidonius était très ouverte à cette problématique. La conquête romaine avait, de son côté, livré aux géographes grecs des informations nouvelles qui avaient permis à des auteurs comme Artémidore de mettre à jour les données d'Eratosthène de Cyrène. La rencontre des géographes grecs et de la conquête romaine, porteuse d'informations chiffrées en grand nombre allait constituer un stimulant certain pour l'intérêt porté à la géographie. Au premier siècle avant notre ère, on trouve, dans l'entourage de Pompée, un certain Géminos, astronome dont nous avons à plusieurs reprises mentionné les idées sur la forme et les dimensions de la terre; Tyrannion d'Amisos, qui avait critiqué Eratosthène<sup>150</sup>, fut amené à Rome comme prisonnier par Lucullus en 70. César et Murena comptaient au nombre de ses amis, et il fonda à Rome une bibliothèque. Précepteur des enfants de Cicéron, il fut aussi rien moins que le maître de Strabon<sup>151</sup>... Salluste se livrait à de nombreux excursus géographiques, et, très tôt, ses manuscrits, comme ceux de Lucain, furent ornés de mappemondes qui, pour être sommaires et schématiques, ne rappellent pas moins le contenu géographique de leur œuvre et son rôle dans l'apprentissage scolaire de la géographie.

Au dernier siècle de la république, Varron, dans son traité d'agronomie, connaît au moins le nom d'Eratosthène et la structure de sa "carte", divisée en deux selon une ligne tirée de Gadès à Issus par Rhodes et prolongée par la chaîne du Taurus, et quatre personnes au moins allaient s'attacher à écrire une géographie en langue latine. Le même Varron, amiral de Pompée très attentif à la géographie, publiait, parmi tant d'ouvrages de son œuvre encyclopédique immense, un périple très détaillé, avec des listes complètes de cités pour chaque région: les *Ora maritima*, qui ont fait couler beaucoup d'encre, et dont l'importance reste très discutée,

<sup>150</sup>Cic., *Att.*, II.6.1,

<sup>151</sup>Cf. Wendel, sv *Tyrannion*, dans *RE* VII A2, (1943), c. 1813.

mais qui semblent avoir constitué l'une des sources privilégiées de Pline l'Ancien, en particulier lorsque ce dernier prétend citer Eratosthène<sup>152</sup>.

Son homonyme gaulois, Varron de l'Atax, rédigeait en vers une *Chorographie* en trois livres traduite de celle d'Alexandre d'Ephèse<sup>153</sup>. Cicéron, lecteur d'Eratosthène, s'était attaché à écrire une *Géographie* dont le destin est incertain, mais qui nous révèle bien l'intérêt d'un honnête homme de la fin de la République pour les connaissances géographiques.

On touche ici du doigt l'un des problèmes essentiels à toute interprétation du sens des documents géographiques à la fin de la République et au début de l'empire: à partir de quel moment un dirigeant de l'empire ou de l'une de ses parties cesse-t-il d'être un *privatus* pour devenir un homme officiel, et à partir de quel point les documents qu'il utilise ou qu'il produit peuvent-ils être considérés comme officiels? Le problème se pose avec une acuité particulière dès que nous touchons à la difficile et irritante question de l'œuvre géographique du genre d'Auguste: M. Vipsanius Agrippa, le quatrième géographe du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, sur lequel nous aurons bientôt l'occasion de nous attarder; celui-ci fut en effet le premier à Rome à écrire un traité spécifiquement et exclusivement consacré à la géographie<sup>154</sup>, et s'inspira largement lui aussi d'Eratosthène, souvent à travers Varron. Était-ce là l'œuvre, destinée à l'usage de l'état, de l'homme d'état ou, comme l'indique Pline, une réalisation spectaculaire dès l'origine vouée exclusivement à un affichage monumental, et donc un ouvrage de propagande? Était-ce un projet

<sup>152</sup>D. Detlefsen. *Wermutungen über Varros Schrift de Ora Maritima*, dans *Hermes*, 21 (1886), p. 240-265; F. Münzer, *Beiträge zur Quellenkritik des älteren Plinius*, Berlin, 1897, p. 189 sq.; K. Sallmann; *Die Geographie des älteren Plinius in ihrem Verhältnis zu Varro*, Berlin, 1971, p. 6 sq.; H. Dahlmann, *RE Suppl.* VI, 1172 sq.; G. Boissier, *La vie et les œuvres de M. Terrentius Varro*, Paris, 1861. K. Sallmann, sv *Varro*.1, dans *DKP*, 1131-1139.

<sup>153</sup>Schanz-Hosius, I4, 1927, p. 312 sq.

<sup>154</sup>Si toutefois on exclut la *Chorographia* en vers de Varron de l'Atax.

géographique augustéen destiné à être à l'empire naissant ce qu'avaient été les documents des Bématistes à la conquête d'Alexandre ou le projet plus personnel de celui qui avait probablement été le plus grand voyageur de son temps? Nous pencherions plutôt pour la dernière solution. Les documents des Bématistes étaient avant tout des itinéraires, qui constituaient l'espace géographique pratique. Agrippa n'avait sans doute pas été étranger à la collecte et à la systématisation d'itinéraires dans l'empire. Son œuvre géographique obéissait sans doute néanmoins à un autre dessein. Elle témoigne en tout cas une fois encore de l'intérêt porté à la géographie par un homme d'état, politique et guerrier, du premier siècle avant notre ère.

Jules César, dans sa vision de la Gaule, semble, pour l'essentiel, reproduire les conceptions de Posidonius d'Apamée<sup>155</sup>, et accorde à la géographie une importance que les premières lignes de la *Guerre des Gaules* suffisent à démontrer; mais sa culture ne se limite pas à cette source. Il cite en effet nommément Eratosthène en compagnie d'autres auteurs grecs anonymes à propos du nom de la *silua Hercynia*<sup>156</sup>. Lorsqu'il décrit géographiquement la Bretagne<sup>157</sup>, parmi les auteurs anonymes

<sup>155</sup>Stahl, *Scienza*, p. 64 sq.

<sup>156</sup>BG, VI.24 (= fgt. III B, 118 Berger): (...) *circa Hercyniam siluam, quam Ertaostheni et quibusdam Græcis fama notam fuisse uideo, quam illi Orcyniam adpellant*. Le fait qu'elle ne soit connue que de réputation et que César groupe Eratosthène avec d'autres auteurs grecs exclut formellement que l'information provienne d'une carte.

<sup>157</sup>BG, V.13: *Insula natura triquetra, cuius unum latus est contra Galliam. Huius lateris alter angulus, qui est ad Cantium, quo fere omnes ex gallia naues appellantur, ad orientem, inferior ad meridem spectat. Hoc pertinet circiter milia passuum quingenta. Alterum uergit ad Hispaniam atque occidentem solem; qua ex parte est Hibernia, dimidio minor, ut æstimatur, quam Britannia, sed pari spatio transmissus atque ex Gallia est in Britanniam. Hoc in medio cursu est insula, quæ appellatur Mona. Complures præterea minores subiectæ insulæ existimantur, de quibus insulis nonnulli scripserunt dies continuos triginta sub bruma esse noctem. Nos nihil de eo percontationibus reperiēbamus, nisi certis ex aqua mensuris breuiores esse quam in continenti noctes uidebamus. Huius est longitudo lateris, ut fert illorum opinio, septingentorum milium. Tertium est contra septentrionem; cui parti nulla est obiecta terra, sed eius angulus lateis maxime ad Germaniam spectat. Hoc milia passuum octingenta in longitudinem esse existimatur. Ita omnis insula est in circuitu uiciens centum milia passuum.*



désignés comme *complures*, lorsqu'ils ne se perdent pas dans un passif sans visage, on a encore reconnu la double trace d'Eratosthène - et de Pythéas à tracers lui - aussi bien dans les termes de la description générale de l'île<sup>158</sup> que dans les données climatiques relatives à sa latitude<sup>159</sup>. On prête même au futur dictateur le calcul de la latitude de la Bretagne. C'est peut-être excessif. De son propre aveu, ses expériences semblent s'être en effet bornées à la mesure comparée de la durée des jours et des nuits en Gaule et en Bretagne à l'aide d'une horloge à eau; à défaut d'une mesure du jour solstitial, César pouvait au mieux espérer calculer la différence de latitude entre le continent et l'île; César ne nous dit rien d'un tel calcul.

On n'en finirait plus de disserter sur les progrès de la géographie entre le milieu du premier siècle avant notre ère et le second siècle de notre ère, à défaut de connaître précisément la situation avant cette date; on peut néanmoins aisément mesurer l'impact de la géographie en comptabilisant les toponymes géographiques qui, peu à peu, envahissent la littérature latine, et par-dessus tout la poésie<sup>160</sup>. En prose, Isidore de Charax, Pline, Pomponius Mela ou le roi Juba de Maurétanie sont autant de témoins de cet intérêt, sans oublier l'illustre Ptolémée. On pourrait continuer ainsi jusqu'au Bas-Empire, qui, à défaut de nous livrer de grands traités, nous a livré une abondante liste d'opuscules géographiques en langue grecque autant que latine, les nombreux excursus géographiques d'Ammien Marcellin, d'Orose ou d'Isidore de Séville, et les développements de Martianus Capella ou de Solin.

<sup>158</sup>Cf. Berger, *Fragments*, p. 376 sq.: Le texte de César est la transcription littérale des données contenues dans les frgts III B, 125-127 Berger (= Strab., I, C 103 et II, C 104; Diod. Sic., V. 21), qu'il s'agisse des toponymes ou des mesures.

<sup>159</sup>fgt. II C,12 Berger.

<sup>160</sup>R. Syme, *Military Geography at Rome*, dans *Cl. Ant.*, 7 (1988), p. 229 suggère que les digressions géographiques de Salluste ont été déterminantes dans ces progrès.

Mais familiarité ou intérêt ne sont pas nécessairement synonymes de qualité et d'efficacité, et il y aurait beaucoup à dire de la valeur et de la nature des informations géographiques disponibles. Le regretté sir Ronald Syme, dans l'un de ses derniers articles, avait bien mis l'accent sur deux limites qui apparaissent très vite lorsque l'on examine peu ou prou les informations géographiques que nous ont laissées les généraux romains à travers l'œuvre de Pline. La première est l'utilisation assez maigre qu'en fait Pline, qui semble curieusement considérer qu'elles n'apportent pas grand' chose au corpus géographiques. Strabon est aussi décevant lorsqu'après avoir vanté l'accroissement des connaissances dû aux progrès des armes romaines et parthes, il se borne pour l'essentiel à l'utilisation de sources géographiques plus anciennes<sup>161</sup>.

D'autre part, comme un nombre croissant d'auteurs le souligne aujourd'hui, la perception de l'espace qu'avaient les romains, généraux ou simples civils, semble s'être limitée à la conception totalement linéaire qu'imposaient les itinéraires<sup>162</sup>. Le résultat est que, s'ils pouvaient sans difficulté situer en termes de simple mesure de distance linéaire deux toponymes l'un par rapport à l'autre, fussent-ils aussi lointains que ceux que mentionnent les *Res Gestæ* d'Auguste<sup>163</sup>, la maîtrise conceptuelle d'espaces complexes leur était extrêmement difficile, surtout si l'on essayait de faire coïncider ces espaces complexes théoriques avec l'espace linéaire de la pratique. Le résultat évident est que lorsque les généraux

<sup>161</sup>*Ibid.*, p. 231.

<sup>162</sup>*Ibid.*, p. 249. Cf. surtout l'article majeur de T. Bekker Nielsen, *Terra incognita: The Subjective Geography of the Roman Empire*, dans *Mélanges R. Thomsen*, Aarhus, 1988, p. 148-161. L'auteur s'est fondé sur l'analyse des itinéraires commerciaux et sur les cheminements habituels des hommes, souvent aberrants pour montrer que la perception de l'espace qu'avaient les anciens n'était pas cartographique, et que même la combinaison d'itinéraires, qui impose une structure spatialisée de la représentation de l'espace, devait être un phénomène des plus rares. Cette argumentation, fondée sur la pratique, lui permet de rejoindre l'analyse du langage géographique et les conclusions qu'a pu en tirer P. Janni, *Mappa, passim*.

<sup>163</sup>Cf. Cl. Nicolet, *Inventaire*, p. 38 sq.

tentent de faire de la géographie, ils se trompent: ainsi Corbulon s'imaginant être parvenu aux Portes Caspiennes alors qu'il était devant la passe de Darial, aux Portes Caucasiennes<sup>164</sup>.

Sans vouloir faire à Agrippa de faux procès, il nous apparaît probable que son œuvre porte une grande part de responsabilité dans la dégradation qualitative de la culture géographique à Rome, ou, à tout le moins, qu'elle s'inscrit comme un jalon essentiel dans ce processus. Quoique tributaire de la science grecque dans la façon dont il envisageait la segmentation du monde habité, il allait la ruiner en lui substituant des données numériques plus tangibles qui réduisaient les espaces à des séries de mesures souvent difficiles à mettre en relation, mais plus parlantes. La décadence des grands traités grecs allait, à notre sens, ouvrir la voie à des abrégés plus maniables, et sans doute, parmi ceux-ci à l'abrégé du monde par excellence: la mappemonde.

On pourra s'étonner de ne pas voir mentionner ici le nom, pourtant illustre de Strabon, dont l'œuvre, probablement achevée dans ses grandes lignes en 8 avant notre ère, légèrement remaniée en 19 de notre ère est pourtant souvent considérée comme une émanation du pouvoir impérial, et comme l'instrument de son administration: le géographe n'avouait-il pas, au début de son œuvre écrire, pour l'utilité de l'homme d'état et des décideurs, et l'auteur de rappeler les désastres infligés aux empires par l'ignorance de la géographie? Certains auteurs récents ont largement insisté sur ce point, et, peut-être, à l'excès. E. Païs, au début de ce siècle, dans des études essentielles<sup>165</sup>, avait toutefois bien mis en évidence deux limitations au moins qu'il convient d'apporter à l'exemplarité du cas de Strabon en la matière. D'une part, en effet, l'ouvrage géographique en question ne semble

<sup>164</sup>Pline, *HN*, VI. 40.

<sup>165</sup>En particulier *Straboniana. Contributo allo studio delle fonti della storia e dell'amministrazione romana*, Turin, 1886 (réimp. anast., Bologne, 1977), p. 4 sq.

avoir connu que fort tardivement l'honneur de la publication, puisque c'est chez un contemporain d'Hadrien, Denys le Périégète, qui semble lié de près à Alexandrie, et peut-être même à la bibliothèque du Musée, que l'on rencontre la première utilisation de Strabon<sup>166</sup>; on note encore quelques traces de l'utilisation de cet auteur sous la plume d'Ammien Marcellin, mais son nom n'apparaît pour la première fois qu'à une époque fort tardive, et il est entièrement ignoré de Pline.

Les liens de Strabon et de la classe politique romaine semblent du reste assez réduits: Strabon a sans aucun doute bien connu Ælius Gallus, préfet d'Égypte, qu'il qualifie d'ami et de compagnon, ἀνὴρ φίλος ἡμῶν καὶ ἑταῖρος, et qu'il avait accompagné jusqu'à Syène lors de sa campagne contre l'Éthiopie<sup>167</sup>. Pour le reste, à l'exception d'un souvenir d'enfance qui n'entre pas ici en ligne de compte et qui ne suppose pas de liens développés avec la personnalité ainsi entrevue<sup>168</sup>, nous ne rencontrons qu'une attestation de rapports avec un personnage romain, lorsque Strabon nous dit qu'il a appris de Cn. Pison, gouverneur d'Afrique en 1/2 de notre ère et futur adversaire de Germanicus, que la Libye avait l'aspect d'une peau de panthère<sup>169</sup>. Comme le fait justement remarquer Stahl, lorsqu'Ælius Gallus partait en compagnie de Strabon, il emmenait plus avec lui un agréable compagnon de voyage que le géographe de l'expédition<sup>170</sup>. Le dossier ne va pas plus loin. Comme le faisait justement remarquer Païs, la *Géographie* de Strabon était plus propre à satisfaire la curiosité d'un public érudit de nobles d'Asie Mineure que les exigences administratives de l'empire<sup>171</sup>. Au

---

<sup>166</sup>Cf. A. Diller, *The Textual Tradition of Strabo's Geography*, Amsterdam, 1975, p. 4 sq. Sur le faible écho de Strabon, cf. aussi Stahl, *Scienza*, p. 81 sq..

<sup>167</sup>II.5.12, C 118

<sup>168</sup>Une simple mention de Servilius Vatia l'Isaurique (XII.6.2, C 568), mort alors que Strabon avait au plus 19 ans; cf. Païs, *loc. cit.*

<sup>169</sup>II.5.33, C 130.

<sup>170</sup>*Scienza*..., p. 81.

<sup>171</sup>*loc. cit.*

reste, alexandrin dans l'âme, le géographe semble avoir passé le plus clair de son temps dans l'ancienne capitale lagide, où il se lia d'amitié avec Ælius Gallus, pour ne faire à Rome qu'un bref séjour<sup>172</sup>.

Il n'en reste pas moins que les progrès des armes romaines étaient un moyen de reculer les limites du monde connu: Nombreuses furent les explorations ordonnées par les empereurs; nous en avons déjà mentionné plusieurs dont l'écho semble avoir été faible, et dont le caractère novateur est parfois douteux. D'autres ont été plus rapidement popularisées: Varron intégra le fruit des explorations de Pompée; le règne d'Auguste vit la découverte de la Vistule, qui semble mentionnée pour la première fois par Agrippa; Ælius Gallus a laissé, à la suite de son expédition, un mémoire qu'utilise Pline; et l'on pourrait croire que c'est un proconsul d'Afrique qui, en la personne de Cn. Pison, a livré à Strabon des informations inédites sur la Libye, lorsqu'il la comparait à une panthère:

ἔστι δ' ὥσπερ οἷ τε ἄλλοι δηλοῦσι καὶ δὴ καὶ Γναῖος Πείσων  
ἡγεμῶν γενόμενος τῆς χώρας διηγεῖτο ἡμῖν, εἰκυῖα  
παρδαλῆ· κατάστικτος γάρ ἐστιν οἰκῆσαι περιεχομέναις ἀνύδρω  
καὶ ἐρήμῳ γῆ· καλοῦσι τε τὰς τιαύτας οἰκῆσεις Αὐάσεις οἱ  
Αἰγύπτιοι.

(II.5.33, C. 130)

"Comme beaucoup l'ont montré et comme nous l'a dit Cn. Pison, qui a été proconsul de la région, on dirait une panthère: elle est en effet parsemée de taches constituées des lieux habités, entourés d'un désert sans eau. Les Egyptiens appellent ces lieux habités «Oasis». Une erreur fréquente consiste à ranger cette comparaison de la Libye avec une panthère dans la série des passages où les géographes renvoient pour

<sup>172</sup>Cf. E. Païs, *Intorno al luogo in cui Strabone compose la sua Geografia*, dans *Italia antica*, Rome, 1922, t. I, p. 267-316.

décrire les formes à des objets conventionnels, comme le fer de lance, l'arc scythe, le glaive, la semelle, etc...

Ce n'est pourtant visiblement pas le cas; la forme de la Libye n'est pas contestée: elle est trapézoïdale, et Strabon vient de le dire sans hésiter. De la peau de panthère, la Libye n'a pas la forme, elle a les taches. C'est une image destinée à donner au lecteur une impression visuelle de la dispersion des oasis qui sont sur le sable du désert comme les taches sur la peau de la panthère. Pison aurait-il disposé d'une carte? Il se serait agi alors d'une carte régionale; mais il n'en est rien: Pison confirme seulement un lieu commun de la littérature géographique, et entérine par son expérience personnelle la culture livresque du géographe...

Outre les nombreuses explorations dues aux armes et au commerce romains, l'avènement de l'empire et de la paix romaine ont certainement contribué à accroître les connaissances géographiques d'une façon que l'on n'a pas toujours bien mesurée, mais qui devait s'avérer déterminante pour la naissance de l'œuvre géographique à nos yeux la plus grande que nous ait léguée l'Antiquité, nous voulons parler de la *Géographie* de Ptolémée; non seulement celui-ci a en effet bénéficié d'une masse énorme de données chiffrées qu'il tirait souvent d'itinéraires, comme nous l'avons vu, mais encore il avait les moyens de distinguer entre deux catégories de villes: les villes ordinaires et les cités qui se distinguent: les  $\rho\omicron\lambda\epsilon\iota\varsigma \ \acute{\epsilon}\pi\iota\sigma\acute{\eta}\mu\alpha\iota$ . Ne voyons pas dans cette distinction l'image d'une hiérarchie des villes de l'empire. Il s'agit plus simplement d'un classement qui prend en compte la fiabilité de la position assignée à la ville: les villes épisèmes sont celles où des expériences ont été pratiquées et pour lesquelles on dispose au moins d'une coordonnée fiable pour la latitude, la seule que l'on sût alors calculer.

Vitruve (IX.71), et plus tard Plin (HN, VI,212 sq.), donnent tous les deux des listes de "climats" correspondant à une latitude donnée mesurée

d'après deux méthodes; la première prenait en considération le rapport de la longueur d'un *gnomon*, l'aiguille du cadran solaire, à son ombre, la seconde, plus simplement, était fondée sur la durée du jour le plus long<sup>173</sup>; plus simple en apparence, elle pouvait s'avérer délicate compte tenu de l'élasticité des heures et de l'approximation relative aux instruments de mesure du temps, sauf à utiliser une clepsydre. La première, malgré une fois encore, une relative approximation, présentait des erreurs acceptables: Rome, par exemple, était située dans le climat correspondant à un rapport de 8/9 de l'ombre au *gnomon*<sup>174</sup>. J. Soubiran<sup>175</sup> a montré le caractère erroné de cette mesure: si en effet on prend pour unité la longueur du *gnomon*, le rapport de l'ombre au *gnomon* nous est donné par la tangente de la latitude; or,  $\text{tg. } 41^{\circ}54' = 0,897$ , soit un rapport de 9 à 10, ce qui correspond à un demi degré d'erreur à peine, soit, tout de même, sensiblement la distance de *Terracina* à Rome. Ces expérimentations permettaient donc de produire des calculs relativement performants, dont Pline nous donne un bel exemple lorsqu'il situe la Vénétie et les villes de la plaine padane dans le septième climat, en particulier Plaisance, que mentionne également Vitruve<sup>176</sup> comme emblème de l'un des grands parallèles de la terre habitée. Or, à quelques minutes près, ces cités suivent d'assez près le tracé du parallèle 45° N.

<sup>173</sup>Les Tables établies par Hipparque permettaient théoriquement d'après l'élévation du soleil sur l'horizon, comme sur les sextants modernes, et d'après les heures de lever et de coucher du soleil et des étoiles de connaître les latitudes. On a quelque raison de douter que le voyageur ait pu, comme le pense A. Berthelot, *Les données numériques fondamentales de la Géographie d'Eratosthène à Ptolémée*, dans *RA*, 35 (1932), p.16, déterminer la position du lieu, à moins de se déplacer avec une clepsydre, objet pour le moins encombrant...

<sup>174</sup>Pline, *HN* VI, 217.

<sup>175</sup>Vitruve, *de L'architecture, Livre IX, édition, traduction et commentaire*, par J. Soubiran, Paris, 1969, p. 216.

<sup>176</sup>*Arch.* IX.1.1; Soubiran, *op. cit.*, n. ad loc., évoque les nombreuses hypothèses formulées à l'égard de la préférence ainsi accordée à Vitruve à la ville de Plaisance: serait-il originaire de la ville? aurait-il pratiqué dans cette cité quelque expérience gnomonique? On pourrait se demander si, tout simplement, les chiffres obtenus dans cette ville n'avaient pas montré qu'elle se situait exactement à 45° de latitude Nord.



Obtenir les informations nécessaires au calcul des latitudes n'exigeait ni un matériel ni des capacités exceptionnels, et l'opération, à défaut d'être quotidienne, était banale, puisqu'elle était nécessaire à la mise en place de cadrans solaires les plus élaborés et au calcul de leur analemme, qui devait être calé pour chaque latitude<sup>177</sup>, sous peine d'être erroné. Des entreprises colossales nous ont laissé le souvenir de certains de ces cadrans solaires, ainsi la construction de l'*Horologium Augusti*, au Champ de Mars, à proximité du Mausolée d'Auguste et de l'*Ara Pacis*, avec lesquels il constituait un ensemble monumental unique ont conduit à la mise en place d'un immense analemme dont la persévérance des archéologues a récemment porté au jour les restes, notamment ceux de l'horloge zodiacale qui indiquait chaque jour à midi, comme aujourd'hui encore l'obélisque de la place Saint Pierre, la position du soleil sur le Zodiaque<sup>178</sup>. Cet analemme a entièrement structuré le complexe monumental, puisque l'*Ara Pacis* se trouvait très exactement sur la ligne équinoxiale de ce *pelicinum* <sup>179</sup>.

Des réalisations plus modestes par leurs dimensions et de type variable ont été retrouvés un peu partout dans l'empire, en particulier en Campanie et à Dèlos<sup>180</sup>; mais on peut se demander si un lien quelconque

<sup>177</sup> Sur ces problèmes, cf. H. Diels, *Antike technik*, p. 168 sq.; E. Ardaillon, sv *Horologium*, dans *Daremberg et Saglio*, III.1, 257b-259a; A. Rehm, sv *Horologium*, dans *RE*, VIII, c. 2419 sq.; Hultsch, sv *Gnomon*, dans *RE*, VII, c. 1501; W. Kubitschek, *Grundriß der antiken Zeitrechnung*, p. 193 sq. S.-L. Gibbs, *Greek and Roman Sundials*, New-Haven / Londres, 1976.

<sup>178</sup> E. Buchner, *Horologium Solarium Augusti*, dans *RM* 87 (1980) [= id., *Die Sonnenuhr des Augustus*, Mayence, 1982], p. 57 - 77.

<sup>179</sup> E. Buchner, *Solarium Augusti und Ara Pacis*, dans *RM* 83 (1976) [= id., *Die Sonnenuhr des Augustus*, Mayence, 1982], p. 7 - 56. Cl. Nicolet, *Inventaire...*, p. 30 sq.

<sup>180</sup> Soubiran *op. cit.*, p.244 sq. Gibbs, *Greek and Roman Sundials*, New-Haven / Londres, 1976, p. 247 sq., donne le catalogue des cadrans solaires connus; nous le reproduisons ici en classant les trouvailles par ordre croissant de latitude: Basa (Soudan), 16°41; Mada' in Salih (Ar. Saoudite), 26°51; *Mons Claudianus* (Eg) 27°; Memphis, 29°52; Naukratis, 31°06; Alexandrie, 31°13; Jérusalem, 31°47 (2); Leptis Magna, 32°59; Dmeir (Syr), 33°38; Volubilis (3), 34°08; Palmyre(2), 34°36; Paphos, 34°45; Oumm el'Amed (Syr), 34°47; Lambèse, 35°31; Belo, 36°15; Kamiros, 36°20; Rhodes, 36°26 (4); Cherchel, 36°36; Cnide, 36°40; Mélos, 36°44 (2); Sidè, 36°45; Cos, 36°53 (4); Carthage (2), 36°54; *Acræ* (Italie), 37°04; Dèlos, 37°23 (19); Héraclée du Latmos, 37°30; Catane, 37°31; Tinos, 37°33; Kea (Gr), 37°38; Olympie, 37°38 (2);

était établie entre les divers éléments de cette masse d'informations. A lire Ptolémée, on ne peut guère répondre que oui, et tout ces cadrans solaires, selon le mot de Vitruve, était établis πρὸς τὰ ἱστορούμενα, "pour des lieux qui avaient été l'objet d'une enquête"<sup>181</sup>, c'est-à-dire pour des latitudes connues.

Mais il y a plus: deux cadrans solaires de voyage (pl. LXXVIII) ont été découverts, l'un en Italie, l'autre en France, au Crêt-Châtelard<sup>182</sup>; or, la particularité est la possibilité dont disposait leur utilisateur, à travers des manipulations que l'on ne connaît pas clairement, de régler le *gnomon*, mobile autour du centre d'un disque, d'après une liste de régions, figurée au dos de l'objet, auxquelles est affecté un chiffre reproduit sur le cadran: pointer le *gnomon* sur le chiffre correspondant devait permettre de régler le cadran pour la latitude en question. Cette liste est la suivante:

Rome		Crêt-Châtelard	
MAVRE(taniæ)	XXX	MAVRETAN(iæ)	XLS

Prosymnia (Gr), 37°38; Aphrodisias, 37°42 (2); Samos, 37°44 (2); Traianopolis (Gr), 37°51; Ephèse, 37°55 (3); Isthmia, 37°55; Corinthe, 37°56 (4); Pirée 37°57; Athènes, 38° (14); Claros, 38°00; Megara (Gr), 38°; Castroreale, 38°06; Tyndare, 38°08; Oropos (Gr), 38°17 (5); Chios, 38°23; Didymes, 38°35; Merida, 38°55; Kephalos, 39°; Pergame, 39°08 (4); Sébastè (Tr), 39°44; Samothrace, 39°46 (2); Lemnos, 39°53; Imbros, 40° 12; Pompéi, 40°45 (28); Herculaneum, (3) 40°47; Terracina, 41°17; Velletri, 41°41; Lavinia, 41°42; Amastris, 41°44; Ostie, 41°46 (10); Larinum, 41°48; Préneste, 41°50 (3); Rome, 41°53 (6, non compris l'*horologium Augusti*); Tivoli, 41°58 (2); Riano (It.), 42°06; Castel nuovo, 42°07; Otricoli, 42°25; Narbonne, 43°11; *Quadrante* (FR), 43°18; Volterra, 43°24; Salone, 43°31; Nîmes, 43°50; *Dorostorum*, (Bgr), 44°06; Tomes 44°10; Istropolis, 44°24; Pola 44°52; Marcianopolis (Bgr), 43°15; Gratianopolis (Grenoble), 45°11; Montagnana (It.), 45°14; Metulum (You), 45°16; Altino, 45°33 (3); Tergeste, 45°39; Aix les Bains, 45°41; Aquilée, 45°47 (14); Avenches, 46°53; Bettwiller (Fr), 48°52; Cannstatt (RFA) 48°47; Wiesbaden, 50°05; Evelette (B), 50°25; Siedengebirge (RFA) 50°38; Awans-Bierset (Belg.), 50°39. On voit ainsi que de 27° à 50° de latitude Nord, les informations disponibles restent nombreuses malgré l'état très lacunaire de l'investigation archéologique.

<sup>181</sup> *ibid.*, p. 254.

<sup>182</sup> Rome: cf. Diels, *Antike Technik*<sup>3</sup>, p. 189 fig. 63; W. Kubitschek, *Gundriß der Antike Zeitrechnung*, p. 202; J. Soubiran, *op. cit.*, p. 254 et fig. p. 255. - Crêt-Châtelard: cf. Gal de la Noe, *Cadran solaire antique trouvé au Crêt-Châtelard*, dans *BSNAF*, 1897, p. 3; Diels, *op. cit.*, p. 191, fig 64; Kubitschek, *loc. cit.*; Soubiran, *loc. cit.*

BITHYNI(æ)	XLI	BITHYNIAE	XLI
ITALIAE	XLII	ITALIAE	XLII
NARBON	XLIII	NASUMIEN	XXXIII
ANCON(is)	XLV	ANCONIS	XLIV
GALLIAE	XLVIII	GALLIAE	XLVIII
GERMA(niæ)	L	GERMANIAE	L
BRITAN(niæ)	LV	BRITANNIAE	LV
AETIOPI(æ)	XX	AETHIOPIAE	XX
AEGYPTI	XXXIII	AEGYPTI	XXXIII
HISPAN(iæ)	XXXV	HISPANIAE	XXXV
BABYLON	XXX	BAYLONIAE	XXXV
ILLYRI(e)	XXXVII	ILLYRIE	XXXVII
SYRIAE	XXXVIII	SYRIAE	XXXVIII
ARABIA	XXXVIII	ARABIAE	XXVIII
APHRICE	XXXX	AFRICAЕ	XLII

On voit ainsi que les latitudes étaient relativement connues, puisque les chiffres qui suivent chacune des principales régions de l'empire renvoient, semble-t-il, aux degrés de latitude tels qu'ils apparaissent sur les Tables de Ptolémée: la plupart des données de ces cadrans solaires de voyage correspondent en effet avec celles du géographe. Que ces documents fussent de strictes émanations de l'administration, voilà qui est néanmoins peu probable, même si, à l'évidence, ces objets ont été reproduits en assez grande série: les erreurs graphiques, tant dans la transcription des chiffres que dans celle des toponymes (*Nasumien* pour Narbonne...), sensibles dans les divergences que nous avons voulu souligner en les notant en caractères gras dans le tableau, montrent en effet que tous dérivent d'un même archétype, mais que les fautes s'y multiplient, ce qui exclut l'hypothèse d'un contrôle des documents. On remarque d'autre part que des régions extérieures à l'empire, même si elles ont été à l'occasion visitées par les armes romaines, figurent sur ces cadrans solaires de voyage. Sans doute faut-il donc voir dans ces documents, sans doute assez tardifs, à en juger par la graphie, l'équivalent ancien des montres qui, aujourd'hui, peuvent donner simultanément l'heure sous plusieurs latitudes, et de simples curiosités scientifiques.

L'usage que fait Pline des climats nous invite de fait à accorder à la connaissance des latitudes une place assez modeste dans la formation de la conscience géographique des Romains, même chez un administrateur et un érudit de son acabit, qui finit sa carrière comme préfet de la flotte de Misène: celui-ci en effet ne l'intègre en aucune façon dans sa description géographique. Les latitudes ne sont présentées au lecteur, à la fin des livres géographiques que "pour que rien ne manque à notre tableau du monde", comme une curiosité produite par la science grecque. De fait, la plupart des auteurs pensent que ces listes sont pour l'essentiel celles d'Eratosthène, avec les corrections que leur avait apportées Hipparque. C'est sans doute vrai en grande partie, car Pline oppose ces connaissances anciennes à la découverte récente de nouveaux climats. Si l'un d'eux, celui de Thulé, était connu depuis Pythéas, les trois autres, celui du Tanaïs aux rivages océaniques de la Gaule par la Dacie et la Germanie, d'une part, et ceux qui d'autre part passaient par Syène pour le premier, par Méroë et Ptolémaïs de Mer Rouge pour l'autre, étaient sans doute liés à l'expansion romaine.

Dans les autres listes, même, l'abondance des villes d'Italie septentrionale et centrale - nous excluons volontairement les villes de Grande Grèce - est tout à fait frappante: Rome, Pise, Lucques, Gênes, pour le 6<sup>e</sup> parallèle; Aquilée, Altino, la Vénétie, Crémone, Ravenne, Ancône, le Picenum, Rimini, Bologne, Plaisance et Milan pour le 7<sup>e</sup> parallèle. Ajoutons à cette liste les villes de Narbonne et de Vienne, en Gaule, de Tarragone en Espagne<sup>183</sup>, et nous ne pouvons qu'acquiescer la conviction que, si les parallèles ont été fixés par Eratosthène ou par l'un de ses successeurs, les listes, elles, ont bien été élaborées dans un contexte romain. Mais ces listes ne donnent pas une bien haute idée de la compréhension qu'en avait Pline, ni de la qualité du travail de compilation effectué par ses sources: non

---

<sup>183</sup>HN VI. 217 sq.

seulement, en effet, Pline hésite sans cesse entre une vision linéaire et une vision spatiale des parallèles, conçus tantôt comme des bandes climatiques, tantôt comme des lignes unissant les points situés à une même latitude, mais encore on note des erreurs particulièrement crapuleuses, en particulier si on les compare aux situations que leur assigne Ptolémée; c'est le cas par exemple lorsqu'il situe Sinope un parallèle plus bas que la latitude de Rome, alors que Nicomédie, Nicée, Chalcédoine sont pour lui à la même latitude que la capitale de l'empire, ou quand il situe Naples dans une autre zone climatique que la Campanie...

Enfin, on a l'impression que, dès qu'il passe à l'énumération des climats, Pline, même s'il parvient encore à grouper ensemble les toponymes d'un même pays ou d'une même province, n'a plus de conscience claire de la situation des villes les unes par rapport aux autres<sup>184</sup>, alors qu'en se fondant sur des itinéraires ou des périple, il pouvait les grouper selon un ordre logique. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la mention des latitudes conduit Pline à adopter une logique descriptive purement énumérative qui est en retrait évident par rapport à la logique séquentielle de ses descriptions chorographiques odologiques. On a vraiment l'impression que l'énumération des climats était entièrement indépendante de la perspective de représentation adoptée par Pline, et même qu'elle était incompatible avec elle.

A défaut de pouvoir normalement calculer les longitudes, les Anciens pouvaient obtenir des informations essentielles de l'observation simultanée des éclipses; on a du reste pu prétendre que ces observations simultanées avaient permis de calculer assez précisément les longitudes,

---

<sup>184</sup>Pensons par exemple au 5<sup>e</sup> parallèle et à la série Ténédos, Abydos, Skepsis, Ilion, Mont Ida, Cyzique, Lampsaque, Sinope, Amisus, Héraclée de Pont. (*HN* VI. 216), énumérée selon un ordre totalement aléatoire

jusqu'à rendre possible la construction de la carte de Ptolémée<sup>185</sup>. Il est certain que de telles expériences ont eu lieu: Pline (*HN*, II. 180) peut ainsi comparer les heures auxquelles une même éclipse avait été observée en Orient et en Occident. Le premier mai 59, une éclipse de soleil s'était manifestée en Campanie entre la 7<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> heure du jour, tandis qu'en Arménie, Corbulon l'avait vue entre la 10<sup>e</sup> et la 11<sup>e</sup> heure du jour<sup>186</sup>; de telles informations étaient disponibles pour des éclipses antérieures, comme celle qui avait été perçue par Alexandre à Arbèles et par d'autres en Sicile. Mais il est particulièrement remarquable que Ptolémée ne semble pas se fonder sur de telles observations pour calculer les latitudes, mais encore que ni Corbulon dans ses *Mémoires*, ni Pline, quoiqu'il fût œuvre de géographe n'aient tenté d'en tirer des informations relatives aux positions absolues des lieux concernés.

Les références aux climats n'avaient de sens que dans le cadre d'une représentation spatialisée et cartographique de l'espace qui semble cruellement faire défaut à l'Encyclopédiste; elles se réduisaient donc pour lui au rang de simple curiosité scientifique. Il n'y a guère lieu de douter que Pline ne fût à cet égard représentatif des autres dignitaires du régime.

Il nous faut bien, dès lors, poser le problème des sources documentaires à l'origine de la connaissance qu'avaient du monde les administrateurs romains. Pour peu qu'elles aspirassent à un degré acceptable de précision, elles nous semblent avoir été littéraires. Nous avons vu que les cartes d'Eratosthène et de Strabon sont largement des documents plus fantômatiques que réels, des "cartes en prose", et que les

---

<sup>185</sup>A. Stückelberger, *Die geographische Ortsbestimmung und das Problem der Synchronen Zeitmessung*, dans *Sciences et techniques à Rome (= Etudes de Lettres, Janvier-Mars 1986)*, Lausanne, 1986, p. 87-102

<sup>186</sup>K. Sallmann; *Die Geographie des älteren Plinius in ihrem Verhältnis zu Varro*, Berlin, 1971, p. 44 sq.

celles de l'atlas de Ptolémée semblent de facture et de diffusion très tardive; quant à la "carte d'Agrippa", non seulement nous verrons que son influence quantifiable semble réduite, mais encore que nous serons amenés à remettre en cause son existence-même.

On pourrait supposer que quelque chose des cartes susceptibles d'éclairer les administrateurs nous est parvenu à travers les illustrations de la *Notitia Dignitatum*. Ce texte, très controversé, nous est connu par une série de copies de la fin du Moyen Age, exécutées à partir d'un *codex unicus* aujourd'hui en grande partie perdu, mais dont des fragments ont été mis en vente sur le marché britannique à la fin du siècle dernier<sup>187</sup>: le fameux *codex Spirensis*.

On trouve en effet, dans ce document, qui dresse la liste des fonctions de l'empire dans les premières années du Ve siècle de notre ère, un grand nombre d'illustrations: des listes de toponymes correspondant à un district administratif, présentées sous la forme d'allégories classées en tableau, et des cartes. Mais ces "cartes" n'en ont que l'apparence: dans les illustrations les plus élaborées, on rencontre le tracé des fleuves et des montagnes, des vignettes à l'image de villes, toutes conçues strictement sur le même modèle, les lignes côtières, fermées dans le cas d'îles (pl. XXXIX), ou partiellement représentées dans le cas de tronçons de côtes, par exemple dans la région de Trébizonde (pl. XLI.2. *Dux Armeniæ*). Mais elles ne respectent en rien l'esprit de cartes réelles. Certaines de ces illustrations, comme celle du *Comes per Isauriam* (pl. XLI.3) deviennent à leur tour de véritables tableaux. Les vignettes, on s'en souvient, peuvent également y représenter des villes, des camps, des provinces entières (*Vicarius Britanniarum*), voire des diocèses (pl. XXXIX). La même île, pourvue de

<sup>187</sup>H.Omont, *Le plus ancien manuscrit de la Notitia Dignitatum*, dans *MSNAF*, 51 (1891), p. 225-244. Le manuscrit le plus fidèle à l'original semble être le *Monacensis*, dont nous avons tirés nos planches, à la suite d' O. Seeck.



vignettes identiques, peut désigner l'ensemble des Bretagnes (*Dux Britanniarum*), l'île de Bretagne (*Comes Britanniae*), ou une portion de celle-ci (*Comes litoris Saxonici per Britanniam*). La "carte" destinée à mettre en évidence le champ de compétences du *Vicarius Britanniarum* (pl. XXXIX.4) nous montre cinq vignettes auxquelles correspondent cinq légendes qui nous correspondent en réalité, non à des villes, mais aux provinces qui composent le diocèse:

*Britannia Prima* (d): c'est l'Ouest de l'île.  
*Britannia Secunda* (e): le Kent actuel.  
*Flavia Cæsariensis* (f): la région de Londres.  
*Maximia Cæsariensis* (b): la région de York.  
*Valentia* (f): l'Angleterre septentrionale.

Il est clair, et le fait a déjà été remarqué, que même en adoptant l'orientation au Sud qui semble se dégager de cette carte, la disposition de ces toponymes est aberrante, même si l'on tente de la mettre au compte d'un schématisme délibéré<sup>188</sup>. Les mêmes remarques se dégagent de la représentation, cartographiquement beaucoup plus élaborée, de l'Égypte (*Dux Thebaïdos*, pl. XL.3). Si l'île de *Philæ* est en effet bien individualisée et comme île et comme le point le plus en amont du fleuve mentionné sur l'illustration, il apparaît clairement, lorsque l'on reporte les toponymes anciens sur un fond de carte moderne, que ni la situation des toponymes sur l'une ou l'autre rive, ni la suite de ces lieux selon une progression le long de l'axe du fleuve ne sont respectés<sup>189</sup>. Ailleurs, c'est la ville d'*Amida* (Diyarbakir), qui est représentée deux fois, et dans les deux cas sur la mauvaise rive du Tigre (pl. XLI.1).

<sup>188</sup>C.E. Stevens, *The Notitia Dignitatum in England*, dans R. Goodburn et P. Bartholomew (édd.), *Aspects of the «Notitia Dignitatum»*, (BAR, Int. Ser., 15), Oxford, 1976, p. 215 sq.

<sup>189</sup>Cf. Price, *The Limes of Lower Egypt*, dans R. Goodburn et P. Bartholomew (édd.), *Aspects of the «Notitia Dignitatum»*, (BAR, Int. Ser., 15), Oxford, 1976, p. 143-154 et fig. 8.

L'illustration du *Comes Limitis Ægypti* (pl. XL.4), au milieu de vignettes d'où sortent des enseignes militaires, qui indiquent qu'il s'agit de camps militaires, montre que son auteur connaissait sans doute des mappemondes: il a, par exemple, choisi de représenter, sous la forme de deux triangles associés, les Pyramides, qui n'ont rien à voir avec son sujet, mais qui semblent avoir été régulièrement représentées sur les cartes tardives, jusqu'à être confondues avec des montagnes<sup>190</sup>, dont le symbole cartographique était très voisin, et un quadrupède dont on ne sait s'il faut y voir quelque canidé ou une autre créature. Là encore, les cartes anciennes, la mosaïque de Madaba, par exemple, où plus tard, la cartographie médiévale, nous montrent que ce type de représentation était une pratique courante pour les anciens cartographes. Mais, comme dans les cartes précédentes, les cités sont disposées sans ordre.

C'est que les "cartes" de la *Notitia Dignitatum* ne sont pas à proprement parler des cartes, mais un jeu iconographique destiné à illustrer et à embellir un texte et dans lequel le peintre a montré ses quelques connaissances géographiques en glosant le texte: en les dessinant, il ne s'est pas vraiment départi du tableau en colonnes qui peut indifféremment être retenu dans la *Notitia* en lieu et place de ces cartes.

Il semble donc difficile de voir dans les illustrations de la *Notitia Dignitatum* une expression directe ou indirecte des cartes en usage dans l'administration romaine, et ce bien que le même *codex Spirensis* portât l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Notitia Dignitatum*, deux textes liés de près à une tradition administrative; mais on tend à admettre aujourd'hui<sup>191</sup> que ce regroupement exprime l'intérêt particulier du commanditaire pour la chose militaire: l'*Itinéraire d'Antonin*, quoique dérivé, sans doute d'assez

<sup>190</sup>Cf. Julius Honorius, 42.

<sup>191</sup>J.N. Reed, *Pattern and Purpose in the Antonine Itinerary*, dans *AJPh*, 99 (1978) 228-254.

loin, de documents publics, semble avoir été un document à usage entièrement privé; quant à la *Notitia*, quoique son sens demeure controversé, il semble bien qu'il manque parfois d'unité chronologique et qu'il ait été le fruit d'une compilation de documents variés destiné à un simple particulier, qui aurait fait ajouter au texte, pour accroître à son esthétique, des illustrations nombreuses, parmi lesquelles figurent ces cartes; elles révèlent, certes, la culture cartographique du copiste, mais elles semblent avoir été réalisées tout exprès pour l'édition du texte et ne reflètent en rien quelque document élaboré par l'administration romaine.

En réalité, se poser le problème du rôle de la cartographie dans la perception géopolitique du monde que pouvaient avoir les hauts fonctionnaires romains équivaut largement à se demander quelle place tenait la cartographie dans la formation de la conscience géographique des individus. Il est indéniable en effet que des cartes ont existé et circulé; il fallait donc bien qu'elles eussent quelque utilité, même si cette utilité n'était pas strictement du domaine de ce que nous considérerions aujourd'hui comme l'utilité pratique. Quelle que soit la façon dont on aborde le problème, on se trouve très rapidement confronté à une difficulté de taille. D'une part, en effet, si l'apprentissage de la cartographie dans l'éducation était à la fois précoce et soutenu, on serait en droit de s'attendre à ce que la cartographie occupe une place importante dans l'imaginaire géographique, ce que semblent infirmer les études récentes, qu'elles relèvent de l'anthropologie historique ou de l'histoire commerciale<sup>192</sup>. D'autre part, la piètre qualité apparente des cartes manuscrites disponibles et les nombreuses incertitudes propres à la géographie d'un monde en expansion, nous invitent à relativiser les potentialités offertes par l'usage

---

<sup>192</sup>Cf. P. Janni, *Mappa...*, et T. Bekker Nielsen, *Terra incognita: The Subjective Geography of the Roman Empire*, dans *Mélanges R. Thomsen*, Aarhus, 1988, p. 148-161

éventuel de tels documents. Un seul principe d'explication nous permet d'échapper à cette aporie: il nous impose de replacer aussi précisément que possible la cartographie dans la hiérarchie des sources de la pensée géographique et dans les étapes de son apprentissage.

Nous sommes malheureusement très mal enseignés sur la place de la géographie dans le système scolaire<sup>193</sup>. Les trois seuls exemples que nous en ayons sont tous tardifs, passent au moins en partie par la médiation d'une carte, et s'appliquent à un niveau d'enseignement qui n'est pas inférieur à celui du rhéteur<sup>194</sup>, et, si l'on n'a pas de raison de douter que la *Périégèse de la Terre habitée* de Denys soit bien un manuel de géographie de l'époque d'Hadrien, on ne lui connaît pas d'équivalent latin avant une époque récente, et on aimerait bien savoir précisément à quel public il était destiné. Chr. Jacob parle "d'enfants"<sup>195</sup>; c'est en tout cas ce que sembleraient indiquer la forme poétique - on pourrait aller jusqu'à dire "homérique"- et les dimensions de ce poème (à peu près un chant d'Homère). Il semble raisonnable de penser que l'apprentissage élémentaire de la géographie s'effectuait à travers l'œuvre des poètes grecs, Homère en tête, et latins, qui fourmille, il est vrai, de références géographiques: on n'oubliera pas, du reste, que Cratès de Mallos ou Eratosthène furent des commentateurs d'Homère, et que la question de l'exactitude de la géographie homérique est au centre des débats des principaux géographes grecs, à commencer par Strabon, qui consacre à ce

<sup>193</sup>Ni H.-I. Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris, 1948, ni M.L. Clarke, *Higher Education in the Ancient World*, Londres, 1971, ne mentionnent la géographie dans leur tableau de l'éducation dans l'Antiquité.

<sup>194</sup>Ce sont ceux, que nous avons déjà étudiés, d'Eumène, à Autun, de Julius Honorius, et de Cassiodore à Vivarium. Le plus ancien de ces trois exemples, celui d'Eumène remonte à la tétrarchie. Kubistchek, sv *Karten*, dans *RE*, X.2 (1919), c. 2121 sq. énumère ces témoignages sans trancher sur la place de la cartographie, ni sur celle de la géographie dans le système scolaire et universitaire.

<sup>195</sup>*La Description de la terre habitée de Denys d'Alexandrie ou la leçon de géographie*, Paris, 1990, p. 13.

sujet une part importante de son premier livre<sup>196</sup>. La "géographie" ne devait pas être l'objet d'un enseignement spécifique, mais intervenir comme une série de gloses chorographiques des textes littéraires étudiés. Dans ce contexte, les listes de toponymes typologiquement classés, telles qu'elles apparaissent chez Julius Honorius, chez Vibius Sequester ou chez le pseudo-Plutarque constituaient sans doute une base documentaire très adaptée. Les mappemondes chorographiques à grande nomenclature, plus fondées sur une logique de remplissage que sur le dessein de reproduire les positions des lieux, pouvaient également être utilisées en ce sens. Rares sont, à Rome, ceux qui s'intéressent spécifiquement à la géographie. Encore est-ce le plus souvent pour se plaindre de l'aridité littéraire du sujet<sup>197</sup>. Les préoccupations littéraires semblent alors l'emporter à tous points de vue sur l'intérêt utilitaire de l'argument.

La géographie au sens où l'entend Ptolémée ne devait en revanche apparaître que comme une discipline connexe de l'astronomie, et, partant, faire appel à d'autres documents. Les anciens étaient sans doute plus habitués que nous ne le sommes à l'abstraction, et ils étaient formés dès l'éducation élémentaire à la pratique de la *Fantasia logikè*, à la possibilité de reconstruire en idée des figures décrites par l'expression orale ou écrite<sup>198</sup>. Les cartes, handicapées par les difficultés et les défauts que nous avons eu l'occasion de signaler n'avaient donc pas alors la nécessité qu'elles ont aujourd'hui. A preuve l'étrange fortune dont devait jouir, jusqu'à l'époque moderne, la *Périégèse de la Terre habitée* de Denys d'Alexandrie. Cette description en vers d'une mappemonde, rédigée sous le règne

<sup>196</sup>Cf. G. Aujac, *Strabon...*, p. 18-36.

<sup>197</sup>Pline, *HN*, *Præf.*, 12; Cic., *Att.*, II.6.1; Mel., I.1; Solin, *Præf.*, 2-4; Amm. Marcell., XV.9.7; XXII.15.25.

<sup>198</sup>Chr. Jacob, *La carte écrite: sur les pouvoirs imaginaires du texte géographique en Grèce ancienne*, dans A.-M. Christin, *Espaces de la lecture*, Paris, Centre Pompidou, 1988, p. 230-240.

d'Hadrien fut deux fois traduite en latin, et devait devenir le fer de lance de l'enseignement de la géographie jusqu'en pleine époque moderne<sup>199</sup>.

La multiplication des opuscules géographiques, de qualité plus que variable, à l'époque impériale montre assez la démocratisation de l'intérêt porté à la géographie pendant cette période, mais aussi le relatif recul de l'influence des grands traités de tradition hellénistique, grands rivaux des cartes, dans la même période. Ils témoignent à notre sens à la fois de la prééminence des textes sur les cartes, et d'une certaine façon, sans doute, le développement d'une cartographie qui semble avoir pris en partie la place des grands traités, que les opuscules peuvent difficilement avoir suffi à occuper.

On pourrait multiplier les exemples qui démontrent précisément le poids et le rôle de la tradition littéraire de la géographie dans la formation de représentations géographiques. Récemment, J.-M. Bertrand vient de consacrer quelques développements exemplaires à ce sujet, et a montré que la culture littéraire pouvait être à l'origine de représentations aussi erronées que tenaces du monde et de ses parties<sup>200</sup>.

Est-ce à dire alors que la cartographie n'a joué aucun rôle dans la représentation du monde des grands de Rome? Sans doute serait-ce faire fi des cartes que nous savons avoir existé. Dans l'état de notre documentation, nous les rencontrons principalement dans deux situations. Tantôt on les donne comme les synthèses les plus réduites, et donc les plus parfaites, du Tout; elles sont alors l'apanage du philosophe; tantôt on les trouve chez le rhéteur, c'est-à-dire dans l'enseignement supérieur. On les rencontre ainsi

---

<sup>199</sup>Cf. Chr. Jacob, *L'œil et la mémoire: sur la Périégèse de la Terre habitée de Denys*, dans Chr. Jacob et F. Lestringant (édd.), *Arts et Légendes d'espace*, Paris, 1981, p. 21 sq.; id., *Géographie et Culture en Grèce Ancienne*, thèse dactylographiée pour le Doctorat d'Etat, Paris, EPHES, 1987; id., *La Description de la terre habitée de Denys d'Alexandrie ou la leçon de géographie*, Paris, 1990.

<sup>200</sup>J.-M. Bertrand, *De l'emploi des métaphores descriptives par les géographes de l'antiquité*, dans *DHA*, 15.1 (1989), p. 63-73.

aux Ecoles Méniennes d'Autun<sup>201</sup>, où furent formés nombre de fonctionnaires impériaux. Elles sont instrument de l'éducation chez le rhéteur Julius Honorius, dont l'ouvrage apparaît comme le commentaire d'une carte<sup>202</sup>, puis au monastère de Vivarium<sup>203</sup>, et certains pensent que l'épigramme qui décrit une carte rédigée à l'initiative de Théodose II était destinée à l'Université de Constantinople<sup>204</sup>. La cartographie occupait donc dans l'acquisition des connaissances géographiques une place qui devait être relativement élevée, du moins dans l'Antiquité tardive. Elle fait suite, en effet, à l'enseignement élémentaire et précède de peu l'entrée au service de l'état. En ce sens, sa position semble fortement comparable à celle qui paraît avoir caractérisé la cartographie arabe, dont le rôle dans la formation des fonctionnaires ne semble plus à démontrer.

Il nous faut toutefois tempérer les espoirs que pourrait faire naître cette fonction de la cartographie. D'une part, en effet, les seuls témoignages disponibles ne remontent pas au-delà de la tétrarchie. Même s'ils constituent indéniablement un modèle possible, toute extrapolation de ce modèle à des périodes antérieures relève donc nécessairement de l'hypothèse. D'autre part, ces cartes semblent n'être d'une certaine façon qu'un pis-aller dans l'acquisition du savoir géographique: considérées comme une facilité apportée au public<sup>205</sup> par rapport aux ouvrages écrits; sans doute extrêmement déformées, elles nécessitent des corrections de la part des enseignants<sup>206</sup>, ce que justifient largement les nombreuses erreurs

<sup>201</sup>Eumène, *Pro inst. schol. (Paneg. Lat., V = IX Bæhrens)*, 20.2 -21.

<sup>202</sup>Cf. *supra*, p. 000 sq.

<sup>203</sup>Cassiodore, *Inst. div.*, I. 25.

<sup>204</sup>W. Wolska, *La carte de Théodose II: sa destination*, dans *Travaux et Mémoires*, 5 (1973), p.274-279. L'épigramme se trouve à la fin de la *Diuisio Orbis*, cf. Riese, *GLM*, p. 19 sq. = *Anth. Lat.*, 724 Riese.

<sup>205</sup>Eumène, *loc. cit.*, *Quo manifestius oculis discerentur quæ difficilius percipiuntur. auditu*. cassiodore s'exprime en des termes comparables.

<sup>206</sup>Julius Honorius, § 22, qui devait apporter des informations qui n'apparaissent pas dans le modèle que ses étudiants avaient sous les yeux.



et déformations qui semblent les avoir caractérisées. Elles avaient la qualité pédagogique de mettre sous les yeux une vision globalisante et structurée des réalités géographiques que les textes ne pouvaient fournir; mais, à en juger par le commentaire qu'en faisait Julius Honorius, elles débouchaient surtout sur l'acquisition par les élèves de listes de toponymes classées par le maître selon leur nature et leur région: pour plus de précisions, les mappemondes qu'utilisaient ces professeurs devaient rapidement s'avérer insuffisantes. Enfin, ces cartes, au même titre que les ouvrages littéraires, semblent moins avoir eu pour but de reproduire un état historique précis du monde qui aurait pu devenir une base pratique de l'administration, que d'offrir une certaine vision transcendante du monde habité, civilisé et connu, en un mot du monde romain. C'est une donnée presque permanente des descriptions de cartes à l'époque romaine que d'y trouver la preuve matérielle de l'universalité de la conquête, de la domination et de la culture romaines.

La condamnation à mort du consulaire Mettius Pompusianus pour avoir fait peindre dans sa chambre à coucher, et exhibé, une mappemonde, dont il était probablement l'auteur, constitue, pour le Haut-Empire, un témoignage ambigu. Il atteste, c'est certain, la familiarité d'un représentant de l'aristocratie sénatoriale avec le fait cartographique; mais il en montre aussi les limites, puisque la possession d'une telle carte a pu être inscrite dans le dossier d'accusation au nombre des pièces à charge... Nous sommes d'autre part dans un cas extrême où la carte n'avait pas pour fonction d'être consultée, puisqu'il s'agissait selon toute vraisemblance, comme nous l'apprend Dion Cassius, d'une fresque<sup>207</sup>.

---

<sup>207</sup> Sur ces divers points, cf. *supra*, p. 308 sq., et notre article *L'affaire Mettius Pompusianus ou le crime de cartographie*, dans *MEFR(A)*, 95 (1983), p. 677-699. Suétone, *Domit.*, 10, ne mentionne qu'une carte sur parchemin; Dion Cassius, LXVII.12, est en revanche formel et indique que cette carte était reproduite sur les murs de la chambre à coucher de Mettius Pompusianus. La carte de parchemin mentionnée par

Un texte de Properce est donc le seul document du Haut-Empire à attester la recherche volontaire dans une carte d'informations géographiques méconnues<sup>208</sup>: il met en scène une jeune femme occupée à suivre sur une carte les pérégrinations militaires de l'objet, absent, de ses feux. Mais cette consultation ne caractérise-t-elle pas, dans ce cas, l'inculture d'une personne - une femme! - qui, par définition, n'a pas eu accès aux grands traités ni à la culture de "l'honnête homme"? Les renseignements que recherche la jeune femme sont en effet assez triviaux, puisqu'ils ont trait à la localisation de l'empire parthe... Sans doute n'est-ce pas un hasard si le poète place précisément une carte dans les mains d'une jeune femme. Les textes, d'abord plus difficile, étaient aussi plus riches d'enseignements, mais ils étaient l'apanage de l'homme civilisé par excellence, mâle, romain et aristocrate.

En matière de cartographie, il semble qu'entre le cartographe-philosophe partageant la vision des dieux et le simple utilisateur de cartes existe un gouffre qualitatif immense, que suels venaient combler les textes. Il est indéniable que les cartes ont été les instruments de l'apprentissage de la géographie aux III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> s., toutes dates auxquelles les cartes sont bien attestées dans les écoles; à la même époque, les félicitations adressées par Julien à Alypius pour lui avoir envoyé une carte dont les tracés étaient supérieurs à ceux des cartes précédentes<sup>209</sup>, pour être un *topos*, montrent au moins que le jeune César avait déjà eu des cartes entre les mains et qu'il se considérait lui-même comme assez familier de celles-ci pour juger des qualités de l'une d'entre elles, se présentant ainsi sous les traits du cartographe-philosophe.

---

Suétone était sans doute le modèle de celle qui fut peinte sur les murs de la chambre à coucher.

<sup>208</sup>*El.*, IV. 3, 35-40.

<sup>209</sup>Julien, *Epist.*, 10, 403 c.

Au Moyen Age, encore, les cartes devaient jouer un rôle analogue. A la fin de l'empire romain donc, et peut-être dès le Haut Empire, la cartographie semble avoir pu occuper dans la formation des fonctionnaires une place conséquente; mais l'utilisation des cartes géographiques par les fonctionnaires ne semble pas avoir jamais dépassé le cadre de l'école, où leur fonction était au moins autant de proposer une certaine vision du monde et de l'empire que de jeter les bases géographiques de l'administration<sup>210</sup>; or, c'est très exactement là la fonction que le rhéteur Eumène assigne à une carte après avoir été spécialement envoyé à Autun par Constance-Chlore pour remettre sur pied la pépinière de fonctionnaires qu'étaient les Ecoles Méniennes<sup>211</sup>. La cartographie semble donc avoir occupé dans l'acquisition du savoir géographique une place variable: a mi-chemin de l'apprentissage élémentaire et de l'approfondissement de la connaissance du contenu des régions, elle paraît n'avoir été qu'un moyen pédagogique de faciliter l'acquisition de données générales; elle pouvait néanmoins occuper le sommet de la hiérarchie du savoir géographique: elle n'était plus alors un mode d'apprentissage de la géographie, mais la preuve de la maîtrise définitive d'une science de la part d'un individu donné. C'est

<sup>210</sup>On peut sans doute appliquer aux fonctionnaires romains le jugement formulé par A. Miquel, *Cartographes arabes*, dans *Cartes et Figures de la terre*, Paris, Centre G. Pompidou, 1980, p. 54: «ces gérants de la chose publique n'ont rien à faire d'une connaissance générale de la terre, ni de donnée savantes, théoriques. Les chiffres qui les intéressent ne sont pas ceux des longitudes ou des latitudes, mais ceux, bien réels, qui donnent un visage aux choses; espèces sonnantes et trébuchantes du fisc, superficie des terroirs cultivés, quantité des récoltes, longueur des étapes et nombre des relais de poste, effectifs des garnisons. La cartographie s'efface devant le cadastre, la çûra devant l'itinéraire et le globe terrestre devant la réalité des pays de l'Islam, province par province» .

<sup>211</sup>Eumène, *loc cit.*: *Videat præterea in illis porticibus et cotidie spectet omnes terras et cuncta maria et quicquid inuictissimi principes urbium, gentium, nationum, aut pietate restituunt, aut uirtute deuincunt, aut terrore deuinciunt (...) Ibi fortissimorum imperatorum pulcherrimæ res gestæ per diuersa regionum argumenta recolantur, dum calentibus semperque uenienteibus uictoriarum nuntiis reuisuntur gemina Persidos flumina et Libyæ arua sitentia et conuexa Rhæni cornua et Nili ora multifida dumque sibi ad hæc singula intuentium animus adfingit aut sub tua, Diocletiane Auguste, clementia Ægyptum furore posito quiescentem aut te, Maximiane inuicte, percussa Maurorum agmina fulminantem aut sub dextera tua, domine Constanti, Batauiam*

dans ce sens que s'expriment les cartographes de Théodose II lorsqu'à la fin de leur épigramme, ils résument ainsi la genèse du contenu de leur carte:

*Sed tamen hoc tua nos docuit sapientia, princeps.*

(GLM, p. 20 [= *Anth. Lat.*, Riese, c. 724], v. 12)

"Mais c'est ta science, ô notre prince, qui nous a donné ces enseignements".

Si les cartes ont donc joué dans le formation géographique des fonctionnaires impériaux un rôle réel, qu'il faut se garder de minimiser, il faut également savoir le relativiser. L'apprentissage des mappemondes a bien pu constituer un élément de l'éducation; l'effet semble néanmoins en avoir été relativement limité. Ammien Marcellin nous en donne l'exemple, qui, quoiqu'il ait probablement eu, nous le verrons, un archétype de la Table de Peutinger entre les mains, il n'en reste pas moins que sa vision du monde se fonde principalement sur des documents écrits. Lorsqu'il décrit la géographie, c'est à travers une conception linéaire et vectorisée de l'espace qui reproduit le cheminement idéal d'un voyageur: ainsi lorsqu'il décrit la Syrie à partir du point de vue de qui emprunterait, du Nord au Sud, la *Strata Diocletiana* (XIV.8.5 sq.). Mais lorsqu'il s'agissait de passer à l'action, d'autres documents, plus immédiatement utiles, étaient employés: nous voulons parler des itinéraires, qui, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> s., qui scelle l'acte de naissance de la cartographie moderne, ont constitué l'ossature de la géographie utilitaire. Que ces documents aient pu à l'occasion avoir une forme aux limites de la cartographie nous est garanti par Végèce; le fait semble néanmoins être demeuré assez marginal et n'avoir pas eu trait à des réalisations que nous caractériserions aujourd'hui du nom de cartes.

Au bout du compte, un sénateur de Rome pouvait sans choquer, faisant le panégyrique de son empereur, attribuer aux seuls voyages du fonctionnaire qu'il avait été les connaissances géographiques du maître de l'empire et du monde:

*Cognouisti per stipendia decem mores gentium,  
regionum situs, opportunitates locorum et diuersam  
aquarum cœlique temperiem.*

(Pline J., *Paneg. Traian.*, 15.3)

C'est une raison supplémentaire de prêter une attention particulière au plus grandiose et au plus original des documents cartographiques que nous ait livrés l'Antiquité: la célèbre Table de Peutinger, qui cumule les caractéristiques d'une carte chorographique, d'une mappemonde et d'un itinéraire.

CHAPITRE TROISIEME:  
LA TABLE DE PEUTINGER<sup>1</sup>  
(PL. LXXXIX-XCIX)

Il est difficile, impossible presque, d'aborder une étude de la cartographie ancienne sans évoquer la très célèbre Table de Peutinger. Cette carte, autrement connue sous la référence, plus prosaïque, *Codex Vindobonensis* 324, dont il est devenu habituel, pour revues et monographies, de parer leur couverture, est aujourd'hui comme le symbole vivant de la cartographie romaine et, en un mot, du génie romain<sup>2</sup>. Il est vrai que son double caractère itinéraire et géographiquement aberrant en faisait l'antithèse idéale de la science grecque. D'un côté, on rencontrait la spéculation astronomique et la gratuité intellectuelle, de l'autre l'inventaire du monde et le poids de la bureaucratie romaine, sur lesquels planent les ombres pesantes d'Agrippa et d'Auguste. Pourtant, malgré l'importance intrinsèque d'un document aussi riche, les études détaillées de cette œuvre exceptionnelle ne sont pas légion<sup>3</sup>.

<sup>1</sup>Les références à la Table de Peutinger seront données non dans la segmentation de Miller, qui postule l'existence originale, contestée, de douze segments, mais dans la segmentation de l'original, qui comporte onze feuilles de parchemin. Si l'on désire se reporter à la copie de Miller, il convient donc d'accroître d'une unité notre numérotation. Notre segment XI sera donc le segment XII de Miller.

<sup>2</sup>W. Stahl, *By their Maps, You shall know them*, *Archæology*, 8 (1955), p. 146-155.

<sup>3</sup>K. Miller, *die Weltkarte des Castorius*, Ravensburg, 1888; H. Gross, *Zur Entstehungsgeschichte der Tabula Peutingeriana*, Leipzig, 1913; E. Desjardins, *Géographie administrative de la Gaule*, t. IV, Paris, 1893 (réimp. anast., Bruxelles, 1968); J.-R. Wartena, *Inleiding op een uitgave der Tabula Peutingeriana*, Amsterdam, 1927. A.-L. et M. Levi, *Itineraria Picta, contributo allo studio della Tabula Peutingeriana*, Rome, 1967, se sont surtout intéressés aux vignettes; pour le reste, les travaux récents (A.-L. et M. Levi, *La Tabula Peutingeriana*, Bologne, 1978; E. Weber, *Tabula Peutingeriana, Codex Vindobonensis 324*, Graz, 1976) sont pour l'essentiel des notices d'introduction à des reproductions phototypiques du document, tout comme le texte de l'introduction des *Itineraria Romana* de K. Miller, Stuttgart, 1916 (réimp. anast., Rome, 1964) repris en introduction de la réédition, à la moitié de l'original, de

Cet objet unique, qui, quoique connu par une copie médiévale, n'en est pas moins généralement considéré comme l'un des seuls témoins, et le plus exhaustif, d'un type de cartes en usage dans le monde romain, est en effet fort mal connu. Est-il vraiment représentatif de la cartographie romaine, dont il est devenu l'emblème? A quelle date exacte a-t-il été composé? Dans quel but et pour qui? A partir de quelles sources? Est-il même digne foi et ne doit-il pas être regardé avec la même méfiance de principe que les autres cartes médiévales? De combien d'étapes de rédaction porte-t-il la marque?

Toutes ces questions, essentielles pour la compréhension d'un document de cette importance, ont malheureusement été trop souvent totalement ou partiellement esquivées et l'on ne peut que regretter l'absence d'une grande étude de synthèse consacrée à ce document. K. Miller en a sans doute été le plus grand connaisseur, quelles qu'aient été les critiques<sup>4</sup> adressées à une œuvre qui mérite aujourd'hui encore le respect. Mais lui-même, quoiqu'on lui doive une copie de la carte qui, malgré des inexactitudes, reste aujourd'hui une référence essentielle, ne s'est guère intéressé qu'à deux aspects du document: ses sources<sup>5</sup> et son utilisation potentielle pour une histoire des itinéraires<sup>6</sup>.

---

la copie de la Table qui accompagnait initialement l'ouvrage de 1888 (*Die Peutingersche Tafel*, Stuttgart, 1962). Si l'on exclut les travaux de H. Lieb (*Zur Herkunft der Tabula Peutingeriana; die Abtei Reichenau. Neue Beiträge zur Geschichte der Tabula Peutingeriana*, Singmaringen, 1970), essentiellement consacrées à la tradition médiévale du document, la seule véritable tentative de synthèse de tous les aspects de la carte est l'ouvrage de L. Bosio: *La Tabula Peutingeriana*, Rimini, 1984.

<sup>4</sup>B. Stolte, *De Kosmographie den Anonymen van Ravenna*, Amsterdam, 1949, p.18, 118 lui reproche la rapidité et le caractère approximatif de sa recherche. Y. Janvier l'accuse en revanche d'avoir transformé la cartographie antique en cartographie médiévale (*La géographie d'Orose*, Paris, 1982, p. 59 sq.); la publication de son ouvrage de 1888 lui avait valu les remarques acerbes - et souvent justifiées - d'Hirschfeld dans le compte-rendu qu'il en avait donné dans la livraison 1888 du *Berliner Philologischer Wochenschrift* (pp. 624-634).

<sup>5</sup>*Die Weltkarte des Castorius, oder die Tabula Peutingeriana*, Ravensburg, 1888

<sup>6</sup>*Itineraria Romana*, Stuttgart, 1916.



Un siècle plus tard, on ne peut guère que constater que ces deux perspectives ont été à peu près les deux seules explorées. La thèse qui voyait en un certain Castorius l'auteur de la carte (supposée rédigée au IV<sup>e</sup> s.), régulièrement nuancée, voire contestée, n'a jamais été véritablement affrontée avec tous les arguments disponibles<sup>7</sup>, et les études régionales, issues de la problématique des *Itineraria Romana* ont pris le pas sur l'étude du document dans son ensemble. Quant à celle qui y voit un dérivé de la carte d'Agrippa, elle, elle se heurte à des difficultés énormes. Comme pour l'*Itinéraire d'Antonin* ou la *Cosmographie* de l'Anonyme de Ravenne, deux œuvres particulièrement liées à la Table de Peutinger, on ne peut que constater que la plupart des érudits se contentent de généraliser à partir de conclusions partielles tirées d'une étude régionale, par définition particulière et limitée, pour tenter d'apporter une réponse aux questions globales laissées en suspens.

Ces études régionales sont parfois d'un grand intérêt, comme celles de Thomas Bauzou<sup>8</sup>, en ce qu'elles permettent de dater la rédaction de tel ou tel itinéraire de la carte, ou parce qu'elles éclairent d'un jour nouveau notre vision de ses sources. Mais une étude synthétique de la carte reste encore à faire. Pour la plupart, les ouvrages récents sont des fac-similes précédés d'une introduction destinée à présenter l'ouvrage<sup>9</sup>. On y trouve certes des renseignements précieux, mais aussi bien des généralisations abusives<sup>10</sup>, et, en tout cas, pas la recherche de fond qui nous permettrait de

<sup>7</sup>Thèse due à K. Miller, *Die Weltkarte des Castorius*, Ravensburg, 1888. Bosio, *op. cit.*, est sceptique plus que critique; J. Schnez, *Untersuchungen über die Quellen der Kosmographie des anonymen Geografen von Ravenna*, (*Sitzungsberichte Bayer. Ak. Wiss., Phil.-hist. Abt.*, 6), Munich, 1942, p. 85 sq. conservait l'essentiel des convictions de Miller.

<sup>8</sup> Th. Bauzou, *Les voies romaines entre Damas et Amman*, dans *Géographie historique au Proche-Orient, Colloque Valbonne, 16-18 Septembre 1985*.

<sup>9</sup>Cf. K. Weber, *Tabula Peutingeriana. Codex Vindobonensis 324*, Graz, 1976; A.-L. et M. Levi, *La "Tabula Peutingeriana"*, Bologne, 1978.

<sup>10</sup>Sur les dangers et les limites de la référence aux découvertes archéologiques, cf. N. Reed, *Pattern and Purpose in the Antonine Itinerary*, dans *AJPh*, 99 (1978), 230 sq.

nous dégager pleinement d'une critique impressionniste. Même l'ouvrage fondamental des Levi<sup>11</sup>, si justement célébré, est, certes, le fruit d'une recherche approfondie sur les vignettes qui illustrent cette carte, mais elle n'a abordé les autres aspects du document que pour autant qu'ils étaient liés à ces vignettes, et n'a pas entrepris d'analyse statistique. C'est en dernière analyse à L. Bosio que l'on doit d'avoir récemment tenté de faire la seule synthèse utilisable des connaissances relatives à une carte si originale, bien qu'il ne se soit pas lancé dans une véritable recherche de fond.

A la décharge de ces savants, il faut reconnaître qu'une recherche fondamentale sur la Table de Peutinger est aujourd'hui assez malcommode et confine à la gageure. Non seulement, en effet, la dispersion d'études régionales, qui le plus souvent prennent peu en compte les particularités de notre document, est considérable, mais surtout l'original a beaucoup souffert des manipulations successives, au point d'être souvent peu lisible, en particulier sur les fonds sombres, où les pigments de l'encre noire se sont mêlés à ceux du fond, ce qui confère une valeur peut-être inestimable au relevé de von Scheyb<sup>12</sup>. Il a aujourd'hui perdu sa forme initiale, celle d'une bande continue de 6, 752 x 0,34 m<sup>13</sup> faite de l'assemblage de 11 peaux qui ont fourni la trame de la division en segments qui permet en

<sup>11</sup> A.-L. et M. Levi, *Itineraria Picta. Contributo allo studio della Tabula Peutingeriana*, Rome, 1962.

<sup>12</sup> *Peutingeriana Tabula Itineraria, quæ in Augusta Bibliotheca Vindobonensi nunc servatur, adcurate descripta, numini maiestatique Mariæ Theresiæ regina Augustæ dicata a Francisco Christophoro de Scheyb, in Gaubickolheim patric. constant., Vindobonæ ex Typographia Trattneriana, 1753; ce relevé a été réédité en 1965 par la revue Gaule. Le jugement favorable que nous formulons à l'égard de cette copie n'est pas universellement partagé. Pour E. Weber, *Eine neue Ausgabe der Tabula Peutingeriana*, dans *Limes* XI, Budapest, 1977, p. 650 sq., l'original n'était pas plus lisible, et les lectures perdues sont le fruit de la seule imagination des premiers éditeurs.*

<sup>13</sup> Ces chiffres sont ceux qu'a donnés Weber à partir des mesures qu'il a lui-même effectuées sur l'original.

bibliographie de situer, non sans fluctuation, les toponymes dans la carte<sup>14</sup>. Afin d'éviter des manipulations susceptibles de dégrader l'original et qui avaient causé avant le XII<sup>e</sup> s. la perte de la partie de la carte qui décrivait l'extrême occident, on décida, dès le siècle dernier, de présenter séparément chacun des segments.

Si l'on excepte les copies manuscrites anciennes, toutes dérivées à des degrés divers de celle de Scheyb, on dispose à l'heure actuelle, outre les représentations photographiques en noir et blanc, toujours peu lisibles, qui accompagnent les ouvrages d'A.-L. et M. Levi (1962) et de L. Bosio, de deux fac-similes photographiques, en couleurs et aux dimensions de l'original. Le premier, celui d'E. Weber, reproduit la carte par segments, ce qui est contraire à l'esprit du document, et impose au lecteur un format fort malcommode; il n'offre de plus qu'une reproduction de qualité médiocre si on la compare aux clichés de qualité exceptionnelle que nous a livrés l'ouvrage de Bosio. Le second, celui des Levi, a redonné à l'ensemble la forme originelle du *volumen*, mais est resté de diffusion extrêmement confidentielle.

La lisibilité de l'une et de l'autre de ces reproductions est à l'image de leur original, et souvent moins bonne; c'est dire qu'elle est souvent assez médiocre, et que l'on doit aussi se référer aux copies manuscrites plus anciennes de Miller ou de Desjardins pour un véritable travail sur la

---

<sup>14</sup>La division de l'original compte en réalité 11 segments. Il faut donc prendre garde aux références fondées sur les fac-similes de Miller; celui-ci ayant reconstitué *ex nihilo* la partie manquante de la carte - qu'il estimait à un segment- (cf. *Mappæ Mundi*, VI: *rekonstruierte Karten*, Stuttgart, 1898, p. 90 sq. et pl. 5) considérait comme partie intégrante de la carte sa propre restitution à laquelle il donnait la dénomination de *Segmentum Primum*. C'est supposer une mutilation réduite à un segment, ce que tout le monde n'admet pas (Weber rajoute assez de segments pour placer Rome au centre). Il faut donc prendre garde à l'écart d'une unité qui sépare les références à la copie de Miller, la plus répandue, des références à l'original. Le segment 1 de la véritable carte est le segment 2 pour Miller, etc... A la suite de Weber, nous nous référerons aux segments réels de la carte dans nos renvois à la segmentation. Le Segment 1, dans nos références, correspondra donc au Segment 2 de Miller.

nomenclature. Mais aussi bien les transcriptions que la nomenclature ou le dessin de certaines vignettes y sont d'une authenticité parfois douteuse dès que l'on entre dans le détail, et seule la nomenclature publiée par Weber en Annexe de son édition doit aujourd'hui être retenue pour valide.

On doit donc garder en mémoire les limites de principe qui bornent l'étude de la Table de Peutinger.

La quasi-totalité des problèmes que pose cette mappemonde gravitent autour d'une question centrale: dater l'original de la carte. Cette tâche est extrêmement délicate. On a en effet insuffisamment distingué, à notre sens, entre l'original de la carte, savoir le document, déjà mutilé, qui a servi de modèle au copiste, et l'archétype de la carte, c'est-à-dire le document réel ou fictif (on entend par document fictif celui qui constituerait la moyenne statistique d'une série de documents de même famille) qui caractérise la souche dont l'individu étudié est issu, au terme de multiples transformations. Une carte manuscrite, maintes fois recopiée, n'est en effet pas un objet simple, mais une créature hybride et abâtardie qui porte les stigmates de chacune de ses copies successives. Une méthode régressive strictement appliquée ne permet pas de remonter au-delà d'un certain niveau, car notre vision du document et des strates chronologiques qui le composent se brouille rapidement. Ainsi, ceux qui veulent faire remonter cette carte à Agrippa, invoquant par exemple une forme héritée de sa présentation initiale sous un portique<sup>15</sup>, sont nécessairement contraints d'admettre que tout le contenu itinéraire qui la caractérise est d'introduction tardive<sup>16</sup>; mais si on la prive de son contenu itinéraire, cette

---

<sup>15</sup>Desjardins, *Géographie*, IV, p. 74, qui souligne du reste: « Quant à la filiation de la Table de Peutinger depuis l'*Orbis pictus* d'Agrippa, il n'est pas facile de l'établir ».

<sup>16</sup>*Ibid.*, p. 79 sq.

carte initiale doit voir sa forme modifiée<sup>17</sup>, car seule la représentation des routes a justifié l'allongement si caractéristique de la Table de Peutinger. Mais la seule nomenclature géographique est un indice bien maigre en faveur d'une datation augustéenne. C'est donc à un ensemble d'éléments variés qu'il faut faire appel pour essayer de décrire l'évolution de l'archétype jusqu'à l'original parvenu jusqu'à nous.

Il nous faudra donc nous poser le problème de la conformité de la carte, qui ne nous est parvenue, rappelons-le, qu'à travers une copie médiévale, moins à son original immédiat qu'à un archétype aussi lointain que nous le pourrons. Pour ce faire, nous disposons de trois séries d'indices: la nomenclature géographique, la nomenclature itinéraire et le système décoratif. L'extension à l'ensemble du document d'une enquête chronologique, le croisement de ces différentes sortes d'informations et la recherche de l'influence exercée par des cartes du type de la Table de Peutinger sont autant de moyens qui devraient nous permettre d'avancer sérieusement sur la voie d'une réponse à deux questions: celle de la date d'apparition de la première carte comparable dans sa structure à la Table de Peutinger, d'une part, et celle de l'évolution depuis ce prototype, à travers un ou plusieurs archétypes, jusqu'à la dernière carte d'époque romaine - à laquelle nous nous référerons désormais comme à "l'original" - qui ait servi de modèle à la copie médiévale parvenue jusqu'à nous, la Table de Peutinger, d'autre part.

1) *Le document médiéval.*

---

<sup>17</sup>Stolte, *op. cit.*, p. 117, qui suppose que l'archétype était deux fois plus large et moitié moins long que la Table de Peutinger

Les circonstances de la découverte de cette carte sont mal connues. Contrairement à ce que l'on pense parfois, Peutinger n'en est ni l'inventeur, ni le premier éditeur. C'est Konrad Celtes, bibliothécaire de Maximilien II, qui en fit la découverte en Août 1507, dans des circonstances que lui-même tint à garder obscures pour prévenir toute querelle de la part des vendeurs. Tout au plus savons-nous qu'elle a été <sup>par Beatus Rhenanus, qui la vit en 1531 chez Peutinger</sup> *in bibliotheca quadam reperta* / et ce en Rhénanie, peut-être à Worms (~~Beatus Rhenanus~~)<sup>\*</sup> 18. Ces informations sont bien maigres. L'inventeur n'eut guère le temps, l'eût-il voulu, de nous en dire plus, puisque la mort devait l'emporter dès le mois de Février 1508. Il légua alors, par testament, cette carte exceptionnelle à celui qui allait lui conférer son nom: Konrad Peutinger, Chancelier d'Augsburg, qui refusa de la vendre à l'ambassadeur de France et obtint de l'empereur l'autorisation de la publier. C'est sans doute à la main de celui qui devait donner son nom à ce document que l'on doit l'introduction de deux toponymes nouveaux, écrits sur le parchemin dans une cursive typique du XVI<sup>e</sup> s.: l'ajout des deux légendes *Regensburg* et *Salzburg*, respectivement sous les toponymes de *Regino* et *Iuauo* (Seg. III.4), marque la fin de l'évolution mouvementée de ce document<sup>19</sup>. Après diverses vicissitudes et un passage par la bibliothèque des princes de Savoie, la fameuse carte finit par regagner en 1737 la bibliothèque impériale et ne quitta plus Vienne depuis cette date<sup>20</sup>.

<sup>18</sup>MGH, *Rer. Germ.* I, p. 31; Miller, *IR*, p. XIII; Bosio, *Tabula*, p.166. Desjardina, *Géographie*, IV, p. 72. <sup>\* ou après de Beatus Rhenanus, indit à l'époque, inventeur</sup>

<sup>19</sup>Cf. *IP*, p. 162. La très mauvaise lisibilité de cette encre, rapidement détériorée, <sup>du XVIII<sup>e</sup> s.</sup> laisse à penser que l'ensemble de la carte s'est fortement dégradé depuis le XVI<sup>e</sup> s. C'est selon nous une raison supplémentaire de faire confiance, pour les îles, <sup>not. de</sup> notamment au relevé de von Scheyb. <sup>Hollrieg</sup>

<sup>20</sup>Sur l'histoire de la découverte de la carte, cf. Miller, *IR*, p. XIII sq.; Weber, *TP*, p. 9 <sup>1737</sup> sq.

On a voulu retrouver la trace de cette carte dans deux autres documents aujourd'hui perdus, mais dont la trace nous est parvenue dans les archives médiévales. De longue date<sup>21</sup>, on a été tenté de reconnaître une trace de la Table de Peutinger dans une mention des *Annales Colmarienses* dans lesquelles le moine dominicain Konrad déclare en 1265:

*Anno 1265 mappam mundi descripsi in pelles duodecim pergamenae*

"L'an 1265, j'ai dessiné une mappemonde sur douze feuilles de parchemin".

Douze feuilles de parchemin, soit autant que le nombre de segments qui composaient l'original de la Table de Peutinger dans l'estimation de Miller. Chaque segment n'étant autre qu'une feuille de parchemin, le parallèle était tentant. Mais les objections apparurent vite. Sur des critères paléographiques, il est impossible d'abaisser la datation de la Table de Peutinger en-deçà des premières années du XIII<sup>e</sup> s.; il est du reste d'autant moins possible de l'identifier avec le document de Colmar, plus tardif, que la Table de Peutinger était dès l'origine amputée de son premier segment, comme l'était sans nul doute son archétype au moment de la copie. On ne saurait donc réduire la carte du moine Konrad ni à la Table de Peutinger, ni même à son modèle, déjà amputé d'un segment à la fin du XII<sup>e</sup> s. ou au début du XIII<sup>e</sup> s<sup>22</sup>.

Il n'est pourtant pas interdit de penser que la carte du moine de Colmar a reproduit une carte du type de celle de Peutinger. Certes, toute carte réalisée sur douze feuilles de parchemin n'est pas nécessairement une mappemonde linéaire du type de la Table de Peutinger. On peut, par exemple, songer à la mappemonde du cloître d'Ebstorf, dessinée sur un

<sup>21</sup>K. Mannert, *Tabula Itineraria Peutingeriana*, Leipzig, 1824, p.9; Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule Romaine*, t. IV, Paris, 1893 (réimp. anast., Bruxelles, 1968), p. 73 sq.; J.-R. Wartena, *Inleiding op een uitgave der Tabula Peutingeriana*, Amsterdam, 1927, p. 20 sq.

<sup>22</sup>Cf. Levi, *IP*, p. 162; Miller, *IR*, p. XIV; Dilke, *GRM*, p. 118 sq.



support grossièrement carré produit par l'assemblage, selon un mode différent de celui qui fut mis en œuvre dans la table de Peutinger, de trente feuilles de parchemin<sup>23</sup>. Miller avait d'autre part souligné que le même moine a ensuite corrigé une autre carte, à Bâle; or, dans deux notices géographiques de sa main, il renvoie explicitement à une *mappa mundi* qu'il décrit en des termes tels qu'ils excluent toute ressemblance avec la Table de Peutinger<sup>24</sup>. L'argument n'est toutefois pas définitif dans la mesure où ces deux notices semblent renvoyer non à la mappemonde de Colmar, mais à celle de Bâle; or rien ne permet de conclure à une identité d'aspect des deux cartes.

Malgré ces objections, et sans pour autant revenir, comme viennent de le faire les Levi<sup>25</sup>, aux positions de Mannert et à l'hypothèse,

<sup>23</sup>MCVA, p.194 sq. Cf. pl. X. Cette mappemonde, détruite par un bombardement américain en 1943, n'est plus aujourd'hui connue que par les relevés et descriptions anciens, fort heureusement nombreux, fidèles et précis.

<sup>24</sup>MM, III, p. 151. Conrad a été à Colmar de 1221 à 1265, puis de 1277 à 1287; dans l'intervalle, il a été à Bâle; l'an 1276, en date du 20 Juillet, on peut lire dans les *Annales Basilenses: Mappam mundi correxi circa Margretæ*. Le même Conrad, dans sa *Descriptio Alsatie* (éd. Jaffe, p. 237) écrit que l'Alsace a, à l'Ouest, la ville de Cordoue, et, à l'Est, celle de Constantinople, *quæ secundum mappam mundi sub meridionali linea continetur*, ce qui est, assurément, à tous points de vue incompatible avec l'image que nous a donnée la Table de Peutinger, qui ne comprend pas de *meridionalis linea*, qui ne place pas Constantinople au Sud de l'axe médian de la carte, et qui, surtout, est trop démesurément étendue dans le sens Est-Ouest pour rendre plausible un repérage de l'Alsace par rapport à Constantinople et à Cordoue, qui semble plus naturel dans le cadre d'une mappemonde circulaire; c'est en tout cas ce que suggère le rapprochement avec un passage de la *Descriptio Theutoniæ* (*ibid.*, p. 238) du même auteur, qui se réfère également à la mappemonde (*ut in mappa mundi depingitur*) pour situer le pays Teuton par rapport à une rose des vents. La carte de référence de Conrad dans ces deux passages était donc selon toute vraisemblance une carte comparable dans ses grandes lignes aux grandes mappemondes des XIIe et XIIIe siècles, telles que celles d'Ebstorf et de Hereford; on pourrait alors songer à la carte faite de douze folios de parchemin, mais le rapprochement, tout à fait étonnant, de l'Alsace et de Cordoue et Constantinople n'a guère de sens que s'il s'est agi d'une petite mappemonde, ce qui n'est guère compatible avec un document qui a, de l'aveu de son auteur, demandé pas moins de douze peaux. La carte de référence de Conrad n'était donc sans doute pas celle de Colmar, sans doute trop complexe et trop déformée pour être utilisée efficacement par lui-même ou par les autres moines, mais celle de Bâle. Rien n'empêche donc selon nous de reconnaître dans la carte de Colmar, à défaut du modèle direct de la Table de Peutinger ou de la Table de Peutinger elle-même une carte typologiquement apparentée.

<sup>25</sup>A.-L. et M. Levi, *TP*, p. 12.

inacceptable, que la carte de Colmar et la Table de Peutinger ne font qu'un, on a néanmoins de bonnes raisons de penser que la carte de Colmar a pu représenter le monde à la manière de la Table de Peutinger et qu'elle serait donc apparentée à son archétype: le nombre des feuilles utilisées est identique à celui que l'on croit - malgré les objections à notre sens peu pertinentes de Weber, qui pense qu'il manque trois segments - être celui de l'original de la Table de Peutinger. Rien, dans le texte des *Annales Colmarienses*, ne suggère d'autre part une rédaction aussi monumentale que celle du cloître d'Ebsterf.

Enfin, à Colmar, nous restons près du Rhin, où semble s'être particulièrement conservé le souvenir de cartes du même type. H. Lieb, dans une étude fort riche, a en effet pu mettre en relation la Table de Peutinger avec une autre carte attestée dans le cloître de Reichenau au début du IX<sup>e</sup> s<sup>26</sup>.

Le dossier est ici infiniment plus solide que celui de la carte de Colmar. Le catalogue de la bibliothèque mentionne en effet explicitement une *mappa mundi in rotulis II*, c'est-à-dire une carte du monde réalisée sur un rouleau comme la Table de Peutinger, ou, pour être plus exact, comme c'est le cas ici, sur deux *uolumina*. Le savant d'outre-Rhin a d'autre part pu remarquer que la littérature de Reichenau, est la seule dans la région et à cette époque, à persister à utiliser le toponyme de *Silua Marciana*, rare dès l'Antiquité, et tombé en désuétude au Moyen-Age, pour désigner la Forêt Noire. On comprend dès lors que E. Weber<sup>27</sup> ait suivi sans arrière-pensées l'hypothèse de H. Lieb jusqu'à aller au-delà lorsqu'il a vu dans cette carte une copie carolingienne de l'archétype romain et la source

<sup>26</sup>H. Lieb, *Zur Erkunft der Tabula Peutingeriana; die Abtei Reichenau - Neue Beiträge zur Geschichte und Kultur des Inselklosters*, Singmaringen, 1970, p. 31 sq.

<sup>27</sup>*Eine neue Ausgabe der Tabula Peutingeriana*, dans *Limes*, XI, Budapest, 1977, p. 655. Le même auteur, *TP*, p. 23, met un point d'interrogation devant cette copie carolingienne dans son *stemma* de la Table de Peutinger.

directe du document qui nous est parvenu. Si l'on ne peut en effet raisonnablement nier que la carte de Reichenau ait appartenu à la même famille que la Table de Peutinger, certains points font difficulté. D'une part, pourquoi une mappemonde sur deux *uolumina* quand la Table de Peutinger peut entrer, même avec un douzième segment, dans le cadre d'un seul rouleau? Il faudrait sans doute supposer que l'original de Reichenau était d'une taille sensiblement plus importante que le document actuel, ou qu'il était accompagné d'un texte de commentaire conséquent. Le rouleau de Vienne a en effet sensiblement atteint en largeur la dimension maximale pour un parchemin. Il faudrait donc supposer un étirement encore plus grand dans le sens Est-Ouest.

Faut-il alors faire intervenir ici l'argument de E. Weber<sup>28</sup>, selon lequel il faudrait rajouter trois segments au début de la carte? Cet élargissement, très contestable<sup>29</sup>, ne saurait suffire à lui seul à justifier l'existence originelle de deux *uolumina* et leur réduction à un seul *uolumen* lors de la copie de l'original mutilé de trois segments...

Si l'appartenance des deux cartes à une même famille ne nous semble pas devoir être mise en doute, l'hypothèse d'un lien de dépendance

<sup>28</sup> TP, p. 13.

<sup>29</sup> Cf. L. Bosio, *Tabula*, p. 86. Il se fonde uniquement sur le présupposé, non démontré, que Rome devait nécessairement se situer au centre de la carte. Ce postulat lui-même est contestable: qu'il suffise à cet égard de rappeler l'acquiescement de Pline l'Ancien à l'affirmation de Pompée le Grand selon laquelle il avait fait de la province d'Asie le centre de l'empire (*HN*, VII.99: *Asiam ultimam prouinciarum accepisse, eandemque mediam patriæ redidisse*). Si l'on considère en revanche que l'ensemble des toponymes espagnols, maurétaniens et bretons donnés par l'Anonyme de Ravenne ou par l'*itinéraire d'Antonin* trouvent aisément place dans le segment reconstitué par K. Miller (*MM*, VI, pl. 5), et laisse même assez de place pour une éventuelle dédicace ou pour une signature, il ne semble guère vraisemblable d'admettre sur la seule foi de la conviction - contestable - que Rome devait nécessairement se trouver au centre du monde, que la péninsule espagnole, la Bretagne et la Maurétanie occupaient à elles seules 1/5 de la mappemonde. Non seulement on voit mal comment le cartographe aurait disposé d'un nombre suffisant de toponymes pour occuper un tel espace, mais encore d'une part la position centrale de Rome ne semble guère avoir été normale que dans les cartes où elles pouvait apparaître comme le centre d'un horizon circulaire, d'autre part, il est tout à fait improbable que les cartes du type de la Table de Peutinger, conçues comme des *uolumina*, aient été destinées à jamais être embrassées d'un seul regard.

direct entre la carte de Reichenau et la Table de Peutinger bute sur un écueil de taille: le passage d'une carte en deux feuillets à une carte en un feuillet devrait laisser des traces matérielles sur la carte. On devrait donc trouver, au point où l'on aurait mis bout à bout les deux *uolumina*, trouver une zone de flottement dans la Table de Peutinger, car non seulement la complexité des réseaux routiers devait rendre l'assemblage des deux cartes difficile, mais encore la structure même du *uolumen* engendrait des dégradations considérables de la partie gauche de l'original, comme en témoigne la disparition du segment initial de l'original de la Table de Peutinger au moment de la copie, et l'état pitoyable du premier segment du *codex Vindobonensis* .

On a peine à imaginer que les dégradations du début du second rouleau n'aient point rendu fort délicat, voire impossible l'assemblage des deux documents. Or, rien dans la Table de Peutinger ne suggère qu'elle provient de l'assemblage de deux cartes. Certes, on trouve bien des zones où les manques dans la toponymie sont nombreux, et affectent parfois des régions entières. On en trouve principalement en deux points de la carte: premièrement en Asie Mineure, surtout en Pisidie (Seg. IX.2, pl. XCVII), où une comparaison avec le Géographe de Ravenne montre des disparitions surprenantes, comme on en rencontre encore en Tauride; mais elles semblent surtout le fait d'un manque d'espace ou des dégradations du modèle du copiste médiévale, et l'on ne peut définir en aucune façon une ligne cohérente Nord-Sud d'erreurs frappantes qui serait significative de la mise bout à bout de deux documents<sup>30</sup>. Le deuxième exemple apparaît en basse Mésopotamie, en particulier en X.4 et X.5 (pl. pl. XCVIII): non seulement le tracé des éléments physiques y est aberrant (le cartographe a

---

<sup>30</sup> En Syrie et en Palestine, on ne note aucune erreur particulièrement évidente, puisque la route Séleucie-*Pelusium* est fort correctement reproduite par la Table de Peutinger.

confondu golfe Persique et golfe de Carmanie, et placé *Spasinu Charax* sur ce dernier; le Tigre et le Gange ne forment plus qu'un seul fleuve; le tracé du Tigre et de l'Euphrate est surréaliste; certains itinéraires ont été dédoublés), mais on a de bonnes chances de penser qu'une erreur issue d'un télescopage de régions s'est produite à peu près à la limite du dixième et du onzième segment de la Table de Peutinger. On pourrait songer à un assemblage peu réussi avec un autre document, à partir d'une carte de l'empire romain dans son extension du III<sup>e</sup> s., quoiqu'une erreur de copiste soit plus probable<sup>31</sup>, mais on a du mal à croire que le dernier segment de la carte ait jamais pu à lui seul donner matière à un *uolumen* de la bibliothèque de Reichenau.

Si l'on ne peut déterminer le lieu exact de découverte de la Table de Peutinger, ni celui où était conservé son original, il est donc en revanche à peu près certain que cinq cartes de la même famille ont circulé entre le IX<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> s. sur les bords du Rhin, entre le lac de Constance et la Rhénanie: la carte de Reichenau, qui était peut-être un original antique, la carte de Colmar et son modèle, la Table de Peutinger et son original, déjà réduit à onze segments.

Nous serions tenté de voir dans ce dernier une pièce romaine originale, quoique tardive, et non une copie carolingienne: la rareté des interpolations et des omissions, la relative fiabilité des vignettes à leur modèle, qui ne donnent que rarement lieu à de libres interprétations, la conformité de la toponymie avec les formes attestées par le géographe de Ravenne<sup>32</sup> sont autant d'éléments qui s'opposent à l'existence de relais dans la transmission de l'archétype: on ne peut qu'être frappé par l'absence de toute espèce de trait caractéristique de l'époque carolingienne. Lorsque

---

<sup>31</sup>Le Ravennate donne les bonnes séquences de toponymes.

<sup>32</sup>Les variantes remontent à l'évidence à un document en onciale ou en semi-onicaie.

des déformations sont visibles, notamment dans les vignettes, elles sont typiques de l'iconographie des XII<sup>e</sup>- XIII<sup>e</sup> s., comme la transformation de l'allégorie de Rome en roi masculin, ou l'adjonction de tours toutes médiévales à la vignette de *Ad matricem* (V.5). Sans doute faut-il donc penser que la Table de Peutinger a été directement recopiée sur un original antique. Reste à en définir la date, ce qui constitue une opération difficile et délicate.

## 2. Dater l'original et l'archétype?

Se poser la question de la date de l'original, c'est se poser en réalité plusieurs questions: celle de la date de la compilation qui a donné naissance au premier maillon de la chaîne de cartes qui aboutit à la Table de Peutinger, c'est-à-dire celle de la date du prototype, de l'archétype, et si cela est possible, celle des mises à jour ou des ajouts qui nous conduisent jusqu'à l'original.

On serait en droit de s'étonner de la variété des réponses qui ont été apportées à ces questions: pour les uns, comme on l'a déjà souligné, elle n'est autre que la carte d'Agrippa et remonte pour l'essentiel au règne d'Auguste<sup>33</sup>; les adjonctions ultérieures ne seraient qu'autant de mises à

---

<sup>33</sup>Desjardins, *Géographie*, IV, p. 79 sq., comptait 6 étapes: 1. Intégration de données itinéraires dans le cadre de la carte d'Agrippa, et ce dès le règne d'Auguste. 2. Mise à jour sous les Antonins, pour tenir compte des réalisations plus récentes. 3. Extension du réseau routier et introduction des vignettes sous le règne de Constantin. 4. Correction sous Théodose II (à cause de l'épigramme des cartographes de Théodose, à la fin de la *Diuisio*). 5. Addition de vignettes hexagonales sous Justinien (par référence à S. Vitale de Ravenne). 6. Copie de 1265. C'est dans ses grandes lignes le schéma qu'ont conservé Kubitschek, sv. *Karten*, dans *RE* X (1919), c. 2111 sq.; id., *Eine römische Strassenkarte*, dans *JÖAI*, 5 (1902), p. 73 sq., et Weber, *TP*, p. 21; id., *Limes* XI, p. 650 sq. Pour Miller, (1888), p. 68 sq., Agrippa n'était que l'une des nombreuses sources de la Table de Peutinger; parmi les défenseurs de l'origine agrippéenne de l'archétype on compte encore J.R. Wartena, *Inleiding op een uitgave der Tabula Peutingeriana*, Amsterdam, 1927, p. 73 sq., L. Bosio, *Tabula*, p. 157; Cl. Nicolet, *Inventaire*, p. 114 est pour sa part réservé, et se borne à reconnaître qu'il est possible que certains détails proviennent d'Agrippa.

jour successives. Pour d'autres<sup>34</sup>, qui lient son sort à l'administration des routes et au service impérial du *cursus publicus*, chargé de leur gestion, la carte remonte à Septime-Sévère, grand organisateur du *cursus publicus*. Pour un grand nombre de savants, la carte remonte aux environs du milieu du III<sup>e</sup> s. de notre ère<sup>35</sup>. Pour d'autres enfin<sup>36</sup>, la carte est le produit d'une vaste compilation d'un auteur du IV<sup>e</sup> s. dans lequel on a parfois reconnu un certain Castorius, ce qui n'exclut pas nécessairement pour eux une lointaine origine agrippéenne. Plutôt que d'entrer dans les détails de ces controverses, on se bornera pour l'instant à souligner les quelques points d'accord, qui consistent à reconnaître dans le document qui nous intéresse une carte fortement marquée par le quatrième siècle d'où émergent des strates chronologiques antérieures, l'une augustéenne, l'autre située aux alentours du II<sup>e</sup> s., beaucoup reconnaissant le rôle déterminant du III<sup>e</sup> s.

Ceci s'explique par le manque de cohérence des données chronologiques de la Table de Peutinger; Miller, le premier, l'a bien mis en évidence, mais on le perd trop souvent de vue lorsque l'on aborde le sujet avec des tentations naturellement globalisantes. Il apparaît aussi à l'analyse que le problème de la datation ne saurait se fonder sur les seules informations contenues dans le document, mais qu'elle doit faire appel à

<sup>34</sup>Levi, *IP*, p. 97 sq.

<sup>35</sup>C. Vollgraff, *Il limes Romano nei paesi bassi*, Rome, 1938, p. 30 (rédaction en 258-259); C. Draicoviciu, *Revue de Transylvanie*, IV (1940), 54 sq., cité par L. Bosio, *Tabula*, p. 150, n. 277, qui date la carte entre 251 et 271; E. Manni, *L'impero di Gallieno*, Rome, 1949, p. 30; L. Bagrow et A. Skelton, *Meister der Kartographie*, Berlin, 1964, p. 45 sq. pensaient à une première rédaction située aux environs de 250, à partir d'un texte du I<sup>er</sup> s., puis à une réfection en 350, la forme définitive du document actuel remontant au Ve-VI<sup>e</sup> s.

<sup>36</sup>Miller, *Castorius* (1988); J. Schnetz, *Untersuchungen über die Quellen der Kosmographie des anonymen Geographen von Ravenna*, (*Sitzungsberichte Bayer. Ak. Wiss., Phil.-hist. Abt.*, 6), Munich, 1942, p. 88 q. Weber lui-même (*Limes XI*, p. 652 sq.) admet que l'original agrippéen était bien lointain dans le document qui nous est parvenu.



une réflexion plus large sur les sources de la Table de Peutinger, sur sa nature et sur sa fonction. Comme l'ont déjà souligné plusieurs commentateurs modernes, à commencer par Desjardins, il faut bien distinguer, dans la nomenclature, les données géographiques des données itinéraires, qui ne semblent pas toujours donner des indications chronologiquement convergentes. Il semble d'autre part que les toponymes isolés, tels que le sont les toponymes géographiques d'une carte, sont plus fragiles que des toponymes concaténés, comme le sont ceux des séquences itinéraires, et sont plus susceptibles qu'eux de modifications et de déplacements volontaires de la part de copistes successifs en veine de correction et "d'amélioration".

a) Les enseignements de la toponymie générale.

L'argument le plus fréquemment avancé en faveur d'une datation du premier siècle de l'empire<sup>37</sup> est la mention d'Herculanum, de Pompéï, d'Oplontis et de Stabies: la rédaction de l'archétype - et l'introduction d'itinéraires dans la carte - serait ainsi antérieure à la catastrophe de 79, qui raya définitivement ces villes de la carte. C'est sans doute aller un peu vite en besogne. On peut en effet avancer au moins deux restrictions. D'une part, en effet, la géographie ancienne conserve l'usage de toponymes anciens: Strabon considère les toponymes disparus avec autant d'intérêt que les toponymes récents, et leur consacre des notices. Cet anachronisme n'est pas accidentel: il est une règle du genre géographique, qui se soucie peu de cohérence chronologique et traite également de tous les toponymes, présents ou passés. La Table de Peutinger mentionne par ailleurs d'autres villes notoirement rayées de la carte par des cataclysmes antérieurement à la période augustéenne, comme la ville de *Byzonè*, en Thrace, sur la route

---

<sup>37</sup>Cf. Bosio, *Tabula*, p. 156.

*d'Istropolis* à Constantinople (VII. 3-4). Elle n'est pas la seule, puisque la carte dite du "bouclier" de Doura-Europos la mentionne, tout comme du reste l'*Itinéraire d'Antonin*<sup>38</sup>, alors que tous les géographes qui la mentionnent, de Strabon à Pline, s'accordent à la présenter comme un champ de ruines<sup>39</sup>.

Admettons avec certains que toute forme de vie n'y a pas disparu<sup>40</sup>, ou qu'à tout prendre, même désertées par leurs habitants, elles n'ont pas pour autant cessé d'être des lieux-dits traversés par des routes. De ce point de vue, la Campanie ne faisait pas exception, et l'on sait que Stabies a été réoccupée sur les couches de lapilli issues de l'éruption<sup>41</sup>, que le sommet du théâtre de Pompéï fut longtemps visible, comme certains des grands monuments publics de la cité ensevelie et que le souvenir des villes mortes ne s'est pas éteint avec elles. Dans tous les cas, la mention des cités détruites par l'éruption du Vésuve ne suffit pas à dater ce tronçon du premier siècle, tant il est vrai que la Table de Peutinger ne s'intéresse pas aux villes, mais aux routes: trouver des vignettes à Pompéï et à *Oplontis*<sup>42</sup>

<sup>38</sup>IA, 227; ce toponyme figure encore au nombre des quelques rares sites qui ont eu l'honneur d'être retenus par l'auteur de la carte du Pont de Doura-Europos. Cf. *supra*, p. 685 sq.

<sup>39</sup>Strabon, I.3.10, C 54 mentionne comme les autres auteurs l'engloutissement de la ville; VII.6.1, C 319 est le seul passage à mentionner que le tremblement de terre n'a pas entièrement détruit la ville, quoiqu'il en ait ruiné la majeure partie (en revanche, pour Mela, II.2.22 et Pline, *HN*, IV.44, la ville a été purement et simplement engloutie. Arrien de Nicomédie, dans son *Périple du Pont-Euxin*, § 35 (*GGM*, I, 400) la considère comme un lieu désert.

<sup>40</sup>Cumont, *Fouilles de Doura-Europos*, Paris, 1926, p. 326 à propos de Bizonè

<sup>41</sup>Cf. A. et M. de Vos, *Pompei, Ercolano, Stabia*, (*Guide Archeologique L'Erza*, n° 11), Rome-Bari, 1982, p.310.

<sup>42</sup>La vignette d'*Oplontis* est du type "*Aquae*"; Bosio, *Tabula*, p. 156 sq. Notre ami M. Pagano nous a aimablement informé de la découverte récente en cette localité (l'actuelle Torre Anunziata) d'un établissement thermal du 1er s. Avant de tirer la moindre conclusion à cet égard, il faudrait savoir si d'autres établissements postérieurs à 79 ont existé sur le site de l'ancienne *Oplontis*, comme c'est le cas à Stabies, et quel est le sens exact de ces vignettes fort controversées. Ici, il désigne bien, selon nous, l'existence, sinon d'un centre thermal, du moins d'un centre prisé pour la qualité de ses eaux, certainement en l'occurrence celles de la mer.

ne désigne pas l'importance urbaine de ces villes, mais leur importance du seul point de vue de l'itinéraire<sup>43</sup>.

On mesure, à travers cet exemple, les possibilités et les limites de l'analyse de la nomenclature. D'une part, on voit que, si la mention de tel ou tel site peut bien donner un *terminus post quem* - à moins de prêter au cartographe des facultés divinatoires -, il est très difficile de se fonder sur la destruction de tel site ou sur l'abandon de tel nom pour proposer un *terminus ante quem*, tant sont marqués et le conservatisme géographique des anciens et l'éclectisme chronologique de la Table de Peutinger`

Mais, dans la recherche des origines de la Table de Peutinger, la plupart des savants ont été incités à porter une attention toute particulière non à la toponymie des itinéraires, certainement la plus stable, mais à celle du fond géographique. On se souvient que l'on a reconnu de fort longue date<sup>44</sup> qu'ils sont le fait de deux sources différentes. On a en particulier mis l'accent sur la présence d'éléments du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., ou de l'époque julio-claudienne, en Gaule et en Italie, pour supposer que la Table de Peutinger empruntait à la carte d'Agrippa la nomenclature non itinéraire. Les noms des peuples gaulois<sup>45</sup>, la division de l'Italie en onze régions<sup>46</sup>, la mention du *Regnum Cottii* et la mention de l'*Arsias*<sup>47</sup> seraient autant d'indices en faveur de la datation augustéenne du modèle de notre carte.

<sup>43</sup> Sur le sens des vignettes, cf. *supra*, p. 000 sq.

<sup>44</sup> Desjardins, *Géographie...*, IV, p. 83.

<sup>45</sup> E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, Paris, 1869 (réimp. anast., Bruxelles, 1969), p. LXII; id., *Géographie...*, IV, p. 81 sq.; 85

<sup>46</sup> Desjardins, *Géographie...*, IV, p. 85.

<sup>47</sup> Bosio, *Tabula*, p. 157 et nn. 294-296. Le même y ajoute le Rubicon. Il nous semble que la représentation de ce fleuve tient en réalité à deux causes: le cartographe a systématiquement représenté tous les fleuves mentionnés par l'itinéraire: on trouve ainsi, tout à fait naturellement le Rubicon en association avec une station *Rubico fl.* (Seg. IV.2); le cartographe a du reste représenté dans la même région deux cours d'eau tout aussi mineurs que le Rubicon, alors qu'ils n'étaient pas mentionnés par l'itinéraire: le *Rustunum* et le *Nelurum*, ainsi que toute une série de cours d'eau mineurs qui se jettent dans l'Adriatique; cette série d'indications dénote sans doute moins une connaissance directe de la côte adriatique que l'usage d'une carte plus détaillée, ou, plus vraisemblablement, d'une périégèse de l'Italie où les embouchures

On ne saurait nier ces évidences, mais toutes nous donnent peu d'indications aussi précises qu'on l'a parfois admis, ainsi, par exemple l'usage en Italie des onze régions augustéennes, qui ne nous permet pas d'avancer une date précise entre Auguste et Dioclétien<sup>48</sup>, et qui, quoiqu'issue d'Auguste, n'est pas le signe de l'origine augustéenne de notre carte...

La mention du royaume de Cottius, nécessairement postérieure à 8 avant notre ère, est de toute façon postérieure à Agrippa, mais elle peut être largement postérieure à la disparition de ce royaume, sous Néron<sup>49</sup>, car les géographes anciens n'hésitaient pas à conserver des appellations traditionnelles, même lorsqu'elles étaient historiquement désuètes. Ils se conformaient ainsi à un usage qui se traduit par le maintien de mentions telles que celle du *Pori regnum* en Inde jusque dans la cartographie médiévale, et ce à travers des cartes romaines (pl. VI, B 3/4). Ce conservatisme géographique se manifeste encore chez Ammien Marcellin<sup>50</sup>, qui parle des *Alpes Cottia* et rappelle à cette occasion l'histoire du roi

---

des fleuves étaient soigneusement répertoriées. Le fait que les fleuves italiens soient plus nombreux que chez Ptolémée et que le réseau des affluents du Pô y soit décrit avec plus de précisions que chez l'Alexandrin pourrait plaider en faveur d'une carte. Le Rubicon avait enfin été rendu assez célèbre par les *Commentaires* de César pour appeler une mention particulière; or rien ne distingue ici le Rubicon des autres fleuves côtiers. Son apparition nous semble donc exclusivement liée à sa présence dans la nomenclature itinéraire.

<sup>48</sup>*Ibid.*, p. 86 sq. et tableau p. 87. On remarque effectivement que la toponymie de la Table de Peutinger est antérieure à celle de la liste de Vérone.

<sup>49</sup>En 64-65.

<sup>50</sup>XV.x.2: *Unde ad solis ortus attollitur, aggeribus (Gallia) cedit Alpium Cottiarum; quas rex Cottius perdomitis Galliis, solus in angustiis latens inuicque locorum asperitate confisus, lenito tandem tumore, in amicitiam principis Octavianiani receptus molibus magnis exstruxit, ad uicem memorabilis muneris, compendiaris et uianibus opportunas, medias inter alias Alpes uetustas, super quibus comperta paulo postea referemus.* "Là où elle s'élève vers le soleil levant, elle fait place au massif des Alpes Cottiennes. Le roi Cottius, ayant seul échappé, caché dans ses défilés, à la conquête des Gaules et confiant dans les difficultés d'une région inaccessible, lorsque son orgueil se fut finalement adouci, fut admis dans l'amitié de l'empereur Octavien, et, en guise de présent mémorable, il fit construire, au prix de grands travaux, des raccourcis commodes au voyageurs, au milieu des anciennes voies alpines dont je dirai plus loin ce que j'ai appris" On rencontre du reste une station *Cottia* sur la route du Montgenèvre (*JA*, 340. La Table de Peutinger, Seg. III.1, la désigne du nom de *Cutias*).

Cottius qui leur avait légué son nom, indissociable de la construction des routes qui traversaient cette contrée, et qui figurent sur la Table de Peutinger. Cottius et *Alpes Cottiae* étaient donc très intimement liées par la tradition. L'épigraphie montre d'autre part le conservatisme de certaines désignations: ainsi, d'autres territoires, comme le Norique<sup>51</sup> ont pu conserver le nom de "royaume" alors qu'ils étaient, de fait, des provinces, tandis qu'une *mansio* a pu figer le nom de *finis Cotti*: elle coïncidait avec les limites locales du service de la perception de l'impôt du Quarantième<sup>52</sup>.

Les noms des peuples de la Gaule sont dans leurs grandes lignes antérieurs à 10 de notre ère: on note en particulier la présence des noms des trois Gaules<sup>53</sup>, alors que les Germanies sont absentes. L'origine augustéenne ne semble donc pas faire de doute. Mais Desjardins soulignait deux faits particulièrement marquants<sup>54</sup>: d'une part, les plus importants historiquement des peuples gaulois de Cisalpine comme de Chevelue font défaut dans la Table de Peutinger, où l'on chercherait vainement trace des Carnutes, des Arvernes, des Eduens, des Rèmes, des Cénomans, des Sénons, des Boïens, des Lingons et autres Taurins; d'autre part, de nombreux noms de peuples gaulois, souvent mal situés par rapport leurs capitales, mentionnées dans les itinéraires, ont été tronqués, et amputés de leur finale. L'érudit français y voyait le signe de l'introduction des itinéraires dans le fond de carte ancien et tirait argument de l'absence des Germanies pour dater du règne d'Auguste l'insertion des itinéraires.

L'argument a son poids; il n'est pourtant pas exempt de toute critique. Tout d'abord, on remarque que Ptolémée donne, au livre II de sa

<sup>51</sup>Cf. *ILS*, 1326 (= *CIL*, VI, 1599, de la fin du deuxième siècle), 1506 (= *CIL*, III, 4797; la dédicace à Mithra date cette inscription au plus tôt du second siècle), 4198 (*CIL*, III, 4800; dédicace à *Sol Inuictus Mythras*, qui appelle la même datation).

<sup>52</sup>*ILS* 1853 = *CIL*, V, 7213.

<sup>53</sup>[AQV]ITANIA, BELGICA, LVGDVNENSES. Cf. Desjardins, *Géographie...*, IV, p. 85.

<sup>54</sup>*Géographie...*, IV, p. 81 sq.

*Géographie*, une liste analogue, quoique plus complète que celle de la Table de Peutinger, ce qui ne suffit pas, bien évidemment à le faire remonter à l'époque d'Auguste; l'argument le plus sérieux réside en réalité dans l'idée que la façon dont ces peuples sont cités suggère que leur présence était antérieure à l'introduction des itinéraires et à la création des provinces de Germanie, et postérieure à celle des Trois Gaules. Il n'est pourtant pas sans faille.

La coïncidence des villes et des peuples est en effet un fait assez rare dans la Table de Peutinger; on rencontre donc ici un usage assez fréquent. Il cadre pourtant assez mal avec l'idée d'une introduction des itinéraires postérieure à celle de noms de peuples; non seulement, en effet on remarque qu'un assez grand nombre de peuples a été situé d'une façon globalement satisfaisante, ce qui suppose une relative concomitance de la toponymie générale et du tracé, mais encore, lorsque des peuples ont été scandaleusement déplacés, comme les *Parisii*, situés au voisinage de *Castra vetera*, sur le Rhin (Seg. I.5), cette erreur est explicable: dans ce cas précis, la Meuse et la Seine, anonymes sur la carte ont été confondues par le cartographe, dont la source documentaire devait situer les *Parisii* sur ce fleuve. Pour ce qui est des Bituriges, nous sommes en présence d'une dittographie: s'ils sont en effet placés, normalement sur les rives de la Garonne (Seg. I.2), on les retrouve, probablement à la suite d'une erreur paléographique, sur les rives du Rhône (Seg. I.5-II.1), peut-être par confusion avec les Allobroges. Quant aux deux abréviations que l'on rencontre dans la carte, toutes deux ont une raison assez évidente: la forme *Nitiobro(ges)*<sup>55</sup> semble issue de l'insertion, selon nous tardive, de la vignette illustrant le nœud routier de *Durocortoro*; quant à la forme

---

<sup>55</sup> Seg. I. 5; la finale *-ges*, inscrite sur la carte a été ajoutée au XVI<sup>e</sup> s.

*Tr(i)umpli(ni)*, en Italie septentrionale (Seg. III.1), elle paraît dériver de la présence, dans son voisinage immédiat, du lac de Côme.

On note par ailleurs un certain nombre de curiosités dans la localisation des divisions des Trois Gaules: l'Aquitaine, par exemple, s'étend jusqu'à Arles, tandis qu'un territoire de Marseille, réduit à la rive gauche du Rhône, porte le nom de *Grecia*. Si les Germanies sont absentes, elles ne sont pas les seules: la Narbonnaise a également disparu. C'est que, comme l'a du reste fort justement souligné Desjardins lui-même, conformément aux usages géographiques anciens, le cartographe ne s'est pas vraiment intéressé à la géographie administrative: s'il mentionne les Trois Gaules, ce ne sont pas les trois districts de la Province des Gaules qu'il a en tête, mais trois régions qu'il étend bien au-delà de leurs limites administratives. La mention des Germanies n'avait dès lors pas plus de sens que celle de la Narbonnaise.

Si l'usage d'une source ancienne ne fait pas de doute, nous serions tenté de la qualifier de source archaïsante, comme en témoignent la désignation *Gallia Comata* que l'on rencontre au segment I.3, ou l'importance concédée à la *chôra* marseillaise, désignée comme *Grecia*. L'ensemble de la toponymie gauloise, d'une richesse assez remarquable au sein de la Table, pourrait être inspirée de descriptions ou de cartes<sup>56</sup> de la Gaule qui semblent avoir accordé jusqu'à une période assez récente une place importante aux peuples, comme en témoigne une carte conservée à la bibliothèque ambrosiane (pl. XLIX.1).

On compte par ailleurs en Gaule des toponymes beaucoup plus récents, comme *Francia* ou *Alamannia*, que Desjardins considérait comme un ajout, qui serait postérieur à Gallien, ce qui n'est pas absolument

---

<sup>56</sup>On pencherait plutôt pour des descriptions. La vision de la topographie de la Gaule à l'Ouest et au Nord de la Saône est plus que floue, et le cartographe n'avait visiblement aucune idée de la position respective des villes et des fleuves.



assuré<sup>57</sup>. De même, rien n'indique que la *silua Marciana*, l'actuelle Forêt Noire, illustrée par une grande vignette soit un ajout; or, en dehors de la Table de Peutinger, ce toponyme n'apparaît guère que tardivement, sous la plume d' Ammien Marcellin (XXI.8), sans doute sous l'influence d'une carte du type de la Table de Peutinger. Mais il est difficile de savoir si ce toponyme est original et tardif ou s'il n'est que le produit d'une déformation de la *silua Hercynia* plus fréquente dans les sources latines, et qui désigne toutes les montagnes situées entre la Forêt Noire et la Transsylvanie, auquel cas ce toponyme, attesté depuis Aristote (*Météor.*, I. 13) ne constitue un indice de datation que par le biais de sa déformation.

La toponymie de l'Inde et d'une partie de l'Orient est, quant à elle, assez riche d'enseignements: on y rencontre par exemple à deux reprises le nom *Dimirice*, exprimé une première fois sous la forme *Scytia Dymirice*, la seconde sous la forme *Damirice* (Seg. XI.4). Ce nom, fort rare, est étranger à la toponymie tardive de l'Inde; en revanche, il apparaît dans le *Périple de la mer Rouge* (§ 53), et, à deux reprises, chez Ptolémée<sup>58</sup>, et doit être mis en rapport avec le peuple indien des *Dimuri* mentionné par Pline l'Ancien (HN, VI, 77). Il est difficile d'utiliser précisément le texte du *Périple de la mer Erythrée* de façon probante, tant sont contestées les dates de sa rédaction. Ce serait du reste sans doute superflu car le texte de Ptolémée semble bien avoir constitué une source directe de l'auteur de la Table de Peutinger pour les régions indo-scythes. Même si le temple d'Auguste de *Muziris* rend théoriquement possible une datation augustéenne, non seulement le toponyme *Dimirica* ne semble pas antérieur au plus tôt aux

<sup>57</sup>E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, Paris, 1869 (réimp. anast., Bruxelles, 1969), p. LXXXVI.

<sup>58</sup>VII.1.8; 85. La forme ptoléméenne est Λιμυρική, que W. Schoff, *The Periplus of the Erythrean Sea*, New-York, Londres, Calcutta, Bombay, 1912, p. 205. Propose fort justement de corriger le Λ en Δ chez Ptolémée, pour l'accorder avec le texte de Pline et de la Table de Peutinger, et de donner un sens à ce mot indien désignant "le pays des Tamuls".

années 40 de notre ère, date la plus précoce susceptible d'être assignée au *Périple de la Mer Rouge*, voire du III<sup>e</sup> s., mais encore d'autres noms trahissent une même origine ptoléméenne: on note ainsi un autre dédoublement des *Cirrahe Indi* (Seg. XI.4) et des *Cirribe Indi* (Seg. XI.5) qui semble répondre à la double mention des *Cirrhadae* et de la *Cirrhadia* de Ptolémée (VI.12.4 et VII.2.16); mais surtout, on trouve, à la pointe Sud-Est de l'Inde, la mention des *Pirate*. Ce sont les ἀνδρῆς Πειραταί de Ptolémée (VII.1.7), qui ont sans doute été à l'origine, par dédoublement, de la création d'un autre peuple, original celui-là: les *Andre Indi* de la Table de Peutinger... On est donc largement fondé à situer la rédaction de la Table de Peutinger après celle de la *Géographie* de Ptolémée, soit au plus tôt à la fin du second siècle, et selon toute vraisemblance dans le courant du III<sup>e</sup> s. Comme nous avons pu déjà le signaler, Ammien Marcellin est le premier auteur ancien à citer l'ouvrage du géographe alexandrin, ce qui semble suggérer une diffusion assez lente.

Ailleurs, comme en Judée, on a pu à l'occasion souligner les éléments chrétiens qui évoquent une date postérieure au concile de Nicée. Mais, si ce dernier exemple renvoie selon toute vraisemblance à un second état de notre carte, dans tout ce qui précède, ce qui frappe encore, c'est l'incohérence de la toponymie générale: celle-ci fait en effet appel tantôt à des noms de peuples, tantôt à des noms de provinces, tantôt encore à des noms de régions. Tantôt elle utilise des désignations des premières années de l'empire, tantôt des appellations plus tardives dont certaines nous placent au plus tôt au seuil du Bas-Empire: songeons par exemple que la liste des peuples de la Gaule est parfois moins contemporaine d'Auguste que de la guerre des Gaules et qu'elle semble se fonder largement sur le *Commentaires* de Jules César, tandis que l'Italie voisine et les Alpes nous renvoient plutôt au début de l'empire, l'Inde aux environs de l'époque

sévérienne, alors que les confins rhénans nous situent, avec la *Francia*, l'*Alemannia* et la mention de nombreux autres peuples germaniques dans la carte politique du IV<sup>e</sup> s. de notre ère<sup>59</sup>.

La toponymie générale constitue sans doute, dans toute production géographique de l'Antiquité ou du Moyen Age, le maillon le plus faible de la chaîne. Ceci est encore plus vrai des toponymes géographiques que les copistes ont tenté d'accorder avec les itinéraires, lorsqu'ils l'ont pu, ou lorsque ceux-ci leur ont posé des problèmes<sup>60</sup>. Ces toponymes, indépendants les uns des autres, généralement rédigés en rouge, à quelques exceptions près, sont beaucoup plus fragiles que les autres: le copiste peut en effet à son gré les déplacer, les supprimer, les insérer pour les faire coïncider avec la toponymie, beaucoup plus contraignante, des itinéraires. La Médie, par exemple, sans doute à la suite d'erreurs paléographiques, apparaît ainsi au moins trois fois, la première à l'Ouest de la Caspienne (*Media maior*), la seconde en Inde (*Media Minor*), la troisième (*Media*) à proximité de l'Océan austral, mais aussi de l'Ibérie et de l'Albanie, ce qui est plus normal. C'est encore le cas des légendes-commentaires ou des légendes bibliques<sup>61</sup>. Il est donc difficile de se fonder exclusivement sur la toponymie générale pour proposer une datation précise de l'archétype, et ce d'autant que les remarques générales que nous avons faites sur l'anachronisme de règle dans la géographie ancienne

<sup>59</sup>Cf. Bosio p. 138, 135, et W.J. de Boone, *L'origine historique des Francs*, dans *Dossiers de l'Archéologie*, 56 (Sept. 1981), p.8. Desjardins, *Géographie...*, IV, p. 101 sq. y voyait la trace d'un ajout, mais l'inextricable entremêlement de trois légendes dans le Segment I.1 rend son analyse peu probante.

<sup>60</sup>Cf. Desjardins, *Géographie...*, IV, p.82: le nom de l'*Arnum fl.* a été effacé par le copiste constatant l'éloignement de la mention du fleuve sur l'itinéraire et du tracé réel de celui-ci. Le tracé de ce fleuve n'en est pas moins demeuré sur la carte.

<sup>61</sup>*Hic cenocephali nascuntur* (VIII.4). *Desertum ubi quadraginta annis erraverunt filii Israel ducente Moyse* (ibid.). *Campi deserti et inhabitales propter aquae inopiam* (X.2). *Areae fines Romanorum* (ibid.). *Fines exercitus Syriaticae et commercium barbarorum* (ibid.). *Campi deserti* (XI.1). *In his locis scorpiones nascuntur* (XI.4). *In his locis elephanti nascuntur* (XI.5). *Hic Alexander responsum accepit: "usque quo, Alexander?"* (ibid.).

s'applique tout particulièrement aux données proprement géographiques que constitue le fond de carte. Nous avons sans doute mieux à tirer des toponymes des itinéraires; mais il faut se garder, malgré ces réserves, de mépriser les témoignages, essentiels, que nous venons d'étudier.

En réalité, on est en effet moins surpris par l'incohérence chronologique générale de la toponymie de la Table de Peutinger, qui a déjà frappé plus d'un auteur et où l'on pourrait reconnaître le fruit de strates successives, que par la cohérence chronologique, au moins approximative, propre à chaque grande région de la carte. Curieusement, en effet, chaque contrée possède une dominante chronologique propre, si bien que l'anachronisme du document final résulte plus de la juxtaposition de régions décrites chacune à une époque particulière que de l'insertion dans chaque région de données empruntées à des horizons chronologiques variés. Il faut donc décrire et dater la carte région par région, autant qu'il le sera possible, et bien distinguer les enseignements tirés des itinéraires de ceux que l'on tirera de la toponymie géographique, plus sujette à modification. Dans l'attente de la publication exhaustive des milliaires au *CIL*, seule susceptible de permettre une datation raisonnablement précise de chaque tronçon d'itinéraire, nous nous sommes bornés à l'étude des voies dont la chronologie a été étudiée ou des itinéraires le long desquels apparaissent des toponymes dont la mention constitue un indice chronologique.

#### b) Les enseignements des itinéraires.

• Le noyau le plus ancien et le plus clairement daté est constitué par l'Orient romain. Encore convient-il de faire un sort particulier à la Syrie et aux confins méridionaux de l'Anatolie, qui constituent,

chronologiquement, la zone la plus cohérente, et celle où la Table de Peutinger et l'Anonyme de Ravenne se distinguent le plus de l'*Itinéraire d'Antonin*. La majorité de la toponymie du secteur est en effet assez clairement augustéenne. Postérieure à l'année 20 avant notre ère, elle est vraisemblablement antérieure au changement d'ère. Deux toponymes au moins, que nous a également conservés le géographe Anonyme de Ravenne nous autorisent cette datation.

Le premier mentionne la ville d'*Arcilapopoli*<sup>62</sup> (Seg. IX.5), sur la route reliant Comana de Cappadoce à Mélitène. A cet emplacement, cette ville, dont l'identification précise est controversée<sup>63</sup>, mais qui se situe en Cappadoce, doit vraisemblablement être rapportée à Archelaüs Sisines Philopatris, roi de Cappadoce, petit-fils d'Archelaüs de Comana<sup>64</sup>, qui fut installé sur le trône de Cappadoce par Marc-Antoine en 36, puis confirmé et agrandi dans ses possessions par Auguste lors du règlement des affaires orientales consécutif, en 20, aux manœuvres d'intimidation mises

<sup>62</sup>Le Ravennate, III.16 (p. 94.12) donne *Archelai, Lopolis*. Cf. le commentaire de Schnetz, *ad loc.* (Les références au géographe de Ravenne sont à l'édition Pinder et Parthey, que reprend la pagination de Schnetz).

<sup>63</sup>On l'identifie en général avec *Archelais*; Hirschfeld, s.v. *Arcilapopolis*, dans *RE*, II.1, c. 602 était très prudent dans ses affirmations et proposait également une identification éventuelle avec *Archaiopolis*; W.-M. Ramsay, *The Historical Geography of Asia Minor*, (*Royal Geographical Society, Supplementary Papers*, IV), Londres, 1890, p. 66, retenait ces deux hypothèses sans trancher et considérait que l'itinéraire de Comana à Mélitène était pour l'essentiel interpolé. J.-A. Cramer, *A Geographical and Historical Description of Asia Minor*, Oxford, 1932, t. II, p. 161 penchait pour son compte pour une identification avec le toponyme *Archalla* de Ptolémée. Le toponyme *Archelais* est absent de la Table de Peutinger, mais on trouve à son emplacement une vignette anonyme. Le Géographe de Ravenne donne pour sa part la légende *Colonia Arcilaida* réduit à *Colonia* dans l'*Itinerarium Burdigalense*. Le Ravennate, comme la Table de Peutinger, a inversé l'ordre des étapes entre Ancyre et *Archelais*, on peut donc logiquement penser que la Table de Peutinger, dont le Ravennate se fait une fois de plus le fidèle écho, portait cette même légende (cf. D. French, *Roman Roads and Milestones of Asia Minor: 1. The Pilgrim's Road*, (*BAR, Int. Ser.*, 105), 1981, p. 116 sq.); or *Archelais* devient colonie sous Claude. Le témoignage serait donc postérieur. La position de Ramsay est toutefois peut-être un peu hypercritique et reflète bien la méfiance, parfois justifiée pour l'Asie, parfois à la limite de l'obsession, qu'il vouait à la Table de Peutinger (*op. cit.*, p. 62 sq.), et l'on serait tenté de croire à l'existence d'une *Archelaopolis* distincte d'*Archelais*.

<sup>64</sup>Ce dernier était le grand-prêtre de Comana, nommé roi d'Égypte désigné en remplacement de Ptolémée Aulète et chassé du trône par Gabinius.

en œuvre contre les Parthes, et qui devaient aboutir à la restitution des aigles de Crassus et de Marc-Antoine<sup>65</sup>.

Mais, même si *Archelaopolis* n'est pas *Archelaïs*, ce nom a pu survivre au monarque, puisqu' aussi bien cette dernière, devenue colonie, sous Claude, continue à le porter dans les itinéraires<sup>66</sup>. Une autre mention est plus probante. Il s'agit de la présence sur la route d'Antioche à *Hiéracomè* d'un toponyme *Metridatis Regnum* <sup>67</sup> (Segg. IX.5-X.1), qui nous renvoie selon toute vraisemblance à Mithridate III de Commagène, qui succéda, en 20, à son père Mithridate II, décédé la même année<sup>68</sup>; on ignore la date de sa mort, mais son successeur Antiochos III mourut en 6 de notre ère<sup>69</sup>. Ce tronçon de route étant absent des autres itinéraires, la comparaison est impossible, et rien ne nous permet de nous prononcer sur les chances de survie du toponyme.

Les absences sont au moins aussi significatives que les témoins positifs en faveur d'une datation haute: l'œuvre administrative de Claude et des Flaviens a, par exemple, laissé de nombreuses séquelles dans la toponymie<sup>70</sup>; or, il n'en apparaît rien dans la Table de Peutinger; c'est donc vraisemblablement que le noyau régional en question y est antérieur à ces fondations.

Le géographe de Ravenne, citant Castorius, s'entend pour l'essentiel, dans cette contrée, avec ce témoignage, sauf sur un point, sur lequel il apparaît en accord avec *l'Itinéraire d'Antonin* <sup>71</sup>, lorsqu'il mentionne, après Mélitène, la ville de *Germanitia*, pour *Germanicia* (II.16, p. 95.3), située sur

<sup>65</sup>H. Volkmann, s.v. *Archelaos*, 6, *KP*, 1, 503. Th. Mommsen, *Die Dynastie von Kommagene*, dans *MDAI(A)*, 1 (1876), [p. 27-39], p. 34 sq. (= *Ges. Schriften*, IV, 1906, réimp. anast., Berlin, Dublin, Zurich, 1965, [p. 81-91], p. 97)

<sup>66</sup>Cf. n. 63.

<sup>67</sup>Ra. II.15: *Multridis*.

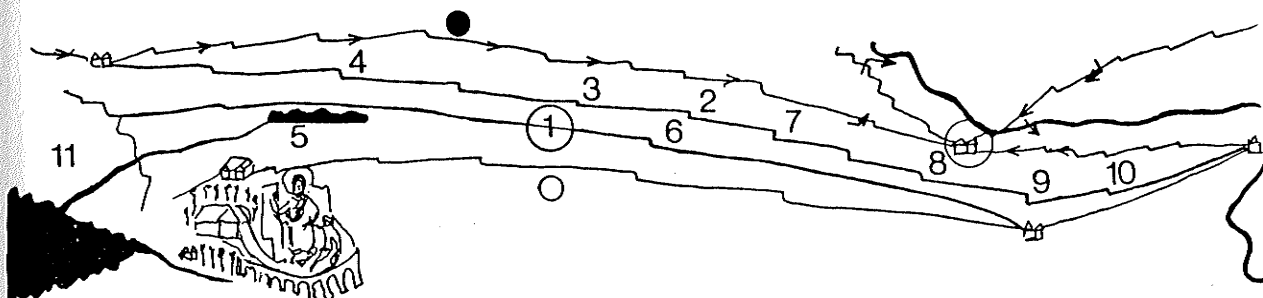
<sup>68</sup>H. Volkmann, s.v. *Mithradates*. 18 et 19, dans *DKP*, 3, 1359.

<sup>69</sup>Cf. D. Magie, *Roman Rule in Asia Minor*, Princeton, 1950, p. 445, 475, 495.

<sup>70</sup>Cf. par ex. *Claudiopolis* (JA, 200.4). ou *Flaviada* (*ibid.*, 212.3)

<sup>71</sup>JA, 184.1; 186.1; 188.7 .

le Pyrame. Faut-il y voir la trace d'une mise à jour postérieure de la source, ou d'un oubli du copiste de la Table de Peutinger? Cette dernière solution est la plus probable: non seulement, en effet, le témoignage du Ravennate plaide en sa faveur, mais encore, sur la route qui du Pyrame (Seg. IX.4) conduit à Hiéracomè (X.2), on trouve à son emplacement probable, sur la Table de Peutinger, un vaste blanc; la cité y était donc sans doute initialement mentionnée, mais tout ce secteur était sans doute très fortement dégradé dans l'original copié au XIIIe s.; la place de *Germanitia* dans les listes du Ravennate plaide en tout cas en faveur de sa présence dans l'archétype, puisque toute sa description semble organisée autour de la mention, disparue, de cette ville<sup>72</sup>, comme tente de le montrer la figure suivante.



<sup>72</sup> Chez le Ravennate, le toponyme fait suite à une vignette, Méliène. Conformément à son usage, le Ravennate entreprend donc la description, en parallèle, de deux itinéraires voisins. *Germanicia* est le point de départ de cette description. L'*Itinéraire d'Antonin* en fait du reste (184; 186; 188) à l'évidence un nœud routier, et la cité était probablement illustrée d'une vignette. Après *Germanicia*, la première cité mentionnée est *Nastæ*, qui se trouve précisément au-dessus de ce vaste blanc. On suit alors sans difficulté la route de Samosate à *Comana* au-dessus de ce blanc, par *Ariandum* (*Arianodum*, Ta. X.1) et *Salandona* (IX.5). Puis on trouve *Amanon*, où il n'est pas difficile de reconnaître le mont *Amanus*, représenté, mais non légendé, puis on repasse à la route de *Germanicia* à *Hiéracomè* avec *Comacenin* (*Incomacenis* Ta X.1). on est alors de l'autre côté de *Germanicia*, sous *Nastæ*, et l'on repasse, de l'autre côté de *Nastæ*, sur le premier itinéraire, à *Scasuson*, où Schnetz a bien reconnu l'*Octacuscon* de la Table (X.1), puis on regagne le second itinéraire avec *Pordonion* (*Pordonnium* Ta), et *There* (*Perre*, Ta)



*La position de Germanicia et l'organisation de la description du Ravennate (les flèches indiquent le sens et l'ordre de la description jusqu'à la mention de Germanicia. La dernière cité mentionnée est Mélitène, cerclée, à droite [vignette]; le point noir donne, pour mémoire, la localisation d'Arcilapopolis; le petit cercle, en bas, celle de Metridatis regnum). On a noté entre crochets les noms absents de la Table, mais donnés par le Ravennate. 1: [Germanitia]. 2. Nastæ. 3. Arianodum. 4. Salandona. 5. [Amanon]. 6. Incomacenis. 7. Octacuscum. 8. Pordonium. 9. Perre. 10. Cardanum. Le n° 11 indique, pour mémoire, la légende Piramum, qui est, dans la Table un nom de station. Le fleuve est en réalité celui qui naît du n°5.*

Cette cité, qui tirait son nom de Germanicus et de sa mission en Orient nous conduit donc au plus tôt à la veille de la mort du fils adoptif de Tibère, et donc bien après que le *Metridatis regnum* ait cessé d'exister. Même si l'on refuse les termes de notre démonstration, la présence sur la carte de Néocésarée, inconnue de Strabon et dont les premières monnaies sont frappées sous Tibère nous conduit au plus tôt sous Tibère.

Même lorsqu'une datation proto-impériale est assurée, la toponymie itinéraire n'est donc rien moins que cohérente. Cette conviction se renforce si l'on voit que les seules exceptions que nous rencontrons à un contexte protoimpérial, en Orient, sont deux allusions, du reste peu claires, à la personnalité et au règne d'Hadrien.

On note en effet, en Bythinie, le toponyme *Antoniopolis* (VIII.4), qui a généralement été interprété comme une déformation d'*Antinoopolis*, la seule *Antoniopolis* bien attestée se trouvant dans les parages de Sardes, et n'étant autre que l'ancienne *Tripolis* de Lydie. A cet emplacement, *Antinoopolis* ne peut être que la ville natale du favori d'Hadrien: *Bithynium*, autrement connue comme *Claudiopolis* <sup>73</sup>. On ne peut qu'être frappé par une mention dont les savants ont déjà noté le caractère éphémère<sup>74</sup>, puisque ce nom ne devait pas survivre à Hadrien<sup>75</sup>, et que

<sup>73</sup>Ramsay, *op. cit.*, p. 65.

<sup>74</sup>Hirschfeld, s.v. *Antoniopolis*, dans *RE*, I.2 (1894), 2441, 59 sq.

<sup>75</sup>Ramsay, *loc. cit.* La ville fut en principe désignée soit du nom de *Bithynion*, soit de celui d'*Hadriana*.

Dion Cassius, faisant mention de la ville natale d'Antinoüs, l'ignore<sup>76</sup>. Si la correction ordinairement apportée au texte de la Table de Peutinger est retenue - or, même en l'absence de référence épigraphique à ce nom, elle constitue l'hypothèse de travail la plus vraisemblable - cette mention ne saurait guère être postérieure à 138. Sinon, avec *Antoniopolis*, pas plus attestée que la précédente par l'épigraphie, nous devrions remonter avant 31 av. notre ère. La lecture *Antoninopolis*, parfois avancée<sup>77</sup>, qui nous conduirait sous le règne de Caracalla est moins fondée que la précédente, car elle ne donne pas de justification de changement de nom.

Une seconde allusion nous renvoie certainement à un autre épisode contemporain d'Hadrien. A huit milles de Pergame, on trouve en effet mention d'un lieu désigné comme *Hadrianuteba*, dont aucune trace matérielle n'a pu être découverte sur le terrain. Les savants qui se sont penchés sur le problème l'ont identifié avec l'*Hadrianoutherai* des sources anciennes, vraisemblablement l'actuelle *Belikesir*, qui se situe en réalité à plus de cent kilomètres à vol d'oiseau de Pergame... Louis Robert<sup>78</sup> s'est fondé sur une erreur qu'il suppose dans la localisation de *Geramè* à proximité de Pergame pour lier le sort des deux toponymes et affirmer, avec raison sans doute, que tout le secteur de Pergame était fortement bouleversé. De fait, la Table de Peutinger accumule en Asie des erreurs à peine moins scandaleuses que celle-ci, et les sources anciennes<sup>79</sup> situent *Hadrianoutherai* sur la route de *Miletopolis* à *Hadriani*. Or *Hadrianuteba* se situe précisément sur la Table de Peutinger à côté d'un lieu désigné comme

<sup>76</sup>*Epit.*, LXIX.11.2, qui mentionne la fondation d'*Antinoupolis* d'Egypte et ajoute seulement: "Il (Antinoüs) était natif de Bihynium, la ville de Bithynie que l'on désigne aujourd'hui du nom de Claudiopolis" ( 'Ο γὰρ Ἀντίνοος ἦν μὲν ἐκ Βιθυνίου πόλεως Βιθυνίδος, ἦν καὶ Κλαυδιούπολις καλοῦμεν.).

<sup>77</sup>Cramer, *op. cit.*, I, p. 240.

<sup>78</sup>*Villes d'Asie Mineure*, Paris, 1962, p. 200 sq., 391, 394, 409; J.-A. Cramer, *op. cit.*, t. p. 143.

<sup>79</sup>*Ael. Arist.*, I. 500.

*Mileopolis*.... On est donc en droit de penser qu'il s'agit bien de ce toponyme, qui ne tira guère d'autre source de gloire que l'ourse qu'y tua un jour à la chasse l'empereur Hadrien<sup>80</sup> et qui ne nous est connu que par un contemporain, Aelius Aristide, ou par les biographes d'Hadrien.

Plus à l'Est, la mention d'*Ecbatanis Parthorum* (XI.1), capitale d'été des rois Parthes est difficilement datable avec précision, mais ne saurait guère être postérieure aux derniers Sévères, ce que confirme la présence de Ctésiphon (XI.1) et l'absence de *Cochè* sassanide. Il est toutefois possible que ces mentions se bornent à reproduire un itinéraire hellénistique qui a pu constituer la source de la Table pour l'Iran<sup>81</sup>.

La Palestine nous donne elle aussi l'image de la plus totale incohérence. La toponymie de la Judée, à s'en tenir encore une fois aux données itinéraires, est à l'évidence antérieure à la conversion de l'empire au christianisme, ce qu'illustre assez une comparaison avec la description qu'en donne le Ravennate d'après Castorius<sup>82</sup>, et postérieure à Hadrien: Jérusalem y est en effet dite *Antea dicta Herusalem m° (=modo) Elya Capitolina* (Seg. IX.1). Il est possible que tout ce qui précède *Aelia Capitolina* soit un ajout tardif destiné à rappeler le souvenir de la ville Sainte. La nécessité où s'est trouvé le copiste d'abrégier *modo* en *m°* tendrait à le prouver. Il pourrait alors être contemporain de la mention analogue donnant le nouveau nom (*Bononia*) de *Gesoriacum*, et donc du IV<sup>e</sup> s. Mais pour le cartographe, *Ælia Capitolina* semble constituer le nom

<sup>80</sup>SHA, *Hadrian.*, 19 : *Oppidum Adrianotheras in quodam loco, quod illic feliciter esset uenatus et ursam occidisset aliquando, constituit.* Dion Cass., *Epit.*, LXIX. 10. 2, à propos de l'enthousiasme de l'empereur pour la chasse: *Καὶ πόλιν ἐν τῇ Μυσίᾳ οὐκίσας Ἀδριανοῦ θήρας αὐτὴν ὠνόμασεν.* "Et il fonda en Mysie une ville à laquelle il donna le nom d'*Hadrianoutherai*". L'épisode a été commémoré par l'empereur dans l'un des huit médaillons, ensuite remployés dans l'Arc de Constantin, qui rappellent le souvenir de trois chasses d'Hadrien (ours, lion, sanglier), accompagnées de sacrifices à Silvain, Diane, Apollon et Hercule. Cf. A. Giuliano, *Arco di Costantino*, Milan, 1955, fig. 11.

<sup>81</sup>Miller (1888), p. 74.

<sup>82</sup>I.14. On y trouve en particulier Jérusalem et Nazareth.

contemporain; on hésite donc à adopter une datation aussi basse. La prudence invite donc à se borner à reconnaître dans cette légende l'expression d'un *terminus post quem*, qui ne laisse pas de poser problème dans un contexte où les strates chronologiques les plus diverses semblent mêlées.

Si, en effet, l'ensemble du réseau routier et des formes toponymiques est clairement antérieur à l'époque sévérienne, ce en quoi la Table de Peutinger semble être antérieure, ou se fonder sur des sources antérieures, à l'*Itinéraire d'Antonin*<sup>83</sup>, force est de reconnaître que le réseau routier en lui-même est incohérent, comme tente de l'illustrer la figure 2 de la planche CIII. Dans ses grandes lignes, il semble remonter à la conquête flavienne<sup>84</sup>. Mais la route de Tyr à Césarée-Panéas est une création de Trajan<sup>85</sup> contemporaine de la construction de la *via Nova Traiana* (111-114) qu'elle rejoignait; on rencontre enfin plusieurs tronçons de voies, notamment d'Ascalon et d'Hebron à Jérusalem, construits pour

<sup>83</sup>La Table de Peutinger donne en effet les noms anciens de trois villes rebaptisés sous les Sévères: *Luddis* (= Lydda), alors que celle-ci prend sous Septime-Sévère le nom de *Diospolis* (cf. Hölscher, sv *Lydda*, dans *RE*, XIII.2 (1927), c. 2120 sq.); cette désignation ancienne est encore celle que l'on retrouve en 333 dans l'*Itinerarium Burdigalense* (600)... Elle apparaît en revanche dans l'*Itinéraire d'Antonin* (150; 195) sous sa forme sévérienne. La ville de *Betogabri* ne porte pas non plus le nom d'*Eleutheropolis* attesté pour la première fois vers 200 (cf. Benzinger, sv *Eleutheropolis*, dans *RE*, V.2 (1905), c. 2353 sq.). L'*Itinéraire d'Antonin* (199-200), et Ammien Marcellin (XIV.8.11) la connaissent sous sa nouvelle dénomination. Enfin, *Amauante* (= *Emmaüs*) porta le nom de *Nicopolis*. La date à laquelle la cité fut débaptisée demeure néanmoins incertaine; comme l'a souligné Hölscher, sv *Nicopolis*. 6, dans *RE*, XVII.1 (1936), c. 533 sq., le témoignage de Sozomène, *Hist. Eccl.*, V. 21, qui situe ce changement de nom au moment de la prise de Jérusalem s'accorde avec celui des monnaies qui datent l'ère de la ville de l'an 70; mais le nom apparaît précisément pour la première fois sur des monnaies d'Elagabale. On hésite enfin sur l'interprétation de la forme *Amauante*. S'agit-il d'une transcription particulièrement exacte du toponyme sémitique *hammâ'dt* ou d'une erreur de transcription médiévale, le *ante* final étant à l'origine l'adverbe indiquant le caractère périmé de ce nom, comme on le rencontre pour Jérusalem ainsi qualifiée par le cartographe: *Antea dicta Herusalem, modo Helya capitolina* ?

<sup>84</sup>Sur l'histoire du réseau routier de Palestine à l'époque romaine, cf. I. Roll, *Routes romaines en Israël*, dans M. Pippidi (éd.), *Limes*, IX, Bucarest / Bologne / Vienne, 1974, p. 503-511.

<sup>85</sup>*Ibid.*, p. 507.

les besoins de la campagne avant 135, c'est-à-dire avant que la capitale juive prît le nom d'*Ælia Capitolina* que lui donne néanmoins la carte... Mais les plus grandes nouveautés du réseau routier d'Hadrien comme le nœud routier de *Legio* (l'ancienne *Megiddo*), base de la sixième légion *Ferrata*, sont absentes de la Table de Peutinger, qui ignore jusqu'à l'existence du toponyme. Enfin, toutes les créations routières du III<sup>e</sup> s. sont apparemment ignorées du cartographe. Ici encore, ses connaissances évoquent un savoir livresque composite et fragmentaire plutôt que des mises à jour raisonnées, logiques et systématiques.

Pour tout l'ensemble syro-anatolien, où, à l'exception des deux mentions relatives à la vie et à l'époque d'Hadrien, tous les toponymes postérieurs à la mort de Tibère semblent faire défaut, la Table de Peutinger, confirmée par le Ravennate, présente plus d'erreurs, d'interpolations ou d'inversions qu'en nul autre point de la carte, comme si son auteur n'avait pas disposé de sources de meilleure qualité.

Plus intéressant pour notre propos, car il présente une grande cohérence chronologique interne, est le tracé de la *via Traiana*, en Arabie, qui a été bien étudié par Th. Bauzou<sup>86</sup>, qui a pu montrer que le comput qui figure dans la carte se fonde sur un changement de *caput viae* survenu en 184. Il est donc postérieur à cette date, et a été réalisé par un comptage erroné, sur le terrain même, des bornes milliaires. Ces erreurs ont été créées par la multiplication, tous les milles, de milliaires correspondant aux divers états successifs de la voie, et par le comptage systématique, entre chaque étape, de la borne de départ et de la borne d'arrivée, soit, pour chaque intervalle, un surnombre d'un mille qui démontre que la source de

---

<sup>86</sup>Th. Bauzou, *Les voies romaines entre Damas et Amman*, dans *Géographie historique au Proche-Orient, Colloque Valbonne, 16-18 Septembre 1985*.

la Table de Peutinger s'est fondée sur un comput direct des bornes milliaires.

En Gaule, en Italie et dans les provinces rhéno-danubiennes, la situation est plus difficile à interpréter.

Pour la Gaule, on admet d'ordinaire, à la suite de Desjardins, que la topographie décrite est celle du Haut-Empire, voire du règne d'Auguste. La mention de *Lugdunum* comme *caput Galliarum*<sup>87</sup> ne laisse à cet égard aucune hésitation, puisqu'elle perdrait toute signification après les réformes de Dioclétien, qui firent de Trêves la capitale du Diocèse des Gaules, et de la vieille capitale celle de la seule Lyonnaise première.

Mais le *terminus ante quem* que cette mention nous permet de situer aux réformes de Dioclétien connaît au moins une exception. On peut en effet citer le cas de *Gesoriacum* désigné ainsi: *Gesogiacum quod nunc Bononia* (Seg. I.2). Or nous ne connaissons pas de mention de Boulogne-sur-mer sous le nom de *Bononia* avant le *Panégyrique de Constantin* de 310<sup>88</sup>; le *Panégyrique de Constance* désigne encore la ville de son nom ancien de *Gesoriacum*<sup>89</sup>. C'est donc à l'évidence une intrusion du IV<sup>e</sup> s. dans laquelle il n'est pas difficile de reconnaître la mise à jour d'un document plus ancien, qui ne s'est pas traduite par une substitution, mais par un ajout<sup>90</sup>. En tout état de cause, nous pouvons donc déceler pour la Gaule un substrat antérieur à Dioclétien, corrigé au IV<sup>e</sup> s., sans plus de précision.

<sup>87</sup> *Lugduno Caput Galliarum, usque hic legas* . Seg. I.5. "Lyon, capitale des Gaules. Jusqu'à ce point, distances en lieues".

<sup>88</sup> 5.2: *Bononiense oppidum*.

<sup>89</sup> 6.1; 14.4.

<sup>90</sup> Même procédé pour Jérusalem (*antea dicta Herusalem modo Helya Capitolina*. Seg.IX.1). Le géographe de Ravenne fourmille de mises à jour de ce genre sur la côte Dalmate.

On peut à ce propos s'interroger sur le sens qu'il convient de donner au toponyme *Cosedia* (Coutances<sup>91</sup> - Seg. I.2); on sait en effet que cette ville prit le nom de *Constantia* en l'honneur de Constance-Chlore<sup>92</sup>; on est ainsi en droit de se demander si le toponyme *Cosedia* n'est pas une déformation paléographique issue de *Constantia*. En dehors de la Table de Peutinger, le toponyme n'est malheureusement connu sous la forme *Cosedia* que par l'*Itinéraire d'Antonin* (386), les manuscrits donnant comme variante *Cosædia*, qu'il n'est pas difficile de rattacher à *Cosedia*. L'*Itinéraire d'Antonin* et la Table de Peutinger s'accordent donc sur une même forme. Si celle-ci doit être considérée dérivée d'un toponyme né sous la première tétrarchie, il nous faut supposer que nos deux sources itinéraires dépendent d'un même document, postérieur aux dernières années du III<sup>e</sup> s., qui aurait largement déformé le nom de *Constantia*; ceci supposerait un nombre assez important d'étapes dans la transmission de ce document, ce qui, quoique possible, est peu compatible avec la date que l'on croit pouvoir assigner au moins à l'*Itinéraire d'Antonin*, qui semble avoir acquis sa forme définitive vers le deuxième quart du IV<sup>e</sup> s.<sup>93</sup> La prudence invite donc à reconnaître en *Cosedia* le nom ancien de Coutances; l'homophonie approximative qu'il présente avec le nom de Constance pourrait alors avoir été à l'origine de ce changement de nom honoratif. En ce cas, cette information confirmerait la fourchette chronologique que suggèrent les Gaules, soit un *terminus ante quem* situé aux environs de 284, et un *terminus post quem* postérieur à la mort d'Hadrien.

<sup>91</sup>Cf. Desjardins, *Géographie...*, IV, p. 63; 139..

<sup>92</sup>Amm. Marc., XV.11; *Notitia Galliarum*, 2, qui la situe en Lyonnaise Seconde (*GLM*, p.141); cf. *Notitia Dignitatum, Præf. mil. I Flaviæ*

<sup>93</sup>Cf. A. Carandini, A. Ricci, M. de Vos, *Filosofiana. La villa di Piazza Armerina*, Palerme, 1983, p. 22. Si le nom de *Filosofiana* qui caractérise le domaine de *Piazza Armerina* dans l'*Itinéraire d'Antonin* et que portent les tuiles du *pagus* associé à la villa est bien issu de celui de son propriétaire Ceionius Rufius Albinus Philosophus, consul en 335, alors, la compilation définitive de l'*Itinéraire d'Antonin* est assurément datable au plus tôt de la fin de l'époque constantinienne.



L'ensemble du réseau routier des Gaules dénote en effet un degré d'achèvement qui semble postérieur aux voies de la fin du premier siècle de notre ère<sup>94</sup>; il semble néanmoins antérieur à la création de la "voie d'Antonin"<sup>95</sup>, également absente de l'*Itinéraire d'Antonin*.

La représentation de la Bretagne est fatalement postérieure, pour la partie que l'on en a conservée, à l'invasion de Claude. Mais si le témoignage du Ravennate, qui, se fonde, selon nous, au cinquième livre de la *Cosmographie* (V. 431 sq., p. 424 sq.), sur la consultation directe d'un archétype de la Table de Peutinger, peut être retenu, l'état qu'il nous décrit est celui qui suivit la construction du mur d'Antonin<sup>96</sup>

Dans les provinces rhéno-danubiennes, l'état décrit est assurément postérieur aux Flaviens: les Champs Décumates et le Toponyme *Aris Flavis* (III.1) en témoignent assez, tout comme la voie côtière de l'Histrie et de la Dalmatie. Les témoignages du II<sup>e</sup> s. ne manquent pas non plus: ainsi *Colo(nia) Traiana* (I.5) sur le Rhin et *foro Adriani* sur la Meuse (I.1). Le *limes* danubien, postérieur aux conquêtes de Trajan<sup>97</sup> et antérieur à la perte de la *Dacia Porolissensis*, en 274.

Plusieurs indices nous invitent à situer l'état qui nous est décrit à la fin du II<sup>e</sup> s. ou, mieux, à l'époque sévérienne: c'est tout d'abord l'existence du toponyme *Bassianis* (V.4), à côté de Sirmium, qui est une colonie dont la première attestation épigraphique se situe sous Caracalla<sup>98</sup>.

<sup>94</sup>Desjardins, *Géographie...*, IV, p. 181.

<sup>95</sup>Sur cet ensemble de voies dont le nœud se trouvait à *Alba* (Aps-en-Vivaraïs), édifié en 144-145, et qui reliait la cité des Helviens à Nîmes, à Valence et à l'Aquitaine, cf. I. König, *Die Meilensteine der Gallia Narbonensis. Studien zum Straßenwesen der Provincia Narbonensis*, (= G. Walser, [éd.], *Itineraria Romana*, 3), Berne, 1970. p. 53 sq.

<sup>96</sup>A.L.F. Rivet, *Ptolemy's Geography of Britain*, dans R. Chevallier (éd.), *Mélanges R. Dion, (Cæsarodunum)*, IX bis, Paris, 1974, p. 73-77, et fig. p. 75; L.A. Richmond et O.G.S. Crawford, *The British Section of the Ravenna Cosmography*, dans *Archæologia*, 93 (1949), p. 1-50.

<sup>97</sup>Cf. par exemple *Castra Tragana* (VI.5-VII.1).

<sup>98</sup>*CIL*, III, 10197, et p. 1670 ad loc.; cf. aussi *CIL*, III, 3336, 10204-5.

C'est ensuite un toponyme, en apparence anodin, sur la route de *Porolissos* à *Apulum*, en Dacie. On trouve en effet sur la Table de Peutinger (VII.2-3) la série: *Porolissos* - *Certie* - *Largiana* - *Optatiana* - *Napoca* - *Patauissam*. Le géographe de Ravenne (IV.7, p. 188) donne pour sa part la séquence suivante: *Porolissos* - *Certie* - *Lagiana* - *Optatiana* - *Macedonica* - *Napoca* - *Patabissa*. Il n'est pas difficile de reconnaître en *Macedonica* la trace de la *Legio quinta Macedonica*, qui est en *Dacia Porolissensis* de 167 à 274<sup>99</sup>, non plus que dans la mention du même auteur: *Nobas Italica* (IV. 7, p. 186.7) la présence à *Novae* de la *Legio prima Italica*. On verra plus loin que ces passages sont empruntés par le Ravennate à un certain Libanios qui lui-même se fonde sur une carte du même type que la Table et de même époque. Cette mention surprend ici, car la *Quinta Macedonica* devrait être mentionnée, comme la *Prima Italica*, en association avec son camp, qui se situait alors à *Potaisa*. Il faut donc lier *Macedonica* à *Patabissa*. Ce qui suggère que l'on devait lire, comme c'est l'usage chez le Ravennate, le texte sur deux colonnes, l'itinéraire se lisant de gauche à droite et de haut en bas, en sorte que l'on aurait:

Porolissos	Certie
Lagiana	Optatiana
Macedonica	Napoca
Patabissa	Salinis

S'il en est ainsi, on est extrêmement tenté de lire dans la séquence *Lagiana* - *Macedonica* - *Patabissa*, qui est celle de la disposition typographique du texte, mais non de l'itinéraire, une seule et même légende: *Legio V Macedonica: Patabissa*. Les implications peuvent être nombreuses: ne pourrait-on alors considérer que le toponyme *Largiana* de

<sup>99</sup>Schulten, sv *Legio*, dans *RE*, XII.2 (1925), 1579 sq. Après 274, on la trouve à Oescus

la Table de Peutinger n'est pas lui-même le produit de la même légende et de ses déformations? Non seulement nous pourrions ainsi dater ce secteur de la carte, mais encore nous trouverions là une base de réflexion solide sur les sources de la Table.

En un mot, donc, *Largiana* est-il un toponyme-fantôme issu d'une ancienne mention de la cinquième légion macédonique? De tels toponymes ne manquent pas dans la Table de Peutinger, et la question mérite d'être posée. La plupart des auteurs<sup>100</sup> croient à l'existence de ce lieu, que l'on identifie normalement avec un camp d'auxiliaires, où l'on connaît une aile milliaire et la première cohorte des Espagnols. A l'appui de cette thèse, on peut invoquer le fait que la situation de ce camp par rapport à *Certie* et *Optatiana*, deux toponymes attestés par l'épigraphie, correspond bien aux chiffres que nous donne la Table de Peutinger. L'existence de *Largiana* se fonde donc sur des éléments solides. Il est toutefois regrettable que nous ne possédions pas la moindre attestation épigraphique du toponyme, quoique le site ait livré des inscriptions. Comment ne pas songer, à cet égard, aux cruelles et pertinentes attaques de Ramsay contre la méthode de Miller<sup>101</sup>? Ne faut-il pas être très prudent dans l'identification de ce toponyme, quand il est le seul de la série à n'être pas attesté par l'épigraphie et quand un simple coup d'oeil à la feuille Budapest de la *Tabula Imperii Romani* suffit à mesurer l'étendue des vestiges<sup>102</sup>, et quand la terminaison en *-ana* évoque plus, comme à *Optatiana*, un domaine, dont les traces font défaut à cette heure, qu'un camp?

<sup>100</sup>Miller, *IR*, col. 550; V. Vaschide, *Histoire de la conquête romaine de la Dacie*, Paris, 1903, p. 158, etc... Ce toponyme est généralement situé au niveau de la moderne *Zutor*.

<sup>101</sup>*op. cit.* p. 62 sq.

<sup>102</sup>Fle L.34, b.XI et commentaire p. 73.

Dans tous les cas, quelle que soit l'interprétation retenue<sup>103</sup> pour *Largiana*, si l'on admet la communauté de sources de Libanios et de l'original de la Table de Peutinger, la mention de cette légion devait initialement être rattachée à *Potaissa*<sup>104</sup>, et figurer dans l'archétype utilisé par la source de l'Anonyme de Ravenne; or cette légion n'y fut semble-t-il basée que pendant les années du règne de Victorin<sup>105</sup>. Si, comme nous le pensons, cette mention provient bien de la carte, nous pourrions alors placer la rédaction de ce document après 270 de notre ère environ, entre l'avènement d'Aurélien et les premières années de la tétrarchie..

En Italie, à s'en tenir aux toponymes portés sur les itinéraires, moins étudiés par Desjardins que les légendes "géographiques", et en laissant de côté les mentions des cités du Vésuve étudiées plus haut, la toponymie ne semble guère avoir connu de modifications particulières après le début du II<sup>e</sup> s. Les deux mentions les plus datables sont celles de *Centumcellae*, qui ne saurait être antérieure aux toutes dernières années du I<sup>er</sup> s. de notre ère.

Aux confins de la vignette de Rome, dont l'insertion semble contemporaine de la première rédaction de la carte, on trouve la mention

<sup>103</sup> Une autre interprétation possible serait la fusion chez Libanios, dans un système de mise en colonnes, de *Largiana* et de *Legio V* en un unique *Largiana*.

<sup>104</sup> Il faut de toute façon réduire cette liste à un texte disposé sur deux colonnes pour rattacher *Macedonica* à un toponyme plausible; on obtient ainsi la disposition décrite plus haut. Il reste donc deux possibilités: rattacher *Macedonica* à *Porolissos*, ce qui conduit à voir dans *Lagiana-Largiana* une déformation de *Legio V*, et à affirmer que la séquence provient d'une liste disposée sur deux colonnes entre 167 et 274, durée du stationnement en Dacie porolisse de la légion concernée, ou associer *Macedonica* à *Patabissa*, comme l'avait déjà fait Kubitschek, *Eine römische Straßenkarte*, dans *JÖAI*, 5 (1902), p. 85, n57, qui avait les plus grandes peines du monde à expliquer comment la place qu'on lui trouve chez le Ravennate pouvait provenir de la lecture directe de la Table de Peutinger; il faut selon nous passer par la médiation d'un itinéraire en colonnes; Miller, *IR*, c. 549 avait bien souligné que *Napoca* ne pouvait être considéré comme le lieu de cantonnement de la 5<sup>e</sup> légion, même si ce lieu nous a livrés deux inscriptions, l'une et l'autre dédiées par un *signifer* de cette légion (*CIL*, III, 854; 7657.)

<sup>105</sup> Cf. *RE*, XII (1925), sv *Legio*, c. 1581.

du Pont d'Hadrien, qui occupait l'emplacement de l'actuel *Ponte Sant'Angelo*, et qui conduisait au Mausolée de l'empereur. Ce pont se situe sur la *via Triumphalis* qui, sur la carte, conduit exclusivement à la basilique Saint-Pierre du Vatican, dont la mention est visiblement un ajout tardif; il est donc possible que cette légende ait été rédigée tout exprès lors de l'ajout de St. Pierre, et ne nous renseigne pas clairement sur les strates rédactionnelles les plus anciennes de la carte<sup>106</sup>.

En Sicile, les éléments de datation basse du IV<sup>e</sup> s. mis en évidence par certains savants italiens pour l'*Itinéraire d'Antonin*, dont les fouilles de *Piazza Armerina* semblent accréditer la rédaction tardive, sont en général absents: seule se rencontre, dans la Table de Peutinger, la mention de *Caluisiana* (Seg. VI.1), qui apparaît dans l'*Itinéraire d'Antonin* au milieu d'une série d'autres toponymes en *-iana* typiques des grands domaines qui font ici défaut. En l'absence sur la Table d'autres toponymes du même genre, rien n'autorise à dater le seul domaine mentionné du IV<sup>e</sup> s<sup>107</sup>.

Les deux terrains sans conteste les plus fertiles pour le chercheur sont la Thrace et l'Afrique. La première, avec *Marcianopolis*, *Plotinopolis* et *Hadrianopolis* (VII.3-4), nous donne une séquence de toponymes datables de Trajan à Septime-Sévère, mais on y trouve par ailleurs conjointement, à deux emplacements différents, dans les données itinéraires les deux noms, *Perintus* et *Heraclea*, de la même ville, qui ne prit le nom d'Héracalée qu'en

<sup>106</sup>Cf. sur la dénomination, tardive, de *via Triumphalis*, A. Elter, *Itinerarstudien*, Altona, 1908, p. 11.

<sup>107</sup>A. Carandini, A. Ricci, M. de Vos, *Filosofiana. La villa di Piazza Armerina*, Palerme, 1983, p. 22. Si l'identification proposée pour le *Philosophus* qui aurait donné son nom à la villa et au village de *Filosofiana* est retenue, ce qui semble difficile à contester, la compilation définitive de l'*Itinéraire d'Antonin* est nécessairement d'une date au plus tôt contemporaine de la fin du premier quart du IV<sup>e</sup> s. de notre ère. A notre sens, l'absence de ce toponyme de la Table de Peutinger nous donne un *terminus ante quem*. La Table de Peutinger se fonde sur une documentation antérieure à cette époque.

291 de notre ère<sup>108</sup>; la seconde dénomination est vraisemblablement un ajout: les tracés des itinéraires sont en effet absents de la carte, et le cartographe n'a pas reconnu que les deux noms avaient trait à la même ville. L'archétype est donc probablement antérieur à cette date. L'Afrique nous donne des renseignements plus aisés à manier: les itinéraires africains, des Maurétanies à la Cyrénaïque ont en effet pour particularité de livrer aussi bien dans l'*Itinéraire d'Antonin* que dans la Table de Peutinger le statut des cités, colonies ou municipes. Outre le fait que cet usage n'apparaît qu'en Afrique sur l'ensemble des itinéraires disponibles, ce qui présente un intérêt intrinsèque<sup>109</sup>, il y a là assurément un élément de datation qui n'avait pas échappé à Kubitschek, mais dont les travaux récents de J. Gascou imposent une mise à jour<sup>110</sup>.

On voit ici à quel point les variantes chronologiques d'une région à l'autre se doublent de variations dans les sources utilisées pour la rédaction

<sup>108</sup>Cf. J.-P. Bost, *Auguste, la Gaule et les routes de l'Aquitaine: la voie «directe» de Dax à Bordeaux*, dans *Bulletin de la Société de Borda*, n°410, Dax, 1988, p. 17 et n. 4. Reed, dans *AJPh*, 1978, p. 229 propose 286.

<sup>109</sup>Il révèle en effet soit la centralisation, à l'échelle du continent africain, Cyrénaïque comprise, d'itinéraires conçus selon des règles propres. Ceci suppose, dans l'hypothèse où ces itinéraires sont une émanation de l'administration, que l'administration centrale avait adopté un classement des itinéraires par continent, selon des critères uniquement géographiques, et non selon les découpages provinciaux (la Crète n'est pas concernée) ou bien l'existence d'un *corpus* itinéraire propre à l'Afrique utilisé pour la formation du *corpus* itinéraire dont dépendent également Table de Peutinger et *Itinéraire d'Antonin* et qui se serait développé indépendamment de l'administration. Ailleurs, le statut des villes n'est donné que s'il fait partie intégrante de leur nom, comme par exemple pour *Colonia Traiana* ou *colonia Agrippina*, sur le Rhin.

<sup>110</sup>*La politique municipale de Rome en Afrique du Nord I. De la mort d'Auguste au début du IIIe siècle*, dans *ANRW*, X.2, Berlin/New York, 1982 p. 139-227; id., *La politique municipale de Rome en Afrique du Nord. II. Après la mort de Septime-Sévère*, dans *ibid.*, p. 233-320.; id., *La politique municipale de l'empire romain en Afrique proconsulaire de Trajan à Septime-Sévère*, (*Coll. EFR*, n°8), Rome, 1972. Les informations qu'il nous apporte imposent de revoir les conclusions que tirait Kubitschek, *Eine römische Straßenkarte*, dans *Jahreshefte des Österr. Archäol. Inst.*, 5 (1902), p. 79 de l'analyse de listes fort incomplètes. Kubitschek avait néanmoins déjà noté le fait majeur, à savoir l'accord de la Table de Peutinger et de l'*Itinéraire d'Antonin* pour attribuer à *Thysdrus* le statut de colonie. Mais alors que Kubitschek datait ce statut "vraisemblablement du premier siècle", il apparaît aujourd'hui datable du troisième siècle.

d'un document qui n'a rien d'unitaire<sup>111</sup>, et qui, pour ce tronçon, montre des similitudes étonnantes, de toponymie et de structure<sup>112</sup> avec la section africaine de l'*Itinéraire d'Antonin* qui présente les mêmes traits caractéristiques que la Table de Peutinger lorsqu'elle traite de la même région. Là encore, on rencontre plusieurs strates qui s'échelonnent entre Trajan et Hadrien pour une part, les Sévères d'autre part, la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. enfin.

Si certaines colonies (Carthage, *Cirta*, *Igilgilis*) sont des fondations augustéennes<sup>113</sup>, le noyau principal semble lié à Trajan et à Hadrien, avec les colonies de *Thelepte*, *Rusicade*, *Mileu*, *Chulchul* (= *Cuicul*), Sétif, et Utique<sup>114</sup>. A ce noyau semblent correspondre les toponymes de *Rusibricari Matidie* (I.1), *Paccianis Matidie* (II.1) *Aeliae* (V.2) et, sur la Grande Syrte, *Hadrianopolis* (VII.4). Certaines routes, comme celle d'*Ad Maiores* à Capsa, ou de *Tacapes* à *Leptis Magna* sont du reste des créations de Trajan<sup>115</sup>

Les Sévères sont présents avec *Rusucurru*<sup>116</sup>, tandis que des colonies de Commode<sup>117</sup>, comme *Thurburbo Majus*, n'en portent pas le titre... Ici, comme dans les autres secteurs de la carte, s'il y avait eu une véritable "mise à jour", il serait bien curieux qu'elle n'ait porté que sur les créations

<sup>111</sup>Ces variations se rencontrent de la même façon dans les autres sources itinéraires: le Ravennate, dans le livre III et dans le livre V, rédigés d'après deux sources différentes, et l'*Itinéraire d'Antonin* mentionnent eux aussi les qualités des villes pour les seules villes d'Afrique.

<sup>112</sup>IA, 1-78. Il est à souligner que tous les itinéraires africains de l'*Itinéraire d'Antonin* ne donnent pas le détail du statut des cités. Le plus détaillé à cet égard a trait à la voie Carthage-*Leptis Magna* (58-63), qui donnent même le statut des villas et le nom des propriétaires. L'accord entre les deux sources est à peu près général sur le statut des cités, surtout pour les colonies; ces indications ne sont fournies, dans les deux documents, qu'en Afrique, entre le Tingitane incluse à l'Ouest et *Leptis Magna* à l'Est. Tant dans l'*Itinéraire d'Antonin* que dans la Table de Peutinger, toutes les indications relatives au statut des cités disparaissent après *Leptis Magna*.

<sup>113</sup>Gascou (1982), p.141

<sup>114</sup>Id., *La politique municipale de l'empire romain en Afrique proconsulaire de Trajan à Septime-Sévère*, (Coll. EFR, n°8), Rome, 1972, p. 114

<sup>115</sup>*Ibid.*, p. 40; 85

<sup>116</sup>Gascou (1982), p. 310.

<sup>117</sup>Id. (1972), p. 127 sq. Plin., *HN*, V.29, semblait déjà la considérer - apparemment à tort - comme colonie.

sévériennes en laissant dans l'ombre celles des derniers Antonins, auxquels s'était généalogiquement rattachée la nouvelle dynastie. On pourrait ajouter que la mention à *Tucca des Fines Affrice et Mauretanie* suggère on ne peut plus clairement que la province de Numidie n'était pas encore détachée de la province d'Afrique, ce qui ne saurait nous autoriser à dépasser les limites de la période sévérienne.

Restent deux mentions qui nous permettent d'avancer dans le cours du III<sup>e</sup> s.: celle de la colonie de *Thysdrus* (V.3), qui fut élevée à ce rang entre 244 et 284, et que l'*Itinéraire d'Antonin* considère également comme colonie<sup>118</sup>, et celle de *vico Valeriani* (III.4), qui pourraient suggérer des ajouts de l'époque de Valérien, soit entre 253 et 260. Enfin, on note au voisinage de Lambèse une station *ad basilicam Diadumene* (Seg. II.1) qui semble bien refléter le nom du fils de Macrin, ce qui nous placerait après 217-218. Mais s'agit-il d'ajouts pratiqués au sein d'une carte dont les traits principaux étaient déjà constitués ou de traits caractéristiques de la compilation préliminaire à l'élaboration de la carte itinéraire? Le statut de *Thysdrus* peut en effet avoir été ajouté après coup à une mention déjà existante de la ville. Les deux autres mentions, et l'abondance des témoignages sévériens rendent toutefois plausible une datation du milieu du III<sup>e</sup> s.

c) date probable de la compilation itinéraire et de la rédaction de l'archétype.

On le voit donc, l'incohérence de la chronologie est générale. L'époque d'Hadrien est présente dans tous les secteurs de la carte, mais

<sup>118</sup>Cf. J. Gascou, *La politique municipale de Rome en Afrique du Nord*, dans *ANRW*, X.2, Berlin/New York, 1982, p. 316. Malgré la méfiance affichée par cet auteur à l'égard des itinéraires, force est de reconnaître qu'il n'est en Afrique une colonie de la Table de Peutinger dont on puisse démontrer qu'elle ne l'ait point été. Cf. *IA*, 59.1.



sous forme de mentions très ponctuelles, mais les fondations de Claude et des Antonins sont fort peu attestées, et l'on trouve ici et là des toponymes qui nous conduisent jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> s. En Thrace, certains ajouts - car il s'ajout alors à l'évidence d'ajouts - sont même, au mieux, contemporains de la tétrarchie. La toponymie n'a jamais été unifiée par une mise à jour ordonnée, générale et cohérente. On est donc conduit à considérer la rédaction de l'archétype de la Table de Peutinger comme une œuvre de conception unitaire et non comme le fruit d'une série de mises à jour successives. Une mise à jour aurait du reste permis de corriger les monstruosité que l'on rencontre, par exemple, en Asie, telles que l'intrusion d'itinéraires de forme littéraire dans la carte<sup>119</sup> ou d'itinéraires inversés<sup>120</sup>. D'autre part, lorsque des corrections ont été apportées, ou lorsque de véritable mises à jour se sont opérées, selon un usage tout à fait conforme à celui de la géographie ancienne, ces transformations ont apparemment pris la forme d'additions, ainsi pour *Gesoriacum* ou pour Jérusalem.

Tout nous porte donc à croire que le prototype de la Table de Peutinger n'a pas été rédigé avant le milieu du III<sup>e</sup> s., date probable de l'élévation de *Thysdrus* au rang de colonie; l'allusion à Valérien pourrait bien suggérer pour sa part le règne de Gallien, plusieurs fois avancé, nous l'avons vu comme date de la Table de Peutinger. A tout prendre, si l'on prend en compte la seule toponymie, sa rédaction nous semble au moins contemporaine d'Hadrien, ou plus vraisemblablement postérieure, et a été réalisée à partir de documents d'origine et de nature variées, parmi lesquelles, sans doute, un itinéraire des voyages d'Hadrien, peut-être revu à l'occasion du voyage de Caracalla, si toutefois, comme on tend aujourd'hui

<sup>119</sup> Cf. *infra*, n. 161.

<sup>120</sup> Cf. par ex., l'itinéraire d'Ankara à Aksaray (d'Ancyre à *Archelaïs* - X.1); cf. D. French. *Roman Roads and Milestones of Asia Minor. 1- The Pilgrim's Road*, (BAR, Int. Ser., 105), 1981, p. 116 sq.

allusion à Clodius  
au milieu du III<sup>e</sup> s.

ajouts

à l'admettre, c'est aux voyages impériaux, et à celui de Caracalla en particulier, que l'on tend à attribuer le noyau rédactionnel principal de l'*Itinéraire d'Antonin* <sup>121</sup>. Or on ne peut qu'être frappé par la parenté chronologique qui unit la Table de Peutinger à l'*Itinéraire d'Antonin*, notamment en Afrique, où ils s'accordent en particulier à donner tous deux à *Thysdrus* le rang de colonie (p. 59). Mais, comme nous l'avons vu, la Table de Peutinger ne décrit pas - et n'a sans doute jamais eu l'intention de le faire - un état historique précis de l'état de l'empire et de ses routes<sup>122</sup>.

Les informations qu'elle nous donne ont donc à bon droit été accueillies avec réserve par les historiens, qui ne l'utilisent qu'avec prudence lorsque ce n'est pas avec méfiance; mais, si elle est, et doit demeurer, suspecte dès qu'il s'agit de l'utiliser à des fins historiques, les éléments datés de façon exrinsèque qu'elle contient sont autant de *termini post quos* pour sa rédaction. La prudence incite néanmoins à confirmer la datation que nous en avons proposée à partir d'autres types d'informations.

Cette datation tardive s'accorde bien avec deux témoignages probables du développement tardif de représentations du monde comparables à celle qui se dégage de la Table de Peutinger, et qui font totalement défaut avant le quatrième siècle.

C'est par exemple la mosaïque dite "de la Grande Chasse" à la villa de *Piazza Armerina*. Nous n'entrerons pas ici dans le vaste débat relatif à l'identité du commanditaire des travaux et à la datation très précise de chacune des phases de construction de l'ensemble architectural. On assignera très généralement au complexe l'époque constantinienne comme période construction. Sur cette datation large, la plupart des auteurs

<sup>121</sup> Cf. D. van Berchem, *Les itinéraires de Caracalla et l'itinéraire antonin*, dans M. Pippidi (éd.), *Limes*, IX, Bucarest, Bologne, Vienne, 1974, p. 301-307; N. Reed, *Pattern and Purpose in the Antonine Itinerary*, dans *AJPh*, 99 (1978), p. 228-254, cit.

<sup>122</sup> Ces points ont été bien soulignés par P. Salama, *Les voies romaines d'Afrique*, Alger, 1951, p. 16 sq.

s'accordent aujourd'hui, et il ne semble pas y avoir lieu de la remettre en cause.

V. Settis<sup>123</sup>, dans une importante étude qu'il a consacrée à cette villa a tenté de pousser assez loin le parallèle entre les deux objets. L'allongement d'Est en Ouest, d'un terme du monde à l'autre, des colonnes d'Hercule à celles de Dionysos, dont les figures sont représentées dans les exèdres, est le même sur les deux documents. On pourra invoquer la forme du corridor qui ne permettait guère l'adoption d'une autre forme. Nous préférons invoquer le choix précis et délibéré d'un corridor, théoriquement mal adapté à la représentation du monde et néanmoins retenu pour cet objet. Car cette mosaïque est bien une représentation du monde connu dans lequel le mosaïste a fait figurer des accidents géographiques qui figurent également sur la Table de Peutinger, notamment les deux grands marais d'Orient et d'Occident: le *palus Maeotis* et le *lacus Tritonis*. L'auteur de cette étude mentionne fort à propos la légende de la Table de Peutinger: *Hic lacus Tritonum. Hii montes subiacent paludi simili Meotidi. P(er) quem Nilus transit* (VII.5)<sup>124</sup>, qui s'applique bien à la symétrie délibérée qu'a imposée à ces deux lieux l'auteur de la mosaïque, et que nous n'avons pas retrouvée chez un seul autre géographe de l'antiquité hors de la Table de Peutinger. Une particularité au moins de cette mosaïque n'a pas été relevée par Settis, qui la rapproche de la carte qui nous intéresse: c'est la disposition de l'Italie qui se trouve correspondre à peu près exactement sur la mosaïque à la position de Rome sur la mappemonde<sup>125</sup>. On se souvient qu' E. Weber<sup>126</sup> a postulé, sans être

<sup>123</sup>S. Settis, *Per l'interpretazione di Piazza Armerina*, dans *MEFR(A)*, 87 (1975), 951 sq.; cf. aussi A.- L. & M. Levi, *IP*, p. 20, n. 7.

<sup>124</sup>Settis, *art. cit.*, p. 951, n.8, corrige *quem* en *quam*. Une telle correction n'est en rien nécessaire. Le copiste a pris soin de ponctuer après *Meotidi. quem* renvoie donc tout à fait normalement à *lacus*.

<sup>125</sup>L'Italie se situe approximativement aux 9/20 de la mosaïque, et Rome aux 5/12 de la carte. La variation est infime.

vraiment convaincant, la position centrale de Rome sur l'archétype. Il est difficile de se fonder, pour prouver la validité d'une telle, sur d'autres arguments qu'une vérité *a priori* qui reste à démontrer pour allonger la carte au-delà d'un segment vers l'Ouest. Ce serait accorder à l'Espagne et à la Tingitane une importance démesurée au regard des autres provinces. Retournant à la mosaïque de *Piazza Armerina*, on pourrait au contraire remarquer que toute l'axialité du complexe a été remise en cause pour faire coïncider l'*aula* basilicale qui en constitue le joyau et l'Italie. Aucune raison topographique n'a imposé un tel déplacement. La seule justification que l'on puisse invoquer raisonnablement et que le commanditaire du complexe a voulu avant tout faire coïncider l'entrée de sa pièce d'apparat avec l'emplacement normalement assigné à l'Italie dans la carte du monde, et plus précisément dans une carte du monde disposée à l'image de la Table de Peutinger.

Avec une prudence plus affirmée, on peut invoquer également les comparaisons, usuelles aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. du cirque et du monde: l'arène était assimilée à l'*orbis terrarum*, l'Euripe à l'Océan, borne des activités humaines<sup>127</sup>. Si la forme du cirque a été à l'origine de cette assimilation, c'est certainement par référence à des cartes du type de la Table de Peutinger. Mais le terme de *circus*<sup>128</sup> a pu suffire à évoquer une forme circulaire, qui renvoyait à l'image la plus schématique et la plus conventionnelle de l'*orbis*.

Mais si ces parallèles peuvent suggérer une datation, ils ne sauraient être retenus qu'à titre d'indices documentaires secondaires. D'autres éléments, plus tangibles, doivent intervenir. L'utilisation commune, ici dans

<sup>126</sup>TP, p.13 et les critiques de Bosio, p. 86. Cf. *supra*, n. 28.

<sup>127</sup>Cf. P. Wuilleumier, *Le Cirque et l'Astrologie*, dans *MEFR*, 44 (1927), p. 184-209.

<sup>128</sup>Sur ce sens de *circus*, cf. A. Le Bœuffle, *Astronomie. Astrologie. Lexique latin*, Paris, 1987, n°269, p. 88 sq. Ce mot peut être synonyme d'*orbis*.

son état du troisième siècle, par l'*Itinéraire d'Antonin* et par le prototype de la Table de Peutinger d'un *corpus* itinéraire qui semble s'être formé dans la seconde moitié du second siècle paraît en effet probable.

**d) Les sources de la première compilation: un corpus itinéraire écrit.**

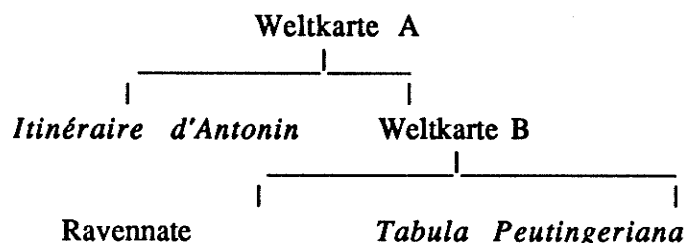
Nous avons déjà signalé à plusieurs reprises les parentés qui unissent la Table de Peutinger et l'*Itinéraire d'Antonin*. Ces parentés, sans jamais se résoudre à une simple identité suggèrent l'utilisation commune d'un corpus itinéraire déjà constitué dans ses grandes lignes. Ce point est d'autant plus important que, comme on le sait, l'*Itinéraire d'Antonin* n'est pas à strictement parler un document officiel. Issu, de l'avis de la plupart des savants, d'une collection de documents officiels<sup>129</sup>, il est le produit de la compilation d'éléments disparates. Ce corpus était semble-t-il en voie de constitution lorsque Ptolémée rédigeait sa *Géographie* - puisque celui-ci, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, a utilisé des itinéraires dont les parentés de structure avec l'*Itinéraire d'Antonin* sont nombreuses - et dut trouver une forme à peu près définitive vers l'époque de Caracalla.

Pour Weber, et pour plusieurs autres savants, l'*Itinéraire d'Antonin* et la Table de Peutinger dérivent également d'une mappemonde itinéraire dans laquelle on s'est généralement accordé, depuis le début du XIX<sup>e</sup> s., à reconnaître la carte d'Agrippa, malgré les difficultés que présente cette hypothèse; cette carte aurait été recopiée sous Théodose II, et c'est de cette copie que s'inspirerait le Ravennate, avant d'être recopiée à l'époque carolingienne par les moines de Reichenau, puis par l'auteur de la copie qui

---

<sup>129</sup>En dernière analyse, J. Reed, dans *AJPh*, 99 (1978), p. 228-254, *cit.* pense à une compilation d'itinéraires issus des voyages des empereurs et de leurs armées et de documents destinés à l'Annone militaire.

nous en est parvenue, au début du XIII<sup>e</sup> s. Le stemma ainsi avancé se fonde largement sur celui que proposait W. Kubitschek<sup>130</sup>:



Et de fait, depuis bientôt deux siècles, il est devenu courant de ramener la Table de Peutinger à la carte d'Agrippa: l'étirement de la carte serait dû à la forme du Portique; la division en segments - en réalité une invention des commentateurs liée à la séparation, au siècle dernier, des feuillets collés qui composaient initialement le *volumen*, pour protéger le document d'une inéluctable destruction - et les pseudo-"méridiens" que certains ont cru pouvoir y déceler, mais dont nul n'a jamais pu démontrer l'existence, auraient même correspondu aux emplacements des colonnes du dit portique... Ces arguments, qui semblent d'évidence, manquent en réalité de fondements, dans la mesure où n'importe quelle carte est susceptible de prendre place dans un portique, à preuve la mappemonde, circulaire, du cloître d'Ebstorf (pl. X), et où la forme de la Table semble avant tout liée à son support actuel, à savoir un *volumen*, qui en faisait l'originalité et l'intérêt, n'ont bien entendu pas été les seuls mis en avant par les savants<sup>131</sup>.

Desjardins, quoique convaincu que la Table de Peutinger dérivait de la carte d'Agrippa, n'avait pas moins souligné les difficultés qu'il y avait à en faire la démonstration. De fait, nous avons essayé de montrer notre

<sup>130</sup> *Eine römische Straßenkarte*, dans *Jahresh. des österr. Arch. Inst.*, 5 (1902), p. 93 sq.

<sup>131</sup> Cf. O.A.W. Dilke, *The Roman Land Surveyors*, Newton Abbot, 1971, p. 110.

carte montrait un mélange de légendes chronologiquement peu cohérent, fruit d'une compilation assez tardive de sources nombreuses. La plupart des commentateurs y ont été sensibles lorsqu'ils ont émis la thèse que seul le fond de carte était inspiré de la mappemonde d'Agrippa<sup>132</sup>, ou que dans un premier temps, la carte ne portait pas les fleuves et les montagnes<sup>133</sup>. En réalité, nous ne retrouvons ni dans les légendes, ni dans l'organisation générale de la carte, aucun élément susceptible d'être mis en relation avec ce que nous pouvons savoir de la conception agrippéenne du monde telle qu'elle se dégage des fragments que la tradition nous a laissés de son œuvre<sup>134</sup>.

La présence ou l'absence des fleuves sur la carte originale sont pour leur part difficiles à démontrer. Il est certain que ce ne sont pas les fleuves et les montagnes qui ont structuré les itinéraires, mais bien l'inverse, et que cela n'a pas manqué de créer des difficultés aux copistes soucieux d'harmoniser le fond géographique et le contenu itinéraire de la carte. Si Kubitschek avait donc raison de bien distinguer les deux phases de rédaction, il nous semble qu'il faut y voir deux mouvements successifs de l'élaboration de l'archétype non dans le temps, mais dans la conception de l'objet unitaire qui devait en naître: l'auteur de la carte a seulement donné la priorité au tracé des itinéraires sur les tracés géographiques.

Quant à l'*Itinéraire d'Antonin*, cette série d'itinéraires, attribuée à l'empereur Caracalla par le titre de l'ouvrage, a suggéré à Kubitschek<sup>135</sup> que cette simpleliste avait pour source une carte. Il se fondait en partie pour parvenir à cette conclusion sur le dédoublement de très nombreux

<sup>132</sup>Desjardins, *Géographie...*, IV, p. 105 sq.

<sup>133</sup>Kubitschek, sv *Karten*, dans *RE* X.2 (1919), c. 2135.

<sup>134</sup>Castagnoli, sv *Peutingeriana Tabula*, dans *EAA*, p. 106

<sup>135</sup>*Eine römische Straßenkarte*, dans *Jahresh. des österr. Arch. Inst.*, 5 (1902), p. 93 sq.

itinéraires dans ce texte. Des tronçons entiers de voies, souvent très vastes, sont en effet répétés régulièrement, non pas deux, mais jusqu'à trois fois ou plus, pour peu que les deux points à relier aient légèrement changé. Kubitschek y voyait la preuve que le compilateur décrivait une carte, et qu'il avait tout naturellement répété les tronçons communs à plusieurs itinéraires pour la seule et unique raison qu'ils provenaient d'une carte. Nous voudrions nous fonder sur deux exemples, le premier pris en Orient, le second en Bretagne, étudié par Kubitschek dans l'article que nous avons mentionné, pour montrer qu'à l'évidence, les variantes, pas seulement paléographiques, que l'on note dans la séquence et dans la forme des toponymes ainsi que dans le comput des distances, montrent, au contraire, que l'*Itinéraire d'Antonin* se fonde sur des listes déjà élaborées, et sans doute réalisées au coup par coup pour des besoins particuliers, et non sur une carte routière.

318 sq.

329. 3 sq.

		Apollonia	XXV
		Ad novas	XXIII
Clodiana	XXXIII	Clodianis	XXV
Scampis	XX	Scampis	XXII
Tres Tabernas	XXVIII	Tribus Tabernis	XXX
Licnido	XXVII	Lignido	XXVII
Nicia	XXXIII	-----	
-----		Scirtiana	XXVII
-----		Castra	VI
Heraclea	XI	Heraclia	XII
Cellis	XXXIII	Cellis	XXXIII
Edessa	XXVIII	Edessa	XXXIII
Pella	XXVIII	-----	
-----		Dioclitianopolis	XXX
Thessalonice	XXVII	Thessalonica	XXVIII
Melissurgis	XX	-----	
Apollonia	XVII	Apollonia	XXXVI
Amphipoli	XX	Amphipoli	XXXII
Philippis	XXXIII	Philippis	XXXII
Neapoli	XII	-----	
Acontisma	VIII	Acontisma	XXI
Topiro	XVII	Otopiso	XVIII
Corsinto	XIII	-----	
-----		Stabulo Diomedis	XXII
Porsulis	XXIII	Inipara siue Pyrsoali	XVIII
Brendice	XX	Brizice	XX



Milolito	XII	-----	
Timpuro	XVI	-----	
	Traianopoli		VIII
	Traianopoli		XXXVII

Les deux itinéraires gagnent ensuite Héraclée par deux itinéraires différents totalisant le premier 206 milles (322.4 - 323.5), le second 151 milles (322.1 - 6). On trouve alors:

Perinto	Erac.	Heraclea	
Cenofrurio	XVIII	Cenofrurio	XXVI
Melantiada	XXVII	Melantiada	XXVII
Bizantio	XVIII	Bizantio	XVIII

478/479      470      475\*      476/477\*

Eburaco		Eburaco	
Lagecio XXI		Legeolio XXI	
Dano XVI		Dano XVI	
Ageloco XXI		Segeloci XXI	
Lindo XIII		Lindo XIII	Lindo
Crocolano XIII			Crocolana XII
-----			Ad Pontem VII
Margiduno XIII			Margiduno VII
Vernemeto XII			Verometo XII
Ratis XII			Ratas XIII
Venonis XII	Venonis XII		Venonis XII
-----			Tripontio VIII
Bannavento XVIII	Bannaventa XVII		Isannaventia XII
-----			Lactodoro XII
Magiovinio XXVIII	Lactodoro XII		Magiovinio XVI
	Magiovinto XXVII		
Durocbrivis XII		Durocbrivis XII	
	Durocobrius XII		
Verolamo XII	Verolamio XII		Verolami XII
-----			-----
Londinio XXI	Sulloniacis VIII		Londinio XXI
	Londinio XII		

\*: ces deux itinéraires sont donnés ici à rebours de leur ordre d'exposition dans le texte de *l'itinéraire d'Antonin*; on ne s'étonnera donc pas de trouver après chacun des toponymes qui les composent le chiffre qui suit en réalité dans l'ouvrage original le toponyme suivant.

On remarque dans ces deux textes un nombre assez considérable de divergences qui ne sont pas imputables à la seule paléographie, et que nous avons essayé de souligner en les faisant figurer en caractères gras: à

plusieurs reprises, certains tronçons d'itinéraires ont été sautés quoique le comput des distances en milles reste correct. Le premier de nos deux exemples, surtout, montre à l'occasion des choix de toponymes radicalement différents: le tronçon de *Topiro* à *Porsulis*, par exemple, est entièrement différent; le tronçon de *Licnido* à Héraclée, par exemple, tout en donnant le chiffre de 45 milles pour ce segment de route que l'on suit sans mal sur la Table de Peutinger, livre des toponymes radicalement différents dans l'un et l'autre cas. L'usage pour une même forme tantôt de l'ablatif, tantôt de l'accusatif (*Tres Tabernas / Tribus Tabernis*) est plus qu'une variante, de même que le choix de *Diocletianopolis* contre *Pella*, ou le double nom d'Héraclée-Périnthe, reconnu par un seul des deux itinéraires, sans doute à la suite d'une glose introduite postérieurement à la première tétrarchie dans le but d'unifier la terminologie.

Il est difficile d'admettre, dans ces conditions, que ces dédoublements sont le fruit de la consultation d'une source cartographique unique. Ils proviennent nécessairement de deux sources écrites différentes. C'est seulement ainsi que l'on peut justifier de choix différents d'un itinéraire à l'autre et de l'usage de cas différents pour un même toponyme, et c'est seulement ainsi que l'on peut également expliquer le dédoublement aussi nettement marqué de centaines de kilomètres de voies, que la simple copie d'une carte ne permet nullement de justifier: à preuve, la présence très occasionnelle de doublets chez le Ravennate, qui fait pourtant à l'évidence, directement ou par l'intermédiaire de ses sources, l'*ekphrasis* d'un archétype de la Table de Peutinger. Une carte, surtout lorsqu'elle était structurée par des vignettes, évite, par nature, ces dédoublements. On en note pourtant quelques-uns dans la Table de Peutinger. Mais c'est précisément lorsque celle-ci n'est pas parvenue à cartographier les itinéraires qu'elle trouvait dans sa source écrite. Emporté par la structure

linéaire propre de chacun des itinéraires, le cartographe n'a pu faire se rejoindre toutes les routes qui convergent vers Nisibe, et a dû mentionner deux fois la ville (X.4; 5)...

La parenté de la Table de Peutinger et de l'*Itinéraire d'Antonin* est cependant marquée, quoique les deux documents ne se recouvrent pas strictement, notamment en Asie. Cette parenté est d'abord de structure. On note en particulier que, dans les deux documents, certains traits spécifiques remarquables apparaissent dans les mêmes régions: en Afrique, par exemple, et en Afrique seulement, l'*Itinéraire d'Antonin*, la Table de Peutinger et le Ravennate donnent systématiquement le statut des municipes et des colonies, tandis que le Ravennate et l'*Itinéraire d'Antonin* s'accordent, avec Ptolémée, pour mentionner les localisations des troupes stationnées le long du limes rhéno-danubien, dont ils se dispensent pour toutes les autres régions, à l'exception de deux légions de *Satala* et de *Samosate* que mentionne le seul *Itinéraire d'Antonin*<sup>136</sup>. Si nos itinéraires émanaient directement de l'administration, on n'ira pas croire que les fonctionnaires romains n'avaient mention du statut des cités qu'en Afrique et des stationnements d'ailes et de légions que sur le *limes* rhéno-danubien.

On pourrait mettre ces éléments en rapport avec les voyages impériaux, comme cela a été fait<sup>137</sup>, mais cela ne changerait rien au fait que les bases légionnaires que donne le Ravennate<sup>138</sup> pour le *limes* rhéno-danubien sont antérieures à celles que donne l'*Itinéraire d'Antonin*, où l'on a expliqué cette datation tardive par un voyage de Dioclétien. C'est bien

<sup>136</sup>XV *Apollinaris* (183.5) et *legio VII* (186.6).

<sup>137</sup>J. Reed, *art. cit.*

<sup>138</sup>Par exemple la *V Macedonica*, qui figure encore en Dacie Porolisse, ce qui ne peut cadrer qu'avec la première moitié du III<sup>e</sup> s. au plus tard.

possible, et même probable, mais il semble bien que, si ce secteur de l'*Itinéraire* a sans doute été au moins en partie revu et corrigé à l'époque de la Tétrarchie, voire sous Constantin, il préexistait à ce remaniement, sans doute d'assez longue date, peut-être dès l'époque antonine<sup>139</sup>, la structure qui imposait aux itinéraires de la frontière germanique l'inventaire des corps de troupes, alors que ceux-ci, quel qu'y fût leur nombre, ne figuraient pas sur la carte de l'Orient. Cette datation semble confirmée par l'usage de la lieue gauloise non seulement en Gaule, mais aussi en Germanie, dans la Table de Peutinger comme dans l'*Itinéraire d'Antonin*, démontre néanmoins leur égale dépendance à l'égard d'un document qui ne saurait être antérieur à Septime-Sévère, qui étendit l'usage de la lieue aux Trois Gaules et aux Germanies dans les documents officiels, notamment dans les milliaires, alors que, depuis Trajan, il était, semble-t-il, réservé à la Lyonnaise et à l'Aquitaine<sup>140</sup>.

Il semble donc que, dès avant la rédaction de l'*Itinéraire d'Antonin*, les grandes lignes d'une compilation d'itinéraires étaient fixées, et qu'un document de forme littéraire, sur lequel se sont fondés et l'archétype de la

<sup>139</sup> 14 des 17 légions mentionnées dans l'*itinéraire d'Antonin* occupent les cantonnements qu'elles occupaient déjà à l'époque antonine. Ptolémée utilisait déjà des itinéraires de même type, cf. *supra*, 3e partie, ch. 2.2a. Les douze légions dont Ptolémée nous donne le nom coïncident avec les données chronologiques de l'*Itinéraire d'Antonin*, et sont au plus tôt contemporaines de Trajan, la XXIIe légion *Primigenia* étant pour lui basée à Mayence, en Germanie Supérieure, alors que sous Domitien, elle était encore en Germanie Inférieure. De même, la X *Gemina* (II.14) n'arrive en Pannonie Supérieure que sous Trajan. Mais la I *Adiutrix*, que Ptolémée (II.14) base à *Brigetio* n'était pas encore dans cette province sous Trajan. Elle y est en revanche sous Antonin, comme c'est le cas de la XXX *Ulpia* en Germanie Inférieure (II.9), et de la VI *Victrix* en Bretagne (II.3.17).

<sup>140</sup> Sur l'usage des lieues en Germanie et en Gaule dans la Table de Peutinger, cf. Desjardins, *Géographie...*, IV, p. 124 sq. L'*Itinéraire d'Antonin* hésite parfois entre les deux unités, qu'il a souvent confondues, cf. *ibid.*, p. 40 sq., ce qui est probablement le signe, dans les tronçons en question, qu'il se fonde sur des sources de peu postérieures à ce changement, puisque, selon Reed, *art. cit.*, p. 233 sq., il se fonde sur un relevé direct des milliaires, ce que Th. Bauzou a également pu démontrer de la Table de Peutinger au moins pour une voie. La Table de Peutinger semble beaucoup plus assurée en la matière. Ceci confirme à notre sens les indices qui nous incitent à placer la rédaction du prototype vers 250. Sur la date de 202, cf. H. Chantraine, sv *Leuga*, dans *DKP*, 3, c. 591.

Table de Peutinger et l'*Itinéraire d'Antonin* avait fixé les cadres d'un *corpus* itinéraire. Celui-ci a certes utilisé des données qu'il devait probablement, par un biais ou par un autre, au *cursus publicus* et à l'administration, mais qui semble s'être développé en dehors des cadres de ces institutions, puisqu'il présente des caractéristiques communes à plusieurs documents, et qui, toutes, seraient peu compréhensibles dans le contexte trop étroit de l'administration. Il n'y a pas là de quoi s'étonner si l'on sait le développement qu'ont pu prendre les itinéraires dans le public au fur et à mesure que l'on avance dans l'histoire de l'empire.

Nous savons qu'ils existaient dès l'époque de Polybe; une inscription de l'époque des Gracques<sup>141</sup> nous a du reste conservé un itinéraire, largement moins précis, il est vrai, que ses homologues plus tardifs; Agrippa semble avoir largement puisé dans de tels itinéraires; mais à l'époque d'Auguste, la rareté des itinéraires était telle pour le grand public que Crinagoras de Mitylène devait demander à son ami géographe Ménippe d'en rédiger un pour lui afin de lui permettre de se rendre auprès d'Auguste en Italie<sup>142</sup>. Ce dernier texte montre d'ailleurs que de simples particuliers avaient les moyens de rédiger des itinéraires. Ils exigeaient du moins de leurs auteurs des connaissances géographiques et la compilation d'un assez grand nombre de sources. Des itinéraires dispersés existaient. Il appartenait à un géographe de les combiner de façon à permettre un voyage rationnel d'un point à un autre...

Les documents itinéraires se multiplient ensuite rapidement: l'*Itinéraire maritime* de Rome à Arles donné par l'*Itinéraire d'Antonin* est datable de la fin du I<sup>er</sup> s. de notre ère<sup>143</sup>. Les gobelets de Vicarello<sup>144</sup>, la

<sup>141</sup> ILS 23 (CIL I. 551, X, 6950)

<sup>142</sup> Anth. Palat. IX.559.

<sup>143</sup> R. Lugand, *Note sur l'itinéraire maritime de Rome à Arles*, dans MEFRA, 43 (1926), p. 124-139.

*Géographie* de Ptolémée, le pilier de Tongres<sup>145</sup>, le milliaire d'Autun<sup>146</sup>, la patère d'Amiens<sup>147</sup>, la Table itinéraire d'Antibes<sup>148</sup>, les plaques de céramique de l'itinerajo de Barro<sup>149</sup>, la carte de Doura-Europos, l'itinéraire d'Égérie dit *Itinerarium Burdigalense* montrent leur énorme diffusion et leur net accroissement à partir du milieu du second siècle de notre ère.

C'est alors que semble s'être constitué le noyau du *corpus* itinéraire d'où devaient également naître deux documents aussi peu cohérents dans leur chronologie: la Table de Peutinger et l'*Itinéraire d'Antonin*. Les voyages impériaux ont pu jouer un rôle dans sa formation. La publicité des itinéraires était en effet totale, au point que certains au moins des empereurs, et probablement la majorité d'entre eux, avaient coutume, comme Sévère-Alexandre<sup>150</sup> d'afficher le détail de leur cheminement, les endroits où ils feraient étape, et les *stativæ* où ils séjourneraient plus longuement<sup>151</sup>. On a voulu retrouver cette structure dans l'*Itinéraire*

<sup>144</sup>*CIL* XI. 3281-3284.; Desjardins, *Géographie*, IV, p. 1 sq. Pour la liste de ces documents, cf. Miller, *IR*.

<sup>145</sup>*CIL* XIII. 9158 = *ILS* 5839

<sup>146</sup>*CIL* XIII.2681 = *ILS* 5838; des témoignages du XVII<sup>e</sup> s mentionnent une carte, sur laquelle figurait la route de Milan. Il y a tout lieu d'être sceptique quant à l'existence d'une carte qui aurait reproduit l'itinéraire conservé sur le fgt. 2681a, probablement connu dès le XVI<sup>e</sup> s. et dont l'existence pourrait avoir été suggérée à certains par la brève mention qu'en fit l'érudit local P. Lempereur dans le *Journal de Trévoux* de Janvier 1706, p. 2097.

<sup>147</sup>J. Heurgon, *The Amiens Patera*, dans *JRS* 41 (1951), p. 22 sq. et *CRAI* (1949), p. 125 sq.

<sup>148</sup>H. Bazin, *Un monument géographique à Antibes sur l'Antique voie aurélienne*, dans *RA*, 10 (1887), p. 325-337.

<sup>149</sup>Un faux, d'après Th. Pekary, *Untersuchungen zu den römischen Reisstraßen*, Bonn, 1968, p. 143, n. 235. S'il est certain que les pièces d'argile sont souvent suspectes, ni le contenu, ni la paléographie ne nous semblent plaider contre cette série de tablettes itinéraires. Seule la forme de ces petites tabulæ destinées à être pendues.

<sup>150</sup>*SHA*, *Alex. Sev.* 45.2

<sup>151</sup>Mais rien n'indique que les distances aient figuré sur ces documents destinés à l'affichage public. Une inscription probablement issue d'un voyage d'Hadrien (*CIL* VI, 5076) ne donne en tout cas aucune information d'une telle nature, quoiqu'elle soit en tout point conforme à la description que donne de ces documents la *Vie de Sévère-Alexandre*.

d'Antonin<sup>152</sup>, mais aussi et surtout dans la Table de Peutinger<sup>153</sup>. Il semble donc que le *corpus* itinéraire qui paraît avoir donné naissance également à la Table de Peutinger et à l'Itinéraire d'Antonin se soit développé assez tardivement, et en marge de l'administration

Or, l'un des traits particuliers de ce *corpus* itinéraire est de ne pas s'être borné aux itinéraires terrestres. Il comporte en effet un itinéraire maritime. celui-ci comprend en fait trois documents: une série de données itinéraires depuis l'Achaïe jusqu'en Sicile, de là à Tingis et en Afrique, de Rome en Afrique, d'Italie en Epire, et de Gaule en Bretagne; un itinéraire très détaillé de tous les mouillages entre Rome et Arles; une liste des îles de la Méditerranée, accompagnée de distances et d'un *curiosum* enfin.

Le second de ces itinéraires, le plus ancien de l'*Itinéraire d'Antonin*, va tout particulièrement nous intéresser. On a pu le dater sans difficulté du premier siècle de notre ère<sup>154</sup>. Il est en tout cas antérieur à la création par Trajan du port de *Centumcellæ* et à la date de rédaction de la carte, qui représente précisément dans la vignette d'Ostie le port de Trajan. On a été généralement peu sensible au fait que seules deux agglomérations ont été gratifiées de l'honneur d'une vignette portuaire: Ostie et *Fossis Marianis* (Fos s/ Mer). Quelle que pût être l'importance du port de Fos dans l'Empire romain, un tel honneur apparaît quelque peu disproportionné si l'on sait que les grands ports d'Egypte, d'Orient, de la côte phénicienne ou d'Afrique n'ont pas joui auprès du cartographe de la même considération<sup>155</sup>.

<sup>152</sup>Reed, *art. cit.*, en particulier à propos de la structure de l'itinéraire africain supposé parcouru par Caracalla, mais surtout D. van Berchem, *Les voyages de Caracalla et l'Itinéraire d'Antonin*, dans *Limes*, IX (Actes du 9e Colloque international d'études sur les frontières romaines, Mameïa, 6-13 Septembre 1972), Bucarest/Bologne/Vienne, 1974, p. 301 sq.

<sup>153</sup>A.-L. et M. Levi, *Itineraria Picta*, Rome, 1952, p. 109 sq.

<sup>154</sup>Cf. R. Lugand, *Note sur l'itinéraire maritime de Rome à Arles*, dans *MEFR*, 43 (1926), p. 124-139.

<sup>155</sup>Cette particularité avait déjà frappé Desjardins, *Géographie...*, I, p. 205 sq.

L'étrange importance accordée à Fos pourrait être le fruit d'une familiarité particulière du cartographe avec cette région, mais il n'en est rien: à preuve la situation d'Arles sur la rive droite du Rhône.

On est donc conduit à formuler une autre explication possible: Ostie et Fos constituent précisément les deux termes maritimes de l'itinéraire de Rome à Arles, et c'est là la seule raison d'un tel choix. Nous avons vu, en effet, que les *capita uiæ* ont généralement été soulignés d'une vignette quelle que fût leur importance politique, économique ou historique réelle. Un certain nombre d'éléments viennent confirmer cette impression. Si nous comparons en effet le texte de l'itinéraire de Rome à Arles à la nomenclature de la Table de Peutinger, nous constatons que les mouillages mineurs, simples abris signalés comme tels (*positiones*), ont disparu de la carte; en revanche, non seulement les localités de quelque importance, mais encore les fleuves mentionnés par l'*Itinéraire* se retrouvent dans la carte. On est d'autre part surpris du nombre de particularités topographiques que l'on rencontre sur cette côte, alors qu'elles sont absentes de la côte adriatique, moins accidentée, il est vrai, qui se présente comme une série ininterrompue d'ondulations régulières et homogènes.

Entre Rome et Ostie, par exemple, nous rencontrons deux baies très marquées: l'une (Seg. III.4, pl. CXI) entre *Cosa* et *Portus Herculis* (*Porto Ercole*), l'autre (Seg. III.3, pl. CXI) aux bouches de l'*Umbro*; une troisième particularité a consisté à représenter, entre Vintimille et le Var, une série de roches abruptes qui rend assez bien compte de l'état réel de la côte. Pourtant, comme on le verra plus loin, autant les particularités des vignettes démontrent la familiarité du cartographe avec les environs de Rome et avec la Campanie, autant l'auteur de la carte semble n'avoir qu'une connaissance livresque des régions situées au Nord de Faléries; ces particularités remarquables ne semblent donc pas illustrer une



connaissance directe. On s'en convaincra en comparant l'exactitude des particularités topographiques de l'Histrie, de la côte dalmate ou de la Campanie, et la représentation toute conventionnelle de la baie de *Portus Herculis*: alors que les presqu'îles de *Iader* ou de *Tragurio* sont très marquées (Seg. IV.4; V.3 pl. CXII sq.), l'île d'Hercule, qui n'était peut-être pas encore reliée à la côte par le cordon lagunaire qui en a aujourd'hui fait une presqu'île, disparaît entièrement au profit d'un vague golfe qui ne reflète en aucun cas la topographie réelle du secteur.

L'explication la plus économique et la plus rationnelle consiste donc à reconnaître dans ces particularités l'utilisation d'un itinéraire maritime de Rome à Arles comparable à celui que nous a transmis l'*Itinéraire d'Antonin*. Elle suppose alors que la Table de Peutinger ne fut rédigée qu'une fois constitué le *corpus* itinéraire qui déboucha sur cet ouvrage. A l'appui de cette hypothèse, on peut bien évidemment avancer non seulement l'égale incohérence chronologique et de l'*Itinéraire d'Antonin*<sup>156</sup> et de la Table de Peutinger, qui dénote leur caractère compilatoire et, somme toute, assez tardif, mais encore leur accord général sur les dominantes chronologiques de chaque secteur<sup>157</sup>; mais de là à avancer une datation très précise, on est extrêmement gêné.

On peut en effet dater aujourd'hui l'état final de l'*Itinéraire d'Antonin*, nous l'avons vu, des premières décennies du quatrième siècle de notre ère<sup>158</sup>; mais les éléments d'une datation aussi tardive proviennent exclusivement de Thrace et de Sicile, c'est-à-dire de secteurs où la Table de

<sup>156</sup>Déjà bien soulignée par K. Miller, *Die Weltkarte des Castorius*, Ravensburg, 1888, p. 74.

<sup>157</sup>C'est ainsi qu'en Gaule, par exemple, on a pu noter le nom de *Cosedia* donné par ces seules sources à Coutances, et l'absence de la "voie d'Antonin".

<sup>158</sup>Cf. *supra*, nn. 93 et 107., mais aussi Reed, *art. cit.*, p. 229, se fondant sur *IA*, 225.2; 226.1; 330.3; 330.6, et propose une fourchette 286-310 de notre ère. Miller (1988), p. 63, proposait 300; Carandini propose pour sa part, à partir de la Sicile, une datation constantiniennne.

Peutinger se distingue assez nettement de l'*Itinéraire d'Antonin*. En Thrace, en particulier, la toponymie n'a pas été harmonisée comme elle le fut dans l'*Itinéraire*, qui a associé au nom ancien de Périnthe le nouveau nom d'Héraclée<sup>159</sup>, et l'on est en droit de se demander si la mention d'Héraclée - conjointement à Périnthe - dans la Table de Peutinger, n'est pas un ajout contemporain de l'introduction de la vignette de Constantinople: l'absence de matérialisation du tracé de la route concernée plaiderait évidemment en faveur d'une telle hypothèse; sa validité est néanmoins soumise à la question de l'existence d'un ou de deux états de la carte. Nous tenterons bientôt d'y apporter une réponse à partir de l'examen des vignettes.

En tout état de cause, les divergences notées pour la Sicile pourraient suggérer que la Table de Peutinger s'est fondée, dans sa première rédaction, sur un état intermédiaire de ce corpus itinéraire, postérieur à 107, *terminus ante quem* pour la rédaction de l'itinéraire maritime, et, conséquemment, pour son insertion dans le corpus itinéraire, et 286, soit une fourchette de quelque deux siècles. Les itinéraires utilisés par Ptolémée présentent d'autre part avec ceux de l'*Itinéraire d'Antonin* et de la Table de Peutinger des particularités de structure qui suggèrent que la formation de ce *corpus*, sans doute favorisée par les voyages d'Hadrien, était bien avancée vers l'époque de Marc-Aurèle; il semblerait par ailleurs que les voyages de Caracalla ont joué dans les deux documents un rôle important. Une date du troisième siècle semble donc vraisemblable et confirme les renseignements que nous avons cru pouvoir tirer de l'usage de la lieue gauloise.

Le parallèle de la Table de Peutinger et de l'*Itinéraire maritime* de Rome à Arles incite à penser d'autre part que la carte qui nous intéresse a

---

<sup>159</sup> 175, 176, 230, 332. Une fois seulement, le texte mentionner l'ancien nom de Périnthe (323), mais c'est pour lui associer, abrégé, le nouveau nom de la cité: *Perintho Erac*.

été dressée *ex nihilo* à partir du *corpus* itinéraire tel qu'il était dressé dans sa forme du troisième siècle avant le règne de Dioclétien. L'incohérence chronologique exclut en effet formellement l'hypothèse de mises à jour régulières; elle devait être le fruit de la façon dont s'était constituée la source itinéraire; comme nous l'avons déjà signalé, une mise à jour régulière n'aurait du reste pas manqué de corriger certaines monstruosités, comme celle qui a consisté à inverser entièrement un itinéraire d'Anatolie centrale<sup>160</sup>.

Le caractère littéraire de la source utilisée transparait de fait à plusieurs reprises. Il n'est pas rare en effet que certains tronçons d'itinéraires conservent une forme littéraire développée qui ne se borne pas à inscrire un chiffre entre deux toponymes, comme c'est l'usage normal, mais précise pour chacun de ces chiffres le point de départ et le point d'arrivée. On en a un exemple très net au segment X.1 sq., où l'on trouve, faisant suite à la mention *Mompsistea*. XXVI (Seg. IX.4) la séquence: *Incomacenis. acomacenis. in Heracome Mil. XIII. Heracome*. Des séquences de ce type sont assez nombreuses<sup>161</sup>, se rencontrent en tous secteurs et ont

<sup>160</sup>Il s'agit de la route d'Ankara à Aksaray. Cf. cf. D. French. *Roman Roads and Milestones of Asia Minor. I- The Pilgrim's Road*, (BAR, Int. Ser., 105), 1981, p. 116 sq.

<sup>161</sup>En Mésopotamie: X.3: *Tigubis. atigubbi. ad fontem. scoborem XVI. fons Scabore*. Aux limites de la Syrie et de la Commagène: X.1: *Mompsistea (IX.4). [Germanicia] Incomacenis. acomacenis. in Heracome. Mil. XIII*. Plus bas, également en X.1, on trouve, au départ de la vignette *Hierapoli* deux routes vers *Zeugma* et *Ceciliana*. L'une porte *ab Hierapoli Zeugma Mil. pas. XXIII*, l'autre *ab Hierapoli Ceciliana Mil. pas. XXIII*. En Pont-Bithynie: IX.3: *Comana. Pontica. A comana pontica. Gagonda. XVI. Gagonda*. ; En Asie: VIII.4-IX.1: *Synnada. ASYNNADEUFORBIO Mil. XXXVII. Euforbio. Ab euforbio. abamea. Mil. XXXVI. Apamea ciboton* qu'il n'est pas difficile de restituer: *Synnada. A Synnade Euforbio Mil. XXXVII. Ab Euforbio Apamea, Mil. XXXVI. Apamea ciboton*. En Grèce, entre Actium et Nicopolis (VI. 4-5): *Ab actia nicopori. Larissa usq. Milia. LXX. Larissa*. En Dalmatie: IV.4-5: *HADRE AB HADRE. Rurnomilia. XIII. Burno*. En Afrique: IV.1 -V.4: *Capsa. Colonia. XXIII; Veresuos; AVERESVOSTHASARTE; Mil. XVIII. Thasarte. A Thasartho. SILESVA. MILIA. PASVS. XII. Siluesa. ASILVESA. AD AQVAS. Mil. XIX. Ad Aquas. ABAQUISTACAPA. Milia. XVI. Taca pe. col.* A partir de Siluessa, on a un embranchement où l'on rencontre encore la même structure: *ASILVESA. AVIBUSM ILIA. XVIII. aibus*. En Italie: III.4-5: *Verona. auerona. Hostilia. Milia passus. XXXIII. Hostiliae. Abhostilia. Per padum. Ravenna*. En Ligurie: II.5-III.2: *Dertona. Adertona. iria. iria. abiria. Cameliomagus. Milia. XVI. Comeli. magus*. Il semble que ces mentions développées, souvent inscrites en capitales, aient eu pour fonction initiale de meubler de trops longs itinéraires; elles n'en reproduisent pas moins, semble-t-il, la structure

toujours la même structure: on y trouve d'abord le point de départ, exprimé par *ab* suivi de l'ablatif, puis le point d'arrivée, exprimé en à l'accusatif seul ou au nominatif (mais en réalité, le plus souvent, les formes toponymiques se sont déjà figées à un cas immuable, preuve supplémentaire du caractère tardif de la compilation), et pour finir, l'unité de mesure suivie d'un chiffre. Le cartographe a ainsi probablement conservé la structure qui devait caractériser les itinéraires sur lesquels s'est également fondé l'*Itinéraire d'Antonin*. Les nombreux dédoublements de toponymes que l'on rencontre dans la Table de Peutinger<sup>162</sup> témoignent également de l'origine littéraire des sources et de l'absence d'une mise à jour systématique qui eût permis d'améliorer sensiblement le document. Mais, pour véritablement trancher sur l'histoire de cette carte, c'est aux vignettes qu'il va nous falloir faire appel.

e) **Les enseignements des vignettes: les deux états de la carte.**

L'analyse des vignettes montre en effet assez clairement l'existence de deux phases dans la rédaction du document. Nous ne reviendrons pas dans le détail sur les analyses pionnières des Levi, qui ont fourni un corpus à peu près exhaustif des parallèles iconographiques de ces vignettes, même si l'interprétation qu'ils en donnent est parfois contestable<sup>163</sup>. A la première de ces phases correspondent semble-t-il deux grandes séries de vignettes, dont les variantes éventuelles ne sont que des accidents de copie

---

de la source de la carte. Une partie de ces mentions avait été inventoriée par Kubitschek, sv *Karten*, dans *RE* X.2 (1919), c. 2188.

<sup>162</sup> K. Miller, *IR*, p. LI, n' en a pas compté moins de onze. Certains de ces toponymes sont répétés jusqu'à trois fois sur trois itinéraires différents. Ce point nous révèle les difficultés éprouvées par le cartographe à combiner les itinéraires.

<sup>163</sup>Cf. *supra* p. 597 sq.

tout à fait normaux<sup>164</sup>, à savoir les vignettes dites "a doppia torre", les plus fréquentes, qui représentent deux tours (ou deux façades à fronton?) généralement accolées, parfois unies par un corps de bâtiment, et les vignettes dites "Aquae", dans lesquelles les Levi ont reconnu, sans doute avec raison, des thermes, mais qui ont servi de modèle aux vignettes désignant les *Pretoria* et les *Horrea*. On pourrait y ajouter les représentations portuaires. Les "temples" occupent probablement nous le verrons, une place plus marginale et pourraient correspondre à un second état. Ces quatre groupes sont pourtant relativement homogènes: ils ont en effet typologiquement en commun de présenter au moins une façade (et le plus souvent deux) percée d'une ouverture et surmontée d'un toit triangulaire; les risques de confusion étaient donc grands pour les copistes; ils ont aussi la particularité d'avoir spécifiquement trait aux itinéraires et d'affecter la totalité du monde romain; seules les vignettes trop spécifiques de type "Aquae", sont absentes lorsque l'on quitte les limites de l'empire romain, faute d'informations assez claires pour le cartographe.

A cette liste, il faut sans doute ajouter la vignette de Rome et les phares de Pharos et de *Chrysopolis*. Une deuxième vignette existait sans doute à l'origine sur l'emplacement d'Alexandrie: un emplacement vide lui correspond sur la carte<sup>165</sup>.

Il est malheureusement difficile de proposer une datation précise sur la foi des seuls caractères stylistiques de ces vignettes. Quoi qu'aient pu penser les Levi, le type "a doppia torre" est sans parallèle dans

<sup>164</sup>Certaines de ces vignettes peuvent avoir été retouchées au IV<sup>e</sup> s.; c'est de cette période que l'on pourrait dater l'ajout de coupoles à un certain nombre d'entre elles (*Aquis Thibilitanis* [III.1]). D'autres retouches sont généralement interprétées comme médiévales (ainsi *Ad matricem* [V.3] *Vadis Sobates* [II.4] ou *Tragurio* [V.5]. Cf. Levi, *IP*, p. 66, 130, et fig. p. 211, et toutes les vignettes pourvues de merlons). Les flottements ont été nombreux, que la dégradation de la carte copiée par notre original explique sans doute partiellement: on peut ainsi souligner que la vignette de *Cabillione* (Châlons s/ Saône) a été d'abord dessinée comme vignette à deux tours, puis transformée en temple.

<sup>165</sup>Ainsi qu'à Tarse, cf. Miller, *IR*, p. XXX, n. 2 et p. XLIII.

l'iconographie ancienne, quant aux autres édifices, leur type est le plus souvent banalisé au point d'être attesté pendant près de dix siècles<sup>166</sup>. Les *Aquae* pourraient pour leur part être datées du II<sup>e</sup> ou du III<sup>e</sup> s.

Les temples méritent quelque attention; leur identification ne laisse aucune place à l'hésitation, car les nombreuses légendes nous indiquent on ne peut plus clairement leur nature. Comme on a déjà eu l'occasion de le souligner, plusieurs savants ont pu établir un parallèle avec les constructions que l'on peut voir sur la carte de Doura-Europos, et qui n'ont alors d'autre fonction que de désigner les lieux importants; mais les différences typologiques sont nombreuses avec les temples de la Table de Peutinger. J. Deckers<sup>167</sup> était donc fondé à contester la réduction des constructions de la carte de Doura aux sanctuaires de la Table de Peutinger. Une villa de l'île de Wight, située à Brading<sup>168</sup>, lui donne raison: elle nous a en effet livré une mosaïque du IV<sup>e</sup> s. qui fait apparaître très nettement, dans un cadre bucolique peuplé de chimères, un édifice du type de ceux de la carte de Doura-Europos; une échelle descend de son ouverture frontale, ce qui semble exclure qu'il puisse s'agir d'un temple, mais un édifice tout à fait quelconque. Les temples de la Table de Peutinger (pl. LXXIX.2: *Fano Iouis pennini*), en revanche, portent de nombreuses traces de monumentalité, en particulier les nombreuses fenêtres ou arcades qui s'ouvrent sur les façades latérales; mais on est frappé de ne rencontrer aucune trace des éléments les plus typiques de la représentation iconographique des temples dans l'art romain (cf. pl. CXXVIII; LXXX), à commencer par les colonnes, totalement absentes des vignettes qui nous intéressent; à l'inverse, la représentation des basiliques chrétiennes telles

<sup>166</sup>Cf. les vignettes portuaires. Levi, *IP*, p. 125 sq.; Bosio, p. 111 sq.

<sup>167</sup> *Tradition und Adaptation. Bemerkungen zur Darstellung der christlichen Stadt*, dans *MDAI(R)*, 95 (1988, [p. 303-382], p. 313.

<sup>168</sup>R.J.A Wilson, *Roman Remains in Britain*, Londres, 1974, p. 85 sq. et fig. 27.

qu'elles apparaissent dans la mosaïque de Madaba (pl. LXXIX.1) ou dans l'art paléochrétien est très proche de celle qu'a adoptée la Table de Peutinger pour ses temples païens. Il pourrait donc être tentant d'opérer un rapprochement chronologique, qui conduirait à une datation tardive de ce type de vignettes. Mais là encore, la prudence s'impose.

Les deux autres groupes de vignettes sont plus intéressants pour notre propos. Si ceux que nous avons étudiés jusqu'à présent sont assez nombreux et caractérisent des particularités locales généralement inspirées par le seul nom du lieu qu'elles illustrent, ceux qui viennent ont trait à un très petit nombre de cités, et créent un système de hiérarchies où transparait nécessairement un état historiquement limité du monde romain. Ce sont tout d'abord les vignettes "a cerchia di mura", qui, plus que sous la forme d'un cercle, du reste utilisé par la cartographie ancienne pour désigner les villes, désigne la ville sous la forme d'une enceinte polygonale, normalement hexagonale<sup>169</sup>, pourvue de tours aux angles, et à l'intérieur de laquelle on peut normalement<sup>170</sup> voir des bâtiments variés. Ces vignettes ont trait aux villes d'Aquilée et de Ravenne, de Thessalonique, de Nicée, de Nicomédie et d'Ancyre. Il est vraisemblable qu'une vignette analogue désignait la ville d'Alexandrie, ainsi, peut-être, que la ville de Tarse. Dans les deux cas, la route s'interrompt pour laisser la place à un blanc, soit à la suite d'une dégradation de l'original, soit par suite d'un oubli de copiste.

Quel qu'en soit le nombre, il est tout à fait remarquable que ce groupe de vignettes se différencie à tous égards de celles que nous avons précédemment examinées. Représentations de cités, d'agglomérations

<sup>169</sup>La ville de Ravenne, pentagonale, n'est qu'une déformation: le copiste médiéval a en effet englobé dans l'intérieur de l'enceinte l'une des six tours angulaires, transformant ainsi l'hexagone en pentagone.

<sup>170</sup>La ville de Thessalonique fait exception.

urbaines, elles n'ont plus exclusivement trait au contenu itinéraire de la carte, et typologiquement, elles ne renvoient plus à la figure de base de la façade à "fronton" qui constituait la base iconographique de toutes les vignettes de toutes les autres vignettes. Elles appartiennent à un type de représentations de cités qui semble se diffuser en Occident dans les dernières années du III<sup>e</sup> s. et perdure jusqu'au VII<sup>e</sup> s. environ, et même au-delà<sup>171</sup>. Mais son apparition en Orient est beaucoup plus précoce.

A s'en tenir aux vignettes qui nous sont réellement parvenues dans la carte, et sans se lancer dans des conjectures sur l'existence, vraisemblable, d'une vignette de ce type à Alexandrie, et sur celle, moins évidente, d'une autre à Tarse, on distingue deux séries de villes assez homogènes désignées par ce symbole: les premières sont italiennes (Aquilée et Ravenne), les autres celles des villes d'Orient. Ces deux séries géographiques correspondent à deux séries iconographiques: les vignettes d'Aquilée et de Ravenne sont réalisées dans des dominantes de rose et de brun clair et le rendu des toitures pourrait suggérer une réélaboration de l'archétype, à moins qu'il ne s'agisse de la libre interprétation d'un copiste médiéval pour un secteur de l'original peut-être endommagé<sup>172</sup>. Les cités d'Aquilée et de Ravenne ont dans tous les cas été assez longtemps importantes pour ne pas nous donner d'information particulièrement claire, et dire que Ravenne se prépare au IV<sup>e</sup> s. à son rôle de capitale<sup>173</sup> ne nous permet guère d'avancer une date précise. Là encore, quoique l'importance de ces cités au V<sup>e</sup> s. puisse suggérer une réfection ponctuelle du V<sup>e</sup>, voire

<sup>171</sup>Cf. *supra*, p. 616 sq.

<sup>172</sup>La vignette située sous celle de Ravenne a transformé une vignette "a doppia torre" en lui conférant les caractéristiques décoratives de la vignette de Ravenne. Cf. pl. LXXIX.2. De façon générale, l'Italie du Nord présente des vignettes relativement atypiques, avec présence de bases ou de merlons, qui invitent à y voir de libres interprétations médiévales favorisées par la dégradation de l'original.

<sup>173</sup>Cf. Bosio, *Tabula*, p.155



du VI<sup>e</sup> s.<sup>174</sup>, dès les premières invasions, ces deux cités apparurent comme les deux clés militaires, terrestre et maritime, de l'Italie: on pourrait alors envisager une datation un peu plus précoce.

C'est en tout cas ce que peut suggérer une comparaison avec les cités d'Orient désignées par des vignettes du même type. Toutes ces villes ont connu leur splendeur au début du IV<sup>e</sup> s. ou à la fin du III<sup>e</sup> s., mais auraient justement pu prétendre à figurer sur la carte à des dates plus tardives. Thessalonique, d'abord résidence de Galère, puis rivale religieuse de Constantinople, d'Alexandrie et d'Antioche, vit sa population massacrée par Théodose I; le pape Sirice en fit un vicariat papal et c'est à bon droit que l'on peut la considérer comme la "seconde capitale de l'empire tardif et byzantin"<sup>175</sup>. Comme les vignettes d'Aquilée et de Nicée, elle a été assez nettement déformée par rapport aux vignettes d'Asie Mineure, ses tours ayant été surmontées de coupoles, signe possible d'une réfection. Les trois vignettes d'Asie Mineure forment un groupe nettement homogène, caractérisé par des toitures rendues sous la forme de triangles rouges comparables à ceux des vignettes "à double tour".

La présence de Nicomédie constitue peut-être l'élément de datation le plus sûr: la ville se rendit en effet illustre en devenant la capitale de Dioclétien, qui lui donna un essor brutalement interrompu par un tremblement de terre qui la laissa à demi-détruite en 362. Un autre tremblement de terre, sous Théodose II, venant s'ajouter aux razzias répétées des Scythes, mit un terme à l'existence de l'agglomération urbaine. C'est donc entre 284 et la fin du quatrième siècle plus tard, et vraisemblablement entre les règnes de Dioclétien et de Julien l'Apostat qu'une telle vignette trouve exclusivement sa place. La ville de Nicée doit

<sup>174</sup>On pencherait plutôt pour le Ve s. Un parallèle avec la mappemonde *Cottoniana* montre en effet que la plupart des cités caractéristiques de la topographie de l'Italie sur une mappemonde du VI<sup>e</sup> s. font ici défaut. Cf. *supra*, p. 616 sq. et pl. XIII.

<sup>175</sup>Chr. Danoff, sv *Thessalonike*, dans *DKP*, col. 762.43.

surtout sa célébrité aux deux conciles qu'elle abrita en 325 et en 362. Quant à celle, anonyme, d'Ancyre, elle se rendit illustre par le concile de 358, mais a constitué depuis le Haut-Empire jusqu'à l'époque moderne l'une des plus importantes cités d'Asie Mineure.

Ces trois vignettes, qui mettent particulièrement en relief trois villes importantes, certes, mais pas plus que d'autres grandes cités absentes de la carte, nous invitent à rechercher les raisons de leur élection par le cartographe: est-ce la trace d'une période chronologique qui les aurait particulièrement mises en valeur ou le fait de leur importance cartographique du point de vue d'un itinéraire donné? Dans la première hypothèse, ce sont les soixante premières années du IV<sup>e</sup> s. qui s'imposent, et plus particulièrement la fin du règne de Constance et le règne de Julien, entre 358, date du concile d'Ancyre, et le tremblement de terre de 362. Dans la seconde hypothèse, c'est l'itinéraire de Constantinople à Antioche qui pourrait avoir guidé ce choix itinéraire. L'une ou l'autre solution nous ramènerait de toute façon sensiblement au même contexte chronologique.

L'importance accordée par le cartographe à la cité d'Antioche et à celles de Constantinople et de Rome mérite en effet que l'on s'y attarde quelque peu, comme beaucoup d'autres l'ont déjà fait.

Ces trois cités ont en effet été désignées par trois très grosses vignettes qui les symbolisent par l'association d'un monument caractéristique et d'une allégorie de la cité, souvent largement déformée par le copiste médiéval, qui y a vu des souverains de sexe masculin portant les insignes de leur pouvoir: Rome est représentée sous les traits classique de la *dea Roma*, assise sur un trône avec le sceptre et le globe, ainsi qu'un bouclier, telle qu'elle apparaît dans les types monétaires et dans le

calendrier de 354<sup>176</sup>. L'allégorie est inscrite au centre d'un double cercle d'où rayonnent les voies, et flanquée de l'inscription, en lettres rouges, *ROMA* (pl. LXXXV.2). A proximité immédiate, à gauche de cette figure, on peut voir l'image d'un temple, au Vatican, désigné comme *Ad Scum Petrum*, et qui apparaît donc comme la basilique Saint-Pierre de Rome (pl. LXXXII). Sa présence pourrait donner un *terminus post quem* si elle était aussi étroitement liée à la vignette de Rome que l'a été à celle d'Antioche le temple de *Daphnè* (pl. LXXXV.3). La séparation de Rome et de la basilique Saint-Pierre incite néanmoins à voir dans cette dernière un ajout, qui daterait l'introduction de la vignette de Rome d'une date antérieure à l'érection de la Basilique. Cette introduction pourrait être contemporaine de celle de la vignette d'Antioche et de son sanctuaire païen, voire légèrement postérieure. Dans l'état du document parvenu jusqu'à nous, il est en effet assez clair que les deux villes d'Antioche et de Rome sont conçues comme un couple antithétique.

La vignette de Constantinople (LXXXV.1) est elle aussi conforme à l'iconographie classique de la capitale de Constantin. On trouve à sa gauche l'image d'un monument à quatre degrés, initialement de couleur rouge, séparés par des tores plus clairs; il est surmonté d'une statue d'homme nu portant le globe dans la main droite et la lance dans la main gauche, dans laquelle on a reconnu<sup>177</sup> la statue de Constantin et la colonne de porphyre érigées par le fondateur de la ville sur son forum. Cette colonne, haute de 36 m., était constituée d'une base quadrangulaire, représentée sur notre vignette, et composée de neuf fûts de porphyre, séparés par des couronnes dorées; elle supportait la statue de l'empereur sous les traits du Soleil, la

<sup>176</sup>Cf. Toynbee, *Roma and Constantinopolis in Late Antique Art from 312 to 365*, dans *JRS*, 37 (1947), p. 135 sq.

<sup>177</sup>Miller, *IR*, p. XXXII; R. Hotz, *Beiträge zur Erklärung und Geschichte der Peutingersche Tafel*, dans *Mitt. Instit. f. österr. Geschichtsforsch.*, 7 (1886), p. 215; J.-R. Wartena, *Inleiding...*, p. 19; Bosio, *Tabula*, p. 87 et fg. 22.; L. Rocchetti, *sv Costantinopoli - Iconografia*, dans *EAA*, p. 919.

lance dans la main droite et le globe crucigère dans la main gauche. La lance tomba en 541-542, le globe en 867, la statue, enfin, en 1105. On ne voit pas ici la trace des arcades ouvertes, à une date malheureusement inconnue, autour de la base, où furent installées des chapelles<sup>178</sup>.

Il est en tout cas difficile de reconnaître avec les Levi un phare dans cette structure qui présente tous les traits de la colonne de Constantin. Si la copie de Mannert, reprise par Miller, a ajouté des ouvertures régulières à chaque niveau et évoque bien un phare, rien dans l'original ne permet d'aboutir à pareille conclusion<sup>179</sup>.

Quant à la vignette d'Antioche (pl. LXXXV.3), elle associe à une troisième allégorie nimbée, assise sur un trône et accompagnée d'une divinité fluviale, où l'on s'accorde à reconnaître la *Tychè* d'Antioche et l'Oronte<sup>180</sup>, un complexe d'aqueducs et un temple sur lequel on reviendra plus longuement, mais qui ne saurait guère être identifié qu'avec le sanctuaire d'Apollon à *Daphnè*.

A première vue, l'unité générique de ces trois vignettes semble profonde et pourrait constituer, au moins en apparence, un ensemble chronologiquement cohérent: la basilique Saint-Pierre de Rome a en effet été commencée en 322 et achevée en 350<sup>181</sup>, Constantinople a été fondée en 324 et dédiée en 330, mais son nouveau nom ne s'est imposé que progressivement<sup>182</sup>, et le temple d'Apollon à *Daphnè* a été entièrement détruit par un incendie le 22 Octobre 362<sup>183</sup>.

<sup>178</sup>Cf. A.-M. Mansel, sv *Costantinopoli*, dans *EAA*, p. 884, 888, et fig. 1146.

<sup>179</sup>*IP*, p. 153. Le copiste médiéval a à l'évidence transformé en monument quadrangulaire un objet qu'il ne comprenait pas.

<sup>180</sup> Levi, *IP*, p. 154 sq. Sur cette statue, cf. G. Downey, *Ancient Antioch*, Princeton, 1963, p. 35 sq. et fig. 12, 14, 16 sq. *Infra*, pl. LXXXV.4.

<sup>181</sup>Bosio, *Tabula*, p. 152; M. Guarducci, *Cristo e San Pietro in un documento precostantiniano della necropoli vaticana*, Rome, 1953, p. 65 sq..

<sup>182</sup>A. Alföldi, *On the Foundation of Constantinople: a Few Notes*, dans *JRS*, 37 (1947), p. 10 sq. G. Becatti, sv *Costantinopoli*, dans *EAA*, II (1959), p. 913.

<sup>183</sup>*Amm. Marc.*, XXII.131.

On aurait donc la possibilité de situer la rédaction de la carte dans une fourchette chronologique 350-362. Cette datation est conforme à la place qu'assigne à Antioche, entre 351 et 353, l'*Expositio Totius Mundi*, qui la considère comme résidence impériale; elle nous permet donc de réduire à un intervalle d'une petite dizaine d'années, entre 351-353 et 362, la période dans laquelle s'insère la date probable de la compilation<sup>184</sup>. On peut même préciser: entre 351 et 353 ou entre 360 et 362, dates compatibles avec la représentation du sanctuaire de *Daphnè* et avec un séjour impérial à Antioche, le premier étant celui de Constance, le second celui de Julien.

La réalité semble un peu plus complexe à y regarder de près. On croit en effet pouvoir ici encore démontrer l'existence de deux états successifs au moins, et, peut-être, de trois états.

On note en effet plusieurs particularités remarquables: on a en effet maintes fois mis en relief le caractère particulier de la vignette de Rome, qui constitue véritablement un élément organisateur du tracé routier de l'Italie: la vignette est en effet entourée d'un double cercle à partir duquel rayonnent toutes les voies d'Italie et où l'on a reconnu avec justesse l'image idéale du *milliarium aureum*<sup>185</sup>, du milliaire doré qui se confondait, sur le Volkanal, avec l'*umbilicus Urbis*<sup>186</sup>. Or, précisément, cette particularité, qui

<sup>184</sup>§23: *Est ergo Antiochia prima ciuitas regalis et bona in omnibus, ubi et dominus orbis terrarum sedet, ciuitatem splendidam et operibus publicis eminens et multitudinem populorum accipiens, omnis sustinens, habundans omnibus bonis; § 32: Habes ergo Antiochiam quidem in omnibus delectabilibus habundantem, maxime autem circensibus. Omnia autem quare? Quoniam ibi imperator sedet, necesse est omnia propter eum.* Le texte fait bien évidemment allusion à l'arrivée de Constance-Galle dans la ville. F. Liebeschuetz, *Antioch, City and Imperial Administration in the Roman Empire*, Oxford, 1972, p. 105 a bien souligné que la situation normale pour cette cité est l'éloignement du prince. La représenter avec les attributs d'une capitale suppose au contraire la présence de l'empereur, c'est-à-dire une situation anormale, rare, et donc datable avec une relative précision.

<sup>185</sup>Bosio, p.85.

<sup>186</sup>Cf. Kubitschek, sv *Itinerarien*, dans *RE*, IX (1914), c. 2317 sq.

fait ici de Rome le centre des voies de l'empire, et par voie de conséquence le centre du monde<sup>187</sup>, cesse d'être pertinente avec la fondation de Constantinople et le transfert dans l'ancienne Byzance du *milliarium aureum*, qui déplaçait d'autant le centre du monde... La vignette de Rome est donc nécessairement antérieure à 324.

On en trouve d'autres preuves: on a pu remarquer que la vignette de Rome est un élément structurellement organisateur du tracé de la carte; or tous les ajouts qui y ont été effectués en sont apparus comme des éléments perturbateurs; des toponymes disparaissent ou se dispersent, des voies cessent d'être matérialisées sur la carte. C'est précisément ce qui apparaît autour des vignettes de Constantinople, où la présence d'une réfection tardive est certaine, et d'Antioche, où des voies se perdent dans la nature sans jamais aboutir nulle part, où des distances et des toponymes sont mentionnés sans qu'ils se rattachent à une voie matérialisée<sup>188</sup>. Un parallèle entre le géographe de Ravenne, citant Castorius et la Table de Peutinger pour le cas de la vignette d'Antioche montre clairement que cette vignette a été plaquée sur une carte préexistante et que d'une carte à l'autre les variations dans la dimension ou dans la position de la vignette ont oblitéré des toponymes différents. Ces deux vignettes sont donc très vraisemblablement des ajouts par rapport à un premier état, au sein duquel Rome était seule à connaître l'honneur d'une vignette allégorique.

Si l'on veut dater la rédaction de la carte par les vignettes désignant les trois grandes villes, il faut donc être bien conscient qu'elles ne datent

---

<sup>187</sup>Il n'y a donc pas lieu de supposer, avec Weber, *TP*, p. 13, que Rome occupait à l'origine le centre matériel de la carte, d'une part parce que la carte n'était semble-t-il pas destinée à être vue dans son ensemble, mais aussi parce que l'image-même de la vignette suffisait à exprimer l'idée d'une position centrale. Sur le postulat de la position centrale, cf. *supra* II.2.

<sup>188</sup>Cf. sur ce point, *infra*, le poids de ce fait dans le débat relatif au Géographe de Ravenne qui, personnellement ou par l'intermédiaire de ses sources, connaissait une très grosse vignette à Antioche.

pas la rédaction de la carte, mais son deuxième état, celui qui nous est le plus largement attesté par la tradition qui, apparemment, en découla, et qu'atteste particulièrement le Ravennate.

Encore n'est-il pas dit que tout dans les vignettes en question remonte au deuxième état. On songe en particulier à la vignette désignant la basilique Saint-Pierre de Rome au terme de la voie conduisant au Vatican. Cette représentation est étrange à plus d'un point: on comprend mal la coexistence dans un même état de rédaction de cette basilique et d'éléments particulièrement païens: on remarque que le globe, que l'on sait avoir été crucigère, de la statue de Constantin (mais il pourrait être un ajout byzantin) n'est pas surmonté de la Croix sur la Table de Peutinger.

On remarque surtout l'importance suspecte donnée au temple d'Apollon à *Daphnè*: on sait en effet que ce temple fut pour Julien l'Apostat<sup>189</sup> le moyen de tenter d'imposer sa restauration païenne aux chrétiens d'Antioche, et que les chrétiens furent sans aucun doute les artisans de sa destruction, au point de devenir les victimes de la persécution qui se déchaîna à la suite de cet événement à l'initiative du comte d'orient, Julius Julianus, le propre oncle de l'empereur. Dans tous les cas, un chrétien pouvait difficilement être à l'origine de cette représentation: Constantin et Constance avaient mis l'édifice au pillage pour la construction d'églises et de palais<sup>190</sup>, et Julien, lorsqu'il entreprit de remettre à l'honneur les fêtes en l'honneur d'Apollon ne rencontra que désaffection et mépris<sup>191</sup>, qui se murent rapidement en haine, quand l'Apostat entreprit de restaurer le temple avec ses matériaux d'origine, et de déplacer les reliques de saint Babylas, réputées souiller le temple<sup>192</sup>. Le

<sup>189</sup>Cf. G. Downey, *A History of Antioch in Syria*, Princeton, 1961, p. 382 sq.

<sup>190</sup>*Ibid.*, p. 385; cf. Julien, *Epist.*, 29 Wright (= 80 Bidez-Cumont)

<sup>191</sup>Jul., *Misopog.*, 361 sq.

<sup>192</sup>Downey (1961) cit., p. 387

résultat de cette politique fut l'attentat perpétré contre le temple par les chrétiens, qui firent taire à tout jamais l'oracle du seigneur de Delphes.

Dans ces conditions, représenter, dans le courant du IV<sup>e</sup> s., vraisemblablement au début de la deuxième moitié du siècle, le temple d'Apollon de *Daphnè* ne pouvait être dépourvu d'arrière-pensées: si la fontaine Castalie, associée à ce sanctuaire, pouvait encore être représentée, au Ve s., sur la mosaïque dite de la mégalopsychia, le temple était alors absent de l'inventaire des monuments de la ville. Déjà, au milieu du IV<sup>e</sup> s., il ne devait pas avoir bien fière allure, pillé qu'il avait été de ses colonnes, et boudé qu'il était par des fidèles qui purent à peine trouver une oie à sacrifier au dieu lorsque l'on voulut, en grande pompe, redonner au dieu Apollon sa grandeur passée. Le choisir comme symbole d'Antioche ne pouvait guère être qu'un acte militant et constituait nécessairement une profession de foi païenne assez incompatible avec la représentation de la basilique Saint-Pierre du Vatican. On en est d'autant plus persuadé que la représentation de la basilique de l'Apôtre est entièrement atypique et présente en particulier un soubassement totalement étranger aux autres temples de la carte. Or la libre interprétation des vignettes est ordinairement le signe d'ajouts très tardifs, postérieurs dans tous les cas à la vignette d'Antioche qui ne cesse pas de donner l'image de temples conformes à l'archétype en usage dans le reste de la carte. Nous serions donc assez tentés de voir dans cette vignette un ajout médiéval inspiré du rôle de ce sanctuaire dans les pèlerinages.

Plusieurs documents médiévaux, comme l'itinéraires de Londres à Jérusalem de Matthieu de Paris, rédigé au XII<sup>e</sup> s., ou la carte du cloître d'Ebsterf, du XIII<sup>e</sup> s., le représentent, ainsi que les ponts qui y conduisent, et le situent bien sur la rive droite du Tibre<sup>193</sup>. La copie qui nous est

---

<sup>193</sup>Cf. pl. LII



parvenue ne semble du reste pas avoir connu les corrections - et pour tout dire la censure - à laquelle semblent avoir été soumises d'autres copies du même document dans les dernières années de l'empire ou au Haut Moyen-Age, lorsque l'on en a retiré toute mention de sanctuaires païens<sup>194</sup>. Il est donc vraisemblable que la vignette de Saint-Pierre, tout comme la christianisation des légendes géographiques de Palestine<sup>195</sup>, doivent être attribuées au dernier copiste de la carte, dont nous savons bien qu'il est largement intervenu dans la rédaction des légendes géographiques<sup>196</sup>.

Reste donc à dater aussi exactement que possible l'élaboration de ce deuxième état de la carte. Pour Miller<sup>197</sup>, c'est le statut de capitale que désigne la taille-même de ces trois vignettes. Comme d'autres avant lui, il a donc tenté de placer la date de rédaction à une époque où Rome, Constantinople et Antioche furent simultanément capitales. Miller, en particulier, proposait 365, année durant laquelle Valentinien, Valens et Procope régnèrent respectivement dans ces trois capitales.

Ce type d'analyse bute malheureusement sur plusieurs difficultés: d'une part, quoique la place accordée à Antioche sur la carte soit visiblement excessive au regard de son importance réelle<sup>198</sup> et qu'il nous faille donc justifier des raisons de cette importance surprenante, il n'est pas absolument certain, que ces vignettes désignent explicitement trois

---

<sup>194</sup>Cf. *infra*, notre développement sur le Ravennate, qui ignore les toponymes théophores.

<sup>195</sup>Mais non la toponymie des itinéraires de Palestine, qui chez Castorius s'inspirent directement de la toponymie biblique, preuve qu'il n'y a pas eu une réfection durant l'antiquité tardive, mais une simple actualisation des cadres généraux de la représentation.

<sup>196</sup>Desjardins, *Géographie...*, t. IV, p. 82: l'exemple de l'*Arno*, qui a été effacé puis déplacé, pour coïncider avec une station mentionnant le fleuve.

<sup>197</sup>*IR*, p. XXIX sq.

<sup>198</sup>Antioche fait partie des cinq plus grandes villes de l'empire, avec Alexandrie et Carthage, mais, cf. Liebschuetz, p. 92 sq., avec 200 000 habitants *intra muros*, elle arrive assez loin derrière Alexandrie. Le fait que seule Antioche soit représentée sur la carte par une telle vignette est donc *a priori* suspect et prouve que son importance aux yeux du cartographe ou de son commanditaire est ailleurs..

capitales ou résidences impériales simultanées<sup>199</sup>. Il nous semble surtout difficile de penser qu'un cartographe ait pu impunément représenter, sur la même carte, les capitales d'empereurs concurrents, parmi lesquels se trouvait nécessairement, par nature, un imposteur au moins: le futur vaincu. Ce raisonnement ne serait acceptable que dans le cas où les trois capitales le seraient au sein d'un ordre politique incontesté.

L'analyse intrinsèque des vignettes doit nous permettre de situer plus précisément dans le temps la date de rédaction. Le choix des monuments retenus, en particulier, doit nous inciter à la réflexion. La colonne de Constantin, fondateur de la ville de Constantinople, a toutes raisons d'être représentée ici; mais elle n'est pas le seul monument susceptible d'incarner la ville: à partir de Théodose, en particulier, il semble que l'hippodrome en fût l'incarnation cartographique la plus nette<sup>200</sup>. Tout nous porte à croire que cette colonne et la statue qui la surmontait avaient des raisons toute particulières d'être choisies pour désigner la ville sous les Constantinides, ainsi susceptibles de se rattacher à leur glorieux et divin ancêtre. Ce serait alors supposer un lien direct entre la personne impériale, le cartographe et la carte. Nous verrons bientôt que ce fut certainement le cas, et que le cartographe connaissait assez bien ce monument bien particulier pour en donner une représentation assez fidèle, malgré l'inversion des attributs de l'empereur.

La vignette d'Antioche est plus intéressante encore: on peut y voir, dans un bosquet de lauriers, un temple auquel est adjoind un hémicycle, rarement décrit, mais bien visible, d'où s'écoule une eau qui aboutit aux aqueducs. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit du temple d'Apollon à *Daphnè*,

---

<sup>199</sup>On pourrait songer à d'autres raisons, plus affectives, de désigner la ville. Mais le cartographe ne semble pas avoir eu une idée très précise de la topographie de la région d'Antioche. On peut, plus simplement distinguer la capitale affective (Rome), la capitale administrative (Constantinople) et la résidence impériale.

<sup>200</sup>Cf. la carte "de saint Jérôme" n°1, *infra*, pl. V sq.

faubourg de la ville où prenaient naissance les sources qui alimentaient la ville en eau potable. L'hémicycle doit certainement être identifié avec le nymphée-théâtre érigé par Hadrien sur l'emplacement de la fontaine Castalie (murée pour l'occasion) , et qui n'était autre que la *castellum divisorium* des aqueducs<sup>201</sup>. Cette construction est représentée sur la mosaïque de *Daphné* dite "de la *Megalopsychia*", qui date du milieu du Ve s. de notre ère<sup>202</sup>. Il est du reste tout à fait remarquable que toute mention du temple ait disparu de cette mosaïque, qui dresse pourtant l'inventaire exhaustifs des monuments qui faisaient la gloire d'Antioche. On a vu que la toiture du temple et la statue chrysléphantine du dieu avaient été détruites dans un incendie le 22 Octobre 362, sous le règne de Julien, alors présent à Antioche. Cet épisode consumma la rupture entre la ville et l'empereur, qui ne semble pas avoir envisagé alors de restaurer le monument-phare de sa politique religieuse. En supposant, même, que Procope ait pu en nourrir le projet, on est en droit d'estimer qu'après 365, le destin de l'édifice est noué à jamais et qu'il est voué aux oubliettes de la religion dominante.

La mention de ce temple, et toute la vignette, nous renvoient précisément à Julien l'Apostat et à son programme religieux. Entouré d'habitants d'Antioche, comme Alypius ou Libanius, il entendait bien, en 362, lorsqu'il s'établit à Antioche, faire de la ville sa capitale, celle du nouvel ordre religieux qu'il incarnait et qu'il entendait imposer à l'empire, comme Constantin avant lui l'avait fait de Byzance, sans pour autant amoindrir les deux capitales précédentes. Julien avait choisi, pour relancer le paganisme, la capitale de l'hellénisme, mais aussi - et il devait rapidement en faire la douloureuse expérience - la ville probablement la

<sup>201</sup>Downey (1961), cit., p. 221. Id, *Ancient Antioch*, Princeton, 1963, fig. 51.

<sup>202</sup>La mosaïque a été réalisée entre 450 et 459. Elle porte pour cet hémicycle la légende ΚΑΣΤΑΛΙΑΣ. Cf. EAA, sv.*Antiochia*, p. 426; Downey (1961), p.221.

plus christianisée de l'empire. La remise à l'honneur du complexe cultuel de *Daphnè* devait être pour Julien le moyen d'affirmer, dans une nouvelle capitale, la renaissance du paganisme et l'émergence du monothéisme solaire: il tenta successivement de restaurer l'édifice mutilé par trente ans d'empire chrétien et l'oracle qu'il abritait, et d'y faire célébrer les fêtes traditionnelles. La première entreprise lui valut la haine des chrétiens et des particuliers qui avaient vu dans le temple une source intarissable de matériaux de construction, la seconde un échec retentissant rappelé dans le *Misopogon*. On a également connaissance, dans cette entreprise de restauration du sanctuaire d'Apollon, de la tentative de rouvrir Castalie, fermée par Hadrien. Peut-être faut-il y voir une des raisons de la représentation, sur notre vignette, du *théatridon* de Castalie, accolé au temple d'Apollon comme un tout indivisible associant au dieu de *Daphnè* la fontaine qui lui avait toujours été liée jusqu'à ce qu'Hadrien ne la tarît à jamais.

Si tel était le cas, nous serions en droit de supposer que la carte a été révisée et copiée en série dans la deuxième moitié de l'année 362, avant le divorce, consommé début 363 par la publication du *Misopogon*, de Julien, qui se retira à Tarse, et d'Antioche.

Pour séduisante que soit l'hypothèse, elle présente néanmoins les mêmes dangers que les analyses de Desjardins et de Miller, en liant trop étroitement notre document à une situation politique historique dont le hasard seul a bien voulu nous livrer les détails, et c'est peut-être vouloir par trop affiner la chronologie de ce second état de la Table de Peutinger que de la dater dans une fourchette chronologique de moins d'un an.

Un complément d'analyse montre néanmoins que les païens d'Antioche, si nombreux dans l'entourage de Julien, à défaut de l'avoir réalisé, sont certainement à l'origine de ce document. On sait bien que

l'importance donnée à une ville sur une carte ne reflète pas nécessairement son importance démographique, économique ou politique réelle, mais que, traditionnellement, la ville la plus importante après la capitale du monde politique ou religieux est fréquemment celle du cartographe. C'est du reste en se fondant sur cet argument que les Levi ont jadis reconnu dans les villes, pour l'essentiel orientales, désignées par une vignette représentant une enceinte hexagonale, la preuve de l'origine orientale du cartographe, qui aurait ainsi mis en relief les cités qu'il connaissait particulièrement bien; ces vignettes ne pouvant dater que du second état de la carte, elles sont donc sans doute contemporaines de celle d'Antioche.

Malgré les attaques dont cette interprétation a été l'objet de la part de Bosio, elle reste fondée très largement sur l'expérience de la cartographie antique et médiévale. On peut du reste aller plus loin dans l'argumentation et dépasser le stade de la connaissance intuitive. Les représentations de Constantinople et d'Antioche nous montrent en effet on ne peut plus clairement que le cartographe connaissait bien les monuments des deux villes: la colonne de porphyre de Constantin est largement conforme à l'original, et l'inversion des attributs d'une main à l'autre de la statue de Constantin, comme le nombre erroné des fûts de la colonne, plaideraient plutôt en faveur de souvenirs personnels du cartographe que de l'utilisation de sources descriptives trouvées par ailleurs. Mais notre cartographe connaissait mieux encore Antioche: il nous décrit en effet très précisément le réseau d'alimentation en eau d'Antioche, depuis le *castellum* de Castalie jusqu'aux aqueducs, et il connaît bien les composantes du sanctuaire.

Il connaît tout aussi bien les caractéristiques de la *Tychè* d'Antioche, qu'il représente selon des conventions iconographiques typiquement orientales: on peut à cet égard noter aussi bien l'aspect du trône que le

nimbe qui entoure la tête de l'allégorie, et qui fait défaut aux deux autres cités.

On peut également invoquer quelques indices tirés de la carte elle-même ou du géographe de Ravenne, qui laissent supposer que l'auteur de l'original a pu être grec. La formation d'un adjectif en *-etes* sur *Losanna* pour désigner le lac Léman comme *Lacus Losanetes*, sur l'image-même du lac, alternant avec *Lacus Losanne* donné dans le cours de l'itinéraire, est plus grecque que latine<sup>203</sup>. On note enfin, ici et là dans les passages du Ravennate inspirés de Castorius des intrusions grecques ou des traductions grecques; ainsi, là où la Table (X.3) donne *Ad Mercurium*, on peut trouver *Ernu*, pour Ἐρμού; ce passage<sup>204</sup> n'est pas nécessairement déterminant dans la mesure où il peut très bien être la stricte conservation d'un toponyme local, puisque nous sommes en Asie, la Table devant alors être considérée comme une traduction latine du toponyme original. Plus remarquable est à notre sens la mention par le géographe de Ravenne (IV.26, p. 238.14), au passage d'un col alpin d'une ville du nom de *Catabolon*. A l'évidence, cette mention grecque désignait la "descente" sur l'Italie possible depuis ce col.

Tout nous porte donc à voir dans l'auteur de cette carte un oriental plus connaisseur d'Antioche que de Constantinople, mais pas nécessairement originaire de la ville: il semble en effet plus connaisseur de la topographie des environs immédiats de Constantinople que de ceux d'Antioche. Aussi pourrait-on émettre l'hypothèse que la carte a été revue à Antioche, pendant le bref séjour de l'empereur, par un membre de sa suite qui

<sup>203</sup> Seg. III.2; l'*Itinéraire d'Antonin* utilise un adjectif latin, lorsqu'il mentionne le *Lacus Lausoni* (348.2). La désignation du lac Léman comme "lac de Lausanne" est particulière aux itinéraires. Les autres sources parlent bien du lac Léman. Cf. César, *Gall.* I.2.3; 8.1; III.1.1; Strab. IV.1.11 (C. 186); 6.6 (C. 204); VI.11 (C. 208); Mela, II. 74; 79; Lucain, I. 396; Pline, *HN*, II.224; III.33; Ptol., *Geogr.*, II.10.2; Amm. Marc., XV.11.16; Vibius Sequester, in *GLM*, p. 153, l. 19.

<sup>204</sup> II.12, p. 74.3 Pinder. Schnetz édite *Ernu*, qu'il croit pouvoir faire remonter à Ἐρμού. Notre interprétation semble plus simple.

décrivait Constantinople de mémoire, mais connaissait bien la capitale et sa région.

C'est aussi un auteur païen: il suffit de se référer au Géographe de Ravenne pour voir que la quasi-totalité des sources qui ont utilisé un document comparable à la Table de Peutinger pour constater à quel point des auteurs du IV<sup>e</sup> s. ont censuré les informations relatives au paganisme: à quelques rares exceptions près, justifiées par la déformation des toponymes, rendus méconnaissables et donc inopérants<sup>205</sup>, tous les noms de sanctuaires où se trouvaient mentionnés des divinités païennes ont été supprimés de la liste des villes. Libanius, Castorius, Aristarque, Lollianus même, qui ne se fonde pas sur la carte qui nous intéresse, mais dont la carrière se situe sous le règne de Constance ont mit le plus grand zèle à faire disparaître toute trace matérielle du paganisme dans leur description du monde. On ne peut qu'en être plus frappé par le caractère insistant des représentations iconographiques ou de la simple mention des sanctuaires païens, notamment en Egypte, sur la Table de Peutinger, et en conclure que le simple choix de ne pas les faire disparaître de la seconde compilation était un choix militant. L'importance accordée par le cartographe aux sanctuaires païens est donc suspecte<sup>206</sup>, et pourrait dans tous les cas bien aller dans le sens d'un lien avec Julien. Mais certains auteurs ont pu proposer de reconnaître dans le couple des consuls de 355, Lollianus et Arbitio, régulièrement cités comme source par l'Anonyme de Ravenne, non des auteurs, mais la trace de la date consulaire qui aurait figuré sur l'exemplaire de l'archétype qu'a certainement consulté le Ravennate ou l'une de ses sources; ce n'est pas impossible, quoique l'on hésite à porter

<sup>205</sup>C'est par exemple le cas d'*Hermu*, dans lequel Castorius n'a pas reconnu le nom grec de Mercure.

<sup>206</sup>Ils ont en effet disparu de la totalité des sources utilisées par l'Anonyme de Ravenne, sauf lorsque leur forme grecque n'a pas été reconnue. L'intérêt du cartographe pour "les édifices sacrés" - païens, il s'entend - a été largement souligné par A.-L. et M. Levi, *op. cit.*, p. 82-85.

trop loin cet argument quand on sait que ces deux sources ne sont mentionnées par le Ravennate que pour l'Europe<sup>207</sup>.

On a d'autre part remarqué d'assez longue date qu'un petit nombre de vignettes originales, qui représentent les villes sous la forme d'enceintes polygonales pourvues de tours angulaires, apparaissent surtout en Orient, et dénotent un intérêt pour cette région qui tranche avec la connaissance apparente de l'Italie; ces vignettes et la représentation très documentée d'Antioche ont ainsi fait dire à certains que la rédaction de la carte était le fait d'un oriental qui aurait ajouté ces vignettes au document précédent<sup>208</sup>; le caractère assez tardif de ces représentations, largement diffusées à partir du milieu du IV<sup>e</sup> s., a invité les tenants de la piste agrippéenne à y voir la trace de la réfection théodosienne que supposaient les vers de l'épigramme des cartographes de Théodose II. Il existe donc un relatif consensus quant à l'existence d'une réfection tardive que nous placerions pour notre part dans la fourchette 351-362, d'un archétype élaboré probablement dans le troisième quart du troisième siècle. Il semble possible en effet de démontrer l'existence de deux cartographes différents familiers de parties du monde différentes.

A travers l'exemple de ces vignettes, les savants ont été sensibles à un trait tout à fait caractéristique de la cartographie ancienne et médiévale: les cartographes avaient en effet tendance à mettre particulièrement en relief, dans un monde dont ils avaient le plus souvent une connaissance surtout livresque, les régions qui leur étaient d'expérience les plus familières.

---

<sup>207</sup>S. Mazzarino, *Da Lolliano et Arbetio al mosaico storico di S. Apollinare in classe*, dans *Helikon*, V.1 (1965), p. 47 sq.

<sup>208</sup>A.-L. et M. Levi, *Itineraria Picta*, Rome, 1967, p. 147 sq.



On voit dès lors tout le parti que l'on peut tirer de cette particularité si l'on soumet à l'examen l'ensemble des vignettes de notre carte. Si nous laissons de côté les nombreuses vignettes "à deux tours", dont le sens reste trop vague pour dénoter une quelconque connaissance<sup>209</sup>, et, provisoirement, les grandes vignettes allégoriques que nous avons déjà mentionnées, on rencontre deux classes principales de représentations: les temples et les établissements thermaux et leurs dérivés iconographiques, *fora* et *horrea*, auxquels il convient d'ajouter quelques rares représentations originales qui se limitent aux ports d'Ostie et de *Fossa Mariana*, à la *Crypta Neapolitana* et à deux phares, l'un à Pharos, l'autre sur le Bosphore. Le plus souvent ces dessins n'étaient que des gloses iconographiques - parfois erronées - de la forme du toponyme: certaines vignettes thermales, même en Italie, ont été appelées par un simple toponyme en *Aquæ*, sans qu'il ait jamais existé de complexe thermal en ce lieu<sup>210</sup>. Dans plusieurs cas, pourtant, rien, dans la forme du toponyme n'appelle la présence de ces vignettes qui apparaissent alors conformes aux réalités topographiques. Or, si on les cartographie, à part quelques cas isolés probablement issus d'erreurs de copistes<sup>211</sup>, on voit nettement se détacher quatre secteurs géographiques très limités où viennent se concentrer les particularités, et qui généralement confirment la carte des

<sup>209</sup> Il est à cet égard très symptomatique que le cartographe ait continué à les utiliser hors des limites de l'empire romain, alors que toutes les autres vignettes vont se raréfiant au fur et à mesure que l'on quitte la moitié occidentale de l'empire, jusqu'à disparaître totalement une fois franchi le *limes*.

<sup>210</sup> Cf. Castagnoli, sv. *Peutingeriana (Tabula)*, dans *EAA*, p. 105 sq.

<sup>211</sup> Par exemple un temple à *Saldas colonia* en Afrique (seg. I.4). Il était en effet très facile de passer de vignettes standards "à deux tours" à des images de temple. Il suffisait pour cela de réunir le sommet des deux toits par un trait; la vignette de *Cabillione* (Châlons s/Saône) montre avec quelle facilité le copiste, qui avait d'abord dessiné une vignette à deux tours, encore visible, l'a transformée en temple. L'état de dégradation de l'original, en particulier dans le premier segment, où sont pris ces deux exemples, devait être assez considérable. Même en dehors de ce secteur, l'original était assez endommagé pour ne plus permettre la lecture de nombreuses vignettes, qui ont souvent acquis un aspect pour le moins original.

détails remarquables dans le tracé des côtes (cf. pl. C)<sup>212</sup>. Ce sont les régions suivantes:

• La Campanie, où l'on note une insistance particulière du cartographe sur les centres de villégiature, et les environs immédiats de Rome, principalement des toponymes situés le long de la *via Appia*, sur la route reliant la capitale à la région de Capoue<sup>213</sup> (pl. CII.1). On remarque en effet qu'à partir de *Terracina*, lorsque la voie quitte la côte, toute représentation originale fait défaut jusqu'à Ostie, alors qu'on en trouve très régulièrement sur la voie Appienne, de même que sont absentes toutes les particularités topographiques de la côte au Nord de *Terracina*; or la côte campanienne a été représentée avec un grand luxe de détails<sup>214</sup>. On est d'autre part frappé par une série de particularités topographiques tout à fait remarquables: non seulement, en effet, le cartographe ne s'est pas borné à figurer, selon son habitude, la seule ligne de partage des eaux, et a pu représenter les chaînes de montagnes intermédiaires entre l'Apennin et la côte<sup>215</sup>, mais encore l'hydrographie lui était familière: il n'a pas hésité, par exemple, à représenter comme un seul fleuve le *Calor* et le *Vulturne* (Seg. 3-5), ce qui suppose qu'il savait que le premier était l'affluent du second. Or ce secteur de familiarité est très nettement borné au Sud par la presqu'île de Sorrente, et au Nord par le Tibre: la seule vignette originale connue au Nord de Rome est celle de *Vacanas*, en Etrurie méridionale, à 8

<sup>212</sup>Cf. *supra*, p. 534 sq.

<sup>213</sup>Encore ne prenons-nous pas en compte les vignettes de *Tres Tabernas* et [*Foro Appii*] entre Rome et *Terracina*, ni de *Ad Diana*, *louis Tifatinus* et *Templum Minerve*, en Campanie, qui ont pu être appelées par leur forme toponymique, mais qui contribuent à donner à cette région un relief particulier dans la carte et ne s'intègrent pas toutes précisément dans un itinéraire.

<sup>214</sup>On remarque les baies de Pouzzoles et de Stabies, les lacs *Averne* et *Acerusius*, bien situés par rapport à la voie de Domitien, la presqu'île de Sorrente et les caps *Misène* et *Gaeta*; il n'en est que plus surprenant de ne pas trouver la moindre trace, à *Circeios* (VI.2), à quelques milles au Nord de *Terracina* du cap *Circei*.

<sup>215</sup>Lorsqu'en d'autres points de la carte, il représente des montagnes isolées, c'est ordinairement pour matérialiser la source d'un fleuve. Il est tout à fait remarquable qu'en Campanie, ces montagnes soient représentées pour elles-mêmes.

Il complesso termale della mansio  
ad Vacanas, è descritto da *Les Thermes  
romains* (Tabl. *Thermes* FR, 11-12 nov. 1938),  
Rome, 1931, p. 175-183.  
Les Thermes à la mansio!  
d'Auguste au début du 1<sup>er</sup> s.  
(Chambré 1938, p. 204).

cf. *Le P. G. 1937/11*

milles au Sud de *Nepi*, et à 12 au Sud de *Sutri*. Encore s'agit-il d'une vignette fortement déformée qui pourrait bien n'être que le produit de la dégénérescence d'une vignette à deux tours. Pour résumer donc, en Italie, la connaissance du cartographe semble se borner à la Campanie, à la *via Appia* et à Ostie. Dès que l'on quitte ce domaine étroit, l'ignorance semble largement l'emporter. On ne peut ainsi qu'être frappé de la présence d'une vignette-temple à *Fano*, où le cartographe n'a pas reconnu la ville, mais le nom du temple et de sa divinité. Le seul indice chronologique exploitable dans l'état de nos connaissances est la représentation à Ostie du Port de Trajan<sup>216</sup>; nous avons vu en effet que la mention des "cités du Vésuve" ne constitue pas un témoin chronologique valide.

• La même familiarité se manifeste s'agissant de la Dalmatie et tout particulièrement des environs de Salone et de la route de Salone à *Sirmium*<sup>217</sup> (pl. CII.2), auxquels il convient d'ajouter l'Histrie. La pertinence de chacune de ces vignettes est en effet confirmée par la géographie et par l'archéologie, par exemple dans le cas de *Stanecli*, aux sources de la *Bosna*. Comme dans le cas de la Campanie, on est ici frappé par la précision du tracé des côtes, qui montre assez précisément la chorographie de l'Histrie, où le *sinus Flanaticus* a été représenté à part d'un vaste golfe qui n'est autre que l'embouchure de l'*Arsias*, limite politique, puis géographique - c'est en ce dernier sens qu'elle est prise ici - de l'Histrie (pl. CIV. 1/2), et où la situation de *Iader* (seg. IV.3) et la disposition de *Tragurio* (seg. V.3) sur une presqu'île est conforme à la réalité. De telles particularités ne s'inventent pas. Elles sont encore ici le témoignage le plus clair de la familiarité du cartographe avec cette région, comme le montre encore la précision du réseau orographique entre Salone, *Narona* et *Sirmium*.

<sup>216</sup>Levi, *IP*, p. 125 sq.; Bosio, *Tabula*, p. 112 sq.

<sup>217</sup>Peut-être conviendrait-il de rattacher à cette série l'île de Corfou, qui porte un temple. Mais il est possible que la présence de ce seul temple sur une île anonyme n'ait eu d'autre fonction que d'indiquer le caractère habité et civilisé de l'île.

• la Thrace et l'Hellespont (pl. CIII) constituent également un milieu visiblement familier du cartographe. Si l'on note quelques vignettes originales depuis Thessalonique, l'essentiel est très nettement groupé autour de Constantinople, et ce sur les deux rives du Bosphore. Comme dans les cas précédents, le tracé des côtes reproduit très précisément la séquence des accidents chorographiques: les quatre golfes européens que représente la carte entre les Dardanelles et la mer Noire (seg. VIII.1 - pl. XCVI) existent bien, et le cartographe a su placer la mer de Marmara. Cette concentration de lieux familiers, où apparaissent temples, villes, entrepôts, phares et monuments publics trouve un prolongement par Nicée et Ancyre (voire par Tarse, s'il est vrai qu'il faille y supposer une vignette disparue) jusqu'à Antioche, dans les parages de laquelle apparaissent deux établissements thermaux anonymes. Il n'est enfin pas exclu que les îles de Corfou et de *Leucè (insula Achillis, seg. VIII.3)*, avec leurs temples soient l'œuvre du même cartographe. Avec ses nombreuses villes hexagonales, ses temples, ses grandes vignettes d'Antioche et de Constantinople, et ses nombreuses réfections aux environs de Constantinople, cette familiarité semble le fait d'un païen du quatrième siècle de notre ère.

• à un moindre degré, enfin, on peut noter quelques anomalies de la sorte en Gaule septentrionale et dans les Alpes, avec quatre vignettes seulement. Toutes représentent des temples, et ce choix pourrait nous guider vers le second état de la carte; si *Durocortorum* (Reims) et *Aventicum Heletiorum* (Avenches) peuvent à juste titre être considérés comme des centres culturels importants, *Cabillione* (Châlons sur-Saône) et *Augusta Ruracum* (Augst) n'ont pas de réputation particulière à cet égard; or, la première semble avoir été l'objet d'une réfection. Pour la seconde, on est réduit à l'expectative. Mais ces deux dernières pourraient rappeler la

guerre alamanique de Constance<sup>218</sup>, et comme Reims, elles figurent au nombre des rares villes qui, dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s., aient l'honneur d'une mention dans le tableau des Gaules d'Ammien (XV.11.10). Inversement, Avenches, quoique nommée par Ammien (XV.11.12), est présentée comme une ville abandonnée, dont seules les ruines attestaient l'importance passée. Reims est du reste encore désignée dans la Table de son nom classique et non de celui de *Remi* qui commence à s'imposer et qu'utilise Ammien. Ce groupement régional est donc d'interprétation très délicate et s'avère à peu près inutilisable pour notre propos.

Il est tout à fait frappant que rarement, sauf dans le cas d'interprétation difficile de la Gaule et des Alpes, peut-être imputable en partie au copiste médiéval<sup>219</sup>, ces particularités nous permettent de retracer un itinéraire<sup>220</sup>; au contraire, elles forment comme des grappes autour de centres d'intérêt; ce phénomène est particulièrement net pour la Dalmatie et l'Hellespont, mais apparaît avec une égale clarté pour la

---

<sup>218</sup>Amm. XIV.9. L'armée s'est concentrée à Châlons et s'est ensuite dirigée vers Augst.

<sup>219</sup>Les quatre vignettes représentent des temples; or, le seul toponyme ou soit attesté un sanctuaire de quelque renom est Avenches. Qui plus est, ces quatre toponymes ne se situent pas vraiment sur un itinéraire cohérent, non plus qu'ils sont réellement groupés en grappe. Si l'on sait que le passage d'une vignette à deux tours à une vignette à temple était très facile, et se trouve avéré pour *Cabillione*, l'une des quatre vignettes qui nous intéressent, il est probable qu'il faille voir là soit la marque de mutilations de l'original sur lequel s'est fondée notre copie, soit l'effet d'un propos délibéré du copiste médiéval, désireux de mettre en évidence un secteur géographique proche du Rhin où la copie a sans doute été réalisée, où semblent avoir circulé plusieurs cartes voisines, et où elle fut découverte par K. Celtes.

<sup>220</sup>On peut faire une exception pour la série des vignettes hexagonales. certaines particularités dans le tracé des côtes apparaissent dans des régions qui semblent peu familières de l'un ou de l'autre des cartographes. Elles peuvent alors suggérer un voyage maritime de celui-ci. On ne peut par exemple qu'être frappé par la représentation de deux golfes symétriques, l'un au Sud de la Crète, l'autre à Apollonia, en Cyrénaïque, qui suggèrent un voyage par mer entre les deux points. La baie de Carthage et le cap Bon sont également représentés de façon chorographiquement acceptable. On note enfin une possible particularité dans les maigres lambeaux de Bretagne que le document médiéval nous a conservés. S'il ne s'agit pas de simples traces d'itinéraires maritimes, il est possible que ces détails soient le fruit de souvenirs de voyage.

Campanie et pour Rome. Il est donc probable que ces éléments d'originalité, qui illustrent la connaissance particulière qu'avait des lieux le cartographe, ne sont pas le fruit des pérégrinations d'un seul homme, mais la marque de l'origine de plusieurs personnes.

L'Hellespont, aux abords de Constantinople, dans un secteur où les vignettes typologiquement les plus récentes sont particulièrement nombreuses, et qui a visiblement été l'objet de transformations après 330, a probablement été la région d'origine du second cartographe. La connaissance de l'Italie semble devoir être attribuée pour sa part à son aîné: la division politique de l'Italie est en effet antérieure aux réformes de Dioclétien; quant au port de Rome, on peut y reconnaître sans difficulté le port de Trajan, avec ses deux bassins séparés par un quai surmonté d'un phare plus petit que celui qui signalait l'entrée de l'avant-port, également représenté sur la vignette. Cette datation reste conforme à la présence de *Centumcellæ*, œuvre du même empereur, sur la carte. Mais la connaissance qu'avait de l'Italie cet auteur reste très incertaine, voire manifestement erronée,<sup>221</sup> et très limitée aux villégiatures campaniennes; aussi est-il tentant de penser qu'elle était le fait de la même personne que celle qui était très familière de la Dalmatie pour en être originaire. On en veut pour preuve l'absence totale de vignettes représentant des temples tant en Campanie qu'en Dalmatie, sauf bien entendu lorsqu'elles ont été appelées par une particularité toponomastique. Il semblerait ainsi confirmé que les représentations de temples, absentes des régions liées à la première rédaction sont à mettre en rapport avec la seconde rédaction.

---

<sup>221</sup> On peut opposer sans hésiter d'un côté la connaissance très précise qu'à notre homme de l'hydrographie de la Campanie, où il donne le nom d'affluents du Vulturne sans que celui-ci lui soit fourni par la trame itinéraire, et d'autre part le caractère erroné ou puéril de vignettes de localités telles qu'*Aquæ Statiliæ* ou *Fano Furtune*, pour *Fanum*, signalé par Castagnoli, *loc. cit.*, qui ne donne pas une très haute idée de la connaissance qu'avait notre homme du reste de l'Italie.

Enfin, il apparaît que les additions dues au second état ont quelque peu perturbé les réseaux routiers, tant à Antioche qu'au voisinage de Constantinople; il est donc extrêmement vraisemblable que les modifications apportées dans le second état ont été tout à fait minimes, et se bornent aux secteurs de Constantinople et d'Antioche. Sur la foi des vignettes, il semble donc permis de penser que le premier état de l'archétype a été rédigé entre la mort de Trajan et les réformes de Dioclétien, vraisemblablement entre 350 et 380 de notre ère par un Illyrien vivant à Rome dans les sphères sans doute proches du pouvoir, et peut-être propriétaire de terres et de villégiatures en Campanie, à moins qu'il n'y fût l'hôte de quelque aristocrate romain. Le second état, en revanche est sans doute l'œuvre d'un habitant de Constantinople également proche du pouvoir, qui dut visiter Antioche, probablement pour y avoir suivi l'empereur dans les dix années qui précèdent 362, date à laquelle le sanctuaire de *Daphnè*, représenté à Antioche, avait été réduit en cendres, le 22 Octobre de cette même année<sup>222</sup>, et vraisemblablement en 361.

A chercher pour auteur de la seconde compilation un païen militant d'Antioche au II<sup>e</sup> s. de notre ère, nous nous trouvons rapidement renvoyés à l'entourage de Julien l'Apostat, et les noms abondent qui peuvent être retenus parmi les géographes et cartographes d'Antioche liés à cet empereur: c'est tout d'abord Alypius dont nous savons qu'il adressa à Julien, alors César, souffrant à Lutèce, une carte du monde accompagnée d'une dédicace iambique et qui, de l'avis du jeune César apportait de réelles améliorations aux cartes antérieures, et se présentait comme une correction d'une carte antérieure<sup>223</sup>, ce qui semble conforme à ce que nous pouvons savoir de l'histoire de l'archétype de la Table de Peutinger. Vicaire de Bretagne, Alypius fut ensuite chargé par Julien devenu empereur de

<sup>222</sup> Amm. Marc., XXII.13.1; cf. G. Downey, *Ancient Antioch*, Princeton, 1963, p. 169.

<sup>223</sup> *Epist.*, 10.

rouvrir au culte le Temple de Jérusalem<sup>224</sup>. Son paganisme ne semble pas devoir faire de doute, non plus que son attachement à l'empereur. Quoique la carte d'Alypius soit sensiblement antérieure à l'élévation de Julien à l'empire et donc au retour éphémère au paganisme, il n'est pas interdit de penser que la Table de Peutinger dans son deuxième état a été rédigée dans le milieu notoirement païen des amis de Julien César, nonobstant l'orthodoxie vigilante affichée par Constance II. Ce ne serait là qu'une manifestation supplémentaire de l'esprit frondeur des amis parisiens de Julien, peu surprenante de la part d'un document destinée personnellement au César et propre à flatter ses goûts et ses convictions intimes. Ce n'est qu'après l'élévation de Julien au trône impérial que la carte aurait connu la diffusion qu'on lui verra.

Il est peut-être dangereux de tenter de rapprocher ce document d'une des trop rares mentions explicites de cartes connues dans l'antiquité; il n'en reste pas moins que parmi les sources fondées sur l'archétype de la Table de Peutinger que cite le Géographe de Ravenne, deux au moins sont susceptibles d'être identifiées avec des maîtres de Julien, tous deux originaires d'Antioche, savoir Maximus et Libanius. Le premier fut exécuté sous Valentinien, en 365<sup>225</sup>; le second est assez connu pour que nous n'ayons pas à nous étendre sur sa biographie. Présent à Antioche lors de l'entrée de Julien dans la ville<sup>226</sup>, il mourut en 390, et avait probablement rédigé une description, visiblement inspirée d'un archétype de la Table de Peutinger, de régions incluant les rives européennes de la mer Noire, la Thrace et une bonne partie du *limes* danubien. Il avait censuré les

<sup>224</sup>*Ibid.*, 29.30.134; *Amm.* 23.1.3. Cf. A. Lippold, *sv Alypius*. 1., dans *DKP*, c. 284. Downey, *Ancient Antioch*, Princeton, 1963, p. 164

<sup>225</sup>Miller, *MM*, VI, p. 38 sq. Maximus est un auteur latin. Cf. *infra*, à propos des sources du Ravennate.

<sup>226</sup>Downey, *op. cit.*, p. 166.



toponymes chrétiens; sa description écrite, sur laquelle se fonde le Ravennate, était donc sans doute postérieure à la mort de Julien<sup>227</sup>.

Ces deux dernières sources seraient également susceptibles d'être considérées comme des auteurs potentiels de la deuxième rédaction de notre carte. Mais Libanius et Alypius étaient trop bons connaisseurs d'Antioche et de sa région pour ce que nous en montre la carte, et Maximus n'est probablement pas le même homme que le maître de Julien. Dans tous les cas, à défaut de pouvoir identifier l'auteur du second état, nous constatons autour de la personne de Julien l'Apostat une convergence d'indices telle que nous avons de bonnes raisons de penser qu'il a été réalisé dans son entourage, et qu'il a été immédiatement copiée à un assez grand nombre d'exemplaires.

C'est en tout cas ce que démontre l'étonnante fortune du document à partir du milieu du quatrième siècle de notre ère, alors que l'on chercherait vainement la moindre trace de l'utilisation d'un archétype apparenté avant cette date. Sa popularité semble en effet avoir été aussi soudaine que spectaculaire. Or, si l'on ne peut assigner la rédaction de l'archétype à cette date par trop récente, il faut nécessairement admettre que c'est à sa copie tardive que cette carte dut toute sa popularité, et que c'est dans son contexte culturel et politique tardif qu'elle doit être pensée.

Les premières traces certaines de l'utilisation d'une carte du type de la Table de Peutinger se retrouvent de fait encore dans l'entourage de Julien, puisqu'elles apparaissent sous la plume d'Ammien Marcellin. Qu'Ammien ait utilisé des cartes, K. Miller l'a supposé<sup>228</sup>, qui songeait principalement à l'usage de cartes d'état-major. Plus récemment, L.

<sup>227</sup> Miller, *MM*, VI, p. 42.

<sup>228</sup> K. Miller, *MM*, VI, p. 83 sq. V. Gardthausen, *Die geographischen Quellen Ammians*, dans *Fleckeisens Jb f. kl. Ph, Suppltd.*, 6 (1873), p. 538 sq. et Th. Mommsen, *Ammians Geographica*, dans *Hermes*, 16 (1881), pp. 602-636, étaient plus sceptiques et penchaient pour des sources littéraires.

Dillemann<sup>229</sup>, dans une brillante consacrée à la vision géographique de la Mésopotamie chez Ammien a montré que si la marche de Sapor, conseillée par un renégat romain, pouvait être suivie sur la Table de Peutinger, *per Horren et Meiacarire et Charcha* (XVIII. X. 1), Ammien n'a pu faire le lien entre des toponymes locaux et la forme qu'ils prennent dans la Table de Peutinger: ainsi, non seulement les forteresses de *Reman* et *Bursan* que mentionne ensuite Ammien, ne sont pas identifiées par lui avec *Charcha*, alors qu'elles n'étaient qu'une autre dénomination de cette ville, mais encore il faut bien admettre que le toponyme *Horren* est inconnu de la Table de Peutinger, quand celui de *Meiacarire* y est appelé *Aquæ Frigidæ* et celui de *Charcha*, *Arcaiapis*... Et l'auteur de conclure que si Ammien a disposé de documents d'état-major, il s'agissait sans doute d'itinéraires qui n'étaient pas la Table de Peutinger, et qui n'étaient sans doute pas même des cartes. Sur ces points précis on ne saurait lui donner tort, et sans doute le caractère très composite de la documentation de l'historien, faite pour ces régions d'un mélange de sources géographiques, parfois anciennes, de souvenirs personnels, souvent confus, et de documents officiels dont la nature nous est mal connue, est-il pour beaucoup dans les difficultés que nous aurions à saisir la géographie des opérations orientales si nous ne disposions pas des précieux travaux de L. Dillemann.

Deux passages au moins nous permettent toutefois d'établir un lien évident entre Ammien et la Table de Peutinger. On laissera de côté un passage fort obscur bien mis en avant par L. Dillemann, et susceptible de se rattacher non à la Table de Peutinger - mais rappelons-le, elle a sans doute été fortement mutilée en Orient-, mais à une carte du même type pour mettre en avant deux passages essentiels. Le premier se trouve dans la description générale de l'empire Perse, qui ne se rattache directement à

<sup>229</sup>Ammien Marcellin et les pays de l'Euphrate et du Tigre, dans *Syria*, 38 (1961), p. 104 sq.

aucun document et présente de grands flottements dans la terminologie; on y rencontre en effet la mention surprenante d'un isthme sableux séparant la mer Caspienne du *mare Rubrum* :

*per harenosas angustias quæ a Rubro prohibent  
Caspium mare.*

(XXIII.vi. 26)

Il suffit de dérouler le *volumen* de la table de Peutinger pour constater que l'écrasement géographiquement aberrant des distances Nord-Sud dans ce document si particulier justifie l'existence de cet isthme, qui y porte précisément la légende *Campi deserti* (Seg. XI.1). Certes, l'isthme n'y sépare pas directement le *mare Rubrum* du *mare Caspium*, mais le golfe de Carmanie de la Caspienne; mais sans même aller jusqu'à considérer ce golfe comme une partie du *mare Rubrum*, la présence du toponyme *Spasinu Charax* sur les rives de ce golfe montre que la confusion entre le golfe Persique, ordinairement désigné du nom de *mare Rubrum*, et le golfe de Carmanie était aisée.

Mais il y a plus: les géographes anciens parlent bien d'un isthme Caspien sableux, mais d'un isthme situé entre la mer Caspienne et le Pont Euxin. Or, tout porte à croire que l'idée d'Ammien Marcellin a pu naître d'une confusion liée à un document proche de la Table de Peutinger, qui situe précisément dans l'isthme qui apparaît sur la carte entre la Caspienne et le golfe de Carmanie les peuples que la géographie classique situait dans l'isthme qui séparait la mer Caspienne du Pont, à savoir les Ibères et les Albains (pl. CXIX. Seg. XI.1).

Un deuxième passage est plus clair encore, qui nous décrit le cours du Rhône:

*A Pæninis Alpibus effusiore copia fontium Rhodanus  
fluens (...) et paludi sese ingurgitat, nomine Lemanno  
(...). Vnde sine iactura rerum per Sapaudiam fertur et*

*Sequanos , longeque progressus Viennensem latere sinistro præstringit, dextero Lugdunensem, et emensus spatia flexuosa, Ararim quem Sauconnam appellant (...), qui locus exordium est Galliarum. Exindeque non millenis passibus, sed leugis itinera metiuntur...*

(XV.xi. 16).

"Il naît dans les Alpes Pennines, d'une grande quantité de sources (...) et s'engouffre dans un étang du nom de Léman (...); de là, sans diminuer de volume, il traverse la Savoie et le pays des Séquanes, et après une longue distance, il baigne la Viennoise sur le côté gauche et la Lyonnaise sur son côté droit, et après une courbe, il reçoit l'*Arar* que l'on appelle la Saône , et lui donne son nom; ce point marque le début de la Gaule et, à partir de là, les distances sont mesurées non point en milles, mais en lieues".

Si des différences sensibles apparaissent dans la toponymie de ce passage, qui adopte généralement les divisions administratives contemporaines d'Ammien, donne le nom moderne de la Saône et parle de *palus nomine Lemanno* et non de *lacus Losanétès*, non seulement la description est bien conforme à ce que l'on peut voir dans la table de Peutinger (I.5 -II.4), qui le fait naître à côté de la station *in summo pennino*, on est frappé du fait que la carte met exactement face à face Lyon et Vienne, et surtout du fait que ce passage d'Ammien est un doublet presque parfait de la légende *Lugduno caput Galliarum. Usque hic legas* (Seg. I.5).

On pourrait encore mentionner le *Mons Feratus* de Maurétanie qui n'apparaît guère que chez Ammien (XXIX.5.11), dans la Table de Peutinger et chez Julius Honorius, où il a donné naissance au peuple des *Feratenses*. Il n'est pas le seul point commun entre les deux documents, et l'on pourrait également rappeler le parallèle, déjà évoqué du toponyme *Silua Marciana* (XXI.8) qui n'apparaît guère que chez l'historien et dans la Table de

Peutinger. Miller<sup>230</sup> a du reste bien souligné que les toponymes communs à la Table et à Julius Honorius se rencontraient chez Ammien plus que chez tout autre et reproduisaient principalement les localités désignées par des vignettes. Ainsi, s'il est exclu que l'historien ait compulsé exclusivement la Table de Peutinger, et s'il est peu vraisemblable qu'il s'en soit inspiré pour décrire l'architecture de vastes espaces, on croit donc néanmoins être en droit de supposer que celle-ci a figuré au nombre des documents qu'il a pu utiliser, en particulier comme source pour la toponymie.

Paul-Orose témoigne lui aussi de quelques parentés avec ce document, que l'éclectisme de ses sources a le plus souvent oblitérées. On peut néanmoins invoquer une aberration au moins qui trouve sa justification par référence aux déformations subies par la Table de Peutinger. Décrivant la Crète, l'historien chrétien la dit baignée par les flots du *mare Hadriaticum*, bien distinct de l'*Hadriaticus sinus* des § 57-61, et assimilé pour l'occasion avec le *mare Libycum*<sup>231</sup>; or non seulement les noms des mers cités par Orose dans ce développement sont identiques à ceux que l'on rencontre dans la Table de Peutinger, mais encore on remarque que la légende *HADRIATICUM PELAGUS* (Seg. VI.3-VII.5), du reste entièrement située au Sud de l'Adriatique, y baigne les rivages de la Sicile orientale, exactement comme dans un autre passage d'Orose<sup>232</sup>, du Péloponnèse, de la Cyrénaïque, depuis Sabratha jusqu'à Cyrène, et de la Crète. Or c'est précisément la disposition que suggère Orose<sup>233</sup> lorsqu'il dit que la Tripolitaine est limitée "au Nord par la mer de Sicile, ou, plutôt par la mer Adriatique et la petite Syrte". C'est probablement la combinaison

<sup>230</sup>Cf. Miller, *MM*, VI, p. 80 sq.

<sup>231</sup>I.2.97: *Insula Creta finitur ab occasu et septentrione mari Cretico, a meridie mari Libyco quod et Hadriaticum uocant.*

<sup>232</sup>*ibid.*, 100: *Hæc (Sicilia) ab oriente cingitur mari Hadriatico ...*

<sup>233</sup>*ibid.*, 90: *a septentrione mare Siculum uel potius Hadriaticum et Syrtes minores.*

d'une erreur et de l'étirement de la Table de Peutinger qui a été à l'origine de la disposition que reproduit Orose soit à partir de la lecture directe de cette carte, soit à partir d'une source intermédiaire.

Il faut probablement ajouter à la liste des utilisateurs de cette mappemonde, Jordanès, sinon en personne, du moins par l'intermédiaire de Cassiodore qui en fut peut-être la source<sup>234</sup>; l'historien des Goths reproduit en effet très exactement une séquence attestée à deux reprises chez le Ravennate (IV.3;5 et V.11), qui correspond à un secteur malheureusement vierge de la Table de Peutinger, sans doute à la suite d'une mutilation de l'original utilisé par le copiste médiéval.

Hors de l'œuvre de l'Anonyme de Ravenne et de ses sources, que nous allons bientôt étudier, plusieurs auteurs tardifs semblent avoir utilisé peu ou prou l'illustre mappemonde.

Assez sûre est la piste que nous offre Julius Honorius, qui, au début du V<sup>e</sup> s., rédigea un opuscule géographique largement fondé sur une carte<sup>235</sup>; celle-ci n'était visiblement pas du même type que la Table de Peutinger<sup>236</sup>, mais on a pu remarquer qu'elle empruntait une part importante de sa nomenclature à une carte du même type, au sein de laquelle elle a principalement retenu les localités désignées par des

---

<sup>234</sup>Sur le problème très délicat des sources de ce passage, cf. J. Schnetz, *Jordanis beim Geographen von Ravenna*, dans *Philologus*, 81 (1925-6), [p. 86-100] p. 91 sq. et R. Rebuffat, *Le bouclier de Doura*, dans *Syria*, 63 (1986), p. 93 sq.

<sup>235</sup>Sur le problème complexe de la tradition manuscrite de Julius Honorius, cf. P. Gautier Dalché et Cl. Nicolet, *Les « quatre sages » de Jules César et la « mesure du monde » selon Julius Honorius: réalité antique et tradition médiévale*, dans *Journal des Savants*, Oct.-déc. 1987, p. 157-218. Cf. *supra*, p. 459 sq., et surtout p. 469 sq., sur la carte de Julius Honorius et sur ses sources.

<sup>236</sup>Sa division quadripartite en continents et subcontinents est peu compatible avec la forme très originale de la Table de Peutinger. On suppose en général qu'il s'agissait d'une carte circulaire, ce qui semble extrêmement cohérent avec le rôle joué par les quatre océans extérieurs, tenant lieu de roses des vents, pour distinguer les quatre parties du monde. A l'extrême rigueur, on pourrait envisager une mappemonde carrée.

vignettes<sup>237</sup>; l'œuvre de Julius Honorius témoigne donc à l'égard de la Table de Peutinger d'une dépendance au second degré qui atteste la diffusion de ce document dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s., date probable de la rédaction de la carte utilisée par Julius Honorius.

C'est probablement dans le courant du VII<sup>e</sup> s. qu'un éditeur crut bon d'ajouter un certain nombre de passages à cet opuscule déjà ancien et fort prisé. Si la plupart des ajouts pratiqués à cette occasion consistent en *excerpta* de l'excursus géographique de Paul Orose, il est à retenir qu'une séquence de toponymes italiens<sup>238</sup>, reconnue de longue date comme emprunt à une source itinéraire, ne présente pas à proprement parler une suite cohérente de toponymes, comme peut l'être un véritable itinéraire, mais une sélection qui peut être cartographiée sans difficulté sur la table de Peutinger; plusieurs sauts d'un itinéraire à l'autre y apparaissent, comme c'est le cas dans l'œuvre du Ravennate. Or, ils ne s'expliquent que par référence au tracé très déformé de la carte et non par la disposition réelle des lieux. Ils nous incitent donc à penser que l'*excerptor* qui a retenu cette série de toponymes n'a pas suivi des listes groupées par itinéraires, mais laissé errer son doigt sur la carte en retirant ici et là quelques noms qu'il énumérait en fonction de leur proximité sur la carte.

L'étude du Géographe Anonyme de Ravenne nous permet d'aller plus loin.

---

<sup>237</sup>K. Miller, *Mappæ Mundi*, VI, Stuttgart, 1898, p. 81 sq.; pour les seuls oppida, sur 197 noms, 167 se lisent sur la Table de Peutinger, dont 124 sont désignés par une vignette; Miller fait d'autre part remarquer que plus de la moitié des 30 toponymes absents de la carte y ont sans doute un jour figuré, puisque, si leur nom a disparu de la nomenclature, leur image a pour sa part survécu.

<sup>238</sup>§ 19 = Riese, *Geographi Latini Minores*, Heilbronn, 1878, p. 80, n°s 74 sq.

3. *L'œuvre du géographe anonyme de Ravenne, un témoignage ancien sur la diffusion et les caractères de l'archétype.*

Il est difficile en effet de ne pas évoquer le nom du géographe de Ravenne dans le dossier de la Table de Peutinger. Cet auteur du VIII<sup>e</sup> s.<sup>239</sup>, dont nous ne connaissons guère que l'origine ravennate, mais dont l'identité nous échappe, avait à sa disposition l'immense bibliothèque de Ravenne<sup>240</sup> et nous a laissé une *Cosmographie* en cinq livres, dont quatre au moins nous donnent des listes de toponymes pour chaque région de la terre habitée. Elles sont chaque fois accompagnées d'une bibliographie qui distingue précautionneusement les œuvres compulsées de la source suivie. Le premier livre nous présente la réélaboration cosmographique de ces données par le Ravennate selon un système qui lui est propre. Le deuxième livre décrit l'Asie, le troisième l'Afrique, le quatrième l'Europe, tandis que le cinquième, fort problématique au demeurant, consiste en un périple des côtes de la mer Méditerranée qui reprend largement - mais pas strictement - les listes des trois livres précédents.

Depuis le XIX<sup>e</sup> s., de nombreux auteurs ont été frappés, à bon droit, par la similitude de la nomenclature du Ravennate et de celle de la Table de Peutinger. Elle ne tient pas seulement à la forme des toponymes, qui remonte dans l'immense majorité des cas, par le jeu d'erreurs paléographiques banales, à la même source que la Table de Peutinger et présente souvent les mêmes déformations originales<sup>241</sup>, mais aussi au fait qu'ils sont énoncés, à quelques exceptions près, selon l'ordre dans lequel ils

<sup>239</sup>Et non du VII<sup>e</sup>, voire du VI<sup>e</sup> s., comme on l'écrivait parfois. Sur cette datation relativement tardive, cf. Dilke, dans Harley-Woodward, *History...*, p. 260; id., *GRM*, p. 174.

<sup>240</sup>G.-A. Mansuelli, *I geografi ravennati*, dans *X° corso di cultura sull'arte ravennate e bizantina*, Ravenne, 1973, p. 331-345.

<sup>241</sup>Cf. par exemple *Carnassos* (Ta) et *Parnasum* (Ra) pour *Pharnakeia* de Pont.



apparaissent sur les itinéraires de la Table de Peutinger. Ces exceptions ont leur importance, nous le verrons bientôt.

Il existe donc sans nul doute un lien entre la Table de Peutinger et la *Cosmographie* du Ravennate. Mais sur la nature de ce lien, les opinions divergent. A la suite de K. Miller<sup>242</sup>, et jusqu'aux lendemains immédiats de la seconde guerre mondiale, on a le plus souvent admis sans discussion<sup>243</sup> que le Ravennate a eu sous les yeux la carte d'un certain Castorius, qu'il cite abondamment, mais dont l'origine et la date restent pour nous un mystère, et que cette carte n'était autre que celle dont une copie tardive devait devenir la Table de Peutinger. Cette conviction a été si marquée que plusieurs auteurs n'ont pas hésité à désigner la Table de Peutinger comme "la carte de Castorius". Mais, dès 1942, Schnetz remettait en cause ce qu'il appelait l'*Einquellentheorie*, selon laquelle le Ravennate dérivait d'une source unique représentée par la Table de Peutinger. Selon lui, le cosmographe avait mêlé des sources littéraires, au premier rang desquelles Castorius, qui dépendait de la Table de Peutinger pour en avoir été l'auteur, mais il n'avait pas lui-même consulté cette carte. Son ouvrage relevait donc d'une combinatoire complexe.

Depuis les travaux de Stolte<sup>244</sup>, la tendance est au scepticisme et la thèse de la carte de Castorius, quoique toujours mentionnée, est l'objet de

---

<sup>242</sup>Die Weltkarte des Castorius, Ravensburg, 1887, p. 40 sq

<sup>243</sup>Cf. J. Schnetz, *Untersuchungen über die Quellen der Kosmographie des anonymen Geographen von Ravenna*, (*Sitzungsberichte Bayer. Ak. Wiss., Phil.-hist. Abt.*, 6), Munich, 1942, p. 85. Une partie de ces conclusions avait déjà été formulée par le même auteur, *Jordanis beim Geographen von Ravenna*, dans *Philologus*, 81 (1925-6), p. 86-100.

<sup>244</sup>B. Stolte, *De Kosmographie den Anonymen van Ravenna*, Amsterdam, 1949. Nos analyses sont largement tributaires de cet ouvrage, qui a remis à l'honneur la thèse d'une dérivation générale du Ravennate à partir d'une carte du type de la Table de Peutinger. Pour chaque chapitre de l'Anonyme, il a en effet dressé la liste des parentés philologiques entre les deux documents, surtout lorsqu'elles sont aussi significatives que la présence des mêmes doublets dans les deux documents.

vives critiques de la part des savants<sup>245</sup>: on rappelle par exemple les divergences<sup>246</sup>, assez nombreuses, au demeurant, qui séparent les passages où le Ravennate reconnaît suivre Castorius de la nomenclature de la Table de Peutinger et le fait que la nomenclature du cosmographe est bien moins abondante que celle du *Codex Vindobonensis*, tout en reconnaissant l'évidente parenté de la Table de Peutinger et de l'œuvre de l'Anonyme. Stolte a néanmoins fourni une si abondante collection de doublets également présents dans la Table de Peutinger et chez le Ravennate, et de déformations toponymiques communes aux deux œuvres dont il est fort tentant de rouvrir le dossier.

Deux articles assez récents nous ont permis de progresser à grands pas dans la caractérisation de cette parenté et nous ont offert une méthode possible d'investigation en montrant, à partir de quelques cas isolés, que les listes du Ravennate, qui, on l'a vu, suivent globalement le cheminement itinéraire, loin de s'en faire les esclaves, présentent à l'occasion des sauts étranges d'une route à l'autre<sup>247</sup>. On trouve également des descriptions rayonnantes à partir d'un point - généralement marqué par une vignette dans la Table de Peutinger. Mais toujours, la structure de la Table de Peutinger justifie un ordre de la description qui, peu ou prou, demeure tributaire des itinéraires. Nous verrons bientôt, comme le montre en particulier Ra. II. 16, que le Ravennate - ou ses sources - a décrit, à partir des vignettes et des itinéraires qui les unissaient, des tronçons régionaux

---

<sup>245</sup>Bosio, Weber et les Levi ont été aussi critiques les uns que les autres à l'égard de cette thèse, mais les arguments les plus fondés contre la thèse castorienne demeurent ceux de B. Stolte.

<sup>246</sup>Dilke, *GRM*, p. 175.

<sup>247</sup>U. Schilinger-Häfele, *Beobachtungen zum Quellenproblem der Kosmographie von Ravenna*, dans *BJb*, 163 (1963), p. 238-251; L. Dillemann, *La carte routière de la Cosmographie de Ravenne*, dans *BJb*, 177 (1977), p. 165-170. Ce dernier a surtout voulu montrer que les intentions du Ravennate ou de ses sources n'étaient pas de décrire un itinéraire que la configuration de la carte n'aurait pas permis de suivre intégralement. De grandes libertés ont été prises à cet égard.

limités qui correspondaient probablement à la partie du rouleau lisible d'un seul tenant. Dans certains cas, ces itinéraires ont pu être décrits en parallèle, par sauts permanents de l'un à l'autre, et non linéairement; il n'ont pas moins continué à exercer leur influence sur le géographe.

Il nous a donc semblé essentiel de cartographier ces sauts d'itinéraires en inscrivant l'énumération du Ravennate sur le fond de carte de la Table de Peutinger; le résultat ainsi obtenu, que nous présenterons en *Annexe 2*, permet de comparer le rapport qu'entretient chacune des sources de l'Anonyme de Ravenne avec la Table de Peutinger. Compte tenu des déformations notoires que la Table de Peutinger fait subir à la disposition relative des lieux terrestres, chaque fois que nous pouvons expliquer ces sauts par la proximité de deux itinéraires, en nous référant non à un fond de carte moderne, mais à la disposition cartographique particulière des toponymes dans la Table de Peutinger, nous pouvons en effet affirmer simultanément avec certitude l'existence d'un lien entre la carte qui nous intéresse et les listes du Ravennate<sup>248</sup>.

De fait, soumettre l'ensemble de la *Cosmographie* de l'Anonyme à un transfert cartographique sur la Table de Peutinger nous a permis de mettre en évidence une trentaine de ces sauts qui sont autant de preuves d'un lien entre le Ravennate et la Table de Peutinger. Ces sauts se rencontrent à peu près dans tous les secteurs de la carte, mais aussi et surtout dans des développements empruntés, non au seul Castorius, mais à plusieurs des auteurs invoqués comme sources par le Ravennate. En un mot, ils semblent attester l'existence d'un lien étrange entre l'immense majorité (mais pas la totalité) des développements régionaux du Ravennate, et la Table de Peutinger. Examiner, auteur par auteur, les sources citées par l'Anonyme

---

<sup>248</sup>Nous avons déjà eu l'occasion de présenter brièvement les conclusions de cette recherche dans notre article *L'origine, la date de rédaction et la diffusion de l'archétype de la Table de Peutinger*, dans *BSNAF*, 1988, p. 302-321.

nous aidera donc à obtenir des informations sur le rapport exact de l'auteur de la *Cosmographie*, et de ses sources, à l'archétype de la Table de Peutinger. C'est à ce prix que l'on pourra mieux connaître l'être et le devenir de cette carte et reconsidérer à la lumière de ce support cartographique l' *Einquellentheorie*.

La tâche est rendue très complexe par le fait que pour chaque région qu'il nous décrit, le Ravennate cite non pas une, mais plusieurs sources, latines grecques, voire gothiques, qu'il reconnaît avoir lues et dont il a pu constater les désaccords, et met en avant la source qu'il prétend avoir suivie tout particulièrement. Les limites de cette fidélité restent toutefois fort incertaines, et plusieurs passages semblent indiquer assez clairement que notre cosmographe n'a parfois pas hésité à joindre quelques commentaires ou gloses personnels à la citation de sa source principale<sup>249</sup>. Cette intervention personnelle du Ravennate peut en partie expliquer le choix qu'il a fait de tel ou tel itinéraire plutôt que de tel autre dans son exposé, et les raisons, que nous tenterons de préciser, pour lesquelles il a donné la préférence à telle source plutôt qu'à telle autre pour chaque région, plutôt que de s'en tenir à une source préférentielle.

#### a. Castorius

A tout seigneur, tout honneur, Castorius, le plus largement cité par l'Anonyme de Ravenne, retiendra le premier notre attention. Auteur d'une œuvre qui décrivait la terre entière, il est utilisé comme source principale par le Ravennate pour la totalité de l'Afrique et de l'Asie, sauf l'Égypte, pour le Sud de la Gaule, pour l'Espagne et pour l'Italie; mais il ne faut pas oublier tous les passages où un autre auteur est utilisé à titre de source

<sup>249</sup> Par exemple sur la côte d'Illyrie, il a sans doute tiré d'une deuxième source les nouvelles dénominations de villes anciennes présentes dans ses listes. Cf. aussi Schnetz (1942) cit., p. 65 sq.

principale: c'est le cas Libanius, par exemple, devant lequel Castorius, à peu près systématiquement mentionné avec Libanios, a dû s'effacer. L'identifier n'est pas chose simple. K. Miller a en effet dressé une liste assez importante<sup>250</sup> d'homonymes entre lesquels il est difficile de trancher. L'importance qu'il donne à la toponymie biblique en Palestine et l'absence générale apparente, dans son œuvre, des sanctuaires païens<sup>251</sup>, si nombreux dans la Table de Peutinger, en font à l'évidence un auteur chrétien. *Castorius presbyter*, martyr en 303, semble à exclure car, à notre sens, un peu précoce<sup>252</sup>. Notre Castorius devrait donc être soit l'évêque de Rimini attesté en 592-595, soit un *notarius* et *diaconus* mentionné par les lettres de Grégoire le Grand. Nous verrons dans tous les cas qu'il est postérieur au deuxième état de la carte et ne saurait donc être identique avec *Castorius martyr*.

Qu'il n'est pas l'auteur d'une carte utilisée par le Ravennate, voilà qui apparaît nettement dans les termes par lesquels le Cosmographe caractérise son œuvre. Exprimés dans la langue souvent singulière et déroutante de notre auteur, souvent difficiles à comprendre au premier abord, ils sont parfaitement clairs dès lors que l'on a compris que celui-ci, mu par une aversion profonde à l'égard de toute forme de répétition s'ingénie à varier son formulaire jusqu'aux limites de l'intelligibilité pour dire une réalité unique. Les tournures par lesquelles il introduit les passages où il déclare se fonder sur Castorius sont les suivantes:

- *Sed ego secundum Castorium cosmographum aliquantas designare volo, id est ...* (II.1; II.2 [*præfatum Castorium* ]; II.5)

<sup>250</sup>MM, VI, p. 37.

<sup>251</sup>La seule exception est un toponyme *Ernu*, pour &Ermou) (II.12, p. 74.3), là où la Table de Peutinger donne *Ad Mercurium*. De Castorius et du Ravennate, l'un n'a pas connu le nom de la divinité.

<sup>252</sup>Malgré l'opinion de H. Treidler, sv *Castorius*, dans *DKP*, coll. 1079 sq., qui situe à tort le Ravennate au VII<sup>e</sup> s. de notre ère et voit dans Castorius une source commune à la table de Peutinger et au Ravennate.

- *Sed ego ut Castorius ait, eiusdem patrie civitates aliquantas designare volo, id est...* (II.3)

- *In qua prænominata patria plurimas inter plures cosmographos, ut ait ipse Castorius, fuisse civitates legimus, id est...* (II.4; 8; 9; 10; 11).

Elles montrent assez que l'expression *ut ait Castorius* doit être comprise comme un doublet exact de *secundum Castorium* et que Castorius constitue donc une lecture du Cosmographe au même titre que les autres "philosophes" dont il se targue sans cesse d'avoir lu les œuvres. Castorius était bien l'auteur d'un livre où Castorius "parlait". De ce fait il n'est pas question dans cette affaire. Au reste on comprendrait mal pourquoi, pour certaines régions, le Ravennate aurait choisi de se fonder sur d'autres sources que Castorius, comme Libanios ou Maximus, qui comme Castorius faisaient à l'évidence l'*ekphrasis* de l'archétype de la Table de Peutinger, et ce alors que le titre de *cosmographus* que le Ravennate octroie à Castorius<sup>253</sup> montre clairement que celui-ci avait laissé une description du monde entier. Nous verrons plus loin que ce choix du Ravennate a sans doute une explication. Castorius serait-il alors une simple source commune au Ravennate et à l'auteur de la Table de Peutinger, comme le pensent certains<sup>254</sup>?

Nous ne pouvons le croire. La distance qui sépare Castorius de la Table de Peutinger dans certains passages est indéniable, mais qu'y a-t-il de surprenant à découvrir ces différences dans des zones où la Table de Peutinger est notoirement corrompue, comme c'est le cas en Orient? Car on peut néanmoins encore distinguer le souvenir de l'archétype commun sous les lambeaux de suites de toponymes communes à la Table de Peutinger et aux passages où le Cosmographe déclare citer Castorius, en particulier en Inde et en Iran. Qu'y a-t-il d'étrange à voir Castorius s'inspirer à l'évidence

<sup>253</sup>Ra., II.1.

<sup>254</sup>Treidler, *loc. cit.*

de Ptolémée pour décrire l'Arabie Heureuse, singulièrement absente de la Table de Peutinger<sup>255</sup>? Y a-t-il matière à s'interroger dans le fait que Castorius, en Palestine, à l'exception de la grande voie littorale qui devait servir de fil directeur à sa description (à moins que ce ne soit le fait du Ravennate), a délibérément retenu la toponymie des Ecritures contre celle de l'administration romaine?

Encore une fois, un usage étroit et borné de la *Quellenforschung* la plus traditionnelle peut conduire à des aberrations en réduisant les phénomènes de transmission des informations à la servilité des usagers envers leurs sources. Lorsque Castorius a jugé sa source insuffisante, il n'a pas craint d'en utiliser une autre. Le Ravennate n'a pas agi autrement, lui qui reconnaît explicitement la pluralité de ses sources et distingue, pour chaque développement, sa source principale de ses sources secondaires.

A l'exception des deux cas de l'Arabie<sup>256</sup> et de la Palestine, la parenté de Castorius et de la Table de Peutinger est en effet par ailleurs évidente. Un itinéraire inversé à tort par la Table de Peutinger en Anatolie au départ d'Ancyre, l'est aussi dans la liste du Géographe de Ravenne<sup>257</sup>. Les sauts d'une route à l'autre sont d'autre part nombreux dans toutes les régions où la toponymie du Ravennate s'accorde avec celle de la carte<sup>258</sup>, même dans ses particularités les plus remarquables<sup>259</sup> ou dans les

<sup>255</sup>Mais on se souvient qu'en extrême orient, la Table de Peutinger n'est pas sans rapport avec Ptolémée, notamment en Inde. La toponymie de l'Arabie Heureuse sort néanmoins tout droit et sans mélange de la Géographie de Ptolémée. Il est donc conforme à la vraisemblance d'attribuer au seul Ptolémée la paternité de ces listes et d'y reconnaître un emprunt direct de Castorius au géographe d'Alexandrie.

<sup>256</sup>Ra II.6. On ne peut établir aucun parallèle possible entre le contenu des rubriques *Omeritæ* et *Eudemon Arabia* donné par le Ravennate à partir de Castorius et la nomenclature de la Table de Peutinger. Mais la description de l'*Arabia maior* en II. 7 est largement conforme à notre carte.

<sup>257</sup>D. French, *Roman Roads and Milestones of Asia Minor. I. The Pilgrim's Road*, (BAR, Int. ser., 105), 1981, p. 116 sq. Il s'agit de l'itinéraire d'Ankara à Aksaray.

<sup>258</sup>Cf. Annexe 2.

<sup>259</sup>*Adrianuteba*. Doublets: en II.18 (108.17 sq. et 109.13 sq.; 105.10 sq. et 110.3 sq.), les toponymes de Pruse et d'Apamée, de *Vicum* et de *Pela* sont répétés sur deux itinéraires par le Ravennate, comme sur la Table de Peutinger (VIII. 1/2). En II.16

aberrations paléographiques: on les rencontre en Asie Mineure, en Syrie, dans une partie de la Mésopotamie, en Afrique, en Gaule et en Italie. Contrairement à ce que pensait U. Schillinger-Häfele, ils ne présupposent nullement que les routes n'étaient pas tracées sur la carte originale; ils ne sont que l'expression d'un ordre de la description fondé sur la simple proximité des toponymes à l'intérieur de la carte, comme si celle-ci reproduisait l'économie réelle du monde et non des déformations issues de la représentation linéaire des itinéraires.

Les points communs entre Castorius et la Table de Peutinger, quoique moins nombreux, restent nets entre Nisibe et l'extrémité orientale de l'Inde, où plusieurs itinéraires, entièrement ou fragmentairement, se retrouvent chez le Ravennate. En examinant le Ravennate chapitre par chapitre, on obtiendrait, en commençant par l'Inde, le résultat suivant:

- II.1: *India quæ dicitur Dimirica-Euilat*. Si une partie importante du texte n'a pas de parallèle dans la Table de Peutinger, on retrouve néanmoins dans le bas du segment XI. 3-5 de nombreux toponymes du Ravennate qui a suivi pour sa description un ordre qui n'a rien d'aberrant, puisqu'il suit la côte orientale, puis méridionale de l'Inde, avant d'emprunter la route d'*Elymaine* (*Elima* chez le Ravennate) à *Alexandria Bucefalos*.

- II.2: *India Maior quæ Thermantica et Ela<mi>tis appellatur, que est dextre partis Indie Dimirice*. Dans les listes de toponymes très corrompues que nous a livrées le Ravennate pour cette région, il n'est pas difficile de reconnaître de nombreux toponymes de la Table de Peutinger, mais ceux-ci ne suivent pas un itinéraire particulier; ainsi, le Ravennate passe de *Pictis* (*Pyctis*, Ta) sur la route de *Tazona* à Ecbatane ( Segm. XI.2) à *Stai* sur la route d'Antioche<sup>260</sup> à *Ragæ* (Segm. XI.3), au Nord du Taurus, et de là à *Hecantopolis*, sur la route de *Ragæ* à Ecbatane, tous itinéraires auxquels le Ravennate empruntera d'autres toponymes au chapitre suivant.

-II.3: *India Serica Bactrianis*. Le Ravennate mentionne d'abord trois stations de la route de *Magaris* à *Ragæ*: *Aspagora* (*Aspacora*, Ta.; vignette),

<sup>260</sup>Le texte des mss. donne *Stalec*; *Antopolis*. J. Schnetz, dans son édition, n. *ad loc.*, a néanmoins bien reconnu qu'il convenait de restituer *Stai*, *Ecantopolis*.



*Thibrasene* (*Thubrassene*, Ta), *Aris* (vignette). Suivent quatre toponymes étrangers à la Table de Peutinger (dont *Ganges*), qui précèdent une liste de six noms de la route d'*Aris* à *Tazona* (Segm. XI. 3/4) et de *Tazona* à *Palibotra* et à *Elymayne*; puis on perd de nouveau brièvement la nomenclature de la Table de Peutinger pour retrouver les toponymes de la route d'*Aris* à *Ragæ*, puis la route de *Ragæ* à *Ecbatane*. Enfin, après une longue liste de 15 noms absents de la Table de Peutinger, on retrouve plusieurs stations de la route d'Antioche à *Ragæ*, avec cette particularité qu'*Absbana*, qui figure à tort dans l'itinéraire précédemment mentionné à la place de *Spæne*, et *Spæne*, inséré dans le dernier itinéraire à la place de *Asbana* ont visiblement été inversés, ce qui ne saurait s'expliquer que si, dans le texte original, les deux toponymes étaient voisins, et si ce qui les sépare dans le texte du Ravennate est un ajout tardif, probablement du à la main du Ravennate, à partir d'une autre source.

Qu'en tirera-t-on? Il ressort de ces quelques exemples que la description du Ravennate et de Castorius est plus structurée, et plus nettement fondée sur notre carte, qu'il n'y paraît, puisque le classement des régions garde pour base leur situation par rapport au Gange; ce découpage ne reproduit pas pour autant servilement les réseaux routiers, puisqu'aussi bien, deux tronçons d'une même route ont pu être décrits dans deux régions différentes. Ni le Ravennate, ni ses sources, n'avaient la volonté ni la conscience de faire œuvre itinéraire. Ils décrivaient le monde tel qu'il apparaissait sur la Table de Peutinger. Les itinéraires n'y étaient qu'un fil directeur, rien de plus.

Le chapitre 3 montre que l'on avait sans doute bien un noyau descriptif originel fondé sur la Table de Peutinger (pl. XCIX) et sur ses itinéraires: on suivait d'abord la route d'*Aspacora* (Ta., seg. XI.4; vignette) à *Ragæ* jusqu'à l'embranchement d'*Aris* (seg. XI.4; vignette); de là on prenait à gauche jusqu'à *Tazona* (seg. XI. 3; vignette) et *Palibotra* (seg. XI. 3-4), sans aller jusqu'à *Elymayne* (seg. XI.4; vignette), que l'on avait déjà mentionnée en II.1, et l'on retournait à *Aris* pour continuer par l'autre

branche de la route jusqu'à *Ragæ* (seg. XI.2; vignette); de là on continuait sur la route d'Ecbatane (seg. XI. 1; vignette) jusqu'à l'endroit où on l'avait abandonnée<sup>261</sup>, après *Hecantopolis* (seg. XI.2); enfin, de *Ragæ*, on suivait la route d'*Antiochia*, dont une station, *Stai*, avait été isolément mentionnée en II.2, où elle n'avait pu être reconnue par le Ravennate, car la séquence *Stai*, *Ecantopolis* avait donné naissance à deux nouveaux toponymes: *Stalec*, *Antopolis* <sup>262</sup>. La description apparaît ainsi nettement organisée, sans être imposée, par les vignettes et par les itinéraires de notre carte, quoiqu'entre chacun de ces tronçons itinéraires, qui forment une suite logique, le Ravennate (ou Castorius) n'ait pas hésité à introduire, à partir d'une autre source, de nouveaux toponymes, qui brisent la logique apparente de la séquence. On est d'autre part frappé par la cohérence des descriptions itinéraires dans les trois chapitres 1 à 3. Ce sont en effet les mêmes itinéraires qui sont exploités, or les redites y ont été limitées au strict minimum .

Il semble donc probable que les toponymes intermédiaires, que nous ne retrouvons pas dans la Table de Peutinger, ne soient que des ajouts dus soit à la main de Castorius, soit, plus probablement, à celle du Ravennate; ils étaient d'autant plus faciles à intégrer que la géographie de l'extrême-orient est des plus confuses dans la carte, comme elle l'est généralement, du reste, pour la plupart des géographes anciens. Le Ravennate devait de plus reprendre pour l'essentiel de simples listes de toponymes peu parlantes et privées de la logique interne et de l'évidence d'une carte; c'est ce qui expliquera l'erreur graphique par laquelle les deux premières lettres du mot *Ecantopolis* ont été rattachées au toponyme précédent, *Stai* , par le

<sup>261</sup> Sur la description rayonnante des voies issues d'Ecbatane en II.2, p. 44, 9 sq., cf. Dillemann, dans *BJb* (1977), p. 166. Elle se lit également sans difficulté sur la Table de Peutinger.

<sup>262</sup> (p. 44. 12 sq.). Plutôt que la séquence, pourtant plus logique, *Spane*, *Hecantopolis* (Ta., seg. XI.2), comme le pense Dillemann, *loc. cit.* Cf. Schnetz, note *ad loc.*

Ravennate, et le fait que des toponymes ont été déplacés indûment, comme *Stai*, par exemple, qui eût normalement dû figurer dans le chapitre III.

Enfin, l'examen comparatif des formes des toponymes dans les deux documents montre une parenté de sources évidente, jusque dans l'aberration, puisque l'on peut trouver dans les deux cas *Ecantopolis* ou *Hecantopolis* pour *Hecatompilos* - l'erreur devait donc remonter à l'archétype -, et atteste clairement que ce secteur de la carte devait être assez perturbé dès une date ancienne, car les variantes sont nombreuses, quoique l'on puisse sans difficulté les rattacher à une forme commune originelle souvent éloignée des formes traditionnellement retenues par la toponymie: c'est ainsi qu'au chapitre 3, le Ravennate donne *Bactriana* là où la Table de Peutinger donne *Bacinora*, et *Lumosa* en lieu et place de *Tazona*... Des erreurs paléographiques de cette importance pourraient suggérer que l'archétype était fortement dégradé et peu lisible dans ce secteur, ou qu'il s'était fondé sur des documents fortement pervertis par une tradition trop médiatisée, ce que confirmera l'analyse des chapitres suivants.

- II. 4: *Parthia*. Si les deux documents coïncident bien pour quelques toponymes, il est très difficile de trouver une quelconque logique itinéraire dans l'ordre suivi par le Ravennate, même si *Aradum* et *Taispeda* (*Trispeda*, Ta), comme *Artaxata*, *Ragauna* (*Raugonia*, Ta) et *Isumbo*<sup>263</sup>, ou Tigranocerte et *Dizanas* se trouvent groupées deux à deux ou trois à trois dans l'exposé du Ravennate et appartiennent de fait au même itinéraire sur la Table de Peutinger. Il est vrai que la répétition erronée d'un tronçon de route de *Catispi* à *Nasabi* par le cartographe, au départ d'*Artaxata* et au départ de *Ragaunia* a certainement contribué à brouiller la carte. La reprise de Tigranocerte, *Dizana*, *Isumbo*, et *Ragaunia* en II. 9 et II. 10 suggère du reste que, pour ce chapitre, Castorius, ou le Ravennate, a puisé à d'autres sources qu'à un archétype de la Table de Peutinger

---

<sup>263</sup>Faut-il voir en *Zotozeta* la *Coloceia* de la Table de Peutinger? C'est paléographiquement très vraisemblable.

- II. 5: *Parthia Persorum que dicitur Parsagadae*. On note dans ce secteur de la carte un grand nombre de points communs, dont L. Dillemann a bien montré que l'auteur de la description les avait fondés sur les itinéraires de la Table de Peutinger, moins en général en suivant strictement l'itinéraire qu'en rayonnant à partir d'un important carrefour<sup>264</sup>. On se fera une idée du cheminement de la description en se référant à la figure illustrant ce passage, en *Annexe 2*, où l'on a donné à chaque toponyme le numéro correspondant à son ordre d'apparition dans le cinquième chapitre.

Ce qui retiendra surtout notre attention ici, c'est la parenté entre les deux sources, qui placent à l'évidence, l'une et l'autre, Ecbatane au voisinage de *Spasinu Charax*, lui-même déplacé du golfe Persique au *sinus Carmanius*. Cette erreur, qui a conduit au dédoublement du golfe Persique, est certainement ancienne, l'auteur de la carte n'ayant pas clairement reconnu dans le *sinus Carmanius* une partie du golfe Persique; elle a été à l'origine des plus monstrueuses aberrations que ce document ait pu porter.

L'erreur la plus visible de la Table de Peutinger en Perse figurait donc déjà chez Castorius, qui dans ce secteur bien malmené par le cartographe ne semble pas avoir connu un document de bien meilleure qualité.

- Les chapitres 6 et 7, consacrés aux Arabies ne présentent que trois toponymes attestés par la Table de Peutinger, savoir *Arsinoè*, *Ptolémaïs* et

<sup>264</sup>La carte routière de la *Cosmographie de Ravenne*, dans *B Jb*, 177 (1977), p. 167. Certaines identifications de toponymes de ce chapitre avec ceux de la Table de Peutinger sont fort problématiques; aussi nous écartons-nous de la carte de répartition proposée par L. Dillemann, qui considère *Ranchi* (*Annexe 2, ad loc*, n°24) comme un doublet de *Ranche* mentionné quelques lignes plus bas dans le texte (n°37). Faut-il par exemple voir dans *Bablana* l'équivalent du *Dablan* de la Table de Peutinger ou, ce qui est aussi simple paléographiquement, l'équivalent du toponyme *Naharra*, lui-même certainement erroné et produit par un saut du même au même à partir du toponyme *Naharre* qui le précède. Le toponyme *Narra* pourrait pour sa part être identifié avec *Anar* de la Table de Peutinger. Dans ce cas, on conserverait une logique itinéraire dans la description. Mais on mesurera à quel point il est difficile de tirer des conclusions sûres et fermes de documents aussi pervertis que le sont les listes du Ravennate.

*Petra*, tous trois dans le chapitre 7. Castorius semble pour cela s'être fondé surtout sur Ptolémée.

-II.8: *Yrcania*. On trouve dans ce développement une séquence de *Saza* (*Lezeta*, Ta) à *Laia* (*Lalla*, Ta) par *Telada* qui figure dans la Table de Peutinger (Seg. X.5), dans un secteur où la toponymie n'a malheureusement pas toujours été reportée par le copiste et où l'existence d'une route bouclée sur elle-même laisse supposer l'existence d'une mutilation de l'original.- II.9 (et 10): *Media Maior*. Au-dessus des itinéraires concernés, la Table de Peutinger porte la même légende que la tête de chapitre du Cosmographe de Ravenne. Le Ravennate donne l'itinéraire de *Ragaunia* à *Isumbo* et à *Tigranocerte*, interrompu à *Bastauena* (*Vastauna*, Ta). Entre *Ragaunia* et *Isumbo*, les stations ne correspondent pas à celles de la Table (X.4), mais, comme on l'a vu, celle-ci, a répété là deux fois un même itinéraire, dont une fois entre *Ragaunia* et *Isumbo* ; c'est donc celui-ci qui doit être considéré comme une dittographie accidentelle due probablement au copiste médiéval. Après ce tronçon, on trouve une série de toponymes absents de la Table (à l'exception d'*Adaba*, probablement identique à *Anteba*, Ta). Au chapitre 10, l'énumération, après une série de 13 toponymes étrangers à la Table, reprend très exactement là où l'on avait abandonné l'itinéraire au chapitre précédent, et, par *Tigranocerte*, finit sur les bords du Tigre, à la limite des secteurs 3 et 4 du segment X, à proximité d'une vignette anonyme.

-II.11: *Patria Persorum Assiriorum Etessifontis Peliorarce*. 9 toponymes de la Table de Peutinger, tous groupés autour de *Peliorarca* (X.5) sont présents parmi les 26 que compte le chapitre.

-II.12: *Armenia Maior*. La première partie de l'énumération, jusqu'à *Osmot*, est entièrement étrangère à la Table. Ensuite, à partir de *Iazo*, elle lui est entièrement conforme, et suit les itinéraires, en sautant parfois quelques étapes.

Jusqu'ici, donc, les parallèles avec la Table de Peutinger sont bien réels, et semblent avoir organisé la description, même si d'autres sources ont également été utilisées entre les blocs homogènes issus d'un archétype de la Table de Peutinger dont la séquence logique a ainsi été brisée. A partir du chapitre 13 du deuxième livre, tous les chapitres où Castorius est cité comme source principale, à l'exception du chapitre 14, consacré à la Palestine, montrent un parallèle total avec la Table de Peutinger et les

sauts de route, dont on trouvera l'inventaire en *Annexe 2*, y sont omniprésents.

De façon générale, sauf pour la forme des toponymes, très déformés, Castorius sort largement vainqueur d'une confrontation avec la Table de Peutinger, même lorsque le consensus semble de règle. En Mésopotamie, où la Table de Peutinger nous donne, pour le Tigre et l'Euphrate, des tracés totalement aberrants, dédouble ou fait se télescoper les itinéraires, le Ravennate et Castorius nous donnent des itinéraires plus complets<sup>265</sup> qui suggèrent que, même si dans ses grandes lignes, la structure du document n'a pas évolué, les aberrations les plus marquées du document qui nous est parvenu n'ont peut-être pas toujours été aussi prononcées. Un deuxième exemple du même phénomène nous est fourni par les itinéraires de Lycie et de Pisidie<sup>266</sup>, où, la place faisant défaut et l'usure du parchemin aidant, la Table de Peutinger semble avoir perdu une part importante de la nomenclature du prototype.

A l'évidence, au cours de son histoire, le manuscrit, sans doute devenu peu lisible du fait de l'usage et de la fragilité du support, a dû subir une légère réduction de format qui, dans des régions complexes ou encombrées, a conduit à une mauvaise gestion du support et de l'espace cartographique, et à un brouillage général de la vision du cartographe: tant en Pisidie qu'aux abords du golfe Persique et du golfe de Carmanie, ou dans les méandres du Tigre et de l'Euphrate, la structure des itinéraires eux-mêmes s'est étiolée dans la carte qui nous est parvenue.

Mais dans de nombreux autres cas, les tares les plus marquées et les particularités paléographiques de la Table de Peutinger se retrouvent, inchangées dans les passages où le Ravennate se fonde sur Castorius:

---

<sup>265</sup>Au chapitre II.13, il mentionne en particulier tout le secteur de Doura Europos, qui fait étrangement défaut dans la Table de Peutinger.

<sup>266</sup>II.18.

l'itinéraire d'Ancyre à *Archelaïs*, inversé dans la Table de Peutinger (IX.1)<sup>267</sup>, l'est aussi dans les listes du Ravennate (II.16, p. 98. 1 sq. = p. 29 Schnetz). Des dédoublements de toponymes présents dans la carte se retrouvent de façon frappante chez le Ravennate: ce sont parfois les dédoublements issus de l'intrusion dans la Table de Peutinger d'itinéraires qui ont conservé des itinéraires de forme littéraire<sup>268</sup>, qui font précéder le nom du toponyme que l'on vient de quitter de la préposition *ab*. On trouve ainsi, en Anatolie (Seg. 4), la séquence de légendes suivante: *Synnada - A SYNNADE EUFORBIO Mil XXXVII - Euforbio - ab Euforbio Abamea Mil XXXVI - Apamea ciboton*. Cette répétition a conduit Castorius à distinguer *Sinida* (II.18, p. 111.1) et *Seneda* (II.19, p. 111.7). Ils sont parfois issus des difficultés de représentation des itinéraires complexes et des intersections: Nisibe, par exemple, n'apparaît pas moins de trois fois dans la Table de Peutinger avec des formes toponymiques variables... On peut étudier ici l'exemple de Pruse qui apparaît deux fois sur la Table (Seg. VIII. 1/2) et que l'on retrouve également deux fois chez le Ravennate qui cite successivement *Prusias* (II.18, p. 108.18) et une séquence *Prusia, Paracolia* (*ibid.*, p. 109.18), que Schnetz (*ad. loc.*) a fort justement ramené aux formes *Prusiada, Nacolia*. Le toponyme prenait donc dans deux itinéraires différents cités par le Ravennate deux formes différentes, *Prusias* et *Prusiada*, qui sont très exactement celles que l'on trouve dans la Table de Peutinger. Nul doute à cet égard que Castorius fût directement dépendant de l'archétype de notre carte.

On remarque enfin que Castorius - ou, encore une fois, le Ravennate, à qui l'on doit le passage qui va suivre - connaissait sans doute la vignette

<sup>267</sup>Cf. D. French, *Roman Roads and Milestones of Asia Minor: 1. The Pilgrim's Road*, (BAR, Int. Ser. 105), Londres, 1981, p. 116 sq.

<sup>268</sup>en général pour combler des distances trop grandes. Pour éviter toute confusion, le copiste a le plus souvent pris le soin de les faire figurer en lettres capitales.

d'Antioche, dont nous avons vu qu'elle caractérisait le deuxième état de la carte: il donne en effet (II.15, p. 85.21) à la cité le qualificatif de *famosissima*, qu'il nous faut mettre en relation avec ceux qu'il donne à Rome et Constantinople, et qui suggère l'existence d'une vignette<sup>269</sup>. Cette existence nous est confirmée par l'analyse des toponymes voisins de la vignette: certains des noms de la Table de Peutinger ont disparu tandis que d'autres, que la vignette de la Table de Peutinger a oblitérés lors de l'insertion de la vignette, dans le deuxième état du document. Ne faut-il pas y voir la manifestation la plus claire de la copie, en grande série, de façon systématique et organisée, d'un fond de carte préexistant sur lequel on aura appliqué de façon non moins systématique la vignette d'Antioche? D'un copiste à l'autre, la vignette aura été disposée à un emplacement très légèrement variable, laissant apparaître ou faisant disparaître selon les cas des toponymes différents.

La présence de vignettes aux mêmes endroits que dans la Table de Peutinger dans la carte consultée et décrite par Castorius peut également

<sup>269</sup>Dans l'œuvre du Ravennate, cinq cités se détachent de l'ensemble par un qualificatif, dans lesquelles il n'est pas difficile de reconnaître le cinq plus grande cités du monde romain au quatrième siècle; il s'agit d'*Antiochia famosissima* (II.15); *Alexandria famosissima* (III.2); *Constantinopolis nobilissima* (IV.6); *Roma insignis nobilissima* (IV. 33); *Cartago civitas magna* (III.5); auxquelles il convient d'ajouter *Ravenna nobilissima* (*in qua licet idiota ego huius comographie expositor Christo adiuuante genitus sum*), ville natale du Ravennate et centre de sa cosmographie. Il n'est pas difficile d'établir une hiérarchie entre les capitales, gratifiées du titre de *nobilissima* (*insignis nobilissima* pour Rome, qui apparaît comme la capitale suprême) et les autres villes, dont deux, Antioche et Alexandrie, sont dites *famosissima*; ces deux villes étaient sans doute gratifiées d'une vignette dans la Table de Peutinger, puisque, comme on l'a dit plus haut, il reste un espace entièrement vide à l'emplacement d'Alexandrie. Mais, dans tous les cas, dans sa description de l'Égypte, le Ravennate suit Lollianus, un auteur qui ne présente à peu près aucun point commun avec la Table de Peutinger. Quant à Carthage, elle est située au bas de l'échelle, d'après Castorius, puisque qualifié du simple titre de *civitas magna*. La cité conserve ses lettres de noblesse dans la géographie du Haut Moyen Âge, grâce à Paul-Orose, que le Ravennate utilise, puisqu'il reproduit (II.11) une de ses séquences avec une faute, les deux fleuves *Hydaspis*, *Arbis* devenant un toponyme unique *Ydasparis* et à saint Augustin, et on la voit gratifiée d'une vignette sur la mappemonde *Cottoniana* (pl. XIII) qui dérive d'un original du VI<sup>e</sup> ou du VII<sup>e</sup> s. Dans un contexte où Antioche n'est même plus mentionnée, elle peut devoir cette mention à une lecture erronée de la légende *Cartago colona* de la carte.



être inférée soit du titre de *civitas* octroyé à certaines cités honorées d'une vignette, comme *Iazo*, en Arménie, soit, surtout, du fait que les énumérations commencent systématiquement tantôt par une station porteuse d'une vignette, tantôt d'une station immédiatement voisine, qui fournit un point de repère tangible dans la carte. Comme on a déjà pu le signaler à propos de l'Orient perse et indien, les vignettes ont en effet clairement structuré la vision géographique de Castorius. C'est ainsi que *Fossis Marianis* (Fos s/ mer), localité du reste relativement mineure au regard d'Arles ou de Nîmes, décrites à sa suite, devient un pivot de la description (IV. 28, p. 244. 9), ce qu'elle ne doit sans doute qu'à la présence d'une vignette remarquable: celle d'un port, qui la distingue de toutes les vignettes qui l'entourent.

Celui-ci, à défaut d'être l'auteur de la Table de Peutinger, semble donc avoir décrit un exemplaire tout à fait comparable, même si celui-ci dénote à l'occasion une origine grecque, certains noms grecs n'ayant pas été reconnus pour des gloses et ayant été translittérés quand ils pouvaient être traduits: c'est le cas du toponyme *Ernu*, pour 'Ερμου ou 'Ερμεῖον (II.12. = *Ad Mercurium*, Ta, X.3), ou encore, à la descente d'un col alpin, la le toponyme *Catavolon* (IV.26)... Il n'est donc pas interdit de penser que la carte a connu une version grecque et une version latine et que Castorius, quoiqu'il s'exprimât en latin, a décrit un original grec ou dérivé d'une version grecque de la carte, et que lorsqu'il l'a jugé bon, soit que la carte ait été indigente, comme en Arabie, soit qu'elle été scandaleuse à ses yeux, comme en Palestine, soit encore tout simplement lorsque ses informations étaient jugées insuffisantes, il leur a ajouté d'autres informations tirées d'autres sources, parmi lesquelles, sans aucun doute, Ptolémée.

#### b. Libanios.

La présence parmi les sources du Ravennate de plusieurs auteurs grecs tendrait à confirmer l'existence de cette version grecque de la carte, car l'un d'entre eux au moins a fait l'*ekphrasis* de l'archétype de la Table de Peutinger: un certain Livanius en lequel on reconnaît sans difficulté le nom grec Libanios. Sur l'identité de ce Libanios, on ne peut être fixé avec une absolue certitude, mais il est fort tentant d'y reconnaître le maître de l'empereur Julien, et l'illustre rhéteur d'Antioche, né en 314 et mort en 393<sup>270</sup>, quoiqu' aucun ouvrage géographique ne nous en soit connu, ni directement, ni par la tradition.

Le Ravennate l'utilise abondamment comme source pour les chapitres qu'il consacre à l'Europe orientale, au livre III, lorsqu'il décrit les rives du Pont jusqu'à l'embouchure du Méotide (ch.3), la Dardanie (ch. 5), la Thrace (ch. 6), et les Mysies (ch. 7). On sait également qu'il avait écrit sur la Macédoine (ch. 8) et que pour cette région le Ravennate lui avait préféré un certain Aristarque. Est-ce à dire que ce Libanios n'avait écrit que sur ces régions? C'est ce que nous ne saurions préciser. Ces passages sont en tout cas l'occasion d'une description des abords de Constantinople entièrement conforme à ce que nous montre la Table de Peutinger: on y retrouve par exemple des toponymes aussi curieux en apparence que *Regio XII* <sup>271</sup>, nécessairement postérieur à la fondation de Constantinople et à la division de la nouvelle capitale en régions, su le modèle de Rome. Compte tenu du nombre relativement limité des citations de Libanios chez le Ravennate, on est en droit de se demander si celui-ci avait laissé derrière lui une description du monde, à l'instar de Castorius, ou s'il ne s'était pas, plutôt, cantonné à la seule Europe orientale.

<sup>270</sup> Sur la date de la mort, cf. H. Gärtner, sv *Libanios*, dans *DKP*, coll. 612 sq.; pour l'identification, cf. K. Miller, *MM.* VI, p. 42.

<sup>271</sup> IV.6 -182.5: *Regium* . Ta, VIII.1 (pl. XCVI): *Regio XII*. Le chiffre *XII* a visiblement été lu comme la lettre *M*. La même erreur reparait dans le Périple du livre V (§ 12, p. 372.4). Elle est donc probablement le fait d'une lecture erronée du Ravennate, qui disposait probablement lui-même d'une carte du même type.

Toujours est-il qu'en appliquant à Libanios la même méthode qu'à Castorius, on trouve les mêmes caractéristiques que chez cet auteur: les toponymes païens ont été systématiquement écartés; les autres remontent visiblement à la même source que la Table de Peutinger, malgré quelques petites divergences visibles en Thrace, où la lecture du Ravennate et de l'*Itinéraire d'Antonin* nous permettent vraisemblablement de restituer la genèse de l'erreur de la Table de Peutinger, dans un secteur où l'introduction de toponyme nouveaux a visiblement largement perturbé le tracé de la carte. Enos, par exemple, reparaît en dehors de la Table (VII.5: *Ænos*, vignette), dans le seul périple du Ravennate (V.12), où il est nommé entre *Apris* et *Sirasceli* ; mais il se rencontre dans la Table de Peutinger, à un autre emplacement. Or les la liste de l'Anonyme où il apparaît, répétée deux fois, s'accorde avec l' *Itinéraire d'Antonin* (175; 322; 332) pour faire de *Dymis* le carrefour occupé par *Ænos* sur la Table de de Peutinger et pour placer entre *Milolito* et *Dimis* la séquence *Timpira - Traianopolis*, absente de la Table de Peutinger. Le croisement de l' Anonyme de Ravenne, IV.7, d'après Libanios, et de l' *Itinéraire d'Antonin* montre à l'évidence que dans cette affaire, la Table de Peutinger est fautive, et qu'elle a placé sans doute à l'emplacement de *Traianopolis* la séquence *Ænos - Colla* ; ces deux toponymes devaient initialement se trouver à une autre emplacement et ont peut-être été déplacés à la suite d'une erreur paléographique pour *Traianopolis*. Il s'agit donc sans doute d'un simple télescopage d'itinéraires lié à l'inattention d'un copiste, mais peut-être ancien. Il est toutefois important de noter que le toponyme *Ænos* est absent des listes empruntées à Libanios, alors qu'il est présent dans le Périple du cinquième livre de la *Cosmographie*. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point.

L'énumération des toponymes suit néanmoins l'ordre des itinéraires tels qu'ils apparaissent sur la carte, hormis ce cas précis tout à fait

explicable; comme Castorius, Libanios commençait ses listes à partir de vignettes ou de stations voisines d'une vignette. Enfin, les sauts de routes sont nombreux<sup>272</sup>. On peut donc tirer de ces constatations la certitude que Libanios, dont les toponymes sont aussi altérés que ceux de Castorius, s'est lui aussi fondé sur la même carte.

### c. Maximus.

Mais il n'a pas été le seul: d'autres auteurs présentent des sauts de route comparables qui les rattachent eux aussi à la carte, et parmi eux un certain Maximus ou Maximinus, un auteur latin que le Ravennate utilise pour l'*Illyricum* et la Dalmatie (IV. 15 sq.), et dont l'identité n'est pas simple à déterminer, compte tenu de l'abondance des personnages homonymes<sup>273</sup>. Une bonne vingtaine de personnes ont en effet porté le nom de Maximus et peuvent également prétendre à une identification avec la source du Ravennate. Pour le seul IV<sup>e</sup> s., on connaît un "philosophe" de ce nom, Maxime d'Ephèse<sup>274</sup>, maître de Julien mis à mort sous Valens, en 372, plusieurs hommes politiques<sup>275</sup>, un évêque d'Antioche attesté en 451, sans oublier l'évêque homonyme de Turin, mort en 466. Aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s., enfin, on connaît sous ce nom un évêque de *Cæsaraugusta*, en Espagne, auteur d'une *Histoire des Goths*, dans laquelle une description de

<sup>272</sup>IV.7 - 187.15 (Seg. VII.4), avec *Scatras - Carsaleon (Cazalet, Ta) - Aquis calidis - Gavillis (Cabilis, Ta)*. Autre série de sauts de route entre *Combusticia* et *Thamacon (Timaco major, Ta)*, *ibid.* 131. 9 - 14 (cf. Ta, seg. VII.3). En IV.6 - 183.16 - 184.1, on a un troisième saut de route entre *Cenofrurion* et *Surallon* Cf. *Annexe 2*.

<sup>273</sup>K. Miller, *MM.* VI, p. 38 sq.; E. Fraenkel, sv *Maximus*, dans *RE* XVI, coll. 1656-1662. I. Kajanto, *Latin Cognomina*, 1965, p. 71 sq.; H. Dörrie, sv *Maximus*, dans *DKP*, coll. 1113 - 1118.

<sup>274</sup>Liban., *Or.* 18, 155 sq.; *Amm.* 22.7.3.

<sup>275</sup>Il est peu probable qu'il s'agisse de l'usurpateur Magnus Maximus (383-385); on connaît également sous ce nom un préfet de la ville de Julien (*Amm.* 21.12.24 ; *Symm., Rel.*, 34), un gouverneur d'Arménie en 359-362, consulaire de Galatie en 362-3, préfet d'Egypte en 364, et le consul de 523. Aucun d'eux ne semble véritablement convenir à notre auteur.

*l'Illyricum* et de la Dacie pourrait sans difficulté avoir trouvé sa place. Mais surtout, parmi les quatre évêques de Salone qui portent ce nom, les deux derniers, au IV<sup>e</sup> s., puis entre 594 et 620 pourraient fort bien s'identifier avec l'auteur cité par le Ravennate, sans oublier un certain Maximinus ou Maximianus évêque de Ravenne mort en 552. La liste, on le voit, est longue, et le choix difficile. Que le Ravennate n'ait retenu le témoignage de cette source que pour deux régions limitrophes seulement invite à penser qu'il s'agissait de sources indigènes et suggérerait d'identifier notre auteur avec l'un des deux évêques de Salone. Mais rien n'est sûr à cet égard.

Que la description de cet auteur dérive elle aussi de l'archétype de la Table de Peutinger ne fait pas de doute. On en donnera plusieurs exemples: d'une part, on remarque une fois encore que les énumérations commencent en principe à partir d'une station marquée d'une vignette ou au contact d'une vignette, et que lorsque l'on passe deux ou plusieurs fois par une même vignette, le toponyme n'est pas répété dans la liste - à la différence de ce que l'on note dans l'*Itinéraire d'Antonin* - qui, précisément, ne se fonde pas sur une carte -: tel est le cas, en IV.16, de Salone, mentionnée une première fois en 209 et que l'on attendrait entre *Ponteluri* (*Ponte Tiluri*, Ta) et *Equon* (210. 13 sq.).

Comme chez Castorius, on trouve l'écho de particularités paléographiques de la Table de Peutinger, en particulier l'intrusion d'itinéraires de forme littéraire dans la carte, qui ont affecté plus nettement encore ici que chez Castorius la forme des toponymes: on trouve en effet dans la Table de Peutinger (IV.4-V.1; pl. XCII sq.) la série suivante:

*Clambetis XIII - HADRRE AB HADRE* (autour de *Siscia*, un fleuve vient interrompre la série) *Runomilia XIII - Urno*.

Nous avons essayé de conserver aussi précisément que possible la paléographie de la Table de Peutinger, en particulier l'usage de la capitale

et l'intrusion dans le premier *Hadre* d'un *R* de grandes dimensions qui provient de la légende *MEDIA PROVINCIA* et s'est mêlé au mot *Hadre*. Ce point est important car la présence de ce *R* a conduit à une aberration dans la liste du Ravennate, qui nous donne (cf. Annexe 2):

*Promona* (n°4) - *Adrise* (n°5) - *Arberie* (n°6) - *Seriem* (n°7) - *Crambeis* (n°8) - *Edino* (n°9).

Les deux toponymes *Adrise* et *Arberie* dérivent à l'évidence de cette inscription de la Table de Peutinger, dont le sens n'était, très tôt, plus compris par les copistes, puisque la carte qui nous est parvenue n'a pas fait le lien entre *Runo* et *Urno*, en réalité un seul et même toponyme, et a d'autant plus difficilement fait ce lien qu'elle avait fait de *Runo milia XIII* un toponyme *Runomilia*. Toutes ces confusions semblent dues essentiellement au cours d'eau voisin et à la configuration de la légende qui a éclaté l'inscription en tronçons qui très vite n'ont plus été perçus comme les membres d'un corps unique. Ainsi *Adrise*<sup>276</sup> remonte paléographiquement sans difficulté à *HADRRE* et *Arberie* à *AB HADRE*.

Mais ce n'est pas tout: le même passage, à partir de cette légende si particulière et du fleuve qui ensère *Siscia* sur la carte, pratique une série de sauts réguliers d'un itinéraire à l'autre: *Hadre* se trouve sur la route de Salone à *Pola*; *Seriem* (*Aserie*, Ta) figure très exactement sous ce toponyme sur la route qui, de cet itinéraire, conduit à *Iadera*, puis avec *Crambeis* (*Clambetis*, Ta) on repasse au premier itinéraire, avant de repasser au second avec *Edino* (*Nedino*, Ta).

Un deuxième saut de route remarquable figure dans le même chapitre (IV. 16 - 208. 3 sq.), puisque si l'on affecte dans l'ordre d'exposition les n°s 1 à 10 aux toponymes de *Burzumi* (*Bersumno*, Ta) à *Zidion* (*Ad Zizio*, Ta), on obtient le schéma suivant:

<sup>276</sup>Schnetz, n. *ad loc*; reconnaissait simplement là le toponyme *Hadre* et n'interprétait pas *Arberie*.

itinéraire I: 1 2 3 5

10

itinéraire II: 4 6 7 8 9

On trouve enfin, toujours au même chapitre, un troisième saut de route en 209.16 sq., qui complète le premier que nous avons examiné, puisque de l'itinéraire côtier et de *Scardona* (*Sardona*, Ta; vignette) on passe à *Nedisso* (*Nedino*, Ta), que l'on vient de voir dans le même chapitre sous la forme *Edino*, immédiatement au-dessus, avant d'atteindre *Iader* (*Iadera*, Ta), où les deux itinéraires se rejoignent.

Ces exemples montrent clairement que Maximus dépendait lui aussi à l'évidence non seulement de listes, mais aussi d'une carte configurée comme la Table de Peutinger, avec à l'occasion des différences possibles de quelques centimètres inhérentes à la copie manuscrite dans la disposition relative des toponymes sur deux itinéraires voisins, mais avec une parenté qui ne laisse jamais d'être frappante.

#### d. Athanarid et Marcomir.

Deux sources gothiques peuvent aussi dépendre de façon plus lâche de versions remaniées de la carte. C'est tout d'abord un certain Marcomir, que Miller<sup>277</sup> situait au VIIe s.

Le plus souvent, les toponymes de la Table de Peutinger sont extrêmement déformés, mais conservés dans leur immense majorité, mais parfois des listes entières restent introuvables sur la Table de Peutinger, comme plusieurs itinéraires, absents de la Table, mais attestés par

---

<sup>277</sup>MM, VI, p. 46.

*l'Itinéraire d'Antonin* 278. Un passage toutefois livre deux sauts de routes et suggère une utilisation directe ou de seconde main de l'archétype de la Table par Marcomir, qui nous donne la liste suivante (IV.19; 216. 10 sq.), avec en caractères gras les toponymes avec lesquels on change d'itinéraire:

n °	Ravennate	Table de Peutinger.
1	<b>Burgenis</b>	<b>Burgenis</b>
2	<b>Spaneatis</b>	<b>Ulmospaneta</b>
3	<b>Ansilena</b>	<b>Cansilena</b>
4	<b>Cibalis</b>	<i>(vignette anonyme)</i>
5	<b>Certisiam</b>	<b>Certis</b>
6	<b>Lavares</b>	<b>Ad Labores pont. vicar.</b>
7	<b>Cuminion</b>	<b>Cornaco</b>

Reportés sur le fond de carte de la Table de Peutinger, ils nous donnent le schéma suivant:

On voit encore une fois ici le rôle des vignettes dans l'organisation de la description, qui commence autour d'une vignette et s'achève sur une vignette, et l'on mesure l'ampleur des déformations que la Table de

---

278 214.18 - 216.6, où les ajouts à la Table sont tous attestés dans *l'Itinéraire d'Antonin*; en 217.3 - 218.14, seuls 5 toponymes de la liste de Marcomir se retrouvent sur la Table.



Peutinger fait subir à la disposition réelle des lieux. Mais c'est à ces déformations que l'on doit de pouvoir exploiter la présence de ces sauts d'un itinéraire à l'autre, qui ne se justifient que du fait de la proximité des toponymes sur le support si particulier de la Table de Peutinger.

Un deuxième goth, Anarid ou Aitanarid, a été utilisé par le Ravennate en IV. 12, 24 et 26. Pas question avec cet auteur de retrouver strictement le texte de la Table de Peutinger, puisqu'il énumère des toponymes qui, dans leur immense majorité, portent des noms gothiques modernes et non des noms latins; on remarque toutefois que l'ordre de la description suit toujours l'ordre des itinéraires de la Table de Peutinger et que les descriptions commencent à l'emplacement d'une vignette ou d'une localité voisine d'une vignette. On peut donc légitimement supposer que celui-ci s'est à son tour fondé sur une carte directement dérivée de la Table de Peutinger, mais dont la toponymie avait été revue et corrigée de façon à l'actualiser et à substituer aux noms latins les nouveaux noms gothiques.

**e. Faut-il réhabiliter l' *Einquellentheorie* ? Le Ravennate lecteur d'une carte de la famille de la Table de Peutinger.**

Le Ravennate a donc utilisé cinq sources qui dépendaient toutes de la Table de Peutinger et qui lui ont permis de décrire la totalité du monde connu, sauf l'Égypte, la Palestine, et une partie de la Gaule et des Germanies, décrites à partir de sources étrangères à la famille de cartes qui nous intéresse. Cette diffusion est assez frappante et met en évidence, entre le Ravennate et la Table de Peutinger, des liens beaucoup plus serrés que ceux que l'on supposait en général à partir du seul Castorius. Il semble bien en effet, à lire le Géographe de Ravenne, que notre carte ait connu au Bas-Empire et au Haut Moyen Âge une diffusion considérable, surtout quand on sait qu'un autre auteur tardif, Jornandès, décrivant le Pont-Euxin

présente avec le Ravennate et Libanios des parallèles surprenants qui ont conduit les savants à conclure tout naturellement à l'utilisation par le Ravennate et par Jornandès d'une source commune<sup>279</sup>.

A vrai dire, cette convergence, sous la plume du Géographe de Ravenne, de citations d'auteurs qui ont tous puisé à la Table de Peutinger ou à son archétype est quelque peu suspecte et nous avons pu nous demander, l'espace d'un instant, si le Ravennate n'était pas un banal faussaire, simple lecteur d'une carte qu'il aurait parée des ornements d'une bibliographie plus ou moins fictive. Cette hypothèse ne saurait être retenue. On constate en effet entre Castorius et la Table de Peutinger des différences très sensibles, comme chez les autres auteurs, chez lesquels on sent se dessiner une personnalité littéraire: Castorius introduit volontiers Ptolémée dans les listes tirées de l'archétype de la Table de Peutinger quand Maximus, Libanios ou Marcomir semblent à l'occasion avoir recours à l'*itinéraire d'Antonin* ou à un document apparenté, ou quand Aitanarid prend plaisir à la traduire en gothique, sans oublier les régions où le texte du Ravennate n'a rien ou peu à voir avec la Table de Peutinger, notamment en Egypte, où il déclare se fonder sur Lollianus.

Quand le Ravennate déclare avoir lu plusieurs auteurs et suivi un seul d'entre eux, il semble donc qu'il faille le croire. Un seul de ces auteurs a à coup sûr écrit une description du monde entier: il s'agit de Castorius. Pourtant, le Ravennate ne l'a pas toujours suivi. Il semble qu'il lui ait préféré à l'occasion des auteurs de géographie régionale ou, selon un usage cher à Strabon, les auteurs indigènes.

Il n'en reste pas moins que ce sont ordinairement, exception faite de contrées laissées pour compte par la Table de Peutinger, ou de régions dont

---

<sup>279</sup> *Getica*, p. 62, 4-5 Mommsen. Sur le problème très délicat des sources de ce passage, cf. J. Schnetz, *Jordanis beim Geographen von Ravenna*, dans *Philologus*, 81 (1925-6), [p. 86-100] p. 91 sq. et R. Rebuffat, *Le bouclier de Doura*, dans *Syria*, 63 (1986), p. 93 sq.

la représentation pouvait y apparaître scandaleuse<sup>280</sup>, des sources en accord avec la Table de Peutinger qu'il a retenues, notamment lorsqu'il y avait désaccord entre les sources. N'était-ce pas parce qu'il avait lui-même l'archétype de la Table de Peutinger sous les yeux? C'est là tout le problème du cinquième livre de la *Cosmographie*, dans lequel l'auteur présente un périple de la Méditerranée et du Pont-Euxin sans jamais désigner l'origine de son information, contrairement à une habitude bien établie chez lui. Comme lorsque le Ravennate utilisait des sources intermédiaires, la parenté de ce périple avec la Table de Peutinger est encore très marquée dans les listes de toponymes, mais il y a plus. Les listes sont en effet énumérées par tronçons, à la fin desquels l'auteur nous donne, en milles et au terme d'un calcul, le développement linéaire de la côte; ceci suppose l'emploi d'un document où les distances étaient exprimées en milles, comme sur la Table de Peutinger; or les sites que le Ravennate retient comme côtiers sont, en proportion importante, non des sites réellement côtiers, mais ceux qui, sur la Table de Peutinger, donne l'impression d'être situés le long du rivage, pour jalonner les itinéraires les plus proches des côtes. On remarque surtout enfin que toute la description est organisée à partir d'un point choisi par l'auteur, à savoir Ravenne, à partir de laquelle l'énoncé se développe autour de la Méditerranée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

On ne peut guère penser que l'auteur ait pu ainsi organiser sa description avec aussi peu d'erreurs sans le secours d'une carte. On a déjà supposé dans le passé que le Ravennate s'était fondé sur des cartes marines<sup>281</sup>. Schnetz a fait justice de cette hypothèse<sup>282</sup> qui reste tributaire

<sup>280</sup>la Palestine, qui n'était qu'un écho par trop lointain des Ecritures dans un ouvrage dont la vocation contemplative est clairement affirmée par son auteur, et l'Egypte, dont la Table de Peutinger fait un vaste sanctuaire païen... Lorsque le Ravennate a disposé d'auteurs récents, par exemple des Goths, il semble avoir privilégié la mise à jour de la toponymie.

<sup>281</sup>R. Uhden, *Alte Seekarten*, dans *Imago Mundi*, 1 (1935), p. 1-19.

de l'existence, peu probable, de cartes marines dans le monde gréco-romain<sup>283</sup>, et qui s'accorde mal avec la présence, dans les listes du livre V de la *Cosmographie*, de nombreux sites de la mésogée.

L'hypothèse que nous allons formuler est que le Ravennate avait à sa disposition une carte anonyme du type de la Table de Peutinger. Ainsi s'expliquerait le silence du Ravennate autour de ses sources pour le cinquième livre. On pourrait arguer du fait que la quasi-totalité des toponymes donnés dans ce périple sont attestés dans les livres II à IV. Trois faits au moins nous invitent à penser que le Ravennate a disposé de ce document de référence qu'il a directement utilisé au livre V pour construire son Périple et qui lui a servi à sélectionner les sources qu'il a retenues dans les livres II à IV. Ainsi s'expliquerait que le Ravennate ait ainsi retenu de façon presque exclusive des auteurs dont la description est conforme non seulement aux listes, mais encore à la configuration de la Table de Peutinger. Force est en tout cas de reconnaître que, s'il existait des divergences entre la Table de Peutinger dans les autres livres, au cinquième livre, ces divergences disparaissent à peu près totalement.

On remarque en effet que dans les livres précédents, le Ravennate parvient à situer ses listes abstraites dans un secteur donné de la région: sur le littoral, à proximité d'une ville ou d'un accident du terrain. On note également que dans les régions où ses sources s'écartent de la Table de Peutinger, en particulier en Palestine et en Egypte, une voie de la Table de Peutinger a toujours été conservée dans la description du Ravennate: celle qui suit la côte, et qui est comme un fil d'Ariane dans la mesure où, ultérieurement, grâce au livre V, elle permet le positionnement de régions qui n'eussent été que des noms sans cela. Enfin, on rappellera l'existence

---

<sup>282</sup>J. Schnetz, *Untersuchungen über die Quellen der Kosmographie des anonymen Geographen von Ravenna*, Munich, 1942, p. 19 sq.

<sup>283</sup>Cf. *supra*, p. 000.

dans le livre V de distances en milles qui faisaient défaut dans les autres livres. On peut penser que le Ravennate a trouvé ces mesures dans quelque manuel. Il est en effet difficile de vérifier ses computs, tant les chiffres sont susceptibles d'altérations, mais on peut prouver que la source du cinquième livre portait, comme la Table de Peutinger des distances intermédiaires, qui dans un cas au moins étaient précisément celles que donne la Table de Peutinger. En Egypte, après *Ermupoli*, la Table de Peutinger devient à peu près illisible, à part quelques chiffres, jusqu'à *Heracleo* (seg. VIII.4), dont la mention est précédée du chiffre XVI. Or cette séquence XVI *Heracleo* a donné naissance, chez le Ravennate (V.7, p. 356.2), à deux toponymes: *Xoin*, *Eracleo*. Le chiffre V a été pris pour un O, et le H initial de *Heracleo* pour un N...

Par-dessus tout, l'étude comparée des listes données dans le périple avec les listes des trois livres précédents est très instructive: on y voit clairement que les listes du périple présentent des différences sensibles avec les précédentes. Des tronçons de route oubliés plus tôt reparaissent<sup>284</sup>; les toponymes païens, jusque là soigneusement exclus, font leur apparition, même lorsque leur forme latine ne pouvait laisser de doutes quant à leur signification<sup>285</sup>; enfin, tant philologiquement que quantitativement, les toponymes du Périple sont plus conformes à la Table qu'aux listes des livres précédents, ce dont nous donnera un exemple la route de Sinope à Trébizonde:

Ta	Ra II.17	Ra V.10
Sinope Cloptasa	Sinopi Cyptasa	Sinopi Cloptasa

<sup>284</sup>On voit ainsi en V. 10, p. 365, 3-10, apparaître une séquence qui faisait défaut en III.17, mais qui apparaît dans la Table de Peutinger.

<sup>285</sup>*Minerba* (V.2, p. 332.16); *Diana* (V.5, p. 348.5)

.....	Carusa	Carusa
Orgibate	Orgiuate	Orgibate
Zacoria	Agoria	Zacoria
Helega	Ielega	Eleca
Nautagino	Nautamno	Nauctacmon
Chene*	Aezene	Ezene
Missos	Amisos	Amissos
Aricon	Ancona	Ancone
Heracleon	Ieracleo	Eraclion
Carna	-----	Cena
Camila	Camila	Camilia
Pytane	-----	Fitane
Po<le>monio	Polemonion	Polemonium
-----	Chaldie	-----
Melantum	Melantion	Melancium
-----	Cerasus	( <i>interpolé</i> )
Carnassos	Eisnoson	Parnasum
Zephyrum	-----	Zephyrion
-----	( <i>interpolé</i> )	Cerasunta
Philocaza	Philocadan	Philocalia
Cordile	Cordule	Cordule
Trapezunte	Trapezunta	Trapezum

\* La graphie du h et du z est à peu près identique dans la Table de Peutinger.

Dès lors, si le Ravennate a lui aussi disposé d'un exemplaire de l'archétype de la Table de Peutinger, la diffusion du document au Bas Empire et au Haut Moyen Age apparaît absolument considérable; du même coup, la copie qui nous en est parvenue, à en juger par ces témoignages anciens, semble largement fiable et apparaît comme le maillon survivant d'une chaîne de copies dont la fidélité à l'archétype surprend pour une carte ancienne, et qui, surtout, semble s'être très soudainement développée dans des proportions étonnantes. Cette soudaine éclosion est bien datable du milieu du IV<sup>e</sup> s., c'est-à-dire sensiblement de l'époque à laquelle nous avons cru possible de dater le second état de la carte: Ammien Marcellin, Libanios, Julius Honorius, Paul-Orose, Castorius, Aristarque, Maximus, Jordanès peut-être - probablement d'après Cassiodore -, en ont eu connaissance et l'ont utilisée; au Moyen Age, ce succès ne se démentit pas, puisque l'on peut la suivre chez trois auteurs Goths dont le dernier date du septième siècle, puis à Ravenne au début du VIII<sup>e</sup> s., à Reichenau au IX<sup>e</sup> s.,

et sur les bords du Rhin au XIII<sup>e</sup> s. Vraiment, on peut affirmer que ce document est donc bien représentatif de la cartographie romaine. Sa diffusion l'atteste assez; mais c'est de la cartographie et de la géographie tardives qu'il est exclusivement représentatif, tant il est vrai que son succès ne fut en aucun cas antérieur au milieu du quatrième siècle, et sa rédaction au milieu du troisième siècle. Le géographe de Ravenne, témoin direct et indirect de cette popularité nous a d'autre part permis de supposer que dans ses grandes lignes, et dans la plupart de ses détails, l'original médiéval parvenu jusqu'à nous demeure fidèle à l'archétype dont il est la copie. L'exemplaire dont disposait le Ravennate devait être à peu près identique à celui qui nous est parvenu et devait, dans un certain nombre de cas, présenter des mutilations analogues, au point qu'un lien assez direct avec la copie médiévale ne soit pas entièrement à exclure. Ceux qu'ont utilisés ses sources pouvaient être ici ou là plus complets, surtout en Orient, où le document du XIII<sup>e</sup> s. semble s'être fondé sur un document très fortement endommagé; mais quelques-unes des monstruosité les plus flagrantes de la Table de Peutinger y figuraient déjà, et l'ensemble devait être très proche de ce que nous avons conservé. Nous allons donc pouvoir nous fonder sans grands risques sur cette copie médiévale pour essayer de comprendre son histoire, sa fonction et sa signification dans la vie quotidienne et dans la cartographie.

#### 4). *Fonction de la Table de Peutinger?*

Au terme de cette étude plus longue qu'on ne l'aurait souhaité, et qui devra déboucher à terme sur une édition comparée du Ravennate et de la Table de Peutinger, nous croyons disposer d'éléments suffisants pour aborder le problème de la fonction de cette carte.

Curieusement, il est largement lié à celui de la datation de l'archétype. Pour tous ceux qui y voient un document du *cursus publicus*, ou une carte militaire, pour tous ceux qui, en un mot, veulent en faire l'émanation et l'instrument de l'administration romaine, faire remonter ce document à la carte d'Agrippa est un argument important, sans doute largement lié à l'impossibilité où nous sommes d'en restituer le moindre embryon... Sur cette carte on s'interrogera dans un instant, mais non seulement nous avons vu qu'il est très difficile de faire remonter à un prototype du premier siècle ce document résolument composite et unitaire à la fois, dont la première compilation ne nous semble pas pouvoir être de beaucoup antérieure au milieu du III<sup>e</sup> s., ni postérieure à l'avènement de Dioclétien, mais encore on s'expliquerait mal le silence total qui entoure un tel document avant le milieu du IV<sup>e</sup> s. et l'étonnante popularité dont il semble jouir après cette date. Tout lien avec l'œuvre géographique d'Agrippa nous semble donc devoir être exclu.

Pour les Levi, l'étude des vignettes de la Table de Peutinger démontrait qu'il s'agit d'un document du *cursus publicus*. Leur argumentation se fondait sur deux points: la raison d'être des vignettes et leur signification propre. Ils constataient tout d'abord que certains toponymes portaient des vignettes alors qu'il s'agissait de simples bourgades, à peine des lieux-dits, connues par ailleurs pour avoir été des *stationes* où l'empereur a pu séjourner. A vrai dire, si le constat de l'absence de rapport entre l'importance réelle des agglomérations et celle que leur confèrent les symboles dont elles sont parées est tout à fait fondé, le cas isolé mis en évidence par les Levi est loin d'avoir la valeur exemplaire qu'ils voulaient bien leur conférer, comme l'a bien souligné L.



Bosio dans le bel et agréable ouvrage qu'il a consacré à la Table de Peutinger<sup>286</sup>.

On peut en effet s'interroger sur la signification des vignettes les plus nombreuses de la carte, à savoir les 429 vignettes dites "à deux tours", qui représentent deux façades grossièrement carrées surmontées d'un toit pointu et percées d'une porte chacune, puisque, loin de représenter des gîtes d'étape, nous avons vu qu'elles signalent les points importants du point de vue de l'itinéraire ou pour leur valeur urbaine ou historique propre. Notre mappemonde ne semble donc pas être à proprement parler un document utilitaire ou administratif. Ses défauts seraient bien vite apparus inacceptables: trop d'itinéraires font défaut; l'abondance des doublets montrent d'autre part qu'il s'agit d'une tentative pionnière qui pêche encore par excès de jeunesse, et où la vision cartographique n'a pas encore pu entièrement l'emporter sur la perception autonome et linéaire de chaque itinéraire particulier; si l'on ajoute à cela des erreurs parfois crapuleuses dont certaines ne peuvent être imputées au copiste médiéval, comme l'inversion d'itinéraires entiers et l'usage d'une toponymie non seulement anachronique, mais encore formellement pervertie dès l'archétype, on ne peut, après plusieurs savants, qu'être sceptique quant aux possibilités offertes par ce document à une utilisation pratique.

Le *cursus publicus* ne semble donc directement lié ni au texte ni à l'iconographie de la Table de Peutinger. Il eût de toutes les façons été assez surprenant de trouver dans l'administration un objet aussi richement décoré et aussi coûteux qu'une pareille carte, quand on sait que la possession des grandes cartes à vignettes, comme plus tard au Moyen-Age, étaient sans doute l'apanage des Grands ou des bénéficiaires de leurs

---

<sup>286</sup>TP, p. 105 sq.

largesses<sup>287</sup>, si bien qu'à la considérer comme un document officiel, c'est à tout le plus dans la mesure où elle aura été la propriété privée ou le cadeau d'un personnage officiel dont l'identité ne nous est pas autrement connue qu'elle pourra apparaître sous ce jour, et non au vu de son efficacité pratique.

Quelles ont donc pu être les raisons de sa production, qui semble d'abord être passée à peu près inaperçue, puis de sa mise à jour, au milieu du IV<sup>e</sup> s., et de l'énorme succès qui suivit immédiatement?

La connaissance de l'Italie limitée au *Latium* et à la Campanie et la familiarité marquée que manifeste l'auteur du prototype du III<sup>e</sup> s. à l'égard de l'*Illyricum* incite à le situer dans l'entourage de l'un des empereurs illyriens contemporains de la date probable de rédaction de ce prototype. On pourrait supposer que l'un des personnages de la cour a réalisé là un document destiné à l'aider, ou à aider l'empereur, dans ses déplacements. C'est du moins ce que pourraient suggérer l'attention portée à la signalisation des embranchements ainsi que la richesse de la décoration. Mais cette carte a-t-elle jamais pu jouer réellement ce rôle? Depuis plus d'un siècle, les savants ne cessent de mettre en évidence les difficultés qu'il y aurait eu à tenter de se déplacer avec la Table de Peutinger: l'incohérence chronologique de la toponymie, les incohérences du tracé, l'inversion, ou le dédoublement, dès l'origine, d'itinéraires entiers, sans oublier, tout simplement, l'incertitude où se trouve en permanence le

---

<sup>287</sup> Nous en avons rencontré une dans la demeure d'un consulaire d'époque flavienne. A ce propos, nous avons essayé dans notre article *L'Affaire Mettius Pompasianus ou le crime de cartographie*, dans *MEFR(A)*, 95 (1983), p. 677-699, à quel point les empereurs pouvaient considérer les cartes comme leur apanage. Parmi les rares commanditaires, auteurs ou propriétaires de cartes dont l'identité nous soit connue, on peut citer au moins un empereur, Théodose II, et un pape, Zacharias. Plutarque, représentant s'il en est de l'élite sociale grecque d'époque impériale a probablement possédé la carte qu'il décrit au début de sa Vie de Thésée, et c'est selon toute vraisemblance un Romain assez riche et érudit qui a possédé la carte de Doura-Europos.

lecteur du sens dans lequel sont comptées les distances qui suivent les toponymes, en font un document dont la fonction pratique a nécessairement été limitée.

Miller avait probablement raison de refuser d'identifier la Table de Peutinger avec un *itinerarium pictum* ; elle est en effet assez éloignée de la description que donne Végèce de ces documents. Il avait aussi sans doute raison de lui donner le qualificatif volontairement vague de *Weltstraßenkarte* , "carte mondiale des routes", ou "mappemonde itinéraire". Car c'est bien ce qu'elle est; comme l'ont perçu les géographes qui l'ont ultérieurement utilisée - et qui semblent avoir été les seuls à l'utiliser -, elle pouvait avoir la valeur d'une mappemonde pour autant que l'on n'en attendît pas d'informations sur la forme, mais sur le contenu de la terre habitée; et de ce point de vue, la Table de Peutinger constituait une innovation géniale: la seule qui pût permettre à la carte de rivaliser avec le livre: dans le format d'un livre - dans ce cas un *volumen* -, d'un seul tenant, on pouvait trouver une masse d'informations qui eût difficilement trouvé sa place dans une carte monumentale, et qui permettait du moins une visualisation minimale que le texte n'apportait point; à une époque où l'exhaustivité de la carte comptait plus que sa précision, elle pouvait apparaître comme la carte parfaite; à travers elle, on pouvait mesurer le monde et effectuer tous les calculs nécessaires au redressement par l'esprit des déformations que le support imposait aux yeux; l'itinéraire et la carte se complétaient mutuellement , si bien que l'on pouvait découvrir par ses routes le monde entier en déroulant le *volumen* comme la route sous les pieds du voyageur: le fil directeur linéaire des itinéraires, si essentiel à l'imaginaire géographique des anciens permettait de compenser une forme aberrante. La Table de Peutinger était ainsi la première grande carte dont le format fût celui d'un livre. Cette carte parfaite avait tout pour réussir.

Mais cette qualité ne fut sans doute pas suffisante pour assurer son extraordinaire multiplication, assez inouïe pour un document de l'Antiquité et pour une carte ancienne en général, et qui ne semble pas antérieure au deuxième état de la carte. Sans doute a-t-il fallu plus pour assurer un tel succès. Nous voulons dire par là une probable décision impériale, probablement de l'empereur Julien, de faire reproduire et modifier l'archétype. C'est sans doute alors, en effet, que la carte du monde connu, universellement dominé par Rome, se vit envahi de temples païens dont le plus vaste, à Antioche, était le symbole de la politique de l'empereur: le copiste qui a introduit les vignettes illustrant les sanctuaires n'est plus le connaisseur de l'Italie que nous avons vu plus haut, mais un ignorant qui ne reconnaît pas sous le nom de *Fano Furtune* la ville de *Fanum*, qu'il prend pour un temple...

C'est l'ordre païen du monde qui s'impose dans cette carte à l'époque où, précisément, la doctrine des Pères commence à forger le visage géographique du monde des Baptisés, un monde conforme aux Ecritures et à la perfection divine. Mais, si Julien a voulu faire de la carte une arme de combat et l'a fait reproduire en série à cette fin, n'y a-t-il pas contradiction entre le but de propagande escompté et un support, celui du livre, qui semble plutôt destiné à la consultation solitaire? C'est curieusement une peinture bien plus ancienne qui nous permet d'entrevoir un avantage supplémentaire de la Table de Peutinger: les peintures de second style qui ornent l'atrium de la *Casa del Toro*, à Pompéï, représentent en effet des scènes de la vie politique, situées sur le forum de la ville. Sur l'une d'entre elles<sup>288</sup> (pl. CXVII), on peut voir l'affichage des actes publics: il s'agit d'un long *volumen* que l'on a déroulé et fixé aux colonnes du portique du Forum. La Table de Peutinger pouvait donc être affichée comme l'a été le

---

<sup>288</sup>Reg. V,1.7. Cf. K. Scheffold, *Die Wände Pompejis*, Berlin, 1957, p. 62 a.

*Misopogon* au Tétrapyle d'Antioche. Si l'on nous suit dans notre interprétation, après Auguste et Agrippa, Julien aura voulu fonder la légitimité de son pouvoir en donnant le monde à voir au monde... Ainsi s'expliqueraient la soudaineté, l'ampleur et l'homogénéité surprenantes dont témoignent les copies d'un archétype dont les facéties de l'histoire, et les lois statistiques, ont eu l'heureuse inspiration de nous livrer un exemplaire.

Mais peut-être est-ce pousser bien loin les enseignements de la chronologie. Le goût marqué du Bas-Empire pour l'abrégé se traduisit sans doute par un regain d'intérêt pour la cartographie qui pouvait à bon droit apparaître comme la quintessence de l'abréviation, elle qui faisait entrer le monde dans les limites d'un tableau. Or, à ce jeu, les cartes du type de la Table de Peutinger dépassaient tout ce que les espoirs les plus fous pouvaient laisser envisager. Comme l'atlas ptoléméen, elles résolvaient le problème du support et offraient, pour la première fois, une carte à la nomenclature plus de deux fois plus riche que celle des cartes les plus monumentales, et cela dans le format d'un livre... Vraiment, il y avait là une forme de génie qui justifiait bien l'étonnante, quoique tardive fortune de ce document.